M. MARTIN DE LANCOUR.

SUPPLÉMENT
À
L'HISTOIRE NATURELLE.

Tome Sixième.

A PARIS,

SUPPLÉMENT

À

L'HISTOIRE NATURELLE.

Tome Sixième.

HISTOIRE
NATURELLE,
GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE.

Par M. le Comte DE BUFFON, *Intendant du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoiſe, de celle des Sciences, &c.*

Supplément, Tome Sixième.

LIBRARY OF CONGRESS
DUPLICATE EXCHANGE

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXXII.

HISTOIRE

NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,

Par M. le Comte DE BUFFON, Intendant du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoise, de celle des Sciences, &c.

Supplément, Tome Sixième.

LIBRARY OF CONGRESS
DUPLICATE EXCHANGE

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCC. LXXII.

TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce Volume.

DU TAPIR ou *MAIPOURI*..... Page 1

Addition de l'Éditeur Hollandois, à l'article du Tapir. 17

DE L'ÉLÉPHANT, de l'Hippopotame & du Chameau. 24

DU CHEVAL..... 34

DU CZIGITAI, de l'Onagre & du Zèbre... 37

DES BŒUFS..... 43

DE L'AUROCHS & du Biſon..... 45

DU BUFFLE..... 49

Nouvelle addition à l'article de l'Hippopotame.... 68

Addition à l'article du Rhinoceros..... 78

DU KWAGGA ou *COUAGGA*..... 85

DU GNOU ou *NIOU*..... 89

Obſervation ſur le Gnou..... 93

DU NILGAUT..... 101

DU CANNA..... 116

DU CONDOMA ou *COËSDOËS*..... 124

Addition à l'article du Condoma ou *Coëſdoës*... 127

DU BUBALE..... 133
Addition à l'article du Bubale..... 135
DU KOBA & du Kob..... 140
DES CHÈVRES & des Brebis..... 141
DU SAIGA..... 149
DE LA GAZELLE PASAN..... 155
Addition à l'article du Paſan..... 157
DE LA GAZELLE ANTILOPE..... 164
DE LA GAZELLE TZEIRAN..... 168
DE LA GRIMME..... 174
DE LA GAZELLE ou *Chèvre ſautante du cap de Bonne-eſpérance*..... 176
De la Gazelle à bourſe ſur le dos..... 180
LE KLIPPSPRINGER ou *Sauteur des rochers*.. 183
DU NANGUER & du NAGOR..... 184
LE RITBOK..... 187
DE LA GAZELLE KEVEL..... 191
LE BOSBOK..... 192
DE LA CHÈVRE BLEUE..... 194
LE CHEVREUIL des Indes..... 195
DU RENNE..... 201
DU LAMA..... 204
DE LA VIGOGNE..... 208

Du Musc..... 221
Le Chevrotain appelé petite Gazelle.... 229
Le Cochon de terre..... 230
Du Raton-crabier..... 236
Du Coati..... 239
Du Sarigue..... 240
Le Sarigue à longs poils..... 242
De la Marmose..... 243
Le Kouri ou *le petit Unau*..... 245
De la Taupe..... 248
La Taupe rouge d'Amérique..... 250
La grande Taupe d'Afrique..... ibid.
Addition à l'article de la Taupe..... 251
La Taupe de Canada..... 254
La grande Taupe du Cap..... 255
La Gerboise..... 259
Addition à l'article de la Gerboise..... 262
Seconde addition à l'hiſtoire des Gerboiſes..... 267
Du Daman d'Iſraël..... 276
De la Loutre..... 283
De la Saricovienne ou *Loutre-marine*. 287
Addition à l'article des Morſes ou *Vaches-marines*. 301
Addition à l'article des Phoques..... 304

Les Phoques sans oreilles ou *Phoques proprement dits*. 306
Le grand Phoque à museau ridé. Première espèce. ibid.
Le Phoque à ventre blanc. Seconde espèce. . . . 310
Le Phoque à capuchon. Troisième espèce. 324
Le Phoque à croissant. Quatrième espèce. 325
Le Phoque Neit-soak. Cinquième espèce. 328
Le Phoque Laktak de Kamtschatka. Sixième espèce. 329
Le Phoque Gassigiak. Septième espèce. . . . . ibid.
Le Phoque commun. Huitième espèce. 330
L'Ours-marin. 336
Le Lion-marin, ... 358
Les Lamantins. 381
Le grand Lamantin de Kamtschatka. 385
Le grand Lamantin des Antilles. . 396
Le petit Lamantin de l'Amérique. . 400
Le petit Lamantin du Sénégal. 403

HISTOIRE

De Seve del. fme Le Villain sc.

HISTOIRE NATURELLE.

SUPPLÉMENT

à l'Hiſtoire des Animaux quadrupèdes.

* *DU TAPIR* ou *MAIPOURI.*

CET animal qu'on peut regarder comme l'éléphant du nouveau monde, ne le repréſente néanmoins que très-imparfaitement par la forme & en approche encore moins par la grandeur : il ſera facile d'en faire au juſte la compa-

raiſon ; car j'ai cru devoir donner ici une ſeconde figure

* *Voyez* l'article du Tapir *ou* Maïpouri, *vol. XI, in-4.° page 445 & ſuivantes.*

du Tapir *(planche I.re)* qui eſt plus exacte que celle du *volume XI, planche XLII,* laquelle n'avoit été faite que ſur une exquiſſe deſſinée par feu M. de la Condamine; celle-ci a été priſe ſous nos yeux & ſur l'animal vivant, auquel notre climat ne convient guère, car après ſon arrivée il n'a vécu que très-peu de temps à Paris entre les mains du ſieur Rugieri, qui cependant en avoit beaucoup de ſoin.

On voit que l'eſpèce de trompe qu'il porte au bout du nez, n'eſt qu'un veſtige ou rudiment de celle de l'éléphant; c'eſt le ſeul caractère de conformation par lequel on puiſſe dire que le tapir reſſemble à l'éléphant. M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, qui cultive avec ſuccès différentes parties de l'Hiſtoire Naturelle, m'écrit que le tapir eſt en effet le plus gros de tous les quadrupèdes de l'Amérique méridionale; & qu'il y en a qui pèſent juſqu'à cinq cents livres: or, ce poids eſt dix fois moindre que celui d'un éléphant de taille ordinaire, & l'on n'auroit jamais penſé à comparer deux animaux auſſi diſproportionnés, ſi le tapir indépendamment de cette eſpèce de trompe, n'avoit pas quelques habitudes ſemblables à celles de l'éléphant. Il va très-ſouvent à l'eau pour ſe baigner & non pour y prendre du poiſſon, dont il ne mange jamais; car il ſe nourrit d'herbes comme l'éléphant & de feuilles d'arbriſſeaux: il ne produit auſſi qu'un petit.

Ces animaux fuient de même le voiſinage des lieux

habités, & demeurent aux environs des marécages & des rivières qu'ils traverſent ſouvent pendant le jour & même pendant la nuit. La femelle ſe fait ſuivre par ſon petit, & l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau, où il plonge & joue devant ſa mère, qui ſemble lui donner des leçons pour cet exercice; le père n'a point de part à l'éducation, car l'on trouve les mâles toujours ſeuls, à l'exception du temps où les femelles ſont en chaleur.

L'eſpèce en eſt aſſez nombreuſe dans l'intérieur des terres de la Guyane, & il en vient de temps en temps dans les bois qui ſont à quelque diſtance de Cayenne. Quand on les chaſſe, ils ſe réfugient dans l'eau où il eſt aiſé de les tirer, mais quoiqu'ils ſoient d'un naturel tranquille & doux, ils deviennent dangereux lorſqu'on les bleſſe: on en a vu ſe jeter ſur le canot d'où le coup étoit parti, pour tâcher de ſe venger en le renverſant; il faut auſſi s'en garantir dans les forêts; ils y ſont des ſentiers ou plutôt d'aſſez larges chemins battus par leurs fréquentes allées & venues, car ils ont l'habitude de paſſer & repaſſer toujours par les mêmes lieux, & il eſt à craindre de ſe trouver ſur ces chemins, dont ils ne ſe détournent jamais *(a)*, parce que leur allure eſt bruſque,

---

(a) Un Voyageur m'a raconté qu'il avoit failli d'être la victime de ſon peu d'expérience à ce ſujet; que dans un voyage par terre, il avoit attaché ſon hamac à deux arbres pour y paſſer la nuit, & que le hamac traverſoit un chemin battu par les tapirs. Vers les neuf

& que ſans chercher à offenſer, ils heurtent rudement tout ce qui ſe rencontre devant eux. Les terres voiſines du haut des rivières de la Guyane, ſont habitées par un aſſez grand nombre de tapirs, & les bords des eaux ſont coupés par les ſentiers qu'ils y pratiquent; ces chemins ſont ſi frayés que les lieux les plus déſerts ſemblent, au premier coup-d'œil, être peuplés & fréquentés par les hommes. Au reſte, on dreſſe des chiens pour chaſſer ces animaux ſur terre & pour les ſuivre dans l'eau: mais comme ils ont la peau très-ferme & très-épaiſſe, il eſt rare qu'on les tue du premier coup de fuſil.

Les tapirs n'ont pas d'autre cri qu'une eſpèce de ſifflet vif & aigu, que les chaſſeurs & les ſauvages imitent aſſez parfaitement pour les faire approcher & les tirer de près; on ne les voit guère s'écarter des cantons qu'ils ont adoptés. Ils courent lourdement & lentement; ils n'attaquent ni les hommes ni les animaux, à moins que les chiens ne les approchent de trop près, car dans ce cas ils ſe défendent avec les dents & les tuent.

La mère tapir paroît avoir grand ſoin de ſon petit, non-ſeulement elle lui apprend à nager, jouer & plonger

---

à dix heures du ſoir, il entendit un grand bruit dans la forêt, c'étoit un tapir qui venoit de ſon côté, il n'eut que le temps de ſe jeter hors de ſon hamac & de ſe ſerrer contre un arbre. L'animal ne s'arrêta point, il fit ſauter le hamac aux branches & froiſſa cet homme contre l'arbre; enſuite ſans ſe détourner de ſon ſentier battu, il paſſa au milieu de quelques Nègres qui dormoient à terre auprès d'un grand feu, & il ne leur fit aucun mal.

dans l'eau, mais encore lorſqu'elle eſt à terre, elle s'en fait conſtamment accompagner ou ſuivre, & ſi le petit reſte en arrière, elle retourne de temps en temps ſa trompe, dans laquelle eſt placé l'organe de l'odorat, pour ſentir s'il ſuit ou s'il eſt trop éloigné, & dans ce cas elle l'appelle & l'attend pour ſe remettre en marche.

On en élève quelques-uns à Cayenne en domeſticité; ils vont par-tout ſans faire de mal; ils mangent du pain, de la caſſave, des fruits; ils aiment qu'on les careſſe & ſont groſſièrement familiers, car ils ont un air peſant & lourd, à peu-près comme le cochon. Quelquefois ils vont pendant le jour dans les bois & reviennent le ſoir à la maiſon; néanmoins il arrive ſouvent lorſqu'on leur laiſſe cette liberté qu'ils en abuſent & ne reviennent plus. Leur chair ſe mange, mais n'eſt pas d'un bon goût; elle eſt peſante, ſemblable pour la couleur & par l'odeur à celle du cerf. Les ſeuls morceaux aſſez bons ſont les pieds & le deſſus du cou.

M. Bajon, Chirurgien du Roi à Cayenne, a envoyé à l'Académie des Sciences, en 1774, un Mémoire au ſujet de cet animal. Nous croyons devoir donner par extrait les bonnes obſervations de M. Bajon, & faire remarquer en même temps deux mépriſes qui nous paroiſſent s'être gliſſées dans ſon Écrit, qui d'ailleurs mérite des éloges.

La figure de cet animal, dit M. Bajon, approche en général de celle du cochon, il eſt cependant de la hauteur d'un petit

mulet, ayant le corps extrêmement épais, porté ſur des jambes très-courtes; il eſt couvert de poils plus gros, plus longs que ceux de l'âne ou du cheval, mais plus fins & plus courts que les ſoies du cochon, & beaucoup moins épais. Il a une crinière dont les crins toujours droits, ne ſont qu'un peu plus longs que les poils du reſte du corps; elle s'étend depuis le ſommet de la tête juſqu'au commencement des épaules. La tête eſt groſſe & un peu alongée, les yeux ſont petits & très-noirs, les oreilles courtes, ayant pour la forme quelque rapport avec celles du cochon; il porte au bout de ſa mâchoire ſupérieure une trompe d'environ un pied de long, dont les mouvemens ſont très-ſouples & dans laquelle réſide l'organe de l'odorat, il s'en ſert comme l'éléphant, pour ramaſſer des fruits, qui ſont une partie de ſa nourriture; les deux ouvertures des narines partent de l'extrémité de la trompe; ſa queue eſt très-petite, n'ayant que deux pouces de long, elle eſt preſque ſans poils.

Le poil du corps eſt d'un brun légèrement foncé, les jambes ſont courtes & groſſes, les pieds ſont auſſi fort larges & un peu ronds; les pieds de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière n'en ont que trois, tous ces doigs ſont enveloppés d'une corne dure & épaiſſe; la tête, quoique fort groſſe, contient un très-petit cerveau; les mâchoires ſont fort alongées & garnies de dents, dont le nombre ordinaire eſt de quarante, cependant il y en a quelquefois plus & quelquefois moins, les dents inciſives ſont tranchantes, & c'eſt dans celles-ci qu'on obſerve de la variété dans le nombre. Après les inciſives on trouve une dent canine de chaque côté, tant ſupérieurement qu'inférieurement, qui a beaucoup de rapport aux défenſes du ſanglier. On trouve enſuite un petit eſpace dégarni de dents, & les molaires ſuivent après, qui ſont très-groſſes & ont des ſurfaces fort étendues.

En diſſéquant le tapir ou maïpouri, la première choſe qui m'avoit frappé, continue M. Bajon, c'eſt de voir qu'il eſt animal ruminant. .

Les pieds & les dents du maïpouri n'ont pourtant aucun rapport avec ceux de nos animaux ruminans.... Cependant le maïpouri a trois poches ou eſtomacs conſidérables qui communément ſont fort pleins, ſur-tout le premier que j'ai toujours trouvé comme un balon... Cet eſtomac répond à la panſe du bœuf, mais ici le réſeau ou bonnet n'eſt preſque point diſtinct; de ſorte que ces deux parties n'en font qu'une. Le deuxième eſtomac nommé le *feuillet* eſt auſſi fort conſidérable, & reſſemble beaucoup à celui du bœuf, avec cette différence que les feuillets en ſont beaucoup plus petits, & que les tuniques en paroiſſent plus minces: enfin le troiſième eſtomac eſt le moins grand & le plus mince, on n'y obſerve dans l'intérieur que de ſimples rides, & je l'ai preſque toujours trouvé plein de matière tout-à-fait digérée. Les inteſtins ne ſont pas bien gros, mais très-longs; l'animal rend les matières en boules, à peu-près comme celles du cheval.

Je ſuis obligé de contredire ici ce qu'avance M. Bajon, & d'aſſurer en même temps que cet animal n'eſt point ruminant, & n'a pas trois eſtomacs comme il le dit. Voici mes preuves. On nous avoit amené d'Amérique un tapir ou maïpouri vivant, il avoit bien ſupporté la mer & étoit arrivé à vingt lieues de Paris, lorſque tout-à-coup il tomba malade & mourut; on ne perdit pas de temps à nous l'envoyer, & je priai M. Mertrud, habile Chirurgien-Démonſtrateur en anatomie aux Écoles du Jardin du Roi, d'en faire l'ouverture & d'examiner les parties intérieures, choſe très-familière à M. Mertrud, puiſque c'eſt lui qui a bien voulu diſſéquer, ſous les yeux de M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, la plupart des animaux dont nous avons donné les deſcriptions.

M. Mertrud, joint d'ailleurs à toutes les connoiſſances de l'art de l'Anatomie, une grande exactitude dans ſes opérations. De plus, cette diſſection a, pour ainſi dire, été faite en ma préſence, & M. Daubenton le jeune en a ſuivi toutes les opérations, & en a rédigé les réſultats; enfin M. de Sève, notre deſſinateur, qui voit très-bien, y étoit auſſi. Je ne rapporte ces circonſtances que pour faire voir à M. Bajon, que nous ne pouvons nous diſpenſer de le contredire ſur un premier point très-eſſentiel, c'eſt qu'au lieu de trois eſtomacs nous n'en avons trouvé qu'un ſeul dans cet animal, la capacité en étoit à la vérité fort ample & en forme d'une poche étranglée en deux endroits, mais ce n'étoit qu'un ſeul viſcère, un eſtomac ſimple & unique qui n'avoit qu'une ſeule iſſue dans le duodenum, & non pas trois eſtomacs diſtincts & ſéparés, comme le dit M. Bajon; cependant il n'eſt pas étonnant qu'il ſoit tombé dans cette mépriſe, puiſque l'un des plus célèbres anatomiſtes de l'Europe, le docteur Tyſon, de la Société royale de Londres, s'eſt trompé en diſſéquant le *pécari* ou *tajacu* d'Amérique, duquel au reſte il a donné une très-bonne deſcription dans les Tranſactions philoſophiques, *n.° 153*. Tyſon aſſure, comme M. Bajon le dit du tapir, que le pécari a trois eſtomacs, tandis qu'il n'en a réellement qu'un ſeul, mais partagé à peu-près comme celui du tapir par deux étranglemens qui ſemblent au premier coup-d'œil en indiquer trois *(b)*.

(b) Voyez *tome X* de l'Hiſtoire Naturelle, *page 23*.

Il nous

Il nous paroît donc certain que le tapir ou maïpouri n'a pas trois eſtomacs, & qu'il n'eſt point animal ruminant, car nous pouvons encore ajouter à la preuve que nous venons d'en donner, que jamais cet animal, qui eſt arrivé vivant juſqu'auprès de Paris, n'a ruminé. Ses conducteurs ne le nourriſſoient que de pain, de grain, &c. mais cette mépriſe de M. Bajon, n'empêche pas que ſon Mémoire ne contienne de très-bonnes obſervations; l'on en va juger par la ſuite de cet extrait, dans lequel j'ai cru devoir interpoſer quelques faits qui m'ont été communiqués par des témoins oculaires.

Le tapir ou maïpouri mâle, dit M. Bajon, eſt conſtamment plus grand & plus fort que la femelle, les poils de la crinière ſont plus longs & plus épais. Le cri de l'un & de l'autre eſt préciſément celui d'un gros ſifflet; le cri du mâle eſt plus aigu, plus fort & plus perçant que celui de la femelle. Les parties de la génération du mâle ſemblent avoir un rapport très-grand avec celles du cheval ou de l'âne; elles ſont ſituées de la même façon; & on obſerve ſur le fourreau, comme dans le cheval, à peu de diſtance des teſticules, deux petits mamelons très-peu apparens qui indiquent l'endroit des mamelles. Les teſticules ſont très-gros & pèſent juſqu'à douze ou quatorze onces chacun... La verge eſt groſſe & n'a qu'un corps caverneux. Dans ſon état ordinaire, elle eſt renfermée dans une poche conſidérable, formée par le fourreau, mais lorſqu'elle eſt en érection, elle ſort toute entière comme celle du cheval.

Une des femelles que M. Bajon a diſſéquées avoit ſix pieds de longueur, & paroiſſoit n'avoir pas encore porté; ſes mamelles, au nombre de deux, n'étoient pas bien

groſſes, elles reſſemblent en tout à celles de l'âneſſe ou de la jument; la vulve étoit à un bon pouce de l'anus.

Les femelles entrent ordinairement en chaleur aux mois de novembre & de décembre, chaque mâle ſuit une femelle, & c'eſt-là le ſeul temps où l'on trouve deux de ces animaux enſemble. Lorſque deux mâles ſe rencontrent auprès de la même femelle, ils ſe battent & ſe bleſſent cruellement. Quand la femelle eſt pleine, le mâle la quitte & la laiſſe aller ſeule; le temps de la geſtation eſt de dix à onze mois, car on en voit de jeunes dès le mois de ſeptembre. Pour mettre bas, la femelle choiſit toujours un endroit élevé & un terrein ſec.

Cet animal bien loin d'être amphibie, comme quelques Naturaliſtes l'ont dit, vit continuellement ſur la terre, & fait conſtamment ſon gîte ſur les collines, & dans les endroits les plus ſecs. Il eſt vrai qu'il fréquente les lieux marécageux, mais c'eſt pour y chercher ſa ſubſiſtance, & parce qu'il y trouve plus de feuilles & d'herbes que ſur les terreins élevés. Comme il ſe ſalit beaucoup dans les endroits marécageux & qu'il aime la propreté, il va tous les matins & tous les ſoirs traverſer quelque rivière ou ſe laver dans quelque lac. Malgré ſa groſſe maſſe il nage parfaitement bien, & plonge auſſi fort adroitement, mais il n'a pas la faculté de reſter ſous l'eau plus de temps que tout autre animal terreſtre, auſſi le voit-on à tout inſtant tirer ſa trompe hors de l'eau pour reſpirer. Quand il eſt pourſuivi par les chiens,

il court auſſitôt vers quelque rivière qu'il traverſe promptement pour tâcher de ſe ſouſtraire à leur pourſuite.

Il ne mange point de poiſſon, ſa nourriture ordinaire ſont des rejetons & des pouſſes tendres, & ſur-tout des fruits tombés des arbres; c'eſt plutôt la nuit que le jour qu'il cherche ſa nourriture, cependant il ſe promène le jour, ſur-tout pendant la pluie; il a la vue & l'ouïe très-fines, au moindre mouvement qu'il entend il s'enfuit, & fait un bruit conſidérable dans le bois. Cet animal très-ſolitaire eſt fort doux & même aſſez timide; il n'y a pas d'exemples qu'il ait cherché à ſe défendre des hommes; il n'en eſt pas de même avec les chiens, il s'en défend très-bien, ſur-tout quand il eſt bleſſé, il les tue même aſſez ſouvent, ſoit en les mordant, ſoit en les foulant aux pieds; lorſqu'il eſt élevé en domeſticité, il ſemble être ſuſceptible d'attachement. M. Bajon en a nourri un qu'on lui apporta jeune, & qui n'étoit encore pas plus gros qu'un mouton; il parvint à l'élever fort grand, & cet animal prit pour lui une eſpèce d'amitié; il le diſtinguoit à merveille au milieu de pluſieurs perſonnes; il le ſuivoit comme un chien ſuit ſon maître, & paroiſſoit ſe plaire beaucoup aux careſſes qu'il lui faiſoit, il lui lèchoit les mains; enfin il alloit ſeul ſe promener dans les bois, & quelquefois fort loin, & il ne manquoit jamais de revenir tous les ſoirs d'aſſez bonne heure. On en a vu un autre également apprivoiſé ſe promener dans les rues de Cayenne, aller à la campagne en toute liberté & revenir chaque

ſoir ; néanmoins lorſqu'on voulut l'embarquer pour l'amener en Europe, dès qu'il fut à bord du navire on ne put le tenir ; il caſſa des cordes très-fortes avec leſquelles on l'avoit attaché, il ſe précipita dans l'eau, gagna le rivage à la nage & entra dans un fort de palétuviers, à une diſtance aſſez conſidérable de la ville ; on le crut perdu, mais le même ſoir il ſe rendit à ſon gîte ordinaire. Comme on avoit réſolu de l'embarquer, on prit de plus grandes précautions qui ne réuſſirent que pendant un temps ; car environ moitié chemin de l'Amérique en France, la mer étant devenue fort orageuſe, l'animal ſe mit de mauvaiſe humeur, briſa de nouveau ſes liens, enfonça ſa cabane & ſe précipita dans la mer d'où on ne put le retirer.

L'hiver, pendant lequel il pleut preſque tous les jours à Cayenne, eſt la ſaiſon la plus favorable pour chaſſer ces animaux avec ſuccès.

Un chaſſeur indien qui étoit à mon ſervice, dit M. Bajon, alloit ſe poſter au milieu des bois, il donnoit cinq à ſix coups d'un ſifflet fait exprès, & qui imitoit très-bien leur cri ; s'il s'en trouvoit quelqu'un aux environs il répondoit tout de ſuite, & alors le chaſſeur s'acheminoit doucement vers l'endroit de la réponſe, ayant ſoin de la faire répéter de temps en temps, & juſqu'à ce qu'il ſe trouvât à portée de tirer ; l'animal pendant la ſéchereſſe de l'été, reſte au contraire tout le jour couché ; cet Indien alloit alors ſur les petites hauteurs & tâchoit d'en découvrir quelqu'un & de le tuer au gîte : mais cette manière étoit bien plus ſtérile que la première. On ſe ſert de lingots ou de très-groſſes balles pour les tirer, parce que

leur peau eſt ſi dure, que le gros plomb ne fait que l'égratigner ; & avec les balles & même les lingots, il eſt rare qu'on les tue du premier coup : on ne ſauroit croire combien ils ont la vie dure. Leur chair n'eſt pas abſolument mauvaiſe à manger, celle des vieux eſt coriace & a un goût que bien des gens trouvent déſagréable ; mais celle des jeunes eſt meilleure & a quelque rapport avec celle du veau.

Je n'ai pas cru devoir tirer par extrait du Mémoire de M. Bajon les faits anatomiques, je n'ai cité que celui des prétendus trois eſtomacs qui néanmoins n'en font qu'un ; j'eſpère que M. Bajon le reconnoîtra lui-même, s'il ſe donne la peine d'examiner de nouveau cette partie intérieure de l'animal.

Une autre remarque qui me paroît néceſſaire, & que nous croyons devoir faire, quoique nous ne ſoyons pas auſſi certains du fait que de celui du ſeul eſtomac, c'eſt au ſujet des cornes de la matrice. M. Bajon aſſure que dans toutes les femelles qu'il a diſſéquées, l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires eſt exactement fermée, & que leur cavité n'a abſolument aucune communication avec ces parties.

J'ai, dit-il, ſoufflé de l'air dans ces trompes & je l'ai preſſé avec force, il ne s'en eſt point échappé, il n'en eſt point entré du côté des ovaires ; cette extrémité des trompes qu'on appelle le *pavillon* ou le *morceau frangé*, paroît être terminée en rond, & on obſerve à l'extérieur de ſon extrémité pluſieurs culs-de-ſac, que l'on diroit d'abord être autant de communications avec ſon intérieur ; mais ils ſont formés par des replis membraneux, produits par la membrane qui leur eſt fournie par les ligamens larges, au moyen de laquelle

membrane les trompes ſe trouvent attachées aux ovaires. L'entière oblitération de l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires, eſt un phénomène qui portera ſans doute quelque atteinte au ſyſtème ordinaire de la génération. La nouveauté, l'importance & la ſingularité de ce phénomène, ajoute M. Bajon, a fait que je me ſuis mis en garde contre mes propres obſervations. J'ai donc cherché à m'aſſurer du fait par de nouvelles recherches pour qu'il ne me reſtât point de doute ; de ſorte que la diſſection de dix à douze femelles que j'ai faite dans l'eſpace de trois à quatre mois, m'a mis à même de pouvoir atteſter la réalité du fait, tant dans les jeunes femelles que dans celles qui avoient porté, car j'en ai diſſéqué qui avoient du lait dans les mamelles, & d'autres qui étoient pleines.

Quelque poſitive que ſoit cette aſſertion, & quelque nombreuſes que puiſſent être à cet égard les obſervations de M. Bajon, elles ont beſoin d'être répétées, & nous paroiſſent ſi oppoſées à tout ce que l'on ſait d'ailleurs, que nous ne pouvons y ajouter foi.

Voici maintenant les notes que j'ai recueillies pendant la diſſection que M. Mertrud a faite de cet animal à Paris.

L'eſtomac étoit ſitué de manière qu'il paroiſſoit également étendu à droite comme à gauche ; la poche s'en terminoit en pointe, moins alongée que dans le cochon, & il y avoit un angle bien marqué entre l'œſophage & le pylore, qui faiſoit une eſpèce d'étranglement, & la partie gauche étoit beaucoup plus ample que la droite ; le colon avoit beaucoup d'ampleur, il étoit plus étroit à ſon origine & à ſon extrémité que dans ſon milieu ; la grande circonférence de l'eſtomac, étoit de trois pieds un pouce ; la petite circonférence de deux pieds ſix lignes.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du foie	//	11.	//
Épaiſſeur du foie	//	3.	6.
Largeur du foie	1.	1.	//
Il n'y avoit point de véſicule de fiel, mais ſeulement un conduit biliaire qui s'ouvroit dans le duodenum à côté du canal pancréatique.			
Longueur de la rate	1.	6.	//
Largeur de la rate	//	2.	2.
Épaiſſeur de la rate	//	1.	//
Hauteur du cœur	//	5.	//
Circonférence du cœur	1.	2.	//
Le trou ovale étoit fermé.			
Diamètre de l'aorte	//	1.	//
Longueur des inteſtins grêles, depuis le pylore juſqu'au cœcum	38.	2.	//
Circonférence des inteſtins grêles dans les endroits les plus gros	//	3.	6.
Circonférence dans les endroits les plus petits	//	3.	2.
Longueur du cœcum	1.	10.	//
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros	2.	4.	10.
Circonférence du colon à l'endroit le plus gros	1.	9.	//
Circonférence du colon à l'endroit le plus petit	//	7.	//
Circonférence du rectum à l'endroit le plus gros	1.	//	//
Circonférence du rectum à l'endroit le plus petit	//	7.	6.
Centre nerveux	//	4.	//
Longueur des reins	//	8.	//
Largeur des reins	//	4.	8.
Épaiſſeur des reins	//	1.	//
Diamètre de la vulve	//	1.	//
Longueur du vagin	//	11.	6.
Longueur du corps de la matrice	//	2.	6.
Longueur des cornes de la matrice	//	11.	//
Grande circonférence de la veſſie	2.	8.	8.

	pieds.	pouces.	lignes.
Petite circonférence de la veſſie.....	I.	I O.	4.
Longueur de l'uretère.....	//	5.	6.
Circonférence de l'uretère.....	//	2.	6.
Longueur des teſticules ou ovaires.....	//	9.	//
Largeur des teſticules.....	//	//	6.
Épaiſſeur des teſticules.....	//	//	I $\frac{1}{2}$.
Longueur de la langue.....	I.	2.	//
Longueur de l'animal, depuis le bout du nez à l'anus.	5.	I.	//
Hauteur du train de derrière.....	2.	8.	4.
Hauteur du train de devant.....	2.	7.	2.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	//	I.	I.

Dans le temps que l'on a fait cette diſſection & pris les meſures précédentes, nous n'avions pas encore reçu le Mémoire de M. Bajon. Nous euſſions ſans doute examiné de beaucoup plus près l'eſtomac & ſur-tout les cornes de la matrice de cet animal; mais quoique cet examen ultérieur n'ait pas été fait, nous ſommes néanmoins convaincus qu'il n'a qu'un eſtomac, & en même temps très-perſuadés qu'il y a communication entre les ovaires & l'extrémité des trompes de la matrice.

Au reſte, le tapir qui eſt le plus gros quadrupède de l'Amérique méridionale, ne ſe trouve que dans cette partie du monde. L'eſpèce ne s'eſt pas étendue au-delà de l'Iſthme de Panama; & c'eſt probablement parce qu'il n'a pu franchir les montagnes de cet Iſthme; car la température du Mexique & des autres provinces adjacentes, auroit convenu à la nature de cet animal, puiſque Samuel Wallis *(c)*, & quelques autres Voyageurs, diſent en

(c) Premier Voyage de Cook, *tome II, page 34.*

avoir

De Seve delin. Magd. Th. Rousselet Sculp.

LE TAPIR *ou* MAÏPOURI.

avoir trouvé, ainſi que des lamas, juſque dans les terres du détroit de Magellan.

ADDITION de l'Éditeur Hollandois,

(M. le Profeſſeur Allamand),

à l'article du Tapir, volume XI, page 444.

QUOIQUE les Tapirs ſoient aſſez communs dans les parties de l'Amérique méridionale, où les Européens ont des Établiſſemens, & qu'on en voie quelquefois dans les baſſe-cours des particuliers, où on les nourrit avec les autres animaux domeſtiques, il eſt cependant fort rare qu'on en tranſporte en Europe. Je ne crois pas même que juſqu'à préſent on y en ait vu plus d'un, qui a été montré à Amſterdam en 1704, ſous le nom de *Cheval marin*, & dont un Peintre de ce temps-là a fait des deſſins qui ſe conſervent dans les collections de quelques Curieux, mais qui repréſentent cet animal ſi imparfaitement, qu'on ne ſauroit l'y reconnoître. M. de Buffon n'a jamais vu le tapir *(d)*, non plus que les autres Naturaliſtes qui en ont parlé dans l'hiſtoire qu'il en a donnée; il a été obligé de copier la deſcription qui en a été faite par Marcgrave & par Barrère, & de citer ce qu'en ont dit les Voyageurs: la figure qu'il y a ajoutée, lui a été communiquée par M. de la Condamine, & c'eſt la ſeule qui en donne une idée paſſable; c'eſt même la ſeule qui en ait été faite, car il faut compter pour rien celle que Marcgrave en a publiée, & qui a été copiée par Piſon; elle eſt trop mauvaiſe pour qu'elle mérite aucune attention.

Depuis quelques ſemaines nous avons ici, en Hollande, deux de ces animaux, dont l'un eſt promené de ville en ville pour être

---

(d) Ce qui étoit vrai pour le temps où M. Allamand a écrit, mais depuis le tapir m'a été bien connu, & je l'ai fait deſſiner d'après nature, comme on vient de le voir.

montré dans les foires; & l'autre eſt dans la ménagerie du Prince d'Orange, qui eſt peut-être la plus intéreſſante de l'Europe pour un Naturaliſte, vu le grand nombre d'animaux rares qu'on y envoie tous les ans, tant des Indes orientales, que d'Afrique & d'Amérique. Le tapir qui eſt dans cette ménagerie eſt un mâle; l'autre eſt une femelle. Le premier eſt repréſenté dans la *planche IX (e)*. Si l'on compare cette figure avec celle que M. de Buffon a donnée, d'après le deſſin qui lui a été fourni par M. de la Condamine, on y trouvera des différences aſſez ſenſibles *(f)*. La *planche X* repréſente la femelle dans une attitude que cet animal prend ſouvent.

Marcgrave a donné une très-bonne deſcription du tapir, & M. de Buffon ne l'ayant jamais vu, ne pouvoit rien faire de mieux que de la rapporter toute comme il l'a fait. Cependant comme quelques particularités lui ſont échappées, j'ajouterai ici les obſervations que j'ai faites ſur l'animal même. Celui qui eſt dans la ménagerie du Prince d'Orange, doit être fort jeune; ſi au moins cet animal parvient à la grandeur d'une petite vache, comme le diſent quelques Voyageurs: il égale à peine la hauteur d'un cochon, avec lequel même il eſt aiſé de le confondre ſi on le voit de loin. Il a le corps fort gros à proportion de la taille; il eſt arqué vers la partie poſtérieure du dos, & terminé par une large croupe aſſez ſemblable à celle d'un jeune poulain bien nourri. La couleur de ſa peau & de ſon pélage eſt d'un brun-foncé qui eſt le même par-tout le corps. Il faut promener ſa main ſur ſon dos pour s'apercevoir qu'il y a des poils qui ne ſont pas plus grands que du duvet; il en a très-peu aux flancs, & ceux qui couvrent la partie inférieure de ſon corps ſont aſſez rares & courts. Il a une crinière de poils

---

(e) Tome XV, édition de Hollande.

(f) M. Allamand a raiſon pour cette ancienne figure, mais celle que je donne ici ayant été faite d'après nature, comme la ſienne, on peut les regarder comme également bonnes.

noirâtres d'un pouce & demi de hauteur, & roides comme des ſoies de cochon, mais moins rudes au toucher, & qui diminuent en longueur à meſure qu'ils s'approchent des extrémités : cette crinière s'étend dans l'eſpace de trois pouces ſur le front, & de ſept ſur le cou. Sa tête eſt fort groſſe & relevée en boſſe près de l'origine du muſeau. Ses oreilles ſont preſque rondes & bordées dans leur contour d'une raie blanchâtre. Ses yeux ſont petits & placés à une diſtance preſque égale des oreilles & de l'angle de la bouche. Son groin eſt terminé par un plan circulaire, à peu-près ſemblable au boutoir d'un cochon, mais moins large, ſon diamètre n'égalant pas un pouce & demi; & c'eſt-là où ſont les ouvertures des narines, qui comme celles de l'éléphant ſont à l'extrémité de ſa trompe, avec laquelle le nez du tapir a beaucoup de rapport; car il s'en ſert à peu-près de la même façon. Quand il ne l'emploie pas pour ſaiſir quelque choſe, cette trompe ne s'étend guère au-delà de la lèvre inférieure, & alors elle eſt toute ridée circulairement; mais il peut l'alonger preſque d'un demi-pied & même la tourner de côté & d'autre pour prendre ce qu'on lui préſente, mais non pas comme l'éléphant, avec cette eſpèce de doigt qui eſt au bout ſupérieur de ſa trompe, & avec lequel j'ai vu un de ces animaux relever un ſou de terre pour le donner à ſon maître. Le tapir n'a point ce doigt, il ſaiſit avec la partie inférieure de ſon nez alongé, qui ſe replie pour cet effet en deſſous. J'ai eu le plaiſir de lui voir prendre de cette manière pluſieurs morceaux de pain que je lui offrois, & qui paroiſſoient être fort de ſon goût. Ce n'eſt donc pas ſimplement la lèvre, comme celle du rhinocéros, qui lui ſert de trompe, c'eſt ſon nez qui, à la vérité, lui tient auſſi lieu de lèvre, car quand il l'alonge, en levant la tête pour attraper ce qu'on lui préſente, elle laiſſe à découvert les dents de la mâchoire ſupérieure; en-deſſus elle eſt de couleur brune, comme tout le reſte du corps, & preſque ſans aucun poil; en-deſſous elle eſt de couleur de chair; on peut voir que c'eſt un fort muſcle ſuſceptible d'alongement &

de contraction, qui, en ſe courbant, pouſſe dans la bouche les alimens qu'il a ſaiſis.

Les jambes du tapir ſont courtes & fortes; les pieds de devant ont quatre doigts, trois antérieurs, dont celui du milieu eſt le plus long; le quatrième eſt au côté extérieur, il eſt placé plus haut & il eſt plus petit que les autres: les pieds de derrière n'en ont que trois. Ces doigts ſont terminés par des ongles noirs, pointus & plats; on peut les comparer aux ſabots des animaux à pieds fourchus; ils environnent & renferment toute l'extrémité des doigts; chaque doigt eſt marqué d'une raie blanche à l'origine des ongles; la queue mérite à peine ce nom, ce n'eſt qu'un tronçon gros & long comme le petit doigt, & de couleur de chair en-deſſous.

Marcgrave dit, que les jeunes tapirs portent la livrée, mais qu'ils la perdent quand ils ſont adultes, & ſont par-tout de couleur de terre d'ombre, ſans aucune tache de différentes couleurs: comme c'eſt-là le cas du tapir que je décris, on en pourroit conclure qu'il n'eſt pas auſſi jeune que ſa taille ſemble l'indiquer.

Cet animal eſt fort doux, il s'approche de ceux qui entrent dans ſa loge, il les ſuit familièrement, ſur-tout s'ils ont quelque choſe à lui donner, & il ſouffre d'en être careſſé. Je n'ai pu remarquer dans ſa phyſionomie cet air triſte & mélancolique qu'on lui prête, & qui pourroit bien avoir été confondu avec la douceur qu'annonce ſon regard.

Il ne m'a pas été poſſible de compter exactement ſes dents inciſives; il ne les découvroit pas aſſez long-temps pour que je puiſſe m'aſſurer de leur nombre, & quand je voulois lui relever ſon nez pour les mieux voir, il ſecouoit fortement la tête & m'obligeoit de lâcher priſe; il m'a ſemblé cependant qu'il y en avoit huit à chaque mâchoire très-bien arrangées *(g)*, & de la groſſeur des

---

(g) M. Allamand n'a pas pu voir toutes les dents inciſives du tapir, mais nous les avons vues, & elles ſont au nombre de dix en haut & de dix en bas.

dents inciſives de l'homme. Marcgrave dit qu'il en a compté dix à chaque mâchoire; les dents canines ne m'ont pas paru les ſurpaſſer en grandeur & ne ſortoient point hors de la bouche, comme la figure donnée par M. de la Condamine à M. de Buffon, ſembleroit le faire croire; quant aux dents mâchelières, je n'ai pu les apercevoir.

Voici les dimenſions de ces principales parties.

	pieds.	pouces.	lignes
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus..	4.	2.	//
Hauteur du train de devant.....	2.	3.	//
Hauteur du train de derrière.....	2.	6.	//
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'aux oreilles.	1.	2.	//
Longueur des oreilles.....	//	3.	6.
Diſtance des yeux aux oreilles.....	//	4.	6.
Circonférence du cou près la tête//	2.	//	//
Circonférence du cou près des épaules.....	2.	8.	//
Longueur de la queue.....	//	2.	6.
Hauteur du ventre par-deſſus la terre.....	1.	2.	//
Longueur du plus grand ongle, tant des pieds de devant que de derrière.....	//	1.	6.

Je n'ai point vu la femelle dont j'ai parlé ci-deſſus, & qu'on promène dans nos foires; mais une perſonne qui s'intéreſſe à tout ce qui peut contribuer à la perfection de notre édition, l'a obſervée avec ſoin, & voici le réſultat des remarques qu'elle m'a communiquées.

Cette femelle eſt un peu plus grande que le mâle que je viens de décrire; on la nourrit avec du pain de ſeigle, du gruau cuit, des herbes, &c. elle aime ſur-tout les pommes qu'elle ſent de loin; elle s'approche de ceux qui en ont, & fourre ſon groin dans leurs poches pour les y prendre. Au reſte, elle mange tout ce qu'on lui préſente, des carottes, du poiſſon, de la viande, & juſqu'à ſes propres excrémens quand elle a faim.

Elle connoît ſon maître autant qu'un cochon connoît celui qui le nourrit; elle eſt fort douce; elle ne fait entendre aucun ſon de voix; l'homme qui la fait voir, dit que quand elle eſt fatiguée

ou irritée, elle pouſſe un cri aigu, qui reſſemble à une ſorte de ſifflement: le mâle qui eſt dans la ménagerie du Prince d'Orange, fait la même choſe, ſi je dois m'en rapporter à celui à qui la garde en eſt confiée.

Ses poils ſont, comme ceux du mâle, très-courts ou preſque nuls ſur le dos; elle en a quelques-uns plus ſenſibles à la mâchoire inférieure, aux flancs, & derrière les pieds de devant. Ses oreilles ſont bordées de petits poils très-fins, d'un blanc-jaunâtre. Elle n'a point de crinière comme le mâle, mais ſeulement là où elle devroit être, quelques poils éloignés les uns des autres, & plus longs que ceux du reſte du corps. La crinière ſeroit-elle une marque qui différencieroit les ſexes, comme cela ſe voit dans le lion & dans d'autres animaux?

Elle a deux mamelles longues d'un demi-pouce, entre les jambes de derrière.

Elle a deux dents canines à chaque mâchoire, & celles de la mâchoire ſupérieure ſont plus grandes que celles d'en bas; ce qui eſt le contraire de ce qu'on voit dans les cochons, & de ce que préſente la figure qu'a donnée M. de Buffon. Il n'y a pas eu moyen de compter ſes dents inciſives.

Lorſqu'elle étend ſon nez, ſes narines offrent de larges ouvertures, & elles ſe referment quand elle le retire; la même choſe arrive au mâle.

Elle a beaucoup de force dans ſes dents; on lui voit quelquefois tranſporter d'un endroit à un autre la crèche dans laquelle on lui donne à manger.

Son attitude favorite eſt de s'aſſeoir ſur ſes pieds de derrière comme un chien; & c'eſt-là l'attitude la plus agréable où l'on puiſſe la voir; auſſi eſt-ce celle dans laquelle on l'a repréſentée, *(planche X) (h)*.

(h) Voyez le *tome XV* de cet Ouvrage, édition de Hollande.

Voici les dimenſions de cette femelle.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus	5.	1.	″
Hauteur du train de devant	2.	8.	″
Hauteur du train de derrière	2.	9.	6.
Longueur de la tête, depuis le bout du groin juſqu'aux oreilles	1.	2.	″
Diſtance des yeux aux oreilles	″	5.	9.
Circonférence de la tête, priſe à l'origine des mâchoires.	1.	3.	″
Circonférence de la tête, priſe devant les oreilles	2.	3.	″
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	″	1.	2.
Longueur des oreilles	″	3.	6.
Largeur des oreilles	″	3.	″
Circonférence des oreilles près de la tête	″	7.	″
Diſtance entre les oreilles	″	6.	″
Circonférence du cou près les épaules	2.	10.	″
Circonférence du corps derrière les jambes de devant	3.	9.	″
Circonférence du milieu du corps	4.	3.	″
Circonférence devant les jambes de derrière	4.	″	6.
Longueur de la queue	″	2.	2.
Hauteur des jambes de devant juſqu'à la poitrine	1.	2.	″
Hauteur des jambes de derrière	1.	4.	″
Circonférence des jambes de devant	″	8.	6.
Circonférence des jambes de derrière	″	8.	″
Longueur du plus grand ongle des pieds de devant	″	1.	3.
Longueur du plus grand ongle des pieds de derrière	″	1.	8.

Dans nos colonies Américaines, on donne le nom de buffle aux tapirs, & je ne ſais pourquoi; ils ne reſſemblent en rien aux animaux qui portent ce nom.

DE L'ÉLÉPHANT, DE L'HIPPOPOTAME & DU CHAMEAU.

J'AI rapporté dans le troiſième volume de mes ſupplémens, *page 295*, l'extrait d'une lettre de M. Marcellus Bles, ſeigneur de Moergeſtal, au ſujet de l'accouplement des éléphans; & il a eu la bonté de m'en écrire une autre le 25 janvier 1776, dans laquelle il me donne connoiſſance de quelques faits que je crois devoir rapporter ici.

Les Hollandois de Ceylan, dit M. Bles, ont toujours un certain nombre d'éléphans en réſerve, pour attendre l'arrivée des marchands du continent de l'Inde, qui y viennent acheter ces animaux, dans la vue de les revendre enſuite aux Princes indiens; ſouvent il s'en trouve qui ne ſont pas aſſez bien conditionnés, & que ces marchands ne peuvent vendre; ces éléphans défectueux & rebutés, reſtent à leur maître pendant nombre d'années, & l'on s'en ſert pour la chaſſe des éléphans ſauvages. Quelquefois il arrive, ſoit par la négligence des gardiens, ſoit autrement, que la femelle, lorſqu'elle entre en chaleur, dénoue & rompt pendant la nuit les cordes avec leſquelles elle eſt toujours attachée par les pieds, alors elle s'enfuit dans les forêts, y cherche les éléphans ſauvages, s'accouple & devient pleine: les gardiens vont la chercher par-tout dans les bois en l'appelant par ſon nom, elle

elle revient dès-lors ſans contrainte & ſe laiſſe ramener tranquillement à ſon étable ; c'eſt ainſi qu'on a reconnu que quelques femelles ont produit leur petit neuf mois après leur fuite ; en ſorte qu'il eſt plus que probable que la durée de la geſtation n'eſt en effet que de neuf mois. La hauteur d'un éléphant nouveau-né n'eſt guère que de trois pieds du Rhin : il croît juſqu'à l'âge de ſeize à vingt ans, & peut vivre ſoixante-dix, quatre-vingts & même cent ans.

Le même M. Bles, dit qu'il n'a jamais vu, pendant un ſéjour de onze années qu'il a fait à Ceylan, que la femelle ait produit plus d'un petit à la fois. Dans les grandes chaſſes qu'on fait tous les ans dans cette île, auxquelles il a aſſiſté pluſieurs fois, il en a vu ſouvent prendre quarante à cinquante, parmi leſquels il y avoit des éléphans tout jeunes, & il dit qu'on ne pouvoit pas reconnoître quelles étoient les mères de chacun de ces petits éléphans, car tous ces jeunes animaux paroiſſent faire manſe commune ; ils têtent indiſtinctement celles des femelles de toute la troupe qui ont du lait, ſoit qu'elles aient elles-mêmes un petit en propre, ſoit qu'elles n'en aient point.

M. Marcellus Bles a vu prendre les éléphans de trois manières différentes ; ils vont ordinairement en troupes ſéparées, quelquefois à une lieue de diſtance l'une de l'autre ; la première manière de les prendre eſt de les entourer par un attroupement de quatre ou cinq cents hommes, qui reſſerrant toujours ces animaux de plus près

en les épouvantant par des cris, des pétards, des tambours & des torches allumées, les forcent à entrer dans une eſpèce de parc entouré de fortes palliſſades dont on ferme enſuite l'ouverture pour qu'ils n'en puiſſent ſortir.

La ſeconde manière de les chaſſer ne demande pas un ſi grand appareil ; il ſuffit d'un certain nombre d'hommes leſtes & agiles à la courſe qui vont les chercher dans les bois ; ils ne s'attaquent qu'aux plus petites troupes d'éléphans qu'ils agacent & inquiètent au point de les mettre en fuite ; ils les ſuivent aiſément à la courſe, & leur jettent un ou deux lacs de cordes très-fortes aux jambes de derrière : ils tiennent toujours le bout de ces cordes juſqu'à ce qu'ils trouvent l'occaſion favorable de l'entortiller autour d'un arbre ; & lorſqu'ils parviennent à arrêter ainſi un éléphant ſauvage dans ſa courſe, ils amènent à l'inſtant deux éléphans privés, auxquels ils attachent l'éléphant ſauvage, & s'il ſe mutine, ils ordonnent aux deux apprivoiſés de le battre avec leur trompe juſqu'à ce qu'il ſoit comme étourdi ; & enfin ils le conduiſent au lieu de ſa deſtination.

La troiſième manière de prendre les éléphans, eſt de mener quelques femelles apprivoiſées dans les forêts, elles ne manquent guère d'attirer quelqu'un des éléphans ſauvages & de les ſéparer de leur troupe ; alors une partie des chaſſeurs attaque le reſte de cette troupe pour lui faire prendre la fuite, tandis que les autres chaſſeurs ſe rendent maîtres de cet éléphant ſauvage iſolé, l'attachent

avec deux femelles, & l'amènent ainſi juſqu'à l'étable ou juſqu'au parc où on veut le garder.

Les éléphans dans l'état de liberté, vivent dans une eſpèce de ſociété durable; chaque bande ou troupe reſte ſéparée & n'a aucun commerce avec d'autres troupes, & même ils paroiſſent s'entr'éviter très-ſoigneuſement.

Lorſqu'une de ces troupes ſe met en marche pour voyager ou changer de domicile, ceux des mâles qui ont les défenſes les plus groſſes & les plus longues marchent à la tête, & s'ils rencontrent dans leur route une rivière un peu profonde, ils la paſſent les premiers à la nage, & paroiſſent ſonder le terrein du rivage oppoſé; ils donnent alors un ſignal par un ſon de leur trompe, & dès-lors la troupe avertie entre dans la rivière, & nageant en file, les éléphans adultes tranſportent leurs petits en ſe les donnant, pour ainſi dire, de main en main; après quoi tous les autres les ſuivent & arrivent au rivage où les premiers les attendent.

Une autre ſingularité remarquable, c'eſt que quoiqu'ils ſe tiennent toujours par troupes, on trouve cependant de temps en temps des éléphans ſéparés & errans ſeuls & éloignés dès autres, & qui ne ſont jamais admis dans aucune compagnie, comme s'ils étoient bannis de toute ſociété. Ces éléphans ſolitaires ou réprouvés ſont très-méchans; ils attaquent ſouvent les hommes & les tuent, & tandis que ſur le moindre mouvement & à la vue de l'homme (pourvu qu'il ne ſe faſſe pas avec trop de

précipitation), une troupe entière d'éléphans s'éloignera; ces éléphans ſolitaires l'attendent non-ſeulement de pied-ferme, mais même l'attaquent avec fureur, en ſorte qu'on eſt obligé de les tuer à coups de fuſils. On n'a jamais rencontré deux de ces éléphans farouches enſemble; ils vivent ſeuls & ſont tous mâles, & l'on ignore s'ils recherchent les femelles, car on ne les a jamais vu les ſuivre ou les accompagner.

Une autre obſervation aſſez intéreſſante, c'eſt que dans toutes les chaſſes auxquelles M. Marcellus Bles a aſſiſté, & parmi des milliers d'éléphans qu'il dit avoir vus dans l'île de Ceylan, à peine en a-t-il trouvé un ſur dix qui fût armé de groſſes & grandes défenſes; & quoique ces éléphans aient autant de force & de vigueur que les autres, ils n'ont néanmoins que de petites défenſes, minces & obtuſes, qui ne parviennent jamais qu'à la longueur d'un pied à peu-près, & on ne peut, dit-il, guère voir avant l'âge de douze à quatorze ans ſi leurs défenſes deviendront longues ou ſi elles reſteront à ces petites dimenſions

Le même M. Marcellus Bles, m'a écrit en dernier lieu, qu'un particulier, homme très-inſtruit, établi depuis long-temps dans l'intérieur de l'île de Ceylan, l'avoit aſſuré qu'il exiſte dans cette île une petite race d'éléphans qui ne deviennent jamais plus gros qu'une geniſſe: la même choſe lui a été dite par pluſieurs autres perſonnes dignes de foi; il eſt vrai, ajoute-t-il, qu'on ne voit pas

ſouvent ces petits éléphans, dont l'eſpèce ou la race eſt bien plus rare que celle des autres, la longueur de leur trompe eſt proportionnée à leur petite taille; ils ont plus de poil que les autres éléphans, ils ſont auſſi plus ſauvages, & au moindre bruit s'enfuient dans l'épaiſſeur des bois.

Les éléphans dont nous ſommes actuellement obligés d'aller étudier les mœurs à Ceylan ou dans les autres climats les plus chauds de la terre, ont autrefois exiſté dans les zones aujourd'hui tempérées; & même dans les zones froides; leurs oſſemens trouvés en Ruſſie, en Sibérie, Pologne, Allemagne, France, Italie, &c. démontrent leur ancienne exiſtence dans tous les climats de la terre, & leur retraite ſucceſſive vers les contrées les plus chaudes du globe à meſure qu'il s'eſt refroidi: nous pouvons en donner un nouvel exemple; M. le Prince de Porentrui, évêque de Bâle, a eu la bonté de m'envoyer une dent molaire & pluſieurs autres oſſemens d'un ſquelette d'éléphant, trouvé dans les terres de ſa principauté, à une très-médiocre profondeur: voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire en date du 15 mai de cette année 1780. A ſix cents pas de Porentrui, ſur la gauche d'un grand chemin que je viens de faire conſtruire pour communiquer avec Béfort; en excavant le flanc méridional de la montagne, l'on découvrit, l'été dernier, à quelques pieds de profondeur, la plus grande partie du ſquelette d'un très-gros animal. Sur le rapport qui m'en fut fait, je me tranſportai moi-même ſur le lieu, & je vis que les ouvriers avoient déjà briſé pluſieurs pièces de ce ſquelette, & qu'on en avoit enlevé quelques-

unes des plus curieuſes, entre autres la plus grande partie d'une très-groſſe défenſe qui avoit près de cinq pouces de diamètre à la racine, ſur plus de trois pieds de longueur, ce qui fit juger que ce ne pouvoit être que le ſquelette d'un éléphant. Je vous avouerai, Monſieur, que n'étant pas Naturaliſte, j'eus peine à me perſuader que cela fût; je remarquai cependant de très-gros os; & particulièrement celui de l'omoplate que je fis déterrer; j'obſervai que le corps de l'animal, quel qu'il fût, étoit partie dans un rocher, partie en un ſac de terre, dans l'anfractuoſité de deux rochers; que ce qui étoit dans le rocher étoit pétrifié, mais que ce qui étoit dans la terre étoit une ſubſtance moins dure que ne le ſont ordinairement de pareils os. L'on m'apporta un morceau de cette défenſe que l'on avoit briſée en la tirant de cette terre où elle étoit devenue molaſſe; l'enveloppe extérieure reſſembloit aſſez à l'ivoire; l'intérieur étoit blanchâtre & comme ſavonneux: on en brûla une parcelle, & enſuite une autre parcelle d'une véritable défenſe d'éléphant, elles donnèrent l'une & l'autre, une huile d'une odeur à peu-près pareille. Tous les morceaux de cette première défenſe ayant été expoſés quelque temps à l'air, ſont tombés inſenſiblement en pouſſière.

Il m'eſt reſté un morceau de la mâchoire pétrifiée avec quelques-unes des petites dents; je les fis voir à M. Robert, Géographe ordinaire de Sa Majeſté, qui m'ayant témoigné que ce morceau d'Hiſtoire Naturelle ne dépareroit pas la belle collection que vous avez dans le Jardin du Roi; je lui dis qu'il pouvoit vous l'offrir de ma part, & j'ai l'honneur de vous l'envoyer.

J'ai reçu en effet ce morceau, & je ne puis qu'en témoigner ma reſpectueuſe reconnoiſſance à ce Prince, ami des Lettres & de ceux qui les cultivent; c'eſt réellement une très-groſſe dent molaire d'éléphant, beaucoup

plus grande qu'aucune de celle des éléphans vivans aujourd'hui. Si l'on rapproche de cette découverte toutes celles que nous avons rapportées de ſquelettes d'éléphans, trouvés en terre en différentes parties de l'Europe, & dont la note ci-jointe que nous communique M. l'abbé Bexon, indique encore un plus grand nombre *(a)*; on demeurera bien convaincu qu'il fut un temps où notre Europe fut la patrie des éléphans, ainſi que l'Aſie ſeptentrionale,

---

(a) Tentzel (Wilhelm. Erneſt.) *Epiſtola de ſceleto elephantino Tonnæ nuper effoſſo.* Gotting. 1696, in-4.° *Germanicè. (Ext. in Phil. Tranſact. vol. XIX, n.° 234, pag. 757).* — Klein, *De dentibus elephantinis. Ad Calcem Miſſ. 2, de piſcib. pag. 29 & 32.* — Marſigl. *Danub.* tom. II, pag. 31, tab. 30. — Rzaczynski, *Hiſt. nat. Polon.* tom. I, p. 1. — *Epiſt.* Baſil. Tatiſchau ad Eric. Benzel. *in act. litt. Suec. ann. 1715, pag. 36.* — Beyſchlag (Jo. Frid.) *Diſſertatio de Ebore foſſili Suevico-hallenſi. Halæ Magdeburgicæ, 1734, in-4.°* — Scaramucci (Jo. Bapt.) *Meditationes familiares ad Antonium Magliabechium de ſceleto elephantino. Urbini, 1697, in-12.* — Wedellii (Georg. Wolfg.). *Programma de unicornu & ebore foſſili. Jenæ, 1699, in-4.°* — Hartenfels (Georg. Chriſt. Petr.) *Elephantographia curioſa...* part. III, cap. VIII. *De ebore foſſili. Erfurti, 1715, in-4.°* — Tranſact. philoſop. vol. XLIII, pag. 331. *Extraordinari foſſil toot of an elephant.* vol. XL, n.° 446, pag. 124. *Letter... upon mammoth's bones dug up in Siberia,* vol. XLVIII, pag. 626. *Bones an elephant found at Leysdown in the Iſland of Sheppey,* vol. XXXV, n.os 403 & 404. — *Epit.* Tranſact. philoſ. V, *b*, pag. 104 *& ſeq.* — *Acta Hafniens,* vol. I, obſer. XLVI. — *Miſc. curios.* Dec. III, ann. 7, 8, 1699, 1700; pag. 294, obſ. 175. *De ebore foſſili, & ſceleto elephantis in collo ſabuloſo reperto.* — Dec. II, ann. 7, 1688, pag. 446, obſ. 234. *De oſſibus elephantum repertis, &c.*

où leurs dépouilles ſe trouvent en ſi grande quantité. Il dut en être de même des rhinocéros, des hippopotames & des chameaux ; on peut remarquer entre les *argalis* ou petites figures de fonte, tirées des anciens tombeaux trouvés en Sibérie, celles de l'hippopotame & du chameau *(b)*; ce qui prouve que ces animaux, qui ſont actuellement inconnus dans cette contrée, y ſubſiſtoient autrefois ; l'hippopotame ſur-tout a dû s'en retirer le premier, & preſque en même temps que l'éléphant ; & le chameau, quoique moins étranger aux pays tempérés ou froids, n'eſt cependant plus connu dans ce pays de Sibérie que par les monumens dont on vient de parler : on peut le prouver par le témoignage des Voyageurs récens.

Les Ruſſes, diſent-ils, pensèrent que les chameaux ſeroient plus propres que d'autres animaux au tranſport des vivres de leurs caravanes dans les déſerts de la Sibérie méridionale ; ils firent en conſéquence venir à *Jakutzk*, un chameau pour eſſayer ſon ſervice ; les habitans du pays le regardèrent comme un monſtre, qui les effraya beaucoup. La petite vérole commençoit à faire des ravages dans leurs bourgades ; les Jakutes s'imaginèrent que le chameau en étoit la cauſe..... & on fut obligé de le renvoyer ; il mourut même dans ſon retour, & l'on jugea avec fondement que ce pays étoit trop froid pour qu'il pût y ſubſiſter & encore moins y multiplier. Il faut donc que ces figures du chameau & de l'hippopotame aient été faites en ce pays dans un temps où on y

(b) Voyez ces figures gravées dans l'Hiſtoire générale des Voyages, *tome XVIII, page 171.*

avoit

De Seve del.

LE PETIT ÉLÉPHANT TÉTANT SA MERE. / Le Villain sculp.

avoit encore quelque connoiſſance & quelque ſouvenir de ces animaux. Cependant nous remarquerons, à l'égard des chameaux, qu'ils pouvoient être connus des anciens Jakutes, car M. Guldenſtaed aſſure *(d)* qu'ils ſont actuellement en nombre dans les gouvernemens d'Aſtracan & d'Orembourg, auſſi-bien que dans quelques parties de la Sibérie méridionale, & que les Kalmouks & les Coſaques ont même l'art d'en travailler le poil. Il ſe pourroit donc, abſolument parlant, que les Jakutes euſſent pris connoiſſance du chameau dans leurs voyages au midi de la Sibérie; mais pour l'hippopotame, nulle ſuppoſition ne peut en rendre la connoiſſance poſſible à ce peuple: & dès-lors on ne peut rapporter qu'au refroidiſſement ſucceſſif de la terre, l'ancienne exiſtence de ces animaux, ainſi que des éléphans dans cette contrée du Nord, & leurs migrations forcées dans celles du Midi.

Après avoir livré à l'impreſſion les feuilles précédentes, j'ai reçu un deſſin fait aux Indes d'un jeune éléphant tetant ſa mère, dont je donne ici la figure *(pl. 2)*; c'eſt à la prévenante honnêteté de M. Gentil, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis, qui a demeuré vingt-huit ans au Bengale, que je dois ce deſſin & la connoiſſance d'un fait dont je doutois. Le petit éléphant ne tette pas par la trompe, mais par la gueule comme les autres animaux: M. Gentil en a été ſouvent témoin, & le deſſin a été fait ſous ſes yeux.

(d) Diſcours ſur les productions de la Ruſſie.

DU CHEVAL.

SUR ce que j'ai dit d'après quelques Voyageurs *(a)*, qu'il y avoit des chevaux ſauvages à l'île de Sainte-Hélène, M. Forſter m'a écrit qu'il y avoit tout lieu de douter de ce fait. J'ai, dit-il, parcouru cette île d'un bout à l'autre ſans y avoir rencontré de chevaux ſauvages, & l'on m'a même aſſuré qu'on n'en avoit jamais entendu parler; & à l'égard des chevaux domeſtiques & nés dans l'île, je fus informé qu'on n'en élevoit qu'un petit nombre pour la monture des perſonnes d'un certain rang; & même plutôt que de les propager dans l'île même, on fait venir la plupart des chevaux dont on a beſoin, des terres du cap de Bonne-eſpérance, où ils ſont en grand nombre, & où on les achette à un prix modéré. Les habitans de l'île prétendent que ſi l'on en nourriſſoit un plus grand nombre, cela ſeroit préjudiciable à la pâture des bœufs & des vaches, dont la Compagnie des Indes tâche d'encourager la propagation; & comme il y en a déjà deux mille ſix cents, & qu'on veut en augmenter le nombre juſqu'à trois mille, il n'eſt pas probable qu'on y laiſſât vivre des chevaux ſauvages, d'autant que l'île n'a que trois lieues de diamètre, & qu'on les auroit au moins reconnus s'ils y euſſent exiſté. Il y a encore un petit nombre de chèvres ſauvages qui diminue tous les jours, car les ſoldats de la garniſon les tuent dès qu'elles ſe préſentent ſur les rebords ou bancs des montagnes qui entourent la vallée où ſe trouve le Fort de James; à plus forte raiſon tueroient-ils de même les chevaux ſauvages s'il y en avoit.

(a) Supplément, volume III, page 49, où j'ai cité pour garant du fait, les Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Indes orientales, *page 199*.

A l'égard des chevaux ſauvages qui ſe trouvent dans toute l'étendue du milieu de l'Aſie, depuis le Volga juſqu'à la mer du Japon, ils paroiſſent être, dit M. Forſter, les rejétons des chevaux communs qui ſont devenus ſauvages. Les Tartares, habitans de tous ces pays, ſont des pâtres qui vivent du produit de leurs troupeaux, leſquels conſiſtent principalement en chevaux, quoiqu'ils poſsèdent auſſi des bœufs, des dromadaires & des brebis. Il y a des Kalmouks ou des Kirghizes qui ont des troupes de mille chevaux qui ſont toujours au déſert pour y chercher leur nourriture. Il eſt impoſſible de garder ces nombreux troupeaux aſſez ſoigneuſement, pour que de temps en temps il ne ſe perde pas quelques chevaux qui deviennent ſauvages, & qui, dans cet état même de liberté, ne laiſſent pas de s'attrouper; on peut en donner un exemple récent. Dans l'expédition du Czar Pierre I.er contre la ville d'Azoph, on avoit envoyé les chevaux de l'armée au pâturage, mais on ne put jamais venir à bout de les rattraper tous; ces chevaux devinrent ſauvages avec le temps, & ils occupent actuellement le *ſtep* (déſert) qui eſt entre le Don, l'Ukraine & la Crimée: le nom *tartare* que l'on donne à ces chevaux en Ruſſie & en Sibérie, eſt *tarpan*. Il y a de ces tarpans dans les terres de l'Aſie qui s'étendent depuis le 50.e degré juſqu'au 30.e de latitude. Les nations Tartares, les Mongoux & les Mantcheoux, auſſi-bien que les Coſaques du Jaïk, les tuent à la chaſſe pour en manger la chair. On a obſervé que ces chevaux ſauvages marchent toujours en compagnie de quinze ou vingt, & rarement en troupes plus nombreuſes; on rencontre ſeulement quelquefois un cheval tout ſeul, mais ce ſont ordinairement de jeunes chevaux mâles, que le chef de la troupe force d'abandonner ſa compagnie lorſqu'ils ſont parvenus à l'âge où ils peuvent lui donner ombrage: le jeune cheval relégué, tâche de trouver & de ſéparer quelques jeunes jumens des troupeaux voiſins, ſauvages ou domeſtiques, & de les emmener avec lui, & il devient ainſi le chef d'une nouvelle troupe ſauvage. Toutes ces troupes

de tarpans vivent communément dans les déſerts arroſés de ruiſſeaux & fertiles en herbages; pendant l'hiver, ils cherchent & prennent leur pâture ſur les ſommets des montagnes, dont les vents ont emporté la neige: ils ont l'odorat très-fin, & ſentent un homme de plus d'une demi-lieue; on les chaſſe & on les prend en les entourant & les enveloppant avec des cordes enlacées. Ils ont une force ſurprenante, & ne peuvent être domptés lorſqu'ils ont un certain âge, & même les poulains ne s'apprivoiſent que juſqu'à un certain point, car ils ne perdent pas entièrement leur férocité, & retiennent toujours une nature revêche.

Ces chevaux ſauvages ſont, comme les chevaux domeſtiques, de couleurs très-différentes; on a ſeulement obſervé que le brun, l'iſabelle & le gris-de-ſouris, ſont les poils les plus communs: il n'y a parmi eux aucun cheval pie, & les noirs ſont auſſi extrêmement rares. Tous ſont de petite taille, mais la tête eſt à proportion plus grande que dans les chevaux domeſtiques; leur poil eſt bien fourni, jamais ras, & quelquefois même il eſt long & ondoyant: ils ont auſſi les oreilles plus longues, plus pointues, & quelquefois rabattues de côté. Le front eſt arqué, & le muſeau garni de longs poils; la crinière eſt auſſi très-touffue, & deſcend au-delà du garrot: ils ont les jambes très-hautes, & leur queue ne deſcend jamais au-delà de l'inflexion des jambes de derrière; leurs yeux ſont vifs & pleins de feu.

DU CZIGITAI,

DE L'ONAGRE & DU ZÈBRE.

ON peut voir dans mon ſupplément, *volume III, page 54 & ſuivantes*, les doutes qui me reſtoient encore ſur la différence ou ſur l'identité d'eſpèces de ces trois animaux. M. Forſter a bien voulu me communiquer quelques éclairciſſemens qui ſemblent prouver que ce ſont réellement trois animaux différens, & qu'il y a même dans l'eſpèce du zèbre une variété conſtante : voici l'extrait de ce qu'il m'a écrit ſur ce ſujet.

On trouve dans le pays des Tartares Mongoux, une grande quantité de chevaux ſauvages ou *tarpans*, & un autre animal appelé *czigitai*, ce qui dans la langue Mongoux ſignifie *longue oreille*; ces animaux vont par troupes; on en voit quelques-uns dans les déſerts voiſins de l'empire de Ruſſie & dans le grand déſert *Gobée* (ou Cobi), ils ſont en troupes de vingt, trente & même cent. La vîteſſe de cet animal ſurpaſſe de beaucoup celle du meilleur courſier parmi les chevaux; toutes les nations Tartares en conviennent : une mauvaiſe qualité de cet animal, c'eſt qu'il reſte toujours indomptable. Un Coſaque ayant attrappé un de ces jeunes czigitais, & l'ayant nourri pendant pluſieurs mois, ne put le conſerver, car il ſe tua lui-même par les efforts qu'il fit pour s'échapper ou ſe ſouſtraire à l'obéiſſance.

Chaque troupe de czigitais a ſon chef, comme dans les tarpans ou chevaux ſauvages. Si le czigitai-chef découvre ou ſent de loin quelques chaſſeurs, il quitte ſa troupe, & va ſeul reconnoître le danger, & dès qu'il s'en eſt aſſuré, il donne le ſignal de la fuite,

& s'enfuit en effet ſuivi de toute ſa troupe; mais ſi malheureuſement ce chef eſt tué, la troupe n'étant plus conduite, ſe diſperſe, & les chaſſeurs ſont ſûrs d'en tuer pluſieurs autres.

Les czigitais ſe trouvent principalement dans les déſerts des Mongoux, & dans celui qu'on appelle *Gobée;* c'eſt une eſpèce moyenne entre l'âne & le cheval, ce qui a donné occaſion au Docteur Meſſchermidt d'appeler cet animal, *mulet fécond de Daourie (a)*, parce qu'il a quelque reſſemblance avec le mulet, quoique réellement il ſoit infiniment plus beau. Il eſt de la grandeur d'un mulet de moyenne taille; la tête eſt un peu lourde, les oreilles ſont droites, plus longues qu'aux chevaux, mais plus courtes qu'aux mulets: le poitrail eſt grand, carré en bas & un peu comprimé; la crinière eſt courte & hériſſée, & la queue eſt entièrement ſemblable à celle de l'âne; les cornes des pieds ſont petites. Ainſi le czigitai reſſemble à l'âne par la crinière, la queue & les ſabots; il a auſſi les jambes moins charnues que le cheval, & l'encolure encore plus légère & plus leſte. Les pieds & la partie inférieure des jambes, ſont minces & bien faits. L'épine du dos eſt droite & formée comme celle d'un âne, mais cependant un peu plate. La couleur dominante dans ces animaux eſt le brun-jaunâtre. La tête, depuis les yeux juſqu'au muffle, eſt d'un fauve-jaunâtre, l'intérieur des jambes eſt de cette même couleur, la crinière & la queue ſont preſque noires, & il y a le long du dos, une bande de brun-noirâtre qui s'élargit ſur le train de derrière, & ſe rétrécit vers la queue. En hiver, leur poil devient fort long & ondoyé, mais en été il eſt ras & poli. Ces animaux portent la tête haute, & préſentent en courant le nez au vent. Les Tunguſes & d'autres nations voiſines du grand déſert, regardent leur chair comme une viande délicieuſe.

(a) *Daourie* eſt une province Ruſſe en Sibérie, vers les frontières de la Tartarie Chinoiſe. On ne doit pas la confondre avec la *Dorie* des Anciens.

Outre les tarpans ou chevaux ſauvages, & les czigitais ou mulets féconds de Daourie, on trouve dans les grands déſerts au-delà du Jaïk, du Yemba, du Saraſon & dans le voiſinage du lac Aral, une troiſième eſpèce d'animal, que les Kirgiſes & les Kalmouks appellent *koulan* ou *khoulan* qui paroît être l'*onager* ou l'*onagre* des Auteurs, & qui ſemble faire une nuance entre le czigitai & l'âne. Les koulans vivent en été dans les grands déſerts dont nous venons de parler, & vers les montagnes du *Tamanda*, & ils ſe retirent à l'approche de l'hiver, vers les confins de la Perſe & des Indes. Ils courent avec une vîteſſe incroyable; on n'a jamais pu venir à bout d'en dompter un ſeul, & il y en a des troupeaux de pluſieurs milles enſemble. Ils ſont plus grands que les tarpans, mais moins que les czigitais. Leur poil eſt d'un beau gris, quelquefois avec une nuance légèrement bleuâtre, & d'autres fois avec un mélange de fauve; ils portent le long du dos une bande noire, & une autre bande de même couleur traverſe le garrot, & deſcend ſur les épaules: leur queue eſt parfaitement ſemblable à celle de l'âne, mais les oreilles ſont moins grandes & moins amples.

A l'égard des zèbres, j'ai eu occaſion de les bien examiner dans mes ſéjours au cap de Bonne-eſpérance, & j'ai reconnu dans cette eſpèce une variété qui diffère du zèbre ordinaire, en ce qu'au lieu de bandes ou raies brunes & noires dont le fond de ſon poil blanc eſt rayé, celui-ci au contraire eſt d'un brun-rouſsâtre, avec très-peu de bandes larges & d'une teinte foible & blanchâtre; on a même peine à reconnoître & diſtinguer ces bandes blanchâtres dans quelques individus qui ont une couleur uniforme de brun-rouſsâtre, & dont les bandes ne ſont que des nuances peu diſtinctes d'une teinte un peu plus pâle; ils ont, comme les autres zèbres, le bout du muſeau & les pieds blanchâtres, & ils leur reſſemblent en tout, à l'exception des belles raies de la robe. On ſeroit donc fondé à prononcer que ce n'eſt qu'une variété dans cette eſpèce du zèbre; cependant ils ſemblent différer de ce dernier par le

naturel, ils ſont plus doux & plus obéiſſans ; car on n'a pas d'exemple qu'on ait jamais pu apprivoiſer aſſez le zèbre rayé pour l'atteler à une voiture, tandis que ces zèbres à poil uniforme & brun, ſont moins revèches & s'accoutument aiſément à la domeſticité. J'en ai vu un dans les campagnes du Cap, qui étoit attelé avec des chevaux à une voiture, & on m'aſſura qu'on élevoit un aſſez grand nombre de ces animaux pour s'en ſervir à l'attelage, parce qu'on a trouvé qu'ils ſont à proportion plus forts qu'un cheval de même taille.

J'avois dit *page 53 du ſupplément, volume III,* qu'on avoit fait des attelages de zèbres pour le Prince Stathouder; ce fait qui m'avoit été aſſuré par plus d'une perſonne, n'eſt cependant pas vrai. M. Allamand que j'ai eu ſi ſouvent occaſion de citer avec reconnoiſſance & avec des éloges bien mérités, m'a fait ſavoir que j'avois été mal informé ſur ce fait; le Prince Stathouder n'a eu qu'un ſeul zèbre, mais M. Allamand ajoute dans ſa lettre, au ſujet de ces animaux, un fait auſſi ſingulier qu'intéreſſant. Milord Clive, dit-il, en revenant de l'Inde, a amené avec lui une femelle zèbre dont on lui avoit fait préſent au cap de Bonne-eſpérance; après l'avoir gardée quelque temps dans ſon parc en Angleterre, il lui donna un âne pour eſſayer s'il n'y auroit point d'accouplement entre ces animaux; mais cette femelle zèbre ne voulut point s'en laiſſer approcher. Milord s'aviſa de faire peindre cet âne comme un zèbre, la femelle, dit-il, en fut la dupe, l'accouplement ſe fit, & il en eſt né un poulain parfaitement ſemblable à ſa mère, & qui peut-être

vit

vit encore. La choſe a été rapportée à M. Allamand par le général Carnat, ami particulier de Milord Clive, & lui a été confirmée par Milord Clive fils *(b)*. Milord Pit a eu auſſi la bonté de m'en écrire dans les termes ſuivans. Feu Milord Clive avoit une très-belle femelle de zèbre que j'ai vue à Clennom, l'une de ſes maiſons de campagne, avec un poulain mâle *(foal)*, provenant d'elle, qui n'avoit pas encore un an d'âge, & qui avoit été produit par le ſtratagème ſuivant. Lorſque la femelle zèbre fut en chaleur, on eſſaya pluſieurs fois de lui préſenter un âne qu'elle refuſa conſtamment d'admettre; Milord Clive penſa qu'en faiſant peindre cet âne, qui étoit de couleur ordinaire, & en imitant les couleurs du zèbre mâle, on pourroit tromper la femelle, ce qui réuſſit ſi bien qu'elle produiſit le poulain dont on vient de parler.

J'ai été dernièrement, c'eſt-à-dire, cet été 1778, à Clennom pour m'informer de ce qu'étoient devenus la femelle zèbre & ſon poulain, & on m'a dit que la mère étoit morte, & que le poulain avoit été envoyé à une terre aſſez éloignée de Milord Clive, où l'on a ſouvent eſſayé de le faire accoupler avec des ânesſes, mais qu'il n'en a jamais rien réſulté.

Je ferai cependant, ſur ces faits, une légère obſervation, c'eſt que j'ai de la peine à croire que la femelle zèbre ait reçu l'âne uniquement à cauſe de ſon bel habit, & qu'il y a toute apparence qu'on le lui a préſenté dans un moment où elle étoit en meilleure diſpoſition que les autres fois; il faudroit d'ailleurs un grand nombre

(b) Lettre écrite par M. Allamand à M. Daubenton, datée à Leyde le 21 mars 1777.

d'expériences, tant avec le cheval qu'avec l'âne pour décider ſi le zèbre eſt plus près de l'un que de l'autre. Sa production avec l'âne indiqueroit qu'il eſt auſſi près que le cheval de l'eſpèce de l'âne; car on ſait que le cheval produit avec l'âneſſe, & que l'âne produit avec la jument; mais il reſte à reconnoître, par l'expérience, ſi le cheval ne produiroit pas auſſi-bien que l'âne avec la femelle zèbre; & ſi le zèbre mâle ne produiroit pas avec la jument & avec l'âneſſe. C'eſt au cap de Bonne-eſpérance où l'on pourroit tenter ces accouplemens avec ſuccès.

DES BŒUFS.

JE dois ici rectifier une erreur que j'ai faite au ſujet de l'accroiſſement des cornes des bœufs, vaches & taureaux : on m'avoit aſſuré, & j'ai dit *(vol. IV, page 459)*, qu'elles tombent à l'âge de trois ans, & qu'elles ſont remplacées par d'autres cornes qui, comme les ſecondes dents, ne tombent plus; ce fait n'eſt vrai qu'en partie, il eſt fondé ſur une mépriſe dont M. Forſter a recherché l'origine : voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire.

A l'âge de trois ans, dit-il, une lame très-mince ſe ſépare de la corne; cette lame qui n'a pas plus d'épaiſſeur qu'une feuille de bon papier commun, ſe gerce dans toute ſa longueur, & au moindre frottement elle tombe; mais la corne ſubſiſte, ne tombe pas en entier, & n'eſt pas remplacée par une autre : c'eſt une ſimple exfoliation, d'où ſe forme cette eſpèce de bourrelet qui ſe trouve depuis l'âge de trois ans au bas des cornes des taureaux, des bœufs & des vaches, & chaque année ſuivante un nouveau bourrelet eſt formé par l'accroiſſement & l'addition d'une nouvelle lame conique de cornes, formée dans l'intérieur de la corne immédiatement ſur l'os qu'elle enveloppe, & qui pouſſe le cône corné de trois ans un peu plus avant. Il ſemble donc que la lame mince, exfoliée au bout de trois ans, formoit l'attache de la corne à l'os frontal, & que la production d'une nouvelle lame intérieure force la lame extérieure qui s'ouvre par une fiſſure longitudinale, & tombe au premier frottement; le premier bourrelet formé, les lames intérieures ſuivent d'année en année, & pouſſent la corne triennale plus avant, & le bourrelet ſe détache de même par le frottement; car on obſerve que ces animaux aiment à frotter leurs cornes contre

les arbres ou contre les bois dans l'étable. Il y a même des gens assez soigneux de leur bétail pour planter quelques poteaux dans leur pâturage, afin que les bœufs & les vaches puissent y frotter leurs cornes; sans cette précaution ils prétendent avoir remarqué que ces animaux se battent entr'eux par les cornes, & cela parce que la démangeaison qu'ils y éprouvent les force à chercher les moyens de la faire cesser; ce poteau sert aussi à ôter les vieux poils qui, poussés par les nouveaux, causent des démangeaisons à la peau de ces animaux.

Ainsi les cornes du bœuf sont permanentes & ne tombent jamais en entier que par accident, & quand le bœuf se heurte avec violence contre quelque corps dur; & lorsque cela arrive, il ne reste qu'un petit moignon qui est fort sensible pendant plusieurs jours, & quoiqu'il se durcisse, il ne prend jamais d'accroissement & l'animal est écorné pour toute la vie *.

* Note communiquée par un anonyme.

DE L'AUROCHS & DU BISON.

M. FORSTER m'a informé que la race des aurochs ne ſe trouve actuellement qu'en Moſcovie, & que les aurochs qui étoient en Pruſſe & ſur les confins de la Lithuanie, ont péri pendant la dernière guerre; mais il aſſure que les biſons ſont encore communs dans la Moldavie. Le Prince Demetrius Cantemir en parle dans ſa deſcription de la Moldavie *(partie I.re chapitre VII)*. Sur les montagnes occidentales de la Moldavie, on trouve, dit-il, un animal que l'on appelle *zimbr*, & qui eſt indigène dans cette contrée; il eſt de la grandeur d'un bœuf commun, mais il a la tête plus petite, le cou plus long, le ventre moins replet & les jambes plus longues; ſes cornes ſont minces, droites, dirigées en haut, & leurs extrémités qui ſont aſſez pointues ne ſont que très-peu tournées en dehors: cet animal eſt d'un naturel farouche, il eſt très-léger à la courſe; il gravit comme les chèvres ſur les rochers eſcarpés, & on ne peut l'attraper qu'en le tuant ou le bleſſant avec les armes à feu. C'eſt l'animal dont la tête fut miſe dans les armes de la Moldavie, par *Pragosh*, le premier Prince du pays; & comme le biſon s'appelle en Polonois *zubr* qui n'eſt pas éloigné de *zimbr*, on peut croire que c'eſt le même animal que le biſon, car le Prince Cantemir le diſtingue nettement du buffle, en diſant que ce dernier arrive quelquefois ſur les rives du Nieſter, & n'eſt pas naturel à ce climat; tandis qu'il aſſure que le zimbr ſe trouve dans les hautes montagnes de la partie occidentale de la Moldavie où il le dit indigène.

Quoique les bœufs d'Europe, les biſons d'Amérique & les bœufs à boſſe de l'Aſie ne diffèrent pas aſſez les uns des autres pour en faire des eſpèces ſéparées, puiſqu'ils produiſent enſemble ; cependant on doit les conſidérer comme des races diſtinctes qui conſervent leurs caractères, à moins qu'elles ne ſe mêlent, & que par ce mélange ces caractères diſtinctifs ne s'effacent dans la ſuite des générations ; par exemple, tous les bœufs de Sicile, qui ſont certainement de la même eſpèce que ceux de France, ne laiſſent pas d'en différer conſtamment par la forme des cornes qui ſont très-remarquables par leur longueur & par la régularité de leur figure ; ces cornes n'ont qu'une légère courbure, & leur longueur ordinaire, meſurée en ligne droite, eſt ordinairement de trois pieds & quelquefois de trois pieds & demi : elles ſont toutes très-régulièrement contournées, & d'une forme abſolument ſemblable ; en ſorte que tous les bœufs de cette île ſe reſſemblent autant entr'eux par ce caractère, qu'ils diffèrent en cela des autres bœufs de l'Europe.

De même la race du biſon a en Amérique une variété conſtante. Nous donnons ici la figure *(pl. 3)* d'une tête qui nous a été communiquée par un Savant de l'Univerſité d'Édimbourg, M. Magwan, ſous le nom de *tête de bœuf muſqué*, & c'eſt en effet le même animal qui a été décrit par le P. Charlevoix, *tome III, page 132*, & que nous avons cité *page 328, volume XI.* On voit par la grandeur & la poſition des cornes de ce bœuf ou biſon

De Seve del.

LA TÊTE DU BISON MUSQUÉ.

Fme Le Villain sculp

muſqué, qu'il diffère par ce caractère du biſon dont nous avons donné la figure, *ſupplément, tome III, planche V*, dont les cornes ſont très-différentes.

Celui-ci a été trouvé à la latitude de 70 degrés près de la baie de Baffin. Sa laine eſt beaucoup plus longue & plus touffue que celle des biſons qui habitent des contrées plus tempérées; il eſt gros comme un bœuf d'Europe de moyenne taille; le poil ou plutôt la laine ſous le cou & le ventre deſcend juſqu'à terre; il ſe nourrit de mouſſe blanche ou lichen comme le renne.

Les deux cornes de ce biſon muſqué ſe réuniſſent à leur baſe, ou plutôt n'ont qu'une origine commune au ſommet de la tête qui eſt longue de deux pieds quatre pouces & demi, en la meſurant depuis le bout du nez juſqu'à ce point où les deux cornes ſont jointes; l'intervalle entre leur extrémité eſt de deux pieds cinq pouces & demi; la tête eſt ſi large que la diſtance du centre d'un œil à l'autre eſt d'un pied quatre pouces du pied françois. Nous renvoyons pour le reſte de la deſcription de cet animal à celle qui a été donnée par le P. Charlevoix, & que nous avons citée dans la note de la *page 328, volume XI.* M. Magwan nous a aſſuré que cette deſcription de Charlevoix convenoit parfaitement à cet animal.

J'ai dit, *page 58, ſupplément, volume III*, que m'étant informé s'il ſubſiſtoit encore des biſons en Écoſſe, on m'avoit répondu qu'on n'en avoit point de mémoire.

M. Forſter m'écrit à ce ſujet que je n'ai pas été pleinement informé. La race des biſons blancs, dit-il, ſubſiſte encore en Écoſſe, où les Seigneurs & particulièrement le Duc de Hamilton, le Duc de Queenbury; & parmi les Pairs Anglois, le comte de Tankarville, ont conſervé dans leurs parcs de Chatelherault & de Drumlaſrrig en Écoſſe, & de Chillingham dans le comté de Northumberland en Angleterre, cette race de biſons ſauvages. Ces animaux tiennent encore de leurs ancêtres par leur férocité & leur naturel ſauvage; au moindre bruit ils prennent la fuite & courent avec une vîteſſe étonnante, & lorſqu'on veut s'en procurer quelqu'un, on eſt obligé de les tuer à coups de fuſil; mais cette chaſſe ne ſe fait pas toujours ſans danger, car ſi on ne fait que bleſſer l'animal, bien loin de prendre la fuite, il court ſur les chaſſeurs & les perceroit de ſes cornes s'ils ne trouvoient pas les moyens de l'éviter, ſoit en montant ſur un arbre, ſoit en ſe ſauvant dans quelques maiſons.

Quoique ces biſons aiment la ſolitude, ils s'approchent cependant des habitations, lorſque la faim & la diſette en hiver les force à venir prendre le foin qu'on leur fournit ſous des hangars. Ces biſons ſauvages ne ſe mêlent jamais avec l'eſpèce de nos bœufs; ils ſont blancs ſur le corps, & ont le muſeau & les oreilles noires; leur grandeur eſt celle d'un bœuf commun de moyenne taille, mais ils ont les jambes plus longues & les cornes plus belles; les mâles pèſent environt cinq cents trente livres, & les femelles environ quatre cents; leur cuir eſt meilleur que celui du bœuf commun; mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ces biſons ont perdu, par la durée de leur domeſticité, les longs poils qu'ils portoient autrefois. Boëtius dit, *Gignere ſolet ea ſilva boves candidiſſimos in formam leonis jubam habentes, &c. Deſcr. regni Scotiæ, fol. xj.* Or, à préſent ils n'ont plus cette jube ou crinière de longs poils, & ſont par-là devenus différens de tous les biſons qui nous ſont connus.

DU

DU BUFFLE.

J'AI reçu, au ſujet de cet animal, de très-bonnes informations de la part de Monſignor Caëtani, de Rome; cet illuſtre Prélat y a joint une critique très-honnête & très-judicieuſe de quelques mépriſes qui m'étoient échappées, & dont je m'empreſſe de lui témoigner toute ma reconnoiſſance en mettant ſous les yeux du Public ſes ſavantes remarques qui répandront plus de lumières que je n'avois pu le faire ſur l'hiſtoire naturelle de cet animal utile.

J'ai dit * que *quoique le buffle ſoit aujourd'hui commun en Grèce & domeſtique en Italie, il n'étoit connu ni des Grecs, ni des Romains, & qu'il n'a jamais eu de nom dans la langue de ces peuples; que le mot même de buffle indique une origine étrangère, & n'a de racine ni dans la langue Grecque, ni dans la Latine..... Que c'eſt mal-à-propos que les Modernes lui ont appliqué le nom de* bubalus, *qui en Grec & en Latin indique à la vérité un animal d'Afrique, mais très-différent du buffle, comme il eſt aiſé de le démontrer par les paſſages des auteurs anciens. Qu'enfin ſi l'on vouloit rapporter le bubalus à un genre, il appartiendroit plutôt à celui des chèvres ou gazelles, qu'à celui du bœuf ou du buffle.*

Monſignor Caëtani obſerve, que Robert Étienne, dans le *Theſaurus linguæ latinæ*, fait mention de deux mots qui viennent du grec, par leſquels on voit que les bœufs, ſous le genre deſquels les buffles ſont compris, étoient nommés d'un nom preſque ſemblable

* *Tome XI, page 284.*

au nom Italien *buphalo : bupharus dicitur terra quæ arari facile poteſt ; nam Pharos aratio eſt, ſed & bovis epitheton.* Le même Étienne dit que le mot *bupharus* étoit l'épithète que l'on donnoit à Hercule, parce qu'il mangeoit des bœufs entiers. Tout le monde connoît la célèbre fête des Athéniens, appelée *buphonia*, qui ſe célébroit après les Myſtères en immolant un bœuf, dont le ſacrifice mettoit tellement fin à tout carnage, que l'on condamnoit juſqu'au couteau qui avoit donné la mort au bœuf immolé. Perſonne n'ignore que les Grecs changeoient la lettre *n* en *l*, comme le mot grec *nabu* en *labu*. Hérodote ſe ſert du mot *labuniſus* que Béroſe dit *nabuniſus*, comme nous l'enſeigne Scaliger, *de emendatione temporum, cap. VI,* & les fragmens de Béroſe. De même la parole grecque *mneymon* ſe changeoit en *mleymon ;* on peut conſulter là-deſſus Pitiſcus, *Lexicon, litt. n ;* d'où il faut conclure que le mot *buphonia* pouvoit s'écrire & ſe prononcer en grec *bupholia.* Pitiſcus, *Lexicon, antiquit. Rom. litt. l*, dit : les Romains employèrent ſouvent la lettre *l* en place de l'*r*, à cauſe de la plus douce prononciation de la dernière ; d'où Calpurnius, au vers 39 de ſa première églogue met *flaxinea* au lieu de *fraxinea ;* & il eſt très-vraiſemblable qu'il s'eſt autoriſé, pour ce changement, ſur d'anciens manuſcrits. Le même Pitiſcus dit encore que Bochart, dans ſa Géographie, raſſemble une grande quantité d'exemples de ce changement de *r* en *l ;* enfin Moreri, dans ſon Dictionnaire, lettre *r,* dit clairement que la lettre *r* ſe change en *l,* comme *capella* de *caper.* D'après toutes ces autorités, il eſt difficile de ne pas croire que le mot *bupharus* ne ſoit le même que *buphalus ;* d'où il ſuit que ce mot a une racine dans la Langue grecque.

Quant aux Latins, on voit dans Scaliger, *de cauſis Linguæ latinæ,* qu'il fut un temps, ou au lieu de la lettre *f,* on écrivoit & on prononçoit *b,* comme *bruges* pour *fruges ;* on trouve auſſi dans Ciceron, *fremo* qui vient du grec *bremo ;* & enfin Nonius Marcellus, de *doctorum indagine,* met *ſiphilum* pour *ſibilum.* Ce n'eſt donc pas

ſans raiſon que les Latins ont pu nommer cet animal *bubalus*, & qu'Aldrovande en a fait *buffelus*; & les Italiens *bufalo*. La Langue italienne eſt pleine de mots latins corrompus; elle a ſouvent changé en *f* le *b* latin; c'eſt ainſi qu'elle a fait *bifolco* de *bibulcus*; *tartufo* de *tubera*. Donc *bufalo* vient de *bubalus*; & comme il a été démontré ci-deſſus, *buphalus* n'eſt autre choſe que le *bupharus*; ce qui prouve la racine du nom buffle dans les Langues grecque & latine.

Monſignor Caëtani, montre ſans doute ici la plus belle érudition; cependant nous devons obſerver qu'il prouve beaucoup mieux la poſſibilité de dériver le nom du buffle de quelques mots des langues Grecque & Latine, qu'il ne prouve que réellement ce nom ait été en uſage chez les Latins ou les Grecs; le mot *bupharos* ſignifie proprement un champ labourable, & n'a pas de rapport plus décidé au buffle qu'au bœuf commun: quant à l'épithète de *mange-bœuf* donnée à Hercule, on doit l'écrire *buphagus* & non pas *bupharus*.

Sur ce que j'ai dit, *que le buffle, natif des pays les plus chauds de l'Afrique & des Indes, ne fut tranſporté & naturaliſé en Italie que vers le ſeptième ſiècle;* Monſignor Caëtani obſerve, que la nature même de cet animal donne le droit de douter qu'il puiſſe être originaire de l'Afrique, pays chaud & aride qui ne convient point au buffle, puiſqu'il ſe plaît ſingulièrement dans les marais & dans l'eau où il ſe plonge volontiers pour ſe rafraîchir; reſſource qu'il trouveroit difficilement en Afrique. Cette conſidération ne tire-t-elle pas une nouvelle force de l'aveu que fait M. de Buffon lui-même à l'article du chameau, qu'il n'y a point de bœufs en Arabie, à cauſe de la ſéchereſſe du pays, d'autant plus que le bœuf ne paroît pas auſſi amant de l'eau

que le buffle. Les marais-pontins & les maremmes de Sienne, ſont en Italie les lieux les plus favorables à ces animaux. Les marais-pontins ſur-tout paroiſſent avoir été preſque toujours la demeure des buffles, ce terrein humide & marécageux paroît leur être tellement propre & naturel, que de tout temps le Gouvernement a cru devoir leur en aſſurer la jouiſſance. En conſéquence les Papes, de temps immémorial, ont fixé & déterminé une partie de ces terreins qu'ils ont affectés uniquement à la nourriture des buffles; j'en parle d'autant plus ſavamment que ma famille propriétaire deſdits terreins, a toujours été obligée, & l'eſt encore aujourd'hui, par des bulles des Papes, à les conſerver uniquement pour la nourriture des buffles, ſans pouvoir les enſemencer.

Il eſt très-certain que de toute l'Italie, les marais-pontins ſont les cantons le plus propres aux buffles; mais il me ſemble que Monſignor Caëtani raiſonne un peu trop rigoureuſement quand il en infère que l'Afrique ne peut être le pays de l'origine de ces animaux comme aimant trop l'eau & les marécages pour être naturels à un climat ſi chaud; parce qu'on prouveroit par le même argument, que l'hippopotame ou le rhinoceros n'appartiennent point à l'Afrique. C'eſt encore trop étendre la conſéquence de ce que j'ai dit, qu'il n'y a point de bœufs ni de buffles en Arabie, à raiſon de la ſéchereſſe du pays & du défaut d'eau, que d'en conclure la même choſe pour l'Afrique; comme ſi toutes les contrées de l'Afrique étoient des Arabies, & comme ſi les rives profondément humectées du Nil, du Zaïre, de la Gambra; comme ſi l'antique *Palus tritonides*, n'étoient pas des lieux humides, & tout auſſi propres aux buffles que le petit canton engorgé des marais-pontins.

En reſpectant la réfutation que M. de Buffon fait de Belon, on ne conçoit pas pourquoi il ſoutient impoſſible la perfection de l'eſpèce du buffle en Italie. M. de Buffon ſait mieux que perſonne, que preſque tous les animaux éprouvent des changemens dans leur organiſation en changeant de climat, ſoit en bien, ſoit en mal, & cela peu ou beaucoup. La *gibbe* ou boſſe eſt extrêmement commune en Arabie; la rachétide eſt une maladie preſque univerſelle pour les bêtes dans ces climats; le chameau, le dromadaire, le rhinocéros & l'éléphant lui-même en ſont ſouvent attaqués.....

Quoique M. de Buffon, dans ſon article du buffle, ne faſſe point mention de l'odeur de muſc de ces animaux, il n'en eſt pas moins vrai que cette odeur forte eſt naturelle & particulière aux buffles. J'ai même formé le projet de tirer le muſc des excrémens du buffle, à peu-près comme en Égypte on fait le ſel ammoniac avec l'urine & les excrémens du chameau *(b)*. L'exécution de ce projet me ſera facile, parce que, comme je l'ai dit plus haut, les pâturages des buffles, dans l'État eccléſiaſtique, ſont dans les fiefs de ma famille....

J'obſerve encore au ſujet des bœufs intelligens des Hottentots, dont parle M. de Buffon, que cet inſtinct particulier eſt une analogie avec les buffles qui ſont dans les marais-pontins, dont la mémoire paſſe pour une choſe unique....

Au reſte, on ne peut qu'être fort étonné de voir qu'un animal auſſi intéreſſant & très-utile, n'ait jamais été peint ni gravé; tandis que Salvator Roſa & Étienne Bella, nous ont laiſſé des peintures & gravures de différens animaux d'Italie. Il étoit ſans doute réſervé au célèbre reſtaurateur de l'Hiſtoire Naturelle de l'enrichir le premier de la gravure de cet animal, encore très-peu connu.

(b) Nota. On tire le ſel ammoniac, par la combuſtion du fumier de chameau, de la ſuie que cette combuſtion produit; & ce n'eſt aſſurément pas par les mêmes moyens que l'on pourroit extraire la partie odorante & muſquée des excrémens du buffle.

Dans un ſupplément à ces premières réflexions, que m'avoit envoyé M. Caëtani, il ajoute de nouvelles preuves, ou du moins d'autres conjectures ſur l'ancienneté des buffles en Italie, & ſur la connoiſſance qu'en avoient les Latins, les Grecs & même les Juifs; quoique ces détails d'érudition n'aient pas un rapport immédiat avec l'Hiſtoire Naturelle, ils peuvent y répandre quelques lumières, & c'eſt dans cette vue, autant que dans celle d'en marquer ma reconnoiſſance à l'auteur, que je crois devoir les publier ici par extrait.

Je crois, dit M. Caëtani, avoir prouvé par les réflexions précédentes, que le buffle étoit connu des Grecs & des Latins, & que ſon nom a racine dans ces deux Langues *(c)*: quant à la latine j'invoque encore en ma faveur l'autorité de Du Cange, qui, dans ſon Gloſſaire, dit au mot *bubalus; bubalus, bufalus, buſlus;* il cite ce vers du ſeptième livre du quatrième poëme de Venance, évêque de Poitiers, célèbre Poëte du cinquième ſiècle.

Seu validi bufali ferit inter cornua campum.

Pour le mot *buſlus*, il eſt tiré de *Albertus Aquenſis, lib. II, cap. XLIII;* de Jules Scaliger, *Exercit. 206, n.° 3*, & de Lindembrogius, *ad Ammiani, lib. XXII, &c.* comme on peut le voir dans Du Cange. Il eſt bien vrai que le cinquième ſiècle n'eſt pas celui de la belle latinité, cependant, comme il ne s'agit pas ici de la pureté & de l'élégance de la Langue, mais d'un point ſeulement grammatical, il ne s'enſuit pas moins que cet exemple indique un

(c) M. Caëtani a bien prouvé que le nom de buffle peut avoir ſa racine dans les deux Langues; mais non pas que ce même nom ait été d'uſage chez les Grecs & les Romains, ni par conſéquent que le buffle en ait été connu.

grand rapport du *bubalus* des Latins, du *bufalo* des Italiens & du *buffle* des François. Cette relation eſt encore prouvée d'une manière plus formelle, par un paſſage de Pline, au ſujet de l'uſage des Juifs de manger du chou avec la chair du buffle.

Une dernière obſervation ſur la Langue grecque, c'eſt que le texte le plus précis en faveur du ſentiment de M. de Buffon, eſt certainement celui de Bochart, qui, dans ſon *Hierozoicon, pars I, lib. III, cap. XXII*, dit, *vocem græcam bubalon eſſe capræ ſpeciem;* mais il eſt évident que cette autorité eſt la même que celle d'Ariſtote, auſſi-bien que d'Aldrovande & de Jonſton qui ont dit la même choſe d'après ce Philoſophe.

Au reſte, il eſt facile de démontrer que la connoiſſance du buffle remonte encore à une époque bien plus éloignée. Les Interprètes & les Commentateurs hébreux, s'accordent tous à dire qu'il en eſt fait mention dans le Pentateuque même. Selon eux le mot *jachmur* ſignifie *buffle*. Les Septantes, dans le *Deuteronome*, donnent la même interprétation en traduiſant *jachmur* par *bubalus;* & de plus la tradition conſtante des Hébreux, a toujours été que le jachmur étoit le buffle : on peut voir ſur cela la verſion italienne de la Bible, par Deodati, & celle d'Antoine Brucioli qui a précedé Deodati. . . . Une autre preuve que les Juifs ont connu de tout temps le buffle; c'eſt qu'au premier livre des Rois, *chap. IV, verſ. 22 & 23*, il eſt dit qu'on en ſervoit ſur la table de Salomon; & en effet, c'étoit une des viandes ordonnées par la légiſlation des Juifs, & cet uſage ſubſiſte encore aujourd'hui parmi eux. . . . *Les Juifs*, comme le dit fort bien M. de Buffon, *ſont les ſeuls à Rome qui tuent le buffle dans leurs boucheries;* mais il eſt à remarquer qu'ils ne le mangent guère qu'avec l'aſſaiſonnement des choux, & ſur-tout le premier jour de leur année qui tombe toujours en Septembre ou Octobre, fête qui leur eſt ordonnée au chapitre XII de l'Exode, *verſ. 14*. . . . Pline l'a dit expreſſément, *carnes bubalas, additis caulis, magno ligni compendio percoquunt*, liv. XXIII,

chap. VII. Ce texte eſt formel, & en le rapprochant de l'uſage conſtant & perpétuel des Juifs, on ne peut pas douter que Pline n'ait voulu parler du buffle.... Cet uſage des Juifs de Rome, eſt ici du plus grand poids, parce que leurs familles, dans cette capitale, ſont inconteſtablement les plus anciennes de toutes les familles romaines; depuis Titus juſqu'à préſent ils n'ont jamais quitté Rome, & leur *Ghetto* eſt encore aujourd'hui le même quartier que Juvenal dit qu'ils habitoient anciennement. Ils ont conſervé précieuſement toutes leurs coutumes & uſages; & quant à celle d'aſſaiſonner la viande du buffle avec les choux, la raiſon y a peut-être autant de part que la ſuperſtition: le chou en hébreu s'appelle *cherub*, expreſſion qui ſignifie auſſi multiplication. Ce double ſens leur ayant fait imaginer que le chou étoit favorable à la multiplication, ils ont affecté ce légume à leur premier repas annuel, comme étant un bon augure pour croître & multiplier, ſelon le paſſage de la Genèſe *(d)*.

Outre les preuves littérales de l'ancienneté de la connoiſſance du buffle, on peut encore la conſtater par des monumens authentiques: il eſt vrai que ces monumens ſont rares, mais leur rareté vient ſans doute du mépris que les Grecs avoient pour les ſuperſtitions égyptiennes, comme nous l'enſeigne Hérodote; mépris qui ne permit pas aux artiſtes Grecs de s'occuper d'un Dieu auſſi laid & auſſi vil à leurs yeux, que l'étoit un bœuf ou un buffle.... Les Latins, ſerviles imitateurs des Grecs, ne trouvant point de modèles de cet animal le négligèrent également, en ſorte que les

(d) Nous ne conteſterons pas à M. Caëtani que le mot Hébreu *cherub* ne ſignifie un chou; mais comme on ſait d'ailleurs que le mot *cherub* ſignifie un bœuf; que de plus nous avons traduit ce même mot *cherub*, par *cherubin*, il paroîtroit aſſez ſingulier de trouver dans un même mot un chou, un bœuf & un ange, ſi l'on ne ſavoit que la Langue hébraïque eſt ſi peu abondante en termes diſtinctifs, que le même terme déſigne très-ſouvent des choſes toutes différentes.

monumens

monumens qui portent l'empreinte de cet animal, ſont très-rares... Mais leur petit nombre ſuffit pour conſtater ſon ancienne exiſtence dans ces contrées. Je poſſède moi-même une tête antique de buffle, qui a été trouvée dernièrement dans une fouille à la maiſon de plaiſance de l'empereur Adrien, à Tivoli. Cette tête eſt un morceau d'autant plus précieux, qu'il eſt unique dans Rome, & fait d'ailleurs par mains de maître. Il eſt très-vrai qu'on ne connoît aucun autre morceau antique qui repréſente le buffle, ni aucune médaille qui en offre la figure, quoiqu'il y en ait beaucoup qui portent différens animaux....

M. de Buffon objectera peut-être que ce morceau de ſculpture aura été fait ſans doute ſur un buffle d'Égypte, ou de quelque autre pays, & non à Rome ni en Italie. Mais en ſuppoſant ce fait dont il eſt preſque impoſſible de fournir une preuve ni pour ni contre, il n'en réſultera pas moins, que les Romains n'ont pas pu placer la tête du buffle dans une ſuperbe maiſon de plaiſance d'Empereur, ſans lui avoir donné un nom, & que par conſéquent ils en avoient connoiſſance.

La tête dont il s'agit, eſt ſi parfaitement régulière, qu'elle paroît avoir été moulée ſur une tête naturelle de buffle, de la manière que l'hiſtoire rapporte que les Égyptiens mouloient leurs ſtatues ſur les cadavres mêmes.

Au reſte, je ſoumets encore ces nouvelles obſervations aux lumières ſupérieures de M. de Buffon; je n'oſe pas me flatter que chacune de mes preuves ſoit déciſive; mais je penſe que toutes enſemble établiſſent que le buffle étoit connu des Anciens; propoſition contraire à celle de l'illuſtre Naturaliſte que je n'ai pas craint de combatre ici. J'attends de ſon indulgence le pardon de ma témérité, & la permiſſion de mettre ſous ſes yeux quelques particularités du buffle, dont il n'a peut-être pas connoiſſance, & qui ne ſauroient être indifférentes pour un Philoſophe comme lui, qui a conſacré ſa vie à admirer & publier les merveilles de la Nature.

L'averſion du buffle pour la couleur rouge eſt générale dans tous les buffles de l'Italie, ſans exception, ce qui paroît indiquer que ces animaux ont les nerfs optiques, plus délicats que les quadrupèdes connus. La foibleſſe de la vue du buffle vient à l'appui de cette conjecture. En effet, cet animal paroît ſouffrir impatiemment la lumière, il voit mieux la nuit que le jour, & ſa vue eſt tellement courte & confuſe, que ſi dans ſa fureur il pourſuit un homme, il ſuffit de ſe jeter à terre pour n'en être pas rencontré, car le buffle le cherche des yeux de tous côtés ſans s'apercevoir qu'il en eſt tout voiſin....

Les buffles ont une mémoire qui ſurpaſſe celle de beaucoup d'autres animaux. Rien n'eſt ſi commun que de les voir retourner ſeuls & d'eux-mêmes à leurs troupeaux, quoique d'une diſtance de quarante ou cinquante milles, comme de Rome aux Marais-pontins. Les gardiens des jeunes buffles leur donnent à chacun un nom, & pour leur apprendre à connoître ce nom, ils le répètent ſouvent d'une manière qui tient du chant, en les careſſant en même temps ſous le menton. Ces jeunes buffles s'inſtruiſent ainſi en peu de temps, & n'oublient jamais ce nom, auquel ils répondent exactement en s'arrêtant, quoiqu'ils ſe trouvent mêlés parmi un troupeau de deux ou trois mille buffles. L'habitude du buffle d'entendre ce nom cadencé, eſt telle que ſans cette eſpèce de chant, il ne ſe laiſſe point approcher étant grand, ſur-tout la femelle pour ſe laiſſer traire *(e)*, & ſa férocité naturelle ne lui permettant pas de ſe prêter à cette extraction artificielle de ſon

---

(e) Voyez ce que j'ai dit, *ſupplément, volume III, page 64,* de cette répugnance de la femelle buffle à ſe laiſſer traire, & ſur le moyen ſingulier qu'on a imaginé pour la vaincre, qui eſt de lui mettre la main & le bras dans la vulve pendant tout le temps de l'extraction du lait. Cette pratique du cap de Bonne-eſpérance n'eſt pas parvenue juſqu'à Rome; d'ailleurs comme ce volume de ſupplément n'a paru qu'en 1776, il paroît que M. Caëtani n'a pas été informé de ce fait, qui peut-être même n'eſt pas très-certain.

lait, le gardien qui veut traire la buffle eſt obligé de tenir ſon petit auprès d'elle, ou s'il eſt mort de la tromper en couvrant de ſa peau un autre petit buffle quelconque; ſans cette précaution, qui prouve d'un côté la ſtupidité de la buffle & de l'autre la fineſſe de ſon odorat, il eſt impoſſible de la traire. Si donc la buffle refuſe ſon lait, même à un autre petit buffle que le ſien, il n'eſt pas étonnant qu'elle ne ſe laiſſe point teter par le veau, comme le remarque très-bien M. de Buffon.

Cette circonſtance de l'eſpèce de chant néceſſaire pour pouvoir traire la buffle femelle, rappelle ce que dit le Moine Bacon dans ſes obſervations (*Voyage en Aſie par Bergeron, tome II*), qu'après Moal & les Tartares vers l'orient, *il y a des vaches qui ne permettent pas qu'on les traie à moins qu'on ne chante;* il ajoute enſuite, *que la couleur rouge les rend furieuſes au point qu'on riſque de perdre la vie ſi l'on ſe trouve autour d'elles.* Il eſt indubitable que ces vaches ne ſont autre choſe que des buffles; ce qui prouve encore que cet animal n'eſt pas excluſivement des climats chauds.

La couleur noire & le goût déſagréable de la chair de buffle, donneroient lieu de croire que le lait participe de ces mauvaiſes qualités; mais au contraire il eſt fort bon, conſervant ſeulement un petit goût muſqué qui tient de celui de la noix muſcade. On en fait du beurre excellent, il a une ſaveur & une blancheur ſupérieures à celui de la vache; cependant on n'en fait point dans la campagne de Rome, parce qu'il eſt trop diſpendieux; mais on y fait une grande conſommation du lait préparé d'autres manières. Ce qu'on appelle communément œufs de buffles, ſont des eſpèces de petits fromages auxquels on donne la forme d'œufs, qui ſont d'un manger très-délicat. Il y a une autre eſpèce de fromage que les Italiens nomment *provatura*, qui eſt auſſi fait de lait de buffle, il eſt d'une qualité inférieure au premier; le menu peuple en fait grand uſage, & les gardiens des buffles ne vivent preſque qu'avec le laitage de ces animaux.

Le buffle eſt très-ardent en amour ; il combat avec fureur pour la femelle, & quand la victoire la lui a aſſurée, il cherche à en jouir à l'écart. La femelle ne met bas qu'au printemps & une ſeule fois l'année ; elle a quatre mamelles & néanmoins ne produit qu'un ſeul petit, ou ſi par haſard elle en fait deux, ſa mort eſt preſque toujours la ſuite de cette fécondité ; elle produit deux années de ſuite & ſe repoſe la troiſième, pendant laquelle elle demeure ſtérile quoiqu'elle reçoive le mâle ; ſa fécondité commence à l'âge de quatre ans & finit à douze. Quand elle entre en chaleur, elle appelle le mâle par un mugiſſement particulier & le reçoit étant arrêtée, au lieu que la vache le reçoit quelquefois en marchant.

Quoique le buffle naiſſe & ſoit élevé en troupeau, il conſerve cependant ſa férocité naturelle, en ſorte qu'on ne peut s'en ſervir à rien tant qu'il n'eſt pas dompté : on commence par marquer, à l'âge de quatre ans, ces animaux avec un fer chaud, afin de pouvoir diſtinguer les buffles d'un troupeau de ceux d'un autre.... La marque eſt ſuivie de la caſtration qui ſe fait à l'âge de quatre ans, non par compreſſion des teſticules, mais par inciſion & amputation. Cette opération paroît néceſſaire pour diminuer l'ardeur violente & furieuſe que le buffle montre aux combats, & en même temps le diſpoſer à recevoir le joug pour les différens uſages anxquels on veut l'employer.. . Peu de temps après la caſtration on leur paſſe un anneau de fer dans les narines.... Mais la force & la férocité du buffle exige beaucoup d'art pour parvenir à lui paſſer cet anneau. Après l'avoir fait tomber au moyen d'une corde que l'on entrelaſſe dans ſes jambes, les hommes deſtinés à cela ſe jettent ſur lui pour lui lier les quatre pieds enſemble, & lui paſſent dans les narines l'anneau de fer ; ils lui délient enſuite les pieds & l'abandonnent à lui-même ; le buffle furieux court de côté & d'autre & en heurtant tout ce qu'il rencontre, cherche à ſe débarraſſer de cet anneau, mais avec le temps il s'accoutume inſenſiblement, & l'habitude autant que la douleur l'amènent à l'obéiſſance ; on le

conduit avec une corde que l'on attache à cet anneau qui tombe de lui-même par la ſuite au moyen de l'effort continuel des conducteurs en tirant la corde ; mais alors l'anneau eſt devenu inutile, car l'animal déjà vieux ne ſe refuſe plus à ſon devoir...

Le buffle paroît encore plus propre que le taureau à ces chaſſes dont on fait des divertiſſemens publics, ſur-tout en Eſpagne. Auſſi les ſeigneurs d'Italie qui tiennent des buffles dans leurs terres n'y emploient que ces animaux.... La férocité naturelle du buffle s'augmente lorſqu'elle eſt excitée, & rend cette chaſſe très-intéreſſante pour les ſpectateurs. En effet, le buffle pourſuit l'homme avec acharnement juſque dans les maiſons dont il monte les eſcaliers avec une facilité particulière, il ſe préſente même aux fenêtres d'où il ſaute dans l'arène, franchiſſant encore les murs, lorſque les cris redoublés du peuple ſont parvenus à le rendre furieux....

J'ai ſouvent été témoin de ces chaſſes qui ſe font dans les fiefs de ma famille. Les femmes même ont le courage de ſe préſenter dans l'arène; je me ſouviens d'en avoir vu un exemple dans ma mère.

La fatigue & la fureur du buffle dans ces ſortes de chaſſes le fait ſuer beaucoup; ſa ſueur abonde d'un ſel extrêmement âcre & pénétrant, & ce ſel paroît néceſſaire pour diſſoudre la craſſe dont ſa peau eſt preſque toujours couverte....

Le buffle eſt, comme l'on ſait, un animal ruminant, & la rumination étant très-favorable à la digeſtion, il s'enſuit que le buffle n'eſt point ſujet à faire des vents. L'obſervation en avoit déjà été faite par Ariſtote, dans lequel on lit : *nullum cornutum animal pedere*....

Le terme de la vie du buffle eſt à peu-près le même que celui de la vie du bœuf, c'eſt-à-dire, à dix-huit ans, quoiqu'il y en ait qui vivent vingt-cinq ans; les dents lui tombent aſſez communément quelque temps avant de mourir. En Italie, il eſt rare qu'on leur laiſſe terminer leur carrière; après l'âge de douze ans, on eſt dans l'uſage de les engraiſſer & de les vendre enſuite aux Juifs

de Rome: quelques habitans de la campagne, forcés par la misère, s'en nourriſſent auſſi. Dans la terre de Labour du royaume de Naples, & dans le patrimoine de Saint-Pierre, on en fait un débit public deux fois la ſemaine. Les cornes du buffle ſont recherchées & fort eſtimées; la peau ſert à faire des liens pour les charrues, des cribles & des couvertures de coffres & de malles; on ne l'emploie pas comme celle du bœuf à faire des ſemelles de ſouliers, parce qu'elle eſt trop peſante & qu'elle prend facilement l'eau....

Dans toute l'étendue des Marais-pontins, il n'y a qu'un ſeul village qui fourniſſe les pâtres ou les gardiens des buffles: ce village s'appelle *Ciſterna*, parce qu'il eſt dans une plaine où l'on n'a que de l'eau de cîterne, & c'eſt l'un des fiefs de ma famille.... Les habitans, adonnés preſque tous à garder des troupeaux de buffles, ſont en même temps les plus adroits & les plus paſſionnés pour les chaſſes dont il a été parlé ci-deſſus....

Quoique le buffle ſoit un animal fort & robuſte, il eſt cependant délicat, en ſorte qu'il ſouffre également de l'excès de la chaleur comme de l'excès du froid; auſſi dans le fort de l'été le voit-on chercher l'ombre & l'eau, & dans l'hiver les forêts les plus épaiſſes. Cet inſtinct ſemble indiquer que le buffle eſt plutôt originaire des climats tempérés que des climats très-chauds ou très-froids.

Outre les maladies qui lui ſont communes avec les autres animaux, il en eſt une particulière à ſon eſpèce & dont il n'eſt attaqué que dans ſes premières années.... Cette maladie s'appelle *Barbone*, expreſſion qui a rapport au ſiége le plus commun du mal, qui eſt à la gorge & ſous le menton. J'ai fait en dernier lieu un voyage exprès pour être témoin du commencement, des progrès & de la fin de cette maladie; je me ſuis même fait accompagner d'un Chirurgien & d'un Médecin afin de pouvoir l'étudier, & acquérir une connoiſſance préciſe & raiſonnée de ſa cauſe ou du moins de ſa nature, à l'effet d'en offrir à M. de Buffon une deſcription exacte

& ſyſtématique; mais ayant été averti trop tard, & la maladie, qui ne dure que neuf jours, étant déjà ceſſée, je n'ai pu me procurer d'autres lumières que celles qui réſultent de la pratique & de l'expérience des gardiens des troupeaux de buffles....

Les ſymptômes de cette maladie ſont très-faciles à connoître, du moins quant aux extérieurs. La lacrymation eſt le premier; l'animal refuſe enſuite toute nourriture; preſque en même temps ſa gorge s'enfle conſidérablement, & quelquefois auſſi le corps ſe gonfle en entier; il boite tantôt des pieds de devant, tantôt de ceux de derrière; la langue eſt en partie hors de la gueule, & eſt environnée d'une écume blanche que l'animal jette au-dehors...

Les effets de ce mal ſont auſſi prompts que terribles, car en peu d'heures ou tout au plus en un jour, l'animal paſſe par tous les degrés de la maladie & meurt. Lorſqu'elle ſe déclare dans un troupeau, preſque tous les jeunes buffles qui n'ont pas atteint leur troiſième année en ſont attaqués, & s'ils ne ſont âgés que d'un an ils périſſent preſque tous; dans ceux qui ſont âgés de deux ans, il y en a beaucoup qui n'en ſont pas atteints, & même il en échappe un aſſez grand nombre de ceux qui ſont malades; enfin dès que les jeunes buffles ſont parvenus à trois ans, ils ſont preſque ſûrs d'échapper, car il eſt fort rare qu'à cet âge ils en ſoient attaqués, & il n'y a pas d'exemple qu'au-deſſus de trois ans aucuns de ces animaux ait eu cette maladie: elle commence donc par les plus jeunes comme étant les plus foibles, & ceux qui tettent encore en ſont les premières victimes; lorſque la mère, par la fineſſe de ſon odorat, ſent dans ſon petit le germe de la maladie, elle eſt la première à le condamner en lui refuſant la tette. Cette épizootie ſe communique avec une rapidité extraordinaire; en neuf jours au plus un troupeau de jeunes buffles, quelque nombreux qu'il ſoit, en eſt preſque tout infecté. Ceux qui prennent le mal dans les ſix premiers jours périſſent aſſez ſouvent preſque tous, au lieu que ceux qui n'en ſont attaqués que dans les trois derniers

jours échappent assez souvent, parce que depuis le sixième jour de l'épizootie la contagion va toujours en diminuant jusqu'au neuvième, qu'elle semble se réunir sur la tête d'un seul, dont elle fait, pour ainsi dire, sa victime d'expiation....

Elle n'a point de saison fixe, seulement elle est plus commune & plus dangereuse au printemps & en été, qu'en automne & en hiver..... Une observation assez générale, c'est qu'elle vient ordinairement lorsqu'après les chaleurs il tombe de la pluie qui fait pousser de l'herbe nouvelle, ce qui sembleroit prouver que sa cause est une surabondance de chyle & de sang, occasionnée par ce pâturage nouveau, dont la saveur & la fraîcheur, invitent les petits buffles à s'en rassasier au-delà du besoin. Une expérience vient à l'appui de cette réflexion, les jeunes buffles auxquels on a donné une nourriture saine & copieuse pendant l'hiver, s'abandonnant avec moins d'avidité à l'herbe nouvelle du printemps, n'en sont pas attaqués autant que les autres & meurent en plus petit nombre. Dans les années de sécheresse, cette maladie se manifeste moins que dans les années humides, & ce qui confirme ce que je viens d'avancer sur sa cause, c'est que le changement de pâturage en est le seul demi-remède; on les conduit sur les montagnes où la pâture est moins abondante que dans la plaine, ce qui ne fait cependant que ralentir la fureur du mal sans le guérir. En vain les gardiens des troupeaux de buffles ont tenté les différens remèdes que leur a pu suggérer leur bon sens naturel & leurs foibles connoissances; ils leur ont appliqué à la gorge le bouton de feu; ils les ont fait baigner dans l'eau de fleuve & de mer; ils ont séparé du troupeau ceux qui étoient infectés, afin d'empêcher la communication du mal; mais tout a été inutile: la contagion gagne également tous les troupeaux ensemble & séparement; la mortalité est toujours la même; le seul changement de pâturage semble y apporter quelque foible adoucissement & encore est-il presque insensible....

La

La chair des buffles morts du *Barbone*, eſt dans un état de demi-putréfaction. Elle a été reconnue ſi dangereuſe, qu'elle a réveillé l'attention du Gouvernement qui a ordonné, ſous des peines très-ſévères, de l'enterrer, & qui a défendu d'en manger....

Quoique cette maladie ſemble particulière aux buffles, elle ne laiſſe pas de ſe communiquer aux différens animaux qu'on élève avec eux, comme poulains, faons & chevreaux, ce qui lui donne tous les caractères d'une épizootie. La cohabitation avec les buffles malades, le ſeul contact de la peau de ceux qui ſont morts, ſuffiſent pour infecter ces animaux qui ont les mêmes ſymptômes & bientôt la même fin.... Et même le cochon eſt ſujet à la prendre, il en eſt attaqué de la même manière & dans le même temps, & il en eſt ſouvent la victime; il y a cependant quelque différence à ce ſujet entre le buffle & le cochon; 1.° le buffle n'eſt aſſailli par ce mal qu'une ſeule fois dans ſa vie, & le cochon l'eſt juſqu'à deux fois dans la même année, de manière que celui qui a eu le *barbone* en avril, l'a ſouvent une ſeconde fois en octobre; 2.° il n'y a pas d'exemple qu'un buffle au-deſſus de trois ans en ait été attaqué, & le cochon y eſt ſujet à tout âge, mais beaucoup moins cependant lorſqu'il eſt parvenu à ſon entier accroiſſement; 3.° l'épizootie ne dure que neuf jours au plus dans les troupeaux de buffles, au lieu qu'elle exerce ſa fureur ſur le cochon pendant quinze jours & encore au-delà; mais cette maladie n'eſt pas naturelle à ſon eſpèce, & ce n'eſt que par ſa communication avec les buffles qu'il en eſt attaqué.

Le *Barbone* étant preſque la ſeule maladie dangereuſe pour le buffle, & étant en même temps ſi meurtrière que ſur cent de ces animaux qui en ſont attaqués dans leur première année, il eſt rare qu'elle en épargne une vingtaine; il ſeroit de la dernière importance de découvrir la cauſe de cette maladie pour y apporter remède. Les remarques faites juſqu'à préſent ſont inſuffiſantes, parce qu'elles n'ont pu être que ſuperficielles.... Mais je me propoſe, dès que cette épizootie ſe manifeſtera de nouveau,

d'aller une ſeconde fois ſur les lieux, pour l'examiner avec des perſonnes de l'art, afin de pouvoir fournir à M. de Buffon une deſcription qui le mette en état de donner, par ſon ſentiment, des lumières certaines ſur cette matière.

Quoique ce Mémoire de Monſignor Caëtani ſur le buffle ſoit aſſez étendu, dans l'extrait que je viens d'en donner, je dois cependant avertir que j'en ai ſupprimé à regret un grand nombre de digreſſions très-ſavantes, & de réflexions générales auſſi ſolides qu'ingénieuſes, mais qui n'ayant pas un rapport immédiat, ni même aſſez prochain avec l'hiſtoire naturelle du buffle, auroient paru déplacées dans cet article, & je ſuis perſuadé que l'illuſtre Auteur me pardonnera ces omiſſions en faveur du motif, & qu'il recevra avec bonté les marques de ma reconnoiſſance, des inſtructions qu'il m'a fournies; ſa grande érudition, bien ſupérieure à la mienne, lui a fait trouver les racines, dans les langues Grecque & Latine, du nom du buffle; & les ſoins qu'il a pris de rechercher dans les auteurs & dans les monumens anciens, tout ce qui peut avoir rapport à cet animal, donnent tant de poids à ſa critique, que j'y ſouſcris avec plaiſir.

D'autre part, les occaſions fréquentes qu'a eues M. Caëtani de voir, d'obſerver & d'examiner de près un très-grand nombre de buffles dans les terres de ſa très-illuſtre maiſon, l'ont mis à portée de faire l'hiſtoire de leurs habitudes naturelles beaucoup mieux que moi, qui n'avois jamais vu de ces animaux que dans mon voyage en Italie & à la ménagerie de Verſailles, où j'en ai fait la deſcription. Je ſuis donc perſuadé que mes Lecteurs me

ſauront gré d'avoir inſéré dans ce ſupplément le Mémoire de M. Caëtani, & que lui-même ne ſera point fâché de paroître dans notre Langue avec ſon propre ſtyle auquel je n'ai preſque rien changé, parce qu'il eſt très-bon, & que nous avons beaucoup d'auteurs françois qui n'écrivent pas ſi bien dans leur langue que ce Savant étranger écrit dans la nôtre.

Au reſte, j'ai déjà dit qu'il ſeroit fort à deſirer que l'on pût naturaliſer en France cette eſpèce d'animaux auſſi puiſſans qu'utiles; je ſuis perſuadé que leur multiplication réuſſiroit dans nos provinces, où il ſe trouve des marais & des marécages, comme dans le Bourbonnois, en Champagne, dans le Baſſigny, en Alſace, & même dans les plaines le long de la Saône, auſſi-bien que dans les endroits marécageux du pays d'Arles & des landes de Bordeaux. L'Impératrice de Ruſſie en a fait venir d'Italie & les a fait placer dans quelques-unes de ſes provinces méridionales; ils ſe ſont déjà fort multipliés dans le gouvernement d'Aſtracan & dans la nouvelle Ruſſie. M. Guldenſtaedt dit *(f)* que le climat & les pâturages ſe ſont trouvés très-favorables à ces animaux qui ſont plus robuſtes & plus forts au travail que les bœufs. Cet exemple peut ſuffire pour nous encourager à faire l'acquiſition de cette eſpèce utile, qui remplaceroit celle des bœufs à tous égards, & ſur-tout dans les temps où la grande mortalité de ces animaux fait un ſi grand tort à la culture de nos terres.

(f) Diſcours ſur les productions de la Ruſſie, *page 21.*

NOUVELLE addition à l'article de l'HIPPOPOTAME.

COMME les feuilles précédentes étoient déjà imprimées, j'ai reçu de la part de M. Schneider, des obſervations récentes ſur cet animal, qui ont été rédigées par M. le Profeſſeur Allamand, & publiées à Amſterdam au commencement de cette année 1781 : voici l'extrait de ces obſervations.

Ce que M. de Buffon a dit de l'hippopotame, dans le XII.e tome de ſon Hiſtoire Naturelle, étoit tout ce qu'on en pouvoit dire de plus exact dans le temps qu'il écrivoit cet article. Il me parut alors qu'il n'y manquoit qu'une planche qui repréſentât mieux cet animal, qu'il n'eſt repréſenté dans les figures que divers auteurs en ont données. Je pris la liberté d'en ajouter une à la deſcription de M. de Buffon, faite d'après une peau bourrée, qui eſt dans le Cabinet de l'Univerſité de Leyde depuis plus d'un ſiècle.

Deux années après, j'en donnai une meilleure; une peau récemment envoyée au Cabinet de S. A. S. M.gr le Prince d'Orange, me ſervit de modèle. Elle avoit été très-bien préparée par M. le docteur Klockner; je l'accompagnai de quelques remarques intéreſſantes qui m'avoient été communiquées par M. le capitaine Gordon.

Je croyois que cela ſuffiſoit pour faire bien connoître cet animal, lorſque le même M. Gordon m'envoya, au commencement de cette année 1780, deux deſſins qui repréſentoient un hippopotame mâle & une femelle, faits d'après les animaux mêmes, au moment qu'on venoit de les tuer. Je fus frappé en les comparant avec les figures que j'en avois données, & je vis clairement que la peau d'un ſi gros animal, quoique préparée & dreſſée avec tout le ſoin poſſible, étoit bien éloignée de repréſenter au juſte ſon original;

auſſi n'héſitai-je pas à faire graver ces deux deſſins; on les trouvera dans les planches I & II *(a)*.

M. Gordon a encore eu la bonté d'y joindre des deſcriptions & des nouvelles obſervations très-curieuſes, qu'il a eu fréquemment occaſion de faire. Son zèle infatigable pour les nouvelles découvertes, & pour l'avancement de l'Hiſtoire Naturelle, l'a engagé à pénétrer beaucoup plus avant dans l'intérieur de l'Afrique, qu'il ne l'avoit fait encore; & ſi les hippopotames ſont devenus rares aux environs du cap de Bonne-eſpérance, il les a trouvés très-nombreux dans les lieux où il a été. On n'en doutera pas quand on ſaura que pour ſa part il en a tué neuf, & que dans une chaſſe à laquelle il a aſſiſté avec M. de Plettenberg, Gouverneur du Cap, on en a tué vingt-un en quelques heures de temps, & que même ce ne fut qu'à ſon interceſſion qu'on n'en fit pas un plus grand carnage. Cette chaſſe ſe fit ſur la rivière qu'il a nommée *Plettenberg*, à peu-près à 7 degrés de longitude à l'eſt du Cap, & à 30 degrés de latitude méridionale. Le nombre de ces animaux doit donc être fort grand dans tout l'intérieur de l'Afrique, où ils ſont peu inquiétés par les habitans. C'eſt-là où il les faut voir pour les bien connoître, & jamais perſonne n'en a eu une plus belle occaſion que M. Gordon; auſſi en a-t-il profité en les obſervant avec les yeux d'un véritable Naturaliſte. En donnant l'extrait de ce qu'il m'en a écrit, je ſuppoſe que le Lecteur ſe ſouvient du contenu des articles de cet Ouvrage, où il eſt parlé de ces animaux *(b)*.

Lorſque les hippopotames ſortent de l'eau, ils ont le deſſus du corps d'un brun-bleuâtre qui s'éclaircit en deſcendant ſur les côtés, & ſe termine par une légère teinte de couleur de chair;

(a) Voyez planches IV & V de ce volume.

(b) Voyez volume XII de l'Hiſtoire Naturelle, depuis la page 22 juſqu'à la page 68 in-4.° *Voyez* auſſi le tome III in-4.° des ſupplémens, depuis la page 301 juſqu'à 320.

le deſſous du ventre eſt blanchâtre, mais ces différentes couleurs deviennent plus foncées par-tout, lorſque leur peau ſe sèche; dans l'intérieur & ſur les bords de leurs oreilles, il y a des poils aſſez doux & d'un brun-rouſſâtre; il y en a auſſi de la même couleur aux paupières, & par-ci par-là quelques-uns ſur le corps, particulièrement ſur le cou & les côtés, mais qui ſont plus courts & fort rudes.

Les mâles ſurpaſſent toujours les femelles en grandeur, mais non pas d'un tiers comme l'a dit Zerenghi, ſi l'on en excepte les dents inciſives & canines, qui dans la femelle peuvent en effet être d'un tiers plus petites que dans le mâle. M. Gordon a tué une femelle dont la longueur du corps étoit de onze pieds, & le plus grand hippopotame mâle qu'il ait tué, étoit long de onze pieds huit pouces neuf lignes. Ces dimenſions diffèrent beaucoup de celles qu'a donné Zerenghi; car à en juger par les dimenſions de la femelle qu'il a décrite, le mâle, d'un tiers plus grand, devoit être long de ſeize pieds neuf pouces; elles diffèrent plus encore de celles des hippopotames du lac de Tzana, dont quelques-uns, ſuivant M. Bruce, ont plus de vingt pieds en longueur. Des animaux de cette dernière grandeur ſeroient énormes; mais on ſe trompe facilement ſur la taille d'un animal quand on en juge uniquement en le voyant de loin & ſans pouvoir le meſurer.

Le nombre des dents varie dans les hippopotames ſuivant leur âge, comme M. de Buffon l'a ſoupçonné; tous ont quatre dents inciſives & deux canines dans chaque mâchoire, mais ils diffèrent dans le nombre des molaires: celui dont j'ai donné la figure avoit trente-ſix dents en tout; M. Gordon en a vu un qui avoit vingt-deux dents dans la mâchoire ſupérieure & vingt dans l'inférieure. Il m'a envoyé une tête qui en a dix-huit dans la mâchoire d'en bas & dix-neuf dans celle d'en haut; mais ces dents ſurnuméraires ne ſont ordinairement que des petites pointes qui précèdent les véritables molaires & qui ſont peu fermes.

La largeur de la partie de la mâchoire ſupérieure, qui forme le muſeau, eſt de ſeize pouces & un quart, & ſon contour, meſuré d'un angle de la gueule juſqu'à l'autre, eſt de trois pieds trois pouces; la lèvre ſupérieure avance d'un pouce par-deſſus l'inférieure & cache toutes les dents : à côté des inciſives antérieures d'en haut, il y a deux éminences charnues qui ſont reçues dans deux cavités de la mâchoire inférieure, quand la gueule ſe ferme.

L'hippopotame a les yeux petits, leur plus long diamètre eſt de onze lignes, & leur largeur de neuf & demie; la prunelle eſt d'un bleu-obſcur, & le blanc de l'œil paroît peu.

La queue varie en longueur dans ces animaux; celui qui eſt repréſenté ici en avoit une de la longueur d'un pied trois pouces ſix lignes; ſon contour à ſon origine étoit d'un pied ſept pouces; là, elle a une forme un peu triangulaire, & un des côtés plat eſt en deſſous, ainſi, ayant un mouvement perpendiculaire, elle bouche exactement l'ouverture de l'anus; vers ſon milieu, ſes côtés s'aplatiſſent, & ſon articulation lui permettant un mouvement horizontal, elle peut ſervir à diriger l'animal quand il nage; au premier coup-d'œil, elle paroît couverte d'écailles, mais qui ne ſont que des rides de la peau; les bords extérieurs de cette queue ſemblent être des coutures arrondies.

Le *penis* tiré hors de ſon fourreau, eſt long de deux pieds un pouce ſix lignes, & reſſemble aſſez à celui du taureau; ſa circonférence près du corps eſt de neuf pouces; & à un pouce de ſon extrémité, elle eſt de trois pouces neuf lignes: quand il eſt tout-à-fait retiré, ſa pointe eſt recouverte par des anneaux charnus & ridés qui terminent le fourreau; c'eſt ſur la baſe de ce fourreau, du côté de l'anus, que ſont placés les mamelons. Dans pluſieurs des hippopotames que M. Gordon a examinés, il a trouvé que le fourreau même étoit entièrement retiré en

dedans du corps, auſſi-bien que le *penis*, & que le ventre étoit tout-à-fait uni; s'il paroiſſoit dans les autres, c'étoit par l'effet des mouvemens qu'ils avoient éprouvés quand on les avoit tirés à terre; les teſticules ne ſont pas renfermés dans un *ſcrotum* extérieur, ils ſont en dedans du corps, & ne paroiſſent point en dehors; on peut les ſentir à travers l'épaiſſeur de la peau: ainſi tout ce qui appartient à ces parties eſt caché en dedans, excepté dans les temps du rut.

Dans la femelle, au-deſſous de l'entrée du vagin, eſt un *follicule* qui a environ deux pouces de profondeur, mais où l'on ne peut voir aucune ouverture en dedans; il reſſemble aſſez à celui de l'hyène, excepté qu'il eſt au-deſſous de la vulve, au lieu que dans l'hyène il eſt ſitué entre l'anus & la queue. L'hippopotame femelle n'a point de mamelles pendantes, mais ſeulement deux petits mamelons; quand on les preſſe, il en jaillit un lait doux & auſſi bon que celui de la vache.

Les os de ces animaux ſont extrêmement durs; dans un os de la cuiſſe, ſcié en travers, on trouva un canal long de cinq pouces & de dix lignes en diamètre, aſſez reſſemblant à la cavité où eſt la moëlle: cependant il n'y en avoit point immédiatement après la mort, mais on y vit un corps fort dur, où l'on croyoit remarquer du ſang.

La largeur du pied de devant eſt égale à ſa longueur; l'une & l'autre eſt de dix pouces; la plante du pied de derrière eſt tant ſoit peu plus petite, elle a neuf pouces neuf lignes dans ſes deux dimenſions; ces pieds ſont propres pour nager, car les doigts peuvent ſe mouvoir, s'approcher les uns des autres & ſe plier en deſſous; les ongles ſont un peu creux, comme les ſabots des autres animaux; le deſſous du pied eſt une ſemelle fort dure, ſéparée des doigts par une fente profonde; elle n'eſt pas horizontale, mais un peu en biais, comme ſi l'animal en marchant avoit plus preſſé ſon pied d'un côté que de l'autre; auſſi les a-t-il tous un peu

un peu tournés en dehors; comme il a les jambes courtes & les jointures pliables, il peut appliquer & preſſer ſes jambes contre le corps, ce qui lui facilite encore les mouvemens néceſſaires pour nager. Aidé de quelques hommes, M. Gordon a roulé comme un tonneau, un grand hippopotame hors de l'eau, ſur un terrein uni, ſans que les pieds fiſſent un obſtacle ſenſible.

Quoique les hippopotames paſſent une partie de leur vie dans l'eau, ils ont cependant le trou ovale fermé. Quand ils ſont parvenus à toute leur grandeur, le plus long diamètre de leur cœur eſt d'un pied....

M. Gordon s'eſt aſſuré, par l'ouverture de pluſieurs hippopotames jeunes & adultes, que ces animaux n'ont qu'un ſeul eſtomac & ne ruminent point, quoiqu'ils ne mangent que de l'herbe qu'ils rendent en pelotte & mal broyée dans leurs excrémens.

J'ai dit ci-devant, continue M. Allamand, qu'il me paroiſſoit très-douteux que les hippopotames mangeaſſent des poiſſons; à préſent je puis dire qu'il eſt preſque certain qu'ils n'en mangent pas. Dans une trentaine de ces animaux, dont M. Gordon a fait ouvrir les eſtomacs en ſa préſence, il n'y a trouvé que de l'herbe & jamais aucun reſte de poiſſon; j'ai dit auſſi qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'ils entraſſent dans la mer; on peut voir dans l'endroit cité, les raiſons que j'avois pour penſer ainſi, & M. de Buffon ſemble avoir été dans la même idée. Les nouvelles obſervations de M. Gordon m'ont déſabuſé; il a tué un hippopotame à l'embouchure de la rivière Gambous, où l'eau étoit ſalée; il en a vu dans la baie de Sainte-Hélène, & il en a vu ſortir d'autres de la mer à deux lieues de toute rivière: à la vérité ils ne s'éloignent pas beaucoup de terre, la néceſſité d'y venir prendre leur nourriture ne le leur permet pas; ils vont le long des côtes d'une rivière à l'autre, cependant cela ſuffit pour prouver qu'ils peuvent vivre dans l'eau ſalée, & juſtifier en quelque façon ceux qui leur ont donné le nom de chevaux marins, auſſi-bien que Kolbe qui ſuppoſe

qu'ils vivent indifféremment dans les rivières & dans la mer : ceux qui habitent dans l'intérieur du pays n'y vont vraiſemblablement jamais ; ſi ceux qui en ſont près y entrent, ce n'eſt pas pour aller fort loin, à cauſe de la raiſon que je viens de dire, & cette même raiſon doit les engager à préférer les rivières.

Lorſqu'ils ſe rencontrent au fond de l'eau, ils cherchent à s'éviter ; mais ſur terre il leur arrive ſouvent de ſe battre entr'eux d'une manière terrible ; auſſi en voit-on fort peu qui n'aient pas quelques dents caſſées ou quelques cicatrices ſur le corps, dont on voit des marques dans les figures des planches I & II *(d)*, en ſe battant ils ſe dreſſent ſur leurs pieds de derrière, & c'eſt dans cette attitude qu'ils ſe mordent.

Dans les lieux où ils ſont peu inquiétés, ils ne ſont pas fort craintifs ; quand on tire ſur eux, ils viennent voir ce que c'eſt, mais quand une fois ils ont appris à connoître l'effet des armes à feu, ils fuient devant les hommes en trottant peſamment, comme les cochons, quelquefois même ils galoppent, mais toujours peſamment : cependant un homme doit marcher bien vîte pour être en état de les ſuivre. M. Gordon en a accompagné un pendant quelque temps, mais quoiqu'il coure très-vîte, ſi la courſe avoit été plus longue, l'hippopotame l'auroit devancé.

M. de Buffon a eu raiſon de révoquer en doute *(e)*, ce que diſent quelques Voyageurs des femelles hippopotames, c'eſt qu'elles portent trois ou quatre petits ; l'analogie l'a conduit à regarder ce fait comme très-ſuſpect ; l'obſervation en démontre la fauſſeté. M. Gordon a vu ouvrir pluſieurs femelles pleines, & jamais il n'y a trouvé qu'un ſeul petit, il en a tiré un du corps de la mère, qu'il a eu la bonté de m'envoyer ; ce fœtus qui étoit preſque entièrement formé, étoit long de trois pieds deux pouces ; le

---

(d) *Voyez* dans ce volume les planches IV & V.

(e) *Voyez* volume XII de cet Ouvrage, *page* 27.

cordon ombilical étoit parſemé de petits boutons de couleur rouge; ſes ongles étoient mous & élaſtiques, on pouvoit déjà lui ſentir les dents, & ſes yeux avoient à peu-près leur forme & toute leur grandeur. Dès qu'un jeune hippopotame eſt né, ſon inſtinct le porte à courir à l'eau, & quelquefois il s'y met ſur le dos de ſa mère.

La chair de l'hippopotame, comme il a été dit ci-devant, eſt fort bonne au goût & très-ſaine; le pied rôti eſt ſur-tout un morceau délicat, de même que la queue; quand on fait cuire ſon lard, il ſurnage un graiſſe que les payſans aiment fort; c'eſt un remède qu'on eſtime beaucoup au Cap, en exagérant cependant ſes qualités.

Pour bien fixer nos idées ſur la grandeur de ces animaux, & ſur la proportion qu'il y a entre celle du mâle & de la femelle, je donnerai ici leurs dimenſions telles qu'elles ont été priſes par M. Gordon ſur deux des plus grands ſujets qu'il ait eu occaſion de voir, quoiqu'elles diffèrent de celles qu'on peut prendre ſur des peaux bourrées; on ſera ſurpris qu'elles s'accordent ſi bien avec celles que Zerenghi a données; je les ai auſſi vérifiées ſur la peau d'un grand hippopotame mâle que S. A. S. Mgr le Prince d'Orange a eu la bonté de me donner, pour être placée au Cabinet des Curioſités naturelles que j'ai formé dans l'Univerſité de Leyde. Cette peau récemment envoyée du cap de Bonne-eſpérance, eſt arivée entière & bien conſervée; j'ai heureuſement réuſſi à la faire dreſſer ſuivant le deſſin que j'ai reçu de M. Gordon, de manière qu'elle offre auſſi exactement qu'il eſt poſſible la figure de l'animal vivant.

Dimenſions d'un Hippopotame mâle.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'extremité de la lèvre ſupérieure juſqu'à l'origine de la queue.....	11.	4.	9.
Hauteur du train de devant en ligne droite.....	5.	//	//
——— en ſuivant la rondeur,.....	5.	11.	//

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de derrière en ligne droite.....	4.	8.	//
——— en ſuivant la courbure.....	5.	7.	//
Longueur de la tête.....	2.	8.	//
Largeur de la poitrine, depuis le milieu des jambes...	1.	11.	//
——— du derrière depuis le milieu des cuiſſes.....	2.	1.	6.
Diſtance de la partie la plus baſſe du ventre au terrein...	2.	//	9.
Circonférence du corps meſurée derrière les épaules...	10.	5.	6.
——— devant les jambes de derrière.....	9.	8.	//
——— du milieu du cou.....	6.	8.	6.
——— des jambes de devant près la poitrine.....	3.	4.	4.
——— près du poignet.....	2.	//	6.
——— près du talon.....	1.	10.	6.
——— des jambes de derrière près du corps.....	4.	1.	9.
——— au-deſſus du genou.....	3.	3.	//
Longueur de la queue.....	1.	3.	6.
Sa circonférence près de l'anus.....	1.	7.	//
Longueur du fourreau du penis, comme il pend lorſque le penis eſt retiré en dedans.....	//	4.	//
——— du penis quand il eſt hors de ſon fourreau, depuis la pointe juſqu'au corps.....	2.	1.	6.
Longueur des dents canines de la mâchoire ſupérieure..	//	2.	6.
Contour de ces dents près de leur baſe.....	//	5.	//
Longueur des dents inciſives de la même mâchoire...	//	2.	//
Contour de ces dents près de leur baſe.....	//	3.	6.
Longueur des dents canines de la mâchoire inférieure, meſurées ſuivant leur courbure.....	//	8.	9.
——— des dents inciſives.....	//	7.	6.
Contour des dents canines près de leur baſe.....	//	7.	3.

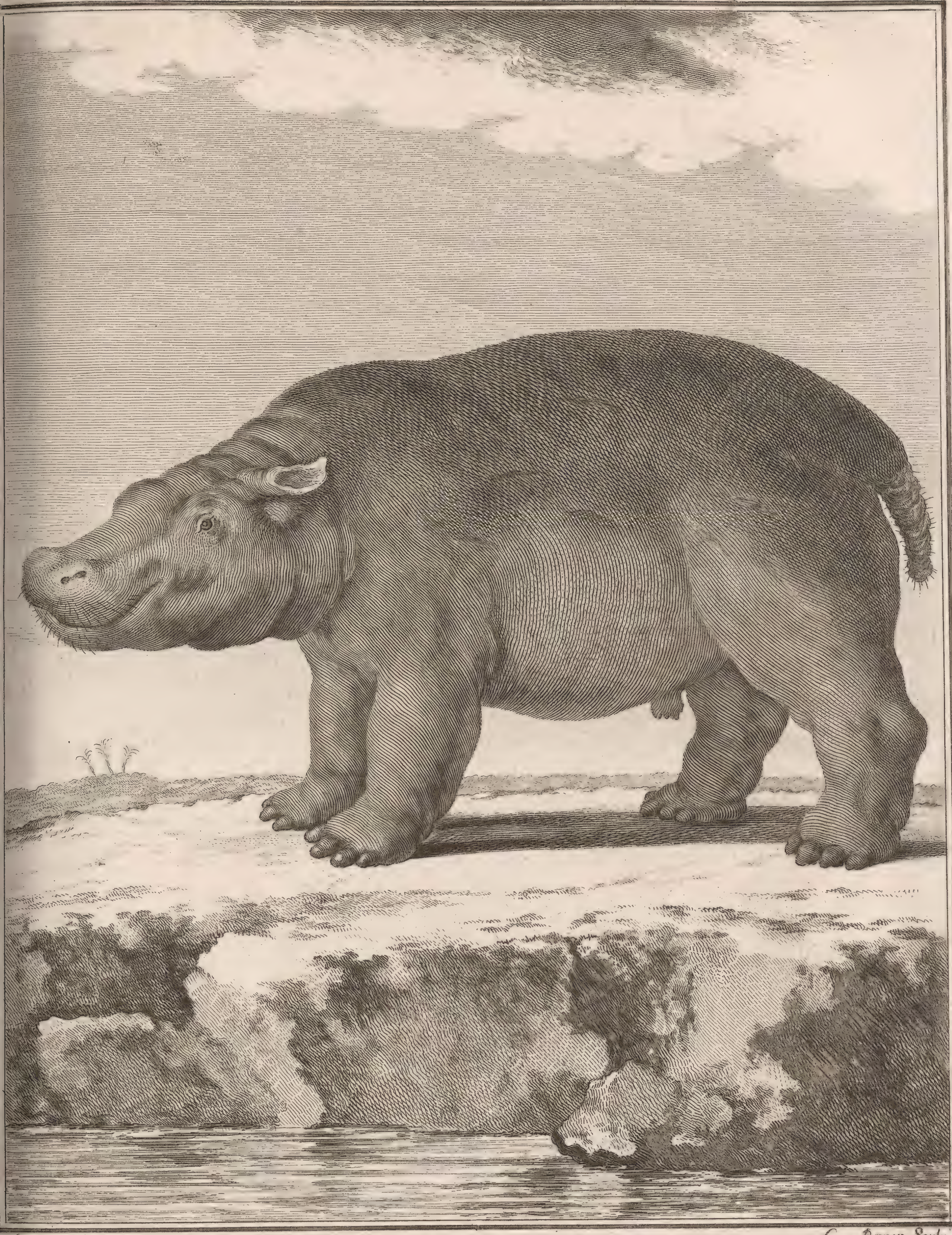

De Seve del....

C... Baron Sculp.

L'HIPPOPOTAME MÂLE.

D.C. Seve del. C. Baron Sp.

L'HIPPOPOTAME FEMELLE.

DIMENSIONS d'une femelle Hippopotame, tuée le 22 janvier 1778, par M. le capitaine Gordon, dans l'eau ſalée, près de l'embouchure de la rivière Gambous. Pour parvenir du Cap à l'embouchure de cette rivière dans la mer à l'eſt du Cap, on emploie deux cents heures en voyageant ſur un chariot tiré par des bœufs.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre ſupérieure juſqu'à l'origine de la queue.....	11.	0	0
Hauteur du train de devant en ligne droite.....	3.	10.	9.
——— en ſuivant la courbure.....	4.	11.	6.
——— du train de derrière en ligne droite.....	3.	8.	9.
——— en ſuivant la courbure.....	5.	1.	6.
Longueur de la tête.....	2.	4.	0
Diſtance de la plus baſſe partie du ventre au terrein...	1.	1.	0
Circonférence du corps derrière les épaules.....	9.	2.	0
——— devant les jambes de derrière.....	9.	6.	0
——— du milieu du corps.....	11.	5.	0

ADDITION à l'article du Rhinocéros, volume XI, page 174; & volume III, page 297 des ſuppléments.

Par M. le Profeſſeur ALLAMAND.

M. de Buffon a très-bien décrit le Rhinocéros d'Aſie, & il en a donné une figure qui eſt fort exacte *(a)*; il n'avoit aucune raiſon de ſoupçonner que le rhinocéros d'Afrique en différât; aucune relation n'a inſinué que ces animaux ne fuſſent pas préciſément ſemblables dans tous les lieux où ils ſe trouvent; il y a cependant une très-grande différence entr'eux; ce qui frappe le plus quand on voit un rhinocéros, tel que celui que M. de Buffon a décrit, ce ſont les énormes plis de ſa peau qui partagent ſi ſingulièrement ſon corps, & qui ont fait croire, à ceux qui ne l'ont aperçu que de loin, qu'il étoit tout couvert de boucliers. Ces plis ne ſe font point remarquer dans le rhinocéros d'Afrique, & ſa peau paroît toute unie; ſi l'on compare la figure que j'en donne dans la planche V *(b)*, avec celle qu'en a donnée M. de Buffon, & qu'on faſſe abſtraction de la tête, on ne diroit pas qu'elles repréſentent deux animaux de la même eſpèce. C'eſt encore à M. le capitaine Gordon que l'on doit la connoiſſance de la véritable figure de ce rhinocéros d'Afrique, & l'on verra dans la ſuite que l'Hiſtoire Naturelle lui a bien d'autres obligations; voici le précis de quelques remarques qu'il a ajoutées au deſſin qu'il m'en a envoyé.

Le rhinocéros eſt nommé *nabal* par les Hottentots qui prononcent la première ſyllabe de ce mot avec un claquement de langue, qu'on ne ſauroit exprimer par l'écriture. Le premier coup-d'œil

(a) *Voyez* tome XI, *page 70* & *la planche VII*.

(b) *Voyez* dans ce volume planche VI.

qu'on jette ſur lui fait d'abord penſer à l'hippopotame, dont il diffère cependant très-fort par la tête; il n'a pas non plus la peau auſſi épaiſſe, & il n'eſt pas auſſi difficile de la percer qu'on le prétend. M. Gordon en a tué un à la diſtance de cent dix-huit pas avec une balle de dix à la livre; & pendant le voyage qu'il a fait dans l'intérieur du pays avec M. le Gouverneur Plettenberg, on en a tué une douzaine, ce qui fait voir que ces animaux ne ſont point à l'épreuve des coups de fuſil. Je crois cependant que ceux d'Aſie ne pourroient pas être facilement percés, au moins j'en ai porté ce jugement en examinant la peau de celui dont M. de Buffon a donné la figure, & que j'ai eu occaſion de voir ici.

Les rhinocéros d'Afrique ont tout le corps couvert de ces incruſtations en forme de galles ou tubéroſités, qui ſe voient ſur ceux d'Aſie, avec cette différence, qu'en ceux-ci elles ne ſont pas parſemées également par-tout; il y en a moins ſur le milieu du corps, & il n'y en a point à l'extrémité des jambes; quant aux plis de la peau, comme je l'ai dit, ils ſont peu remarquables. M. Gordon ſoupçonne qu'ils ne ſont produits que par les mouvemens que ſe donnent ces animaux, & ce qui ſembleroit confirmer cette conjecture, c'eſt la peau bourrée d'un jeune rhinocéros, de la longueur de cinq pieds, que nous avons ici, où il ne paroît aucun pli; les adultes en ont un à l'aine, profond de trois pouces, un autre derrière l'épaule d'un pouce de profondeur, un derrière les oreilles mais peu conſidérable, quatre petits devant la poitrine & deux au-deſſus du talon; ceux qui ſe font remarquer le plus & qui ne ſe trouvent point ſur ceux d'Aſie, ſont au nombre de neuf ſur les côtes, dont le plus profond ne l'eſt que d'un demi-pouce; autour des yeux ils ont pluſieurs rides, qui ne peuvent pas paſſer pour des plis;

Tous ceux que M. Gordon a vus, jeunes & vieux, avoient deux cornes, & s'il y en a en Afrique qui n'en aient qu'une, ils ſont inconnus aux habitans du cap de Bonne-eſpérance; ainſi

j'ai été dans l'erreur quand j'ai écrit à M. Daubenton *(c)*, que j'avois raiſon de ſoupçonner que les rhinocéros d'Aſie avoient deux cornes, pendant que ceux du Cap n'en ont qu'une: j'avois reçu de ce dernier endroit des têtes à une ſeule corne, & des Indes des têtes à deux cornes, mais ſans aucune notice du lieu où avoient habité ces animaux. Depuis, il m'eſt arrivé ſouvent de recevoir des Indes des productions du Cap, & du Cap des curioſités qui y ont été envoyées des Indes; c'eſt-là ce qui m'avoit jetté dans l'erreur, que je dois rectifier ici. La plus grande de ces cornes eſt placée ſur le nez; celle qui eſt repréſentée ici, étoit longue de ſeize pouces, mais il y en a qui ont huit à neuf pouces de plus, ſans que l'animal ſoit plus grand.

Elle eſt aplatie en deſſus & comme uſée en labourant la terre; la ſeconde corne avoit ſa baſe à un demi-pouce au-deſſous de la première, & elle étoit longue de huit pouces; l'une & l'autre ſont uniquement adhérentes à la peau & placées ſur une éminence unie qui eſt au-devant de la tête; en les tirant fortement en arrière on peut les ébranler, ce qui me fait un peu douter de ce que dit Kolbe des prodigieux effets que le rhinocéros produit; ſi on l'en croit, il déracine avec ſa corne les arbres, il enlève les pierres qui s'oppoſent à ſon paſſage & les jette derrière lui fort haut à une grande diſtance avec un très grand bruit; en un mot, il abat tous les corps ſur leſquels elle peut avoir quelque priſe. Une corne ſi peu adhérente & ſi peu ferme, ne ſemble guère propre à de ſi grands efforts: auſſi M. Gordon m'écrit que le rhinocéros fait bien autant de mal avec ſes pieds qu'avec ſa tête....

Ce rhinocéros a les yeux plus petits que l'hippopotame; ils ont peu de blanc; le plus grand diamètre de la prunelle eſt de huit lignes, & l'ouverture des paupières eſt d'un pouce; ils ſont ſitués aux côtés de la tête, preſque à égale diſtance de la bouche & des oreilles; ainſi, cette ſituation des yeux démontre la fauſſeté

(c) Voyez le tome IV des ſupplémens, *page 134.*

de

de l'opinion de Kolbe, qui dit que le rhinocéros ne peut voir de côté, & qu'il n'aperçoit que les objets qui ſont en droite ligne devant lui. Il auroit peine à voir de cette dernière manière, ſi ſes yeux ne s'élevoient pas un peu au-deſſus des rides qui les environnent. Il paroît cependant qu'il ſe fie plus ſur ſon odorat & ſon ouïe que ſur ſa vue, auſſi a-t-il les naſeaux fort ouverts & longs de deux pouces & demi; ſes oreilles ont neuf pouces en longueur, & leur contour eſt de deux pieds; leur bord extérieur eſt garni de poils rudes, longs de deux pouces & demi, mais il n'y en a point en dedans.

Sa couleur eſt d'un brun-obſcur, qui devient couleur de chair ſous le ventre & dans les plis; mais comme il ſe vautre fréquemment dans la boue, il paroît avoir la couleur de la terre ſur laquelle il ſe trouve; il a ſur le corps quelques poils noirs, mais très-clairſemés, entre les tubéroſités de ſa peau & au-deſſus des yeux.

Il a vingt-huit dents en tout; ſavoir, ſix molaires à chaque côté des deux mâchoires, & deux inciſives en haut & en bas. Les dents d'en haut ſemblent être un peu plus avancées, de manière qu'elles recouvrent celles de deſſous, lorſque la gueule eſt fermée; la lèvre ſupérieure n'avance que d'un pouce au-delà de l'inférieure. M. Gordon n'a pas eu occaſion de voir s'il la peut alonger & s'en ſervir pour ſaiſir ce qu'il veut approcher de ſa gueule.

Sa queue a environ un pied & demi de longueur; ſon extrémité eſt garnie de quelques poils, longs de deux pouces, qui partent de chaque côté, comme de deux eſpèces de coutures; cette queue eſt ronde par-deſſus & un peu aplatie en deſſous.

Les pieds ont trois doigts munis d'ongles ou plutôt de ſabots, la longueur des pieds de devant égale leur largeur, mais ceux de derrière ſont un peu alongés; j'en donnerai les dimenſions à la fin de cet article. Il y a ſous la plante du pied une ſemelle épaiſſe & mobile.

La verge de ce rhinocéros étoit préciſément comme celle qui

a été décrite par M. Parſons, terminée par un gland qui a la figure d'une fleur, & de couleur de chair; ſa longueur eſt de vingt-ſept pouces, & à peu-près aux deux tiers de cette longueur elle paroît recourbée en arrière, auſſi dit-on que c'eſt en arrière que l'animal jette ſon urine. M. Gordon m'en a envoyé un deſſin fort exact, mais comme il s'accorde parfaitement avec celui qu'en a donné M. Parſons, *Philoſophical, Tranſactions, n.° 470*, il n'eſt pas néceſſaire que je le joigne ici; les teſticules ſont en dedans du corps vers les aines, & au-devant de la verge ſont ſitués deux mamelons, au lieu que dans l'hippopotame ils ſont en arrière. Ce dernier animal a une véſicule du fiel, placée à l'extrémité de ſon foie, mais le rhinocéros n'en a point.

Ces rhinocéros ſont actuellement aſſez avant dans l'intérieur du pays; pour en trouver, il faut s'avancer à cent cinquante lieues dans les terres du Cap. On n'en voit guère que deux ou trois enſemble, quelquefois cependant ils marchent en plus grande compagnie, & en marchant ils tiennent leur tête baiſſée comme les cochons; ils courent plus vîte qu'un cheval; le moyen le plus ſûr de les éviter eſt de ſe tenir ſous le vent; car leur rencontre eſt dangereuſe.

Ils tournent ſouvent la tête de côté & d'autre en courant; il ſemble qu'ils prennent plaiſir à creuſer la terre avec leurs cornes; quelquefois ils y impriment deux ſillons par le balancement de leur tête, & alors ils ſautent & courent à droite & à gauche, en dreſſant leur queue, comme s'ils avoient des vertiges. Leurs femelles n'ont jamais qu'un petit à la fois; elles ont auſſi deux cornes, & quant à la grandeur, il y a entr'elles & les mâles la même différence qu'entre les hippopotames des deux ſexes, c'eſt-à-dire, que cette différence n'eſt pas conſidérable. Leur cri eſt un grognement ſuivi d'un fort ſifflement qui reſſemble un peu au ſon d'une flute. On n'entend point parler au Cap de leurs prétendus combats avec les éléphans.

Voici les dimenſions du rhinocéros dont j'ai donné la figure:

il a été tué par M. le capitaine Gordon près de la ſource de la rivière *Gamka* ou rivière des Lions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, priſe en droite ligne.....	9.	3.	//
——— priſe en ſuivant la courbure du corps.....	11.	//	3.
Hauteur du train de devant en ligne droite.....	5.	3.	//
——— du train de derrière.....	4.	8.	//
Longueur de la tête.....	2.	//	//
Circonférence de la tête entre les cornes.....	3.	6.	3.
——— derrière les oreilles.....	5.	//	6.
Longueur de la plus longue corne.....	1.	4.	//
Circonférence de cette corne près de ſa baſe.....	2.	1.	6.
Longueur de la plus petite corne.....	//	8.	//
Circonférence de cette corne près de ſa baſe.....	1.	6.	6.
Contour de la partie ſupérieure du muſeau.....	1.	6.	//
——— de ſa partie inférieure.....	1.	2.	6.
Longueur de l'ouverture des narines.....	//	2.	6.
——— des oreilles.....	//	9.	//
Contour des oreilles le long du bord extérieur.....	2	//.	//
Diſtance entre les baſes des oreilles.....	//	11.	//
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant...	8.	5.	9.
——— devant les jambes de derrière.....	7.	11.	//
——— du milieu du corps.....	9.	9.	//
Largeur du corps, en devant de la poitrine.....	2.	1.	//
——— du derrière du corps en ligne droite.....	2.	4.	//
Circonférence des jambes de devant près du corps...	3.	6.	3.
——— près du poignet.....	1.	9.	6.
——— dans l'endroit le moins épais.....	1.	6.	//
——— des jambes poſtérieures près du corps.....	3.	9.	9.
——— au-deſſus du talon.....	1.	10.	//
——— dans l'endroit le plus étroit.....	1.	4.	//

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la plante du pied antérieur.....	//	9.	//
Sa largeur.....	//	9.	//
Longueur de la plante du pied de derrière.....	//	8.	6.
Sa largeur.....	//	7.	9.
Longueur de la verge.....	2.	3.	//
Sa circonférence près du corps.....	1.	7.	//
——— au-deſſus de ſon premier fourreau.....	//	8.	6.
——— là où le gland commence en forme de fleur...	//	5.	6.

de Seve del.

Chh. Baugrand Sculpt.

LE RHINOCEROS D'AFRIQUE.

DU KWAGGA ou COUAGGA.

CET animal dont je n'ai eu aucune connoiſſance qu'après l'impreſſion des feuilles précédentes, où il eſt queſtion de l'onagre & du zèbre, me paroît être une eſpèce bâtarde ou intermédiaire entre le cheval & le zèbre, ou peut-être entre le zèbre & l'onagre. Voici ce que M. le Profeſſeur Allamand en a publié nouvellement dans un ſupplément à l'édition de mes Ouvrages, imprimée en Hollande.

Juſqu'à préſent, dit ce ſavant Naturaliſte, on ne connoiſſoit que le nom de cet animal & même encore très-imparfaitement, ſans ſavoir quel quadrupède ce nom indiquoit. Dans le journal d'un voyage entrepris dans l'intérieur de l'Afrique, par ordre du Gouverneur du cap de Bonne-eſpérance, il eſt dit que les Voyageurs virent entr'autres animaux, des chevaux ſauvages, des ânes & des *quachas*. La ſignification de ce dernier mot m'étoit abſolument inconnue, lorſque M. Gordon m'a appris que le nom de *quachas* étoit celui de *kwagga*, que les Hottentots donnent à l'animal dont il s'agit, & que j'ai cru devoir retenir, parce que n'ayant jamais été décrit, ni même connu en Europe, il ne peut être déſigné que par le nom qu'il porte dans le pays dont il eſt originaire. Les raies dont ſa peau eſt ornée le font d'abord regarder comme une variété dans l'eſpèce du zèbre, dont il diffère cependant à divers égards. Sa couleur eſt d'un brun-foncé, & comme le zèbre il eſt rayé très-régulièrement de noir, depuis le bout du muſeau juſqu'au-deſſus des épaules, & cette même couleur des raies paſſe ſur une jolie crinière qu'il porte ſur le cou. Depuis les épaules les raies commencent à perdre de leur longueur, & allant en

diminuant, elles disparoissent à la région du ventre avant d'avoir atteint les cuisses. L'entre-deux de ces raies est d'un brun plus clair, & il est presque blanc aux oreilles. Le dessous du corps, les cuisses & les jambes sont blanches; sa queue qui est un peu plate, est aussi garnie de crins ou de poils de la même couleur; la corne des pieds est noire, sa forme ressemble beaucoup plus à celle du pied du cheval qu'à la forme du pied du zèbre. On s'en convaincra en comparant la figure que j'en donne, avec celle de ce dernier animal. Ajoutez à cela que le caractère de ces animaux est aussi fort différent; celui des couaggas est plus docile: car il n'a pas encore été possible d'apprivoiser les zèbres assez pour pouvoir les employer à des usages domestiques; au lieu que les paysans de la colonie du Cap attellent les couaggas à leurs charrettes qu'ils tirent très-bien; ils sont robustes & forts, il est vrai qu'ils sont méchans, ils mordent & ruent; quand un chien les approche de trop près, ils le repoussent à grands coups de pied, & quelquefois ils le saisissent avec les dents; les hyènes même, que l'on nomme loups au Cap, n'osent pas les attaquer; ils marchent en troupes, souvent au nombre de plus de cent, mais jamais on ne voit un zèbre parmi eux, quoiqu'ils vivent dans les mêmes endroits.

Tout cela semble indiquer que ces animaux sont d'espèces différentes, cependant ils ne diffèrent pas plus entr'eux que les mulets diffèrent des chevaux ou des ânes. Les couaggas ne seroient-ils point une race bâtarde de zèbre! il y a en Afrique des chevaux sauvages blancs; Leon l'Afriquain & Marmol l'assurent positivement, & ce qui est plus authentique encore, c'est le témoignage de ces Voyageurs dont j'ai cité le journal; ils ont vu de ces chevaux blancs, ils ont vu aussi des ânes sauvages. Ces animaux ne peuvent-ils pas se mêler avec les zèbres & produire une race qui participera des deux espèces! J'ai rapporté ci-devant un fait qui prouve qu'une femelle zèbre, couverte par un âne, a eu un poulain. On ne peut guère douter que l'accouplement

d'un cheval avec une zèbre ne fût auſſi prolifique. Si celui des chevaux avec des ânesſes ne produit pour l'ordinaire que des mulets ſtériles, cela n'eſt pas conſtant; on a vu des mules avoir des poulains, & il eſt fort naturel de ſuppoſer que les chevaux ayant plus d'affinité avec les zèbres qu'avec les ânes, il peut réſulter du mélange de ces animaux, d'autres animaux féconds capables de faire ſouche, & ceci eſt également applicable aux ânes, puiſque les zèbres ſont une eſpèce mitoyenne entre les chevaux & les ânes; ainſi je ſuis fort porté à croire que les couaggas ne ſont qu'une race bâtarde de zèbres, qui, pour la figure & les caractères, tiennent quelque choſe des deux eſpèces, dont ils tirent leur origine.

Quoi qu'il en ſoit, on a beaucoup d'obligation à M. Gordon de nous les avoir fait connoître, car c'eſt lui qui m'en a envoyé le deſſin & la deſcription. Il en vit un jour deux troupes, l'une d'une dixaine de couaggas adultes, & l'autre compoſée uniquement de poulains qui couroient après leurs mères; il pouſſa ſon cheval entre ces deux troupes, & un des poulains ayant perdu de vue celle qui précédoit, ſuivit auſſitôt de lui-même le cheval, comme s'il eût été ſa mère. Les jeunes zèbres en font autant en pareil cas. M. Gordon étoit alors dans le pays des Bosjemans, & fort éloigné de toute habitation; ainſi il fut obligé d'abandonner ce poulain le lendemain faute de lait pour le nourrir, & il le laiſſa courir où il voulut. Il en a actuellement un autre qu'il réſerve pour la ménagerie de Mgr le Prince d'Orange. N'ayant pas pu ſe procurer un couagga adulte, il n'a pu m'envoyer que le deſſin d'un poulain; mais il me mande qu'il n'y a aucune différence entre un poulain & un couagga qui a fait toute ſa crûe, ſi ce n'eſt dans la grandeur, qui égale celle d'un zèbre, & dans la tête qui eſt à proportion un peu plus groſſe dans le couagga adulte. La différence qu'il y a entre les mâles & les femelles eſt auſſi très-petite.

Depuis que le Cap eſt habité, ces animaux en ont quitté les environs, & ils ne ſe trouvent plus que fort avant dans l'in-

térieur du pays. Leur cri eſt une eſpèce d'aboiement très-précipité, où l'on diſtingue ſouvent la répétition de la ſyllabe *kwah, kwah.* Les Hottentots trouvent leur chair fort bonne, mais elle deplaît aux payſans Hollandois par ſon goût fade.

Le poulain qui eſt ici repréſenté *planche VI (a)*, avoit, depuis le bout du muſeau juſqu'à la queue, trois pieds ſept pouces & trois lignes; le train de devant étoit haut de deux pieds & dix pouces, & celui de derrière étoit plus bas d'un pouce, ſa queue étoit longue de quatorze pouces.

Voilà tout ce que M. Allamand a pu recueillir ſur l'hiſtoire de cet animal; mais je ne puis m'empêcher d'obſerver qu'il paroît y avoir deux faits contraires dans le récit de M. Gordon : il dit en premier lieu que *les payſans des terres du Cap attellent les couaggas à la charrette & qu'ils tirent très-bien*, & enſuite il avoue qu'il n'a pu ſe procurer un couagga adulte pour en faire le deſſin; il paroît donc que ces animaux ſont rares dans ces mêmes terres du Cap, puiſqu'il n'a pu faire deſſiner qu'un poulain. Si l'eſpèce étoit réduite en domeſticité, il lui auroit été facile de ſe procurer un de ces animaux adultes. Nous eſpérons que ce Naturaliſte voyageur, voudra bien nous donner de plus amples informations ſur cet animal qui me paroît tenir au zèbre de plus près qu'aucun autre.

(a) *Voyez* dans ce volume, *planche VII.*

DU

De Seve del

LE KWAGGA *ou* COUAGGA .

f^me le villain Sc

DU GNOU ou NIOU (a).

CE bel animal, qui ſe trouve dans l'intérieur des terres de l'Afrique, n'étoit connu d'aucun Naturaliſte : Milord Bute, dont on connoît le goût pour les Sciences, eſt le premier qui m'en ait donné connoiſſance, en m'envoyant un deſſin colorié, au-deſſus duquel étoit écrit, *feva-heda* an *bos-buffel, animal de trois pieds & demi de hauteur, à deux cents lieues du cap de Bonne-eſpérance ;* enſuite M. le vicomte de Querhoënt qui a fait de très-bonnes obſervations dans ſes derniers voyages, a bien voulu m'en confier le journal, dans lequel j'ai trouvé un autre deſſin de ce même animal, ſous le nom de *Noû,* avec la courte deſcription ſuivante : J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du Cap, un quadrupède que les Hottentots appellent *Nou ;* il a tout le poil d'un brun très-foncé, mais une partie de ſa crinière, ainſi que ſa queue & quelques longs poils autour des yeux ſont blancs. Il eſt ordinairement de la taille d'un grand cerf; il a été amené au Cap de l'intérieur des terres en octobre 1773. Aucun animal de cette eſpèce n'eſt encore arrivé en Europe, on n'y en a jamais envoyé qu'un qui eſt mort dans la traverſée. On en voit beaucoup dans l'intérieur du pays; celui qui eſt à la ménagerie du Cap, paroît aſſez doux, on le nourrit de pain, d'orge & d'herbe.

M. le vicomte Veneroſi Peſciolini, Commandant de l'île de Groix, a auſſi eu la bonté de m'envoyer, tout nouvellement, un deſſin colorié de ce même animal qui

(a) *Gnou* doit ſe prononcer en mouillant le *gn*, c'eſt-à-dire, *Niou.*

m'a paru un peu plus exact que les autres ; ce deſſin que nous donnons ici, *planche VIII*, étoit accompagné de la notice ſuivante :

J'ai cru devoir vous envoyer, Monſieur, la copie fidèle d'un animal trouvé à cent cinquante lieues de l'établiſſement principal des Hollandois, dans la baie de la Table au cap de Bonne-eſpérance. Il fut rencontré avec la mère par un habitant de la campagne, pris & conduit au Cap, où il n'a vécu que trois jours ; ſa taille étoit celle d'un moyen mouton du pays, & celle de ſa mère égaloit celle des plus forts. Son nom n'eſt point connu, parce que de l'aveu même des Hottentots, ſon naturel ſauvage l'éloigne de tous les lieux fréquentés, & ſa vîteſſe le ſouſtrait promptement à tous les regards. Ces détails, ajoute M. de Veneroſi, ont été donnés par M. Bergh, Fiſcal du Cap *(b)*.

On voit que cet animal eſt très-remarquable, non-ſeulement par ſa grandeur, mais encore par la beauté de ſa forme, par la crinière qu'il porte tout le long du cou, par ſa longue queue touffue, & par pluſieurs autres caractères qui ſemblent l'aſſimiler en partie au cheval & en partie au bœuf. Nous lui conſerverons le nom de *gnou* (qui ſe prononce *niou*) qu'il porte dans ſon pays natal, & dont nous ſommes plus ſûrs que de celui de *ſeva-heda ;* car voici ce que m'en a écrit M. Forſter.

(b) Lettre de M. le vicomte Veneroſi Peſciolini à M. de Buffon, datée du Port-Louis, 27 février 1775. — On trouve auſſi dans le ſecond Voyage du capitaine Cook *(tome I, page 80)*, la notice ſuivante au ſujet de cet animal. « Il y a une autre eſpèce de bœuf ſauvage, appelé par les naturels du pays » *gnoo ;* les cornes de celui-ci ſont minces ; il a une crinière & des poils ſur » le nez, & par la petiteſſe de ſes jambes, il reſſemble à un cheval ou à un antilope plutôt qu'aux animaux de ſon eſpèce. »

Il ſe trouve au cap de Bonne-eſpérance trois eſpèces de bœufs; 1.° notre bœuf commun d'Europe; 2.° le buffle que je n'ai pas eu occaſion de décrire & qui a beaucoup de rapport avec le buffle d'Europe; 3.° le gnou, ce dernier animal ne s'eſt trouvé qu'à cent quatre-vingts ou deux cents lieues du Cap, dans l'intérieur des terres de l'Afrique; on a tenté deux fois d'envoyer un de ces animaux en Hollande, mais ils ſont morts dans la traverſée *(c)*. J'ai vu une femelle de cette eſpèce en 1775, elle étoit âgée de trois ans; elle avoit été élevée par un colon, dont l'habitation étoit à cent ſoixante lieues du Cap, qui l'avoit priſe fort jeune avec un autre jeune mâle; il les éleva tous deux & les amena pour les préſenter au Gouverneur du Cap; cette jeune femelle qui étoit privée, fut ſoignée dans une étable & nourrie de pain bis & de feuilles de choux; elle n'étoit pas tout-à-fait ſi grande que le mâle de la même portée. Sa fiente étoit comme celle des vaches communes: elle ne ſouffroit pas volontiers les careſſes ni les attouchemens, & quoique fort privée, elle ne laiſſoit pas de donner des coups de cornes & auſſi des coups de pieds; nous eumes toutes les peines du monde d'en prendre les dimenſions à cauſe de ſon indocilité; on nous a dit que le gnou mâle, dans l'état ſauvage, eſt auſſi farouche & auſſi méchant que le buffle, quoiqu'il ſoit beaucoup moins fort: la jeune femelle dont nous venons de parler étoit aſſez douce; elle ne nous a jamais fait entendre ſa voix; elle ruminoit comme les bœufs; elle aimoit à ſe promener dans la baſſe-cour s'il ne faiſoit pas trop chaud, car par la grande chaleur elle ſe retiroit à l'ombre ou dans ſon étable.

Ce gnou femelle étoit de la grandeur d'un daim ou plutôt d'un âne; elle avoit au garot quarante pouces & demi de hauteur

(c) On verra par l'addition que M. Allamand a fait imprimer dans le *tome XV* de mes Ouvrages, *édition de Hollande*, qu'un de ces animaux eſt arrivé vivant à la ménagerie du Prince d'Orange, où M. Allamand l'a deſſiné & décrit avec ſon exactitude ordinaire.

meſure d'Angleterre, & étoit un peu plus baſſe des jambes de derrière, où elle n'avoit que trente-neuf pouces; la tête étoit grande à proportion du corps, ayant quinze pouces & demi de longueur depuis les oreilles juſqu'au bout du muſeau, mais elle étoit comprimée des deux côtés, & vue de face elle paroiſſoit étroite; le muffle étoit carré, & les narines étoient en forme de croiſſant; il y avoit dans la mâchoire inférieure huit dents inciſives ſemblables, par la forme, à celles du bœuf commun; les yeux étoient fort écartés l'un de l'autre, & placés ſur les côtés de l'os frontal; ils étoient grands, d'un brun-noir, & paroiſſoient avoir un air de férocité & de méchanceté que cependant l'éducation & la domeſticité avoient modifié dans l'animal; les oreilles étoient d'environ cinq pouces & demi de longueur & de forme ſemblable à celles du bœuf commun; la longueur des cornes étoit de dix-huit pouces en les meſurant ſur leur courbure, leur forme étoit cylindrique & leur couleur noire; le corps étoit plus rond que celui du bœuf, & l'épine n'étoit pas fort apparente, c'eſt-à-dire, fort élevée, en ſorte que le corps du gnou ſembloit, par la forme, approcher beaucoup de celui du cheval; les épaules étoient muſculeuſes, & les cuiſſes & les jambes moins charnues & plus fines que celles du bœuf; la croupe étoit effilée & relevée, mais aplatie vers la queue, comme celle du cheval; les pieds étoient légers & menus, ils avoient chacun deux ſabots pointus en devant, arrondis aux côtés & de couleur noire; la queue avoit vingt-huit pouces de longueur, y compris les longs poils qui étoient à ſon extrémité.

Tout le corps étoit revêtu d'un poil court & ras, ſemblable à celui du cerf pour la couleur; depuis le muſeau juſqu'à la hauteur des yeux, il y avoit de longs poils rudes & hériſſés en forme de broſſe, qui entouroient preſque toute cette partie; depuis les cornes juſqu'au garot il y avoit une eſpèce de crinière formée de longs poils dont la racine eſt blanchâtre & la pointe noire ou

Deseve del L Legrand Sculp.

LE GNOU *ou* NIOU.

brune; ſous le cou on voyoit une autre bande de longs poils qui ſe prolongeoit depuis les jambes de devant juſqu'aux longs poils blancs de la lèvre inférieure; & ſous le ventre il y avoit une touffe de très-longs poils auprès du nombril; les paupières étoient garnies de poils d'un brun-noir, & les yeux étoient entourés par-tout de longs poils très-forts & de couleur blanche.

Je dois ajouter à cette deſcription que M. Forſter a bien voulu me communiquer, les obſervations que M. le Profeſſeur Allamand a faites ſur cet animal vivant, qui eſt arrivé plus nouvellement en Hollande; ce ſavant Naturaliſte l'a fait imprimer à la ſuite du XVe volume de mon Ouvrage ſur l'Hiſtoire Naturelle, édition de Hollande, & je ne puis mieux faire que de la copier ici.

DU GNOU.

Par M. le Profeſſeur ALLAMAND.

Les Anciens nous ont dit que l'Afrique étoit fertile en monſtres; par ce mot, il ne faut entendre que des animaux inconnus dans les autres parties du monde. C'eſt ce qu'on vérifie encore de nos jours, lorſqu'on pénètre dans cette vaſte région. On en a vu divers exemples dans les deſcriptions d'animaux donnés par M. de Buffon, & dans celle du ſanglier d'Afrique que j'y ai ajoutée. L'animal que je vais décrire en fournit une nouvelle preuve; la figure que j'en donne ici *planche XV (a)*, a été gravée d'après un deſſin envoyé du cap de Bonne-eſpérance, mais dont je n'ai pas oſé faire uſage dans mes additions précédentes à l'Ouvrage de M. de Buffon, parce que je le regardois comme la repréſentation

(a) *Voyez* dans ce volume, *planche IX*.

d'un animal fabuleux. J'ai été détrompé par M. le capitaine Gordon à qui je l'ai fait voir; c'eſt un Officier de mérite, que ſon goût pour l'Hiſtoire Naturelle & l'envie de connoître les mœurs & les coutumes des peuples qui habitent la partie méridionale de l'Afrique ont conduit au Cap. De-là il a pénétré plus avant dans l'intérieur du pays qu'aucun autre Européen, accompagné d'un ſeul Hottentot; il a bravé toutes les incommodités d'un voyage de deux cents lieues à travers des régions incultes, & ſans autres proviſions pour ſa nourriture que les végétaux qui lui étoient indiqués par ſon compagnon de voyage, ou le gibier que ſon fuſil lui procuroit. Sa curioſité a été bien récompenſée par le grand nombre de choſes rares qu'il a vues, & d'animaux dont il a rapporté les dépouilles.

Dès qu'il eut vu le deſſin dont je viens de parler, il m'apprit qu'il ne repréſentoit point un animal chimérique, mais un véritable animal, dont la race étoit très-nombreuſe en Afrique. Il en avoit tué pluſieurs, & il avoit apporté la dépouille de deux têtes; il m'en a donné une que j'ai placée au Cabinet de notre Académie.

Dans le même temps, on envoya du Cap un de ces animaux vivans à la ménagerie du Prince d'Orange, où il eſt actuellement & ſe porte très-bien.

Il eſt étonnant qu'un animal auſſi gros & auſſi ſingulier que celui-ci, & qui vraiſemblablement ſe trouve dans les lieux où les Européens ont pénétré, ait été inconnu juſqu'à préſent, ou qu'il ait été décrit ſi imparfaitement qu'il a été impoſſible de s'en former aucune idée. Il embarraſſera aſſurément les Nomenclateurs qui voudront le ranger ſous quelques-unes des claſſes auxquelles ils rapportent les différens quadrupèdes. Il tient beaucoup du cheval, du taureau & du cerf, ſans être aucun de ces trois animaux. On ne manquera pas de lui donner un nom compoſé propre à indiquer la reſſemblance qu'il a avec eux.

Les Hottentots le nomment *gnou*, & je crois devoir adopter

cette dénomination, en obſervant que le *g* ne doit pas être prononcé avec cette fermeté qu'il a quand il commence un mot, mais qu'il ne doit ſervir qu'à rendre graſſe l'articulation de l'*n* qui le ſuit, comme il fait au milieu des mots dans *ſeigneur*, par exemple, *campagne* & d'autres. C'eſt à M. Gordon que je dois la connoiſſance de ce nom.

Cet animal eſt à peu-près de la grandeur d'un âne; ſa hauteur eſt de trois pieds & demi; tout ſon corps, à l'exception des endroits que j'indiquerai dans la ſuite, eſt couvert d'un poil court comme celui du cerf, de couleur fauve, mais dont la pointe eſt blanchâtre, ce qui lui donne une légère teinte de gris-blanc; ſa tête eſt groſſe & reſſemble fort à celle du bœuf; tout le devant eſt garni de longs poils noirs qui s'étendent juſqu'au-deſſous des yeux, & qui contraſtent ſingulièrement avec des poils de la même longeur, mais fort blancs, qui lui forment une barbe à la lèvre inférieure; ſes yeux ſont noirs & bien fendus; les paupières ſont garnies de cils formés par de longs poils blancs, parallèles à la peau, & qui font une eſpèce d'étoile, au milieu de laquelle eſt l'œil; au-deſſus ſont placés, en guiſe de ſourcils, d'autres poils de la même couleur & très-longs: au haut du front ſont deux cornes noires, dont la longueur meſurée, ſuivant l'axe, eſt de dix-neuf pouces; leurs baſes, qui ont près de dix-ſept pouces de circonférence, ſe touchent & ſont appliquées au front dans une étendue de ſix pouces, enſuite elles ſe courbent vers le haut & ſe terminent en une pointe perpendiculaire & longue de ſept pouces, comme on peut le voir dans la figure; entre les cornes prend naiſſance une crinière épaiſſe, qui s'étend tout le long de la partie ſupérieure du cou juſqu'au dos; elle eſt formée par des poils roides, tous exactement de la même longueur qui eſt de trois pouces; la partie inférieure en eſt blanchâtre, à peu-près juſqu'aux deux tiers de leur hauteur, & l'autre tiers en eſt noir; derrière les cornes ſont les oreilles couvertes de poils noirâtres & fort courts; le dos eſt uni, & la croupe

reſſemble à celle d'un jeune poulain; la queue eſt compoſée, comme celle du cheval, de longs crins blancs; ſous le poitrail il y a une ſuite de longs poils noirs, qui s'étend depuis les jambes antérieures le long du cou & de la partie inférieure de la tête juſqu'à la barbe blanche de la lèvre de deſſous; les jambes ſont ſemblables & d'une fineſſe égale à celle du cerf, ou plutôt de la biche; le pied eſt fourchu, comme celui de ce dernier animal; les ſabots en ſont noirs, unis & ſurmontés en arrière d'un ſeul ergot placé aſſez haut.

Le gnou n'a point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure, mais il en a huit à l'inférieure; ainſi je ne doute pas qu'il ne rumine, quoique je n'aie pas pu m'en aſſurer par mes propres yeux, non plus que par le témoignage de l'homme qui a ſoin de celui du Prince d'Orange.

Sans avoir l'air extrêmement féroce, il indique cependant qu'il n'aimeroit pas qu'on s'approchât de lui. Lorſque j'eſſayois de le toucher à travers les barreaux de ſa loge, il baiſſoit la tête & faiſoit des efforts pour bleſſer, avec ſes cornes, la main qui vouloit le careſſer. Juſqu'à préſent il a été enfermé & obligé de ſe nourrir des végétaux qu'on lui a donnés, & il paroît qu'ils lui conviennent, car il eſt fort & vigoureux.

La race, comme je l'ai remarqué, en eſt nombreuſe & fort répandue dans l'Afrique. Si mes conjectures ſont fondées, je ſuis fort porté à croire que ce n'eſt pas ſeulement aux environs du cap de Bonne-eſpérance qu'il habite, mais qu'il ſe trouve auſſi en Abyſſinie.

Dans la quatrième *Diſſertation ſur la côte orientale d'Afrique, depuis Mélinde juſqu'au détroit de Babel-mandel (d)*, ajoutée aux Voyages de Lobo, on lit ce paſſage: « Il y a encore dans l'Éthiopie » des chevaux ſauvages, qui ont les crins & la tête comme nos » chevaux & henniſſent de même, mais ils ont deux petites cornes

(d) Voyage d'Abyſſinie, par le R. P. Lobo; *Amſterdam 1728, tome I, page 292.*

toutes

toutes droites, & les pieds fourchus comme ceux du bœuf; les « Caffres appellent ces animaux *empophos.* »

Cette deſcription, toute imparfaite & fautive qu'elle eſt, comme la plupart de celles que Lobo nous a données, paroît convenir à notre gnou; quel autre animal connu y a-t-il, qui reſſemble à un cheval avec des cornes & des pieds fendus! la reſſemblance ſeroit plus grande encore ſi je pouvois dire qu'il hennit; mais c'eſt ce dont je n'ai pas pu être inſtruit. Juſqu'à préſent perſonne n'a entendu ſa voix. Ne ſeroit-ce point auſſi le même animal dont a parlé le moine Coſmas! voici ce qu'il en dit *(e)*.

« *Le taureau-cerf.* Cet animal ſe trouve en Éthiopie & dans les Indes; il eſt privé, les Indiens s'en ſervent pour voiturer leurs « marchandiſes, principalement le poivre qu'ils tranſportent d'un pays « à un autre, dans des ſacs faits en forme de beſaces. Ils tirent du « lait de ces animaux & en font du beurre; nous en mangions auſſi « la chair après les avoir égorgés, comme font les Chrétiens; pour « les Payens ils les aſſomment. Cette même bête dans l'Éthiopie eſt « ſauvage & ne s'apprivoiſe pas. «

Ce taureau-cerf ne ſeroit-il point le cheval cornu & à pieds « fendus de Lobo! Ils ſe trouvent l'un & l'autre dans l'Éthiopie; « tous les deux reſſemblent, à divers égards, au cheval, au taureau « & au cerf, c'eſt-à-dire, au gnou. Il eſt vrai que quoique les « animaux des Indes ſoient aſſez connus; juſqu'à préſent, perſonne « n'a dit qu'il y en eût qui reſſemblaſſent à celui dont il eſt queſtion « ici, & qui doit cependant y être, ſi c'eſt le même dont parle « Coſmas. Mais dans un pays auſſi habité que l'Inde, la race ne « pourroit-elle pas y avoir été éteinte par le nombre des chaſſeurs « qui ont travaillé à les prendre ou à les tuer, ſoit pour les faire « ſervir de bête de ſomme, ſoit pour les manger! d'ailleurs eſt-il «

(e) Voyez dans les relations de divers Voyageurs curieux, par Thevenot, *première partie*, la deſcription des animaux & des plantes des Indes, par Coſmas le ſolitaire.

» bien certain que cet animal ne s'y trouve plus, ou qu'il ne ſe » ſoit pas retiré dans des lieux éloignés & ſolitaires, afin d'y être » plus en ſûreté ! Il y a dans les déſerts de la province de la Chine » nommée *Chenſi*, un animal qu'on appelle *cheval-cerf*, que Du Haldes » dit n'être qu'une eſpèce de cerf *(f)*, guère moins haut que les » petits chevaux des provinces *Se-tchuen* & de *yun-nane* : j'ai peine » à croire que la taille ſeule ait ſuffi pour faire donner à un cheval » le ſurnom de cerf. Le gnou reſſemblant par ſa tête & par ſes cornes » au taureau, par ſa crinière & par ſa queue au cheval, & par tout » le reſte de ſon corps au cerf; il réunit tous les caractères qui » peuvent l'avoir fait nommer *taureau-cerf* par Coſmas & *cheval-cerf* par les Chinois. »

Je ſerois même tenté de croire que l'hippélaphe d'Ariſtote étoit notre gnou, ſi je n'avois pas contre moi l'autorité de M. de Buffon *(g)*, qui, fondé ſur de bonnes raiſons, a prouvé que c'eſt le même animal que le cerf des Ardennes, & le tragélaphe de Pline. Je dirai cependant celles qui ont fait d'abord impreſſion ſur moi.

L'hippélaphe, ſuivant Ariſtote, ſe trouve dans le pays des *Arachotas*, qui eſt ſitué entre la Perſe & l'Inde, & par-là même voiſin de la patrie du gnou. Il a une crinière qui s'étend depuis la tête juſqu'au-deſſus des épaules, & qui n'eſt pas grande : Ariſtote le compare à celle du *pardion*, ou comme l'écrit Gaza, de l'*ipparaion*, qui eſt vraiſemblablement la giraffe, laquelle a effectivement une crinière plus approchante de celle du gnou, qu'aucun autre animal ſauvage ; *voyez la figure que j'en ai donnée dans la première planche du tome XIII (édition de Hollande)*. Diodore de Sicile dit qu'il ſe trouve en Arabie, & qu'il eſt du nombre de ces animaux qui participent à deux formes différentes; il eſt vrai qu'il parle du *tragélaphe ;* mais comme je viens de le remarquer, d'après M. de

---

(f) Voyez la deſcription de la Chine, *tome I, page 33, édit. de Hollande.*

(g) Voyez le tome XI de cet Ouvrage, *page 172, édit. de Hollande.*

Buffon, c'eſt le même animal que l'*hippélaphe*. On trouvera dans la note le paſſage de Diodore *(h)*, tel qu'il a été rendu par *Rhodomanus*, & qui mérite d'être cité. Enfin, pour dernier trait de reſſemblance, l'hippélaphe a une eſpèce de barbe ſous le goſier, les pieds fourchus & à peu-près de la grandeur du cerf; tout cela ſe trouve auſſi-bien dans le gnou que dans le cerf des Ardennes; mais ce qui décide la queſtion en faveur du ſentiment de M. de Buffon, c'eſt que ſi Ariſtote a été bien inſtruit, l'hippélaphe a des cornes comme le chevreuil, & que ſa femelle n'en a point, ce qui ne convient pas à notre animal.

Mais qu'il ait été connu ou non, j'ai toujours été autoriſé à dire qu'il avoit été décrit ſi imparfaitement, qu'on ne pouvoit s'en former aucune idée. Il conſtitue une eſpèce très-ſingulière, qui réunit en ſoi la force de la tête & des cornes du taureau, la légèreté & le pelage du cerf; & la beauté de la crinière, du corps & de la queue du cheval.

Avec le temps, ne parviendra-t-on point à connoître auſſi la licorne, qu'on dit habiter les mêmes contrées, que la plupart des Auteurs regardent comme un animal fabuleux, tandis que d'autres aſſurent en avoir vu, & même en avoir pris des jeunes.

Je n'ai rien à ajouter, ni à retrancher à cette bonne deſcription, ni aux très-judicieuſes réflexions du ſavant M. Allamand; & je dois même avertir, pour l'inſtruction de mes Lecteurs, & pour la plus exacte connoiſſance de cet animal *gnou*, que le deſſin qu'il a fait graver dans l'édition d'Hollande de mon Ouvrage, & que je donne ici *planche IX*, me paroît plus conforme à la Nature, que

(h) Quinetiam tragelaphi & bubali, pluraque duplicis formæ animalia, ex diverſiſſimis videlicet naturis contemperata, illic (in Arabia) procreantur. Quorum ſingularis deſcriptio longam ſibi moram poſceret. Diodori ſiculi bibliothecæ hiſtoricæ libri qui ſuperſunt. Amſtelodami, 1746, tome I, page 163.

celui de ma *planche VIII ;* les cornes ſur-tout me ſemblent être mal repréſentées dans celle-ci, & l'eſpèce de ceinture de poil que l'animal porte autour du muſeau me paroît factice ; en ſorte que l'on doit avoir plus de confiance à la figure donnée par M. Allamand qu'à celle-ci, & c'eſt par cette raiſon que je l'ai fait copier & graver.

De Seve C Baron Sculpt.

LE GNOU. *d'après M. Allamand.*

DU NIL-GAUT.

CET animal eſt celui que pluſieurs Voyageurs ont appelé *Bœuf gris du Mogol*, quoiqu'il ſoit connu ſous le nom de *Nil-gaut* dans pluſieurs endroits de l'Inde: Nous avons vu vivans le mâle & la femelle dans le parc du château royal de la Muette, où on les nourrit encore aujourd'hui (Juin 1774), & où on les laiſſe en pleine liberté : nous les avons fait deſſiner tous deux d'après nature *(voyez les planches X & XI)*.

Quoique le nil-gaut tienne du cerf par le cou & la tête, & du bœuf par les cornes & la queue, il eſt néanmoins plus éloigné de l'un & de l'autre de ces genres que de celui des gazelles ou des grandes chèvres. Les climats chauds de l'Aſie & ceux de l'Afrique, ſont ceux où les grandes eſpèces des gazelles & des chèvres ſont plus multipliées; on trouve dans les mêmes lieux ou à peu de diſtance les uns des autres, le condoma, le bubal, le koba & le nil-gaut dont il eſt ici queſtion. L'eſpèce de barbe qu'il a ſous le cou & le poitrail, la diſpoſition de ſon pied & de ſes ſabots, pluſieurs autres rapports de conformation avec les grandes chèvres, le rapprochent de cette famille, plus que de celle des cerfs ou de celle des bœufs: & dans les animaux d'Europe, c'eſt au chamois qu'on pourroit le comparer plutôt qu'à tout autre animal; mais dans la réalité le nil-gaut eſt ſeul de ſon

genre, & d'une eſpèce particulière qui ne tient au genre du bœuf, du cerf, de la chevre, de la gazelle & du chamois, que par quelques caractères ou rapports particuliers; il a, comme tous ces animaux, la faculté de ruminer; il court de mauvaiſe grâce & plus mal que le cerf, quoiqu'il ait la tête & l'encolure auſſi légères, mais ſes jambes ſont plus maſſives & plus inégales en hauteur; celles de derrière étant conſidérablement plus courtes que celles de devant; il porte la queue horizontalement en courant, & la tient baſſe & entre les jambes lorſqu'il eſt en repos; le mâle a des cornes, & la femelle n'en a point, ce qui le rapproche encore du genre des chèvres, dans lequel d'ordinaire la femelle n'a point de cornes: celles du nil-gaut ſont creuſes & ne tombent pas comme le bois des cerfs, des daims & des chevreuils; caractère qui le ſépare abſolument de ce genre d'animaux. Comme il vient d'un pays où la chaleur eſt plus grande que dans notre climat, il ſera peut-être difficile de le multiplier ici: ce ſeroit néanmoins une bonne acquiſition à faire, parce que cet animal, quoique vif & vagabond comme les chèvres, eſt aſſez doux pour ſe laiſſer régir, & qu'il donneroit comme elles de la chair mangeable, du bon ſuif & des peaux plus épaiſſes & plus fermes. La femelle eſt actuellement plus brune que le mâle & paroît plus jeune, mais elle deviendra peut-être de la même couleur griſe avec l'âge.

Voici le détail de la deſcription que j'ai faite de ces

deux animaux avec M. de Sève qui les a deſſinés. Le mâle étoit de la grandeur d'un cerf de taille moyenne; les cornes n'avoient que ſix pouces de longueur, ſur deux pouces neuf lignes de groſſeur à la baſe; il n'y avoit point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure; celles de la mâchoire inférieure étoient larges & peu longues; il y a un eſpace vide entr'elles & les mâchelières; le train de derrière, dans le mâle, eſt plus bas que celui de devant, & l'on voit une eſpèce de boſſe ou d'élévation ſur les épaules, & cet endroit eſt garni d'une petite crinière qui prend du ſommet de la tête & finit au milieu du dos; ſur la poitrine ſe trouve une touffe de longs poils noirs; le pelage de tout le corps eſt d'un gris-d'ardoiſe, mais la tête eſt garnie d'un poil plus fauve, mêlé de griſâtre, & le tour des yeux d'un poil fauve-clair, avec une petite tache blanche à l'angle de chaque œil; le deſſus du nez eſt brun; les naſeaux ſont noirs avec une bande blanche à côté; les oreilles ſont fort grandes & larges, rayées de trois bandes noires vers leurs extrémités; la face extérieure de l'oreille eſt d'un gris-rouſſâtre, avec une tache blanche à l'extrémité; le ſommet de la tête eſt garni d'un poil noir, mêlé de brun qui forme ſur le haut du front une eſpèce de fer-à-cheval; il y a ſous le cou, près de la gorge, une grande tache blanche; le ventre eſt gris-d'ardoiſe comme le corps; les jambes de devant & les cuiſſes ſont noires ſur la face extérieure, & d'un gris plus foncé que celui du corps

ſur la face intérieure; le pied eſt court & reſſemble à celui du cerf; les ſabots en ſont noirs; il y a ſur la face externe des pieds de devant une tache blanche, & ſur l'interne deux autres taches de même couleur; les jambes de derrière ſont beaucoup plus fortes que celles de devant, elles ſont couvertes de poils noirâtres, avec deux grandes taches blanches ſur les pieds, tant en dehors qu'en dedans, & plus bas il y a de grands poils châtains qui forment une touffe friſée; la queue eſt d'un gris-d'ardoiſe vers le milieu, & blanche ſur les côtés, elle eſt terminée par une touffe de grands poils noirs; le deſſous eſt en peau nue; les poils blancs des côtés de la queue ſont fort longs & ne ſont point couchés ſur la peau comme ceux des autres parties du corps, ils s'étendent au contraire en ligne droite de chaque côté; le fourreau de la verge eſt peu apparent, & l'on a obſervé que le jet de l'urine eſt fort petit dans le mâle.

Il y a à l'École Vétérinaire une peau bourrée d'un de ces animaux qui diffère de celui qu'on vient de décrire, par la couleur du poil qui eſt beaucoup plus brune, & par les cornes qui ſont plus groſſes à leur baſe, & cependant moins grandes, n'ayant que quatre pouces & demi de longueur.

La femelle du nil-gaut qui étoit au parc de la Muette, vient de mourir au mois d'octobre 1774, elle étoit bien plus petite que le mâle, & en même temps plus ſvelte & plus haute ſur ſes jambes; ſa couleur étoit rouſſâtre, mélangée

mélangée d'un poil fauve-pâle & de poils d'un brun-roux, au lieu que le pélage du mâle étoit en général de couleur ardoiſée. La plus grande différence qu'il y eût entre cette femelle & ſon mâle, étoit dans le train de derrière qu'elle avoit plus élevé que celui de devant, tandis que c'eſt le contraire dans le mâle; & cette différence pourroit bien n'être qu'individuelle & ne ſe pas trouver dans l'eſpèce entière; au reſte, ce mâle & cette femelle ſe reſſembloient par tous les autres caractères extérieurs & même par les taches; ils paroiſſoient avoir un grand attachement l'un pour l'autre, ils ſe lèchoient ſouvent, & quoiqu'ils fuſſent en pleine liberté dans le parc, ils ne ſe ſéparoient que rarement & ne ſe quittoient jamais pour long-temps.

M. William Hunter, Docteur en médecine, Membre de la Société de Londres, a donné, dans les Tranſactions philoſophiques *(volume LXI, pour l'année 1771, p. 170)*, un Mémoire ſur le nil-gaut, avec une aſſez bonne figure. M. le Roy, de l'Académie des Sciences de Paris, en ayant fait la traduction avec ſoin, j'ai cru faire plaiſir aux amateurs de l'Hiſtoire Naturelle de la joindre ici, d'autant que M. Hunter a obſervé cet animal de beaucoup plus près que je n'ai pu le faire.

On doit compter, dit M. Hunter, au nombre des richeſſes qui nous ont été apportées des Indes dans ces derniers temps, un bel animal appelé le *nyl-ghau;* il eſt fort à ſouhaiter qu'il ſe propage en Angleterre, de manière à devenir un de nos animaux les plus utiles, ou au moins un de ceux qui parent le plus nos

campagnes; il eſt plus grand qu'aucun des ruminans de ce pays-ci, excepté le bœuf; il y a tout lieu de croire qu'on en trouvera la chair excellente; & s'il peut être aſſez apprivoiſé pour s'accoutumer au travail, il y a toute apparence que ſa force & ſa grande vîteſſe pourront être employées avantageuſement.

Les repréſentations exactes des animaux par la peinture, en donnent des idées beaucoup plus juſtes que de ſimples deſcriptions. Quiconque jettera les yeux ſur le portrait qui a été fait ſous mes yeux par M. Stublo, cet excellent peintre d'animaux, ne ſera jamais embarraſſé de reconnoître le nyl-ghau par-tout où il pourra le rencontrer. Quoi qu'il en ſoit, je vais tenter la deſcription de cet animal, en y joignant enſuite tout ce que j'ai pu apprendre de ſon hiſtoire. Ce détail ne ſera pas très-exact, mais les Naturaliſtes auront une ſorte de plaiſir en apprenant au moins quelque choſe de ce qui regarde ce bel & grand animal, dont juſqu'ici nous n'avions ni deſcriptions ni peintures.

Le nyl-ghau mâle me frappa à la première vue, comme étant d'une nature moyenne entre le taureau & le cerf, à peu-près comme nous ſuppoſerions que ſeroit un animal qui ſeroit le produit de ces deux eſpèces d'animaux, car il eſt d'autant plus petit que l'un, qu'il eſt plus grand que l'autre; & on trouve dans ſes formes un grand mélange de reſſemblance à tous les deux; ſon corps, ſes cornes & ſa queue reſſemblent aſſez à ceux du taureau, & ſa tête, ſon cou & ſes jambes approchent beaucoup de celles du cerf.

Sa couleur. La couleur eſt en général cendrée ou griſe, d'après le mélange des poils noirs & blancs; la plupart de ces poils ſont à moitié noirs & à moitié blancs; la partie blanche ſe trouve du côté de la racine; la couleur de ſes jambes eſt plus foncée que celle du corps; on en peut dire de même de la tête, avec cette ſingularité que cette couleur plus foncée n'y eſt pas générale, mais ſeulement dans quelques parties qui ſont preſque toutes noires;

dans quelques autres endroits, dont nous parlerons plus bas, le poil eſt d'une belle couleur blanche.

Le tronc. La hauteur de ſon dos, où il y a une légère éminence au-deſſus de l'omoplate, eſt de quatre pieds un pouce (anglois), & à la partie la plus élevée immédiatement derrière les reins, cette hauteur n'eſt que de quatre pieds; la longueur du tronc en général, vu de profil depuis la racine du cou juſqu'à l'origine de la queue, eſt d'environ quatre pieds, ce qui eſt à peu-près la hauteur de l'animal; de façon que vu de profil, & lorſque ſes jambes ſont parallèles, ſon dos & ſes membres forment les trois côtés d'un carré, dont le terrein ſur lequel il eſt placé fait le quatrième. Il a quatre pieds dix pouces de circonférence immédiatement derrière les épaules, & quelque choſe de plus au-devant des jambes de derrière; mais cette dernière dimenſion doit varier beaucoup, comme on l'imagine bien, ſelon que l'animal a le corps plus ou moins plein de nourriture.

Son poil. Le poil ſur le corps eſt en général plus rare, plus fort & plus roide que celui du bœuf; ſous le ventre & aux parties ſupérieures de ſes muſcles, il eſt plus long & plus doux que ſur les côtés & ſur le dos; tout le long du cou & de l'épine du dos, juſqu'à la partie poſtérieure de l'élévation qui eſt au-deſſus des omoplates, le poil eſt plus noir, plus long & plus redreſſé, formant une eſpèce de courte crinière rare & élevée; les régions ombilicales & hypogaſtriques du ventre, l'intérieur des cuiſſes, & toutes les parties qui ſont recouvertes par la queue, ſont blanches; le prépuce n'eſt point marqué par une touffe de poils, & ce prépuce ne ſaille que très-peu.

Les teſticules. Les teſticules ſont oblongs, & pendans comme dans le taureau; la queue deſcend juſqu'à deux pouces au-deſſus de l'os du talon; l'extrémité en eſt ornée de longs poils noirs, ainſi que de quelques poils blancs, particulièrement du côté de l'intérieur; la queue, ſur cette face intérieure, n'eſt point garnie

de poils, excepté, comme on vient de le dire, vers ſon extrémité; mais à droite & à gauche il y a une bordure de longs poils blancs.

Les jambes. Les jambes ſont minces en proportion de leur longueur, non pas autant que celles de notre cerf, mais plus que celles de nos taureaux; les jambes de devant ont un peu plus de deux pieds ſept pouces de long; il y a une tache blanche ſur la partie de devant de chaque pied, preſqu'immédiatement au-deſſus de chaque ſabot, & une autre tache blanche plus petite au-devant du canon, & au-deſſus de chacune il y a une touffe remarquable de longs poils blancs, qui tourne autour en forme de boucles pendantes; les ſabots des jambes de devant paroiſſent être d'une longueur trop grande; cette ſingularité étoit fort remarquable dans chacun des cinq *nyl-ghaux* que j'ai vus; cependant on conjecture que cela venoit d'avoir été renfermés, & en l'examinant dans l'animal mort, la conjecture s'eſt trouvée fondée.

Le cou. Le cou eſt long & mince comme dans le cerf; il y a à la gorge une belle tache de poils blancs de la forme d'un bouclier; & plus bas, au commencement de l'arrondiſſement du cou il y a une touffe de longs poils noirs en forme de barbe.

La tête. La tête eſt longue & mince; ſa longueur depuis les cornes juſqu'à l'extrémité du nez, eſt d'environ un pied deux pouces trois quarts; la cloiſon qui ſépare les narines, avoit été percée pour y paſſer une corde ou une bride, ſelon la manière des Orientaux d'attacher & de mener le bétail.

La bouche. La fente de la bouche eſt longue, & la mâchoire inférieure eſt blanche; dans toute l'étendue de cette fente la mâchoire ſupérieure n'eſt blanche qu'aux narines.

Les dents. Il y a ſix dents molaires de chaque côté des mâchoires, & huit inciſives à la mâchoire inférieure; la première des inciſives eſt fort large & les autres plus petites en proportion de ce qu'elles ſont placées plus en avant ou en arrière.

Les yeux. Les yeux en général ſont d'une couleur foncée, car

toute la partie de la conjonctive qu'on peut voir eſt de cette couleur; de profil, la cornée & tout ce qu'on peut voir au travers, paroît bleu comme l'acier bruni; la pupile eſt ovale & tranſverſalement oblongue, & l'iris eſt preſque noire.

Les oreilles. Les oreilles ſont grandes & belles, elles ont plus de ſept pouces de long, & s'élargiſſent conſidérablement vers leurs extrémités; elles ſont blanches à leurs bords & dans l'intérieur, excepté dans l'endroit où deux bandes noires marquent le creux de l'oreille.

Les cornes. Les cornes ont ſept pouces de long, elles ont ſix pouces de tour à leur origine & diminuent par degrés; elles ſe terminent en une pointe mouſſe; elles ont à leur origine trois faces plates, ſéparées par autant d'angles; l'un de ces angles eſt en devant de la corne, & par conſéquent l'une des faces en forme le derrière, mais cette forme triangulaire diminue peu-à-peu & ſe perd vers l'extrémité; il y a ſur la baſe, à l'origine des cornes, de légers plis ou rides circulaires, dont le nombre correſpond à l'âge de l'animal. La corne depuis la baſe juſqu'en haut eſt unie, & le bout eſt d'une couleur fort foncée; ces cornes s'élèvent en haut & en avant, formant un angle fort obtus, avec le front ou la face; elles ſont légèrement courbées; la concavité en eſt tournée vers l'intérieur & un peu en devant; leur intervalle, à leur origine, eſt de trois pouces un quart, à leur ſommet de ſix pouces un quart, & dans l'intervalle du milieu un peu moins de ſix pouces.

Sa nourriture. Il mange de l'avoine, mais pas avidement, il aime mieux l'herbe & le foin *(a)*; cependant ce qu'il aime encore davantage, c'eſt le pain de froment qu'il mange toujours avec délices; quand il eſt altéré, il boit juſqu'à huit pintes d'eau.

(a) « Le Général Carnat m'apprend qu'on ne fait pas de foin dans l'Inde, que les chevaux y ſont nourris avec de l'herbe fraîchement coupée, & avec « une graine du genre des légumes qu'on appelle *gram.* »

Sa fiente. Sa fiente eſt en forme de petites boules rondes de la groſſeur d'une noix muſcade.

Ses mœurs. Quoiqu'on m'eût rapporté qu'il étoit extrêmement farouche, j'ai trouvé, tant que je l'ai eu en ma garde, que c'étoit, dans le fond, un animal très-doux, & qui paroiſſoit aimer qu'on ſe familiariſât avec lui, léchant toujours la main de celui qui le flattoit ou qui lui préſentoit du pain, & n'ayant jamais tenté de ſe ſervir de ſes armes pour bleſſer qui que ce ſoit; le ſens de l'odorat, dans cet animal, paroît très-fin & ſemble le guider dans tous ſes mouvemens; quand quelque perſonne l'approche, il le flaire en faiſant un certain bruit; il en faiſoit autant quand on lui apportoit à boire ou à manger, & il étoit ſi facilement offenſé par une odeur extraordinaire ou ſi circonſpect, qu'il ne vouloit pas goûter le pain que je lui préſentois, lorſque ma main avoit touché de l'huile de thérébentine ou quelques liqueurs ſpiritueuſes *(b)*.

Sa manière de ſe battre eſt fort ſingulière; Milord Clive l'a obſervé ſur deux mâles qui avoient été enfermés dans une petite enceinte, & il me l'a racontée comme il ſuit. « Étant encore à une » diſtance conſidérable l'un de l'autre, ils ſe préparèrent au combat, » en tombant ſur leurs genoux de devant, & s'avancèrent l'un vers » l'autre d'un pas aſſez rapide en tortillant toujours & agenouillés » de cette manière; & quand ils furent arrivés à quelques pas de diſtance, ils firent un ſaut & s'élancèrent l'un contre l'autre. »

Pendant tout le temps que j'en eus deux dans mon écurie, je

(b) « Le Général Carnat, rapporte dans quelques obſervations à ce ſujet, » qu'il a bien voulu me communiquer, que tous les animaux de l'eſpèce du » cerf, ont l'odorat extrêmement fin; qu'il a fréquemment obſervé ſur les » cerfs apprivoiſés, auxquels on donne ſouvent du pain, que ſi on leur préſente un morceau qui a été mordu ils n'y toucheront pas; qu'il a fait la » même obſervation ſur une très-belle chèvre qui l'accompagna dans la » plupart de ſes campagnes dans l'Inde, & qui lui fourniſſoit du lait, & qu'en reconnoiſſance de ſes ſervices, il avoit amenée en Angleterre avec lui. »

remarquai que toutes les fois qu'on vouloit les toucher, ils tomboient ſur leurs genoux de devant, ce qui leur arrivoit même quelquefois lorſque je m'avançois devant eux; mais comme ils ne s'élançoient jamais contre moi, j'étois ſi loin de penſer que cette poſture annonçoit leur colère ou une diſpoſition au combat, que je la regardois au contraire comme une expreſſion de timidité ou d'une grande douceur, ou même d'humilité *(c)*.

La femelle. La femelle diffère tellement du mâle, qu'à peine pourroit-on les croire de la même eſpèce; elle eſt beaucoup plus petite, elle reſſemble par ſa forme & par ſa couleur jaunâtre à une biche, & n'a point de cornes; elle a quatre tettes, & l'on croit qu'elle porte neuf mois; quelquefois elle produit deux petits, mais le plus ſouvent elle n'en fait qu'un. Le nyl-ghau mâle étant jeune reſſemble beaucoup par ſa couleur à la femelle, & par conſéquent à un jeune cerf.

Son eſpèce. Lorſqu'on nous préſente un nouvel animal, il eſt ſouvent fort difficile & quelquefois même impoſſible de déterminer ſon eſpèce uniquement par ſes caractères extérieurs; mais lorſque cet animal eſt diſſéqué par un Anatomiſte habile dans l'Anatomie comparée, alors la queſtion ſe décide communément avec certitude.

D'après les caractères extérieurs uniquement, je ſoupçonnai ou

---

(c) « On peut concevoir l'intrépidité & la force avec laquelle il s'élance contre un objet par l'anecdote ſuivante, d'un des plus grands & des plus « beaux de ces animaux qu'on ait vu en Angleterre. Il y a lieu de croire même « que le choc qu'il éprouva dans cette occaſion, fut la cauſe de ſa mort qui « arriva bientôt après. Un pauvre journalier ne ſachant pas que l'animal étoit « ſi près de lui, ne croyant pas l'irriter, & ne ſuppoſant pas qu'il courût « aucun riſque, s'approcha en dehors des palis où il étoit renfermé; le nyl- « ghau avec la vîteſſe d'un éclair, s'élança avec tant de force contre ces « palis, qu'il les briſa en pluſieurs morceaux & caſſa une de ſes cornes près « de l'origine. D'après cette anecdote & des informations plus exactes, je « fus aſſuré que cet animal eſt vicieux & féroce dans le temps du rut, « quelque doux & apprivoiſé qu'il ſoit dans d'autres temps. »

plutôt je crus que le nyl-ghau étoit un animal particulier & d'une eſpèce diſtincte. Quelques-uns de mes amis le prirent pour un cerf, mais je fus convaincu qu'il n'étoit pas de ce genre, par la permanence de ſes cornes qui ne tombent pas; d'autres penſèrent que c'étoit une antilope; mais les cornes & la grandeur de l'animal me firent croire encore que ce n'en étoit pas une; & il avoit tant de rapport par ſa forme, particulierement la femelle, avec le cerf, que je ne pouvois pas le regarder comme du même genre que le taureau. Dans le temps du rut, on mit un de ces mâles nyl-ghau avec une biche, mais on ne remarqua ni amour, ni même aucune attention particulière entre ces deux animaux. Enfin l'un de ces animaux étant mort, je fus aſſuré par mon frère qui l'a diſſéqué, & qui a diſſéqué preſque tous les quadrupèdes connus, que le nyl-ghau eſt un animal d'une eſpèce nouvelle *(d)*.

Son hiſtoire. Pluſieurs de ces animaux mâles & femelles ont été apportés en Angleterre depuis quelques années; les premiers furent envoyés de Bombay en préſent à Mylord Clive; ils arrivèrent au mois d'août 1767, il y en avoit un mâle & l'autre femelle, & ils continuèrent de produire dans ce pays-ci chaque année. Quelque temps après on en amena deux autres qui furent préſentés à la Reine par M. Sukivan, & cette Princeſſe étant toujours diſpoſée à encourager toute eſpèce de recherches curieuſes & utiles dans l'Hiſtoire Naturelle, me fit donner la permiſſion de les garder pendant quelque temps, ce qui me mit à portée, non-ſeulement de pouvoir les décrire, & d'en avoir une peinture bien exacte, mais encore de diſſéquer avec le ſecours de mon frère, l'animal mort, & d'en conſerver la peau & le ſquelette. Mylord Clive

---

(d) « M. Penant, dont l'amour pour l'Hiſtoire Naturelle augmente le » plaiſir de jouir d'une fortune indépendante, dans le *Synopſis*, qu'il a publié » depuis que cet écrit a été rédigé, fait de cet animal (au pied blanc, *page* » *207*), une eſpèce d'antilope; mais il croit actuellement qu'il appartient à un autre genre, & le claſſera en conſéquence dans la prochaine édition. »

a eu

a eu la bonté de me donner tous les éclairciſſemens qu'il a pu me fournir pour en faire l'hiſtoire, ainſi que le Général Carnat, & quelques autres perſonnes.

Ces animaux ſont regardés comme des raretés dans tous les établiſſemens que nous avons dans l'Inde; ils y ſont amenés de l'intérieur du pays en préſens aux Nababs & autres perſonnes conſidérables. Le Lord Clive, le Général Carnat, M. Walsh, M. Watts & beaucoup d'autres perſonnes qui ont vu une grande partie de l'Inde, m'ont tous dit qu'ils ne l'avoient jamais vu ſauvage. Bernier, autant que je l'ai pu découvrir, eſt le ſeul auteur qui en faſſe mention *(e)*. Dans le quatrième volume de ſes Mémoires, il fait le récit d'un Voyage qu'il entreprit en 1664, depuis Delhi juſqu'à la province de Cachemire, avec l'empereur Mogol Aurengzeb, qui alla dans ce Paradis terreſtre, comme le regardent les Indiens, pour éviter les chaleurs de l'été. En parlant de la chaſſe qui faiſoit l'amuſement de l'Empereur dans ce voyage, il décrit, parmi pluſieurs autres animaux, le nil-ghau, mais ſans rien dire de plus de cet animal, ſinon que quelquefois l'Empereur en tuoit un ſi grand nombre, qu'il en diſtribuoit des quartiers tout entiers à tous ſes *Omrahs*; ce qui montre qu'ils étoient en grand nombre, ſauvages dans cette contrée, & qu'on en regardoit la chair ou la viande comme fort bonne ou délicieuſe.

Ceci paroît s'accorder avec la rareté de ces animaux au Bengale, à Madras & à Bombay. Cachemire eſt une des provinces les plus

---

(e) « Depuis que j'ai lû cet écrit, j'ai reçu du Docteur Maty, la note ſuivante; je trouve dans le quatrième volume de la deſcription des Indes « orientales, par Valentin, publiée en Hollandois en 1727, à l'article *Batavia*, « *page 231*, cette courte indication : Parmi les animaux extraordinaires qu'on « garde au Château, il y en a de la grandeur & de la couleur d'un bœuf « Danois, mais moins lourd, dont la tête eſt pointue vers la bouche qui eſt « d'une couleur cendrée, & qui n'eſt pas moins grand que l'élan dont il porte « le nom; c'étoit un préſent du Mogol. »

ſeptentrionales de l'empire du Mogol, & ce fut en allant de Delhi vers cette province que Bernier vit l'Empereur les chaſſer.

Son nom. Le mot nil-ghau (car telles ſont les lettres compoſantes de ce nom, qui correſpondent au Perſan) quoique prononcé comme s'il étoit écrit *neel-gau* (en françois *nil-ga*), ſignifie une vache bleue ou plutôt un taureau bleu, *gau* étant maſculin. Le mâle de ces animaux a en effet de juſtes titres à ce nom, non-ſeulement par rapport à ſa reſſemblance avec le taureau, mais encore par la teinte bleuâtre qui ſe fait remarquer ſenſiblement dans la couleur de ſon corps; mais il n'en eſt nullement de même de la femelle qui a beaucoup de reſſemblance, & quant à la couleur & quant à la forme avec notre cerf. Les nil-ghaus qui ſont venus en Angleterre, ont été preſque tous apportés de Surate ou de Bombay, & ils paroiſſent moins rares dans cette partie de l'Inde que dans le Bengale, ce qui donne lieu de conjecturer qu'ils pourroient être indigènes dans la province de Guzaratte, l'une des provinces les plus occidentales de l'empire du Mogol, étant ſituée au nord de Surate & s'étendant juſqu'à l'océan Indien.

Un Officier qui a demeuré long-temps dans l'Inde *(f)*, a écrit pour obtenir toutes les connoiſſances & tous les éclairciſſemens qu'on pourroit ſe procurer ſur cet animal. Nous eſpérons recevoir en conſéquence dans le cours de l'année prochaine, quelques détails ſatisfaiſans à ce ſujet, quoique les habitans de ces contrées, ſelon ce qu'en dit cet Officier, aient peu d'inclination pour l'Hiſtoire Naturelle, & même en général pour toute eſpèce de connoiſſance.

En comparant la gravure de cet animal, donnée dans les Tranſactions philoſophiques, avec les deſſins que nous en avons fait d'après Nature, dans le parc de la Muette près Paris, nous avons reconnu que dans la gravure

(f) « Le Général Carnat, à qui je dois pareillement l'article précédent ſur le nom de cet animal. »

De Seve del

LE NIL GAUT MÂLE.

Jnne Mansard Sc

De Seve del. Magd. Th. Rousselet Sculp.

LE NILGAUT FEMELLE.

angloiſe les oreilles ſont plus courtes, les cornes un peu plus émouſſées, le poil ſous la partie du cou plus court, plus roide & ne faiſant pas un floccon. Dans cette même gravure, on ne voit pas la touffe de poil qui eſt ſur les éperons des pieds de derrière du mâle; enfin la crinière ſur le garot paroît auſſi plus courte que dans nos deſſins, mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ce ne ſoit le même animal.

M. Forſter m'écrit au ſujet du nil-ghau, que quoique M. Hunter qui en a donné la deſcription, ait dit qu'il eſt d'un nouveau genre, il paroît cependant qu'il appartient à la claſſe des antilopes, & que ſes mœurs & ſa forme comparés avec quelques-unes des grandes eſpèces d'antilopes, ſemblent prouver qu'on ne devroit pas l'en ſéparer; il ajoute que l'animal décrit par le docteur Parſons, eſt certainement le même que le nil-ghau; mais il croit que M. Parſons n'a pas bien remarqué les pieds, car ils ſont ordinairement marqués de blanc dans tous ceux que l'on a vus depuis, & il dit, comme M. Hunter, que ces animaux avoient produit en Angleterre, & que même on l'a aſſuré qu'il y avoit exemple d'une femelle qui avoit fait deux petits à la fois.

DUCANNA.

JE n'ai d'abord connu cet animal que par ſes cornes, dont j'ai donné la deſcription, *volume XII, page 357, planche XLVI*, & j'étois aſſez incertain, non-ſeulement ſur ſon eſpèce & ſur ſon climat, mais même ſur le nom *coudous* qui ſervoit d'étiquette à ces cornes; mais aujourd'hui mes doutes ſont diſſipés, & c'eſt à M. Gordon & à M. Allamand que je dois la connoiſſance de cet animal, l'un des plus grands de l'Afrique méridionale. Il ſe nomme *canna* dans les terres des Hottentots, & voici les obſervations que ces ſavans Naturaliſtes en ont publiées cette année 1781, dans un ſupplément à l'édition de Hollande de mes Ouvrages.

M. de Buffon a été embarraſſé à déterminer l'animal auquel avoit appartenu une corne qu'il a trouvée au Cabinet du Roi, ſans étiquette *(a)*, & dont il a donné la figure dans la *planche XLVI bis* du XIIe volume de l'Hiſtoire Naturelle. Deux ſemblables cornes qu'il a vues dans le cabinet de M. Dupleix, & qui étoient étiquetées, l'ont tiré en partie de ſon embarras; l'étiquette portoit ceci: cornes d'un animal à peu-près comme un cheval, de couleur griſâtre, avec une crinière comme un cheval au-devant de la tête; on l'appelle ici à Pondichéri *coeſdoes*, qui doit ſe prononcer *coudous*.

Cette deſcription toute courte qu'elle eſt, eſt cependant fort juſte; mais elle ne ſuffiſoit pas à M. de Buffon pour lui faire connoître l'animal qui y eſt déſigné. Il a dû avoir recours aux

(a) Voyez le volume XII de cet Ouvrage, *page 167*.

conjectures, & il a ſoupçonné, avec beaucoup de vraiſemblance, que le coudous pouvoit bien être une ſorte de buffle ou plutôt le *nyl-ghau ;* effectivement ce dernier animal eſt celui dont les cornes ont le plus de rapport à celles dont il s'agit ; & ce qui eſt dit dans l'étiquette lui convient aſſez, comme on peut le remarquer par la deſcription que j'en ai donnée *(b)*. Cependant cette corne eſt celle d'un autre animal, auquel M. de Buffon n'a pas pu penſer, parce qu'il n'a pas été encore décrit, ou que du moins il l'a été ſi imparfaitement, qu'il étoit impoſſible de s'en former une juſte idée. Il étoit réſervé à M. Gordon de nous le faire bien connoître ; c'eſt à lui que je ſuis redevable de la figure qu'on en voit dans la *planche VII (c),* & des particularités qu'on va lire.

Kolbe eſt le ſeul qui en ait parlé ſous le nom d'élan qui ne lui convient point, puiſqu'il en diffère eſſentiellement par ſes cornes, qui n'ont rien d'analogue à celles du véritable élan *(d)*. Les Hottentots lui donnent le nom de *canna,* que je lui ai conſervé : les Caffres le nomment *inpoof ;* c'eſt un des plus grands animaux à pieds fourchus qu'on voie dans l'Afrique méridionale. La longueur de celui qui eſt repréſenté ici, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, étoit de huit pieds deux pouces ; ſa hauteur étoit de cinq pieds, meſurée depuis la partie du dos qui eſt au-deſſus des épaules, & qui forme là une éminence aſſez remarquable ; ſa circonférence, derrière les jambes de devant, étoit de ſix pieds ſept pouces, & devant les jambes poſtérieures de cinq pieds neuf pouces ; mais il faut obſerver qu'il étoit aſſez maigre, s'il avoit eu ſon embonpoint ordinaire, il auroit peſé environ ſept à huit cents livres ; la couleur de ſon corps étoit d'un fauve tirant ſur le roux, & il étoit blanchâtre ſous le ventre ;

(b) Voyez le volume IV des ſupplémens, *page 153.*

(c) Voyez dans ce volume, *planche XII.*

(d) Voyez la figure des cornes de l'élan dans le tome XII de l'Hiſtoire Naturelle, *planches IX & X.*

ſa tête & ſon cou étoient d'un gris-cendré, & quelques-uns de ces animaux ont tout le corps de cette couleur ; tous ont au-devant de la tête des poils qui y forment une eſpèce de crinière.

Juſqu'ici cette deſcription s'accorde fort avec celle du coudous, & les cornes du canna ſont préciſément ſemblables à celles que M. de Buffon a décrites ; ainſi on ne peut pas douter que le coudous de Pondichéry ne ſoit notre canna ; mais je ſuis ſurpris, avec M. de Buffon, qu'on lui ait donné le nom de coudous, qui n'a jamais été employé par aucun Voyageur dans les Indes ; je ſoupçonne qu'il a été emprunté des Hollandois qui l'écrivent effectivement *coedoe* ou *coeſdoes*, & qui le prononcent coudous. Ils le donnent à l'animal que M. de Buffon a nommé *condoma (e)*, & qui par ſa grandeur approche un peu du canna. Ces cornes qui ſe trouvent dans le cabinet de M. Dupleix, n'auroient-elles point été apportées du cap de Bonne-eſpérance à Pondichéry ? celui qui en a écrit l'étiquette, en ſuivant l'orthographe hollandoiſe ne ſe ſeroit mépris que ſur le nom. Ce qui autoriſe ce ſoupçon, c'eſt le ſilence des Voyageurs ſur un animal auſſi remarquable par ſa grandeur que le canna. S'il habitoit un pays autant fréquenté par les Européens que le ſont les Indes, il eſt très-vraiſemblable que quelques-uns en auroient parlé.

Je ſuis ici, comme dans tout le reſte, parfaitement de l'avis de M. Allamand, & je reconnois que le nom hollandois de *coeſdoes* ou *coudous* doit reſter à l'animal que j'ai nommé *condoma*, & que ce nom coudous avoit été écrit mal-à-propos ſur l'étiquette des cornes que nous reconnoiſſons être celles du canna dont il eſt ici queſtion.

Ses cornes, dit M. Allamand, étoient telles que M. de Buffon

(e) *Voyez* le tome XII de l'Hiſtoire Naturelle, *page 141* ; & le tome IV des ſupplémens, *page 143*.

les a décrites; elles avoient une groſſe arête qui formoit deux tours de ſpirale vers leur baſe; elles étoient liſſes dans le reſte de leur longueur, droites & noires; leurs baſes étoient éloignées l'une de l'autre de deux pouces, & il y avoit l'intervalle d'un pied entre leurs pointes; leur longueur étoit d'un pied & demi, mais elle varie dans les différens individus; celles des femelles ſont, pour l'ordinaire, plus menues, plus droites & plus longues; elles ſont creuſes & ſoutenues par un os qui leur ſert de noyau, ainſi elles ne tombent jamais. A cette occaſion M. Gordon m'écrit qu'on ne connoît dans l'Afrique méridionale aucun animal qui perde ſes cornes, par conſéquent il n'y a ni élans, ni cerfs, ni chevreuils. Kolbe ſeul les y a vus.

Le canna a un fanon très-remarquable qui lui pend au-devant de la poitrine, & qui eſt de la même couleur que la tête & le cou; celui des femelles eſt moins grand, auſſi ſont-elles un peu plus petites que les mâles; elles ont moins de poils ſur le front, & c'eſt preſque en cela ſeulement que leurs figures diffèrent.

J'ai déjà dit que Kolbe donne au canna le nom d'élan, & c'eſt effectivement celui ſous lequel il eſt connu au Cap, quoique très-improprement; cependant il a comme notre élan du Nord, une loupe ſous la gorge, de la hauteur d'un pouce, comme on peut le voir dans la figure. Si l'on en croit M. Linnæus, c'eſt-là un caractére diſtinctif de l'élan, qu'il définit: *alces, cervus cornibus a caulibus palmatis, caruncula gutturali.* Mais M. de Buffon remarque, avec raiſon, que les élans femelles n'ont pas cette loupe, & qu'elle n'eſt par conſéquent point un caractère eſſentiel à l'eſpèce; j'ignore ſi elle ſe trouve dans la femelle du canna.

Sa queue qui eſt longue de deux pieds trois pouces, eſt terminée par une touffe de longs poils ou crins noirs; ſes ſabots ſont auſſi noirs, & le peuple (ſur la foi du nom) leur attribue la même vertu qu'à ceux de nos élans, c'eſt d'être un ſouverain remède contre les convulſions.

Il a quatre mamelles & une véſicule du fiel: quoique ſa tête, qui a un pied ſept pouces de longueur, reſſemble aſſez à celle du cerf, elle n'a cependant point de larmiers.

Les cannas ſont preſque tous détruits dans le voiſinage du Cap, mais il ne faut pas s'en éloigner beaucoup pour en rencontrer; on en trouve dans les montagnes des Hottentots hollandois. Ces animaux marchent en troupes de cinquante ou ſoixante, quelquefois même on en voit deux ou trois cents enſemble près des fontaines; il eſt rare de voir deux mâles dans une troupe de femelles, parce qu'alors ils ſe battent, & le plus foible ſe retire; ainſi les deux ſexes ſont ſouvent à part. Le plus grand marche ordinairement le premier; c'eſt un très-beau ſpectacle que de les voir trotter & galoper en troupes; ſi l'on tire un coup de fuſil chargé à balle parmi eux, tout peſans qu'ils ſont, ils ſautent fort haut & fort loin, & grimpent ſur des lieux eſcarpés, où il ſemble qu'il eſt impoſſible de parvenir; quand on les chaſſe, ils courent tous contre le vent, & avec un bon cheval il eſt aiſé de les couper dans leur marche; ils ſont fort doux, ainſi on peut pénétrer au milieu d'une troupe & choiſir celui ſur lequel on veut tirer ſans courir le moindre danger. Leur chair eſt une excellente venaiſon, on caſſe leurs os pour en tirer la moëlle qu'on fait rôtir ſous la cendre; elle a un bon goût & on peut la manger même ſans pain; leur peau eſt très-ferme, on s'en ſert pour faire des ceintures & des courroies; les poils qui ſont ſur la tête des mâles, ont une forte odeur d'urine, qu'ils contractent, dit-on, en léchant les femelles. Celles-ci ne font jamais qu'un petit à la fois.

Comme ces animaux ne ſont point méchans, M. Gordon croit qu'on pourroit aiſément les rendre domeſtiques, les faire tirer au chariot & les employer comme des bêtes de ſomme, ce qui ſeroit une acquiſition très-importante pour la colonie du Cap.

M. Pallas a vu dans le Cabinet de Mgr le Prince d'Orange, le ſquelette d'un canna, & il l'a reconnu pour être l'élan de Kolbe.

Kolbe. Il l'a rangé dans la claſſe des antilopes, ſous la dénomination d'*antilope oryx :* je n'examinerai pas les raiſons qu'il a eues pour lui donner cette dernière épithète; je me contenterai de remarquer qu'il me paroît douteux que le canna ſe trouve dans les parties ſeptentrionales de l'Afrique; au moins aucun Voyageur ne le dit. S'il eſt particulier aux contrées méridionales de cette partie du monde, il n'eſt pas apparent que ce ſoit l'*oryx* des Anciens; d'ailleurs, ſuivant le témoignage de Pline, l'oryx étoit une chèvre ſauvage, & il eſt peu vraiſemblable que Pline qui ne s'étoit pas formé un ſyſtème de nomenclature, comme nous autres Modernes, ait donné le nom de chèvre à un auſſi gros animal que le canna.

Avant d'avoir reçu ces remarques très-judicieuſes de M. Allamand, j'avois fait à peu-près les mêmes réflexions, & voici ce que j'en avois écrit & même livré à l'impreſſion.

M. Pallas appelle cet animal *oryx*, & le met au nombre de ſes antilopes: mais ce nom me paroît mal appliqué; je l'aurois néanmoins adopté ſi j'euſſe pu penſer que cet animal du cap de Bonne-eſpérance fût l'oryx des Anciens; mais cela n'eſt ni vrai ni même vraiſemblable. M. Pallas croit que l'élan d'Afrique, indiqué par Kolbe, eſt le même animal que celui-ci, & je ne ſuis pas fort éloigné de ce ſentiment, quoique j'aie rapporté, *volume XII, page 296,* l'élan d'Afrique de Kolbe au bubale; mais ſoit qu'il appartienne en effet au bubale ou au canna, il eſt certain que le nom d'élan lui a été très-mal appliqué, puiſque l'élan a des bois ſolides qui tombent tous les ans comme ceux du cerf, au lieu que l'animal

dont il eſt ici queſtion, porte des cornes creuſes & permanentes, comme celles des bœufs & des chèvres.

Et ce qui me fait dire que le nom d'oryx a été mal appliqué à cet animal par M. Pallas, & qu'il n'eſt pas l'oryx des Anciens, c'eſt qu'ils ne connoiſſoient qu'une aſſez petite partie de l'Aſie & la ſeule portion de l'Afrique qui s'étend le long de la Méditerranée. Or, cet animal auquel M. Pallas donne le nom d'oryx, ne ſe trouve ni dans l'Aſie mineure, ni dans l'Arabie, ni dans l'Égypte, ni dans toutes les terres de la Barbarie & de la Mauritanie; ainſi l'on eſt fondé à préſumer qu'il ne pouvoit être ni connu, ni nommé par les Anciens.

M. Forſter m'écrit, qu'il a vu une femelle de cette eſpèce en 1772 à la ménagerie du cap de Bonne-eſpérance, laquelle avoit environ quatre pieds de hauteur, meſurée aux jambes de devant; elle portoit, dit-il, une ſorte de crinière le long du cou, qui s'étendoit juſqu'aux épaules, où l'on voyoit auſſi de très-longs poils; il y avoit une ligne noire ſur le dos, & les genoux étoient de cette même couleur noire, ainſi que le nez & le muſeau; le pelage du corps étoit fauve & à peu-près ſemblable à celui du cerf, mais le ventre & le dedans des jambes étoient blanchâtres.

On voyoit ſous la gorge de cette femelle une proéminence de la groſſeur d'une pomme, qui étoit formée par l'os du larynx, plus apparent & plus grand dans cette eſpèce d'animal que dans toute autre.

Ainſi la femelle canna a comme le mâle cette proéminence ſous la gorge, au lieu que dans l'eſpèce de notre élan du Nord, le mâle ſeul porte cet attribut.

Jme. Le villain Sc

LE CANNA.

Toutes les dents inciſives étoient, ſelon M. Forſter, d'une largeur conſidérable, mais celles du milieu étoient encore plus larges que les autres; les yeux étoient vifs & pleins de feu; la longueur des cornes étoit d'environ un pied & demi; & pour avoir une idée de leur poſition, il faut ſe les repréſenter comme formant un grand V en regardant l'animal de face, & comme s'effaçant parfaitement l'une l'autre en le regardant dans le ſens tranſverſal; ces cornes étoient noires, liſſes dans leur plus grande longueur, avec quelques rides annulaires vers la baſe; on remarquoit une arête mouſſe qui ſuivoit les contours de la corne, laquelle étoit droite dans ſa direction, & un peu torſe dans ſa forme; les oreilles étoient larges; les ſabots des pieds fort petits à proportion du corps, leur forme étoit triangulaire & leur couleur noire.

Au reſte, cette femelle étoit très-apprivoiſée & mangeoit volontiers du pain, des feuilles de choux, & les prenoit même dans la main; elle étoit dans ſa quatrième année, & comme elle n'avoit point de mâle & qu'elle étoit en chaleur, elle ſautoit ſur des antilopes & même ſur une autruche qui étoient dans le même parc. On aſſure que ces animaux ſe trouvent ſur les hautes montagnes de l'intérieur des terres du Cap; ils ſont des ſauts ſurprenans & franchiſſent des murs de huit & juſqu'à dix pieds de haut.

DU CONDOMA ou COËSDOËS.

NOUS donnons ici *(planche XIII)* la figure du condoma, qu'on appelle au cap de Bonne-eſpérance *coëſdoës ;* cette figure manquoit à mon Ouvrage, n'ayant pas eu la dépouille entière de l'animal, je n'avois pu donner alors que la figure de la tête & des cornes, & c'eſt de-là qu'étoit venue, ſur le mot *coëſdoës* ou *coudous ,* la mépriſe que nous venons de rectifier dans l'article précédent; mais il nous eſt arrivé depuis une peau bien conſervée de ce bel animal. M. le chevalier d'Auvillars, Lieutenant-colonel du régiment de Cambreſis, en a auſſi apporté une, de laquelle M. de Broſſe, Premier Préſident du Parlement de Dijon, m'a envoyé une très-bonne deſcription qui ſe rapporte parfaitement avec tout ce que j'ai dit, *volume XII,* au ſujet du condoma.

L'animal entier, dit M. de Broſſe, fut donné au chevalier d'Auvillars, au cap de Bonne-eſpérance par M. Berg, Secrétaire du Conſeil hollandois, comme venant de l'intérieur de l'Afrique, & d'un lieu ſitué à environ cent lieues du Cap; on lui dit qu'il s'appelloit *coëſdoës.* Il y avoit trois de ces animaux morts, l'un plus grand, l'autre plus petit que celui-ci; il le fit très-exactement dépouiller de ſa peau qu'il a apportée en France; cette peau étoit aſſez épaiſſe pour faire des ſemelles de ſouliers. J'ai vu la peau entière; l'animal ſembloit être de la forme d'un petit bœuf, mais plus haut ſur ſes jambes; cette peau étoit couverte d'un poil gris-de-ſouris aſſez ras; il y avoit une raie blanche le long de l'épine du dos, d'où deſcendoient de chaque côté ſix ou huit

raies tranſverſales de même couleur blanche; il y avoit auſſi au bas des yeux deux raies blanches poſées en chevron renverſé; & de chaque côté de ces raies, deux taches de même couleur; le haut du cou étoit garni de longs poils en forme de crinière, qui ſe prolongeoit juſque ſur le garot; les cornes, meſurées en ligne droite, avoient deux pieds cinq pouces ſept lignes de longueur, & trois pieds deux pouces trois lignes en ſuivant exactement leurs triples ſinuoſités ſur l'arête continue; l'intervalle entre les cornes, à leur naiſſance, n'étoit que d'un pouce ſix lignes, & de deux pieds ſept pouces à leurs extrémités; leur circonférence à la baſe étoit de huit pouces trois lignes, elles étoient bien faites, diminuoient régulièrement de groſſeur en s'éloignant de leur naiſſance, & finiſſoient en pointe aiguë; elles étoient de couleur griſe, liſſes & aſſez ſemblables, pour la ſubſtance, à celles du bouc, avec quelques rugoſités dans le bas, mais ſans aucunes ſtries véritables: on pouvoit enlever en entier cette corne juſqu'au bout; après avoir ôté cette enveloppe cornée, mince & parfaitement évidée, il reſte un os de moindre diamètre, preſqu'auſſi long, pareillement contourné, de couleur blanc-jaunâtre, mais mal liſſe, d'une ſubſtance lâche, peu compacte, friable & cellulaire; la corne du pied reſſembloit à celle d'une géniſſe de deux ans, & la queue étoit courte & garnie de poils aſſez longs à l'extrémité *(a)*.

Cette deſcription faite par M. le Préſident de Broſſe, eſt très-bonne, je l'ai confrontée avec les dépouilles de ce même animal que j'avois reçues preſque en même temps pour le Cabinet du Roi, & je n'ai rien trouvé à y ajouter ni retrancher.

M.rs Forſters qui ont vu cet animal vivant, m'ont

(a) Extrait d'une lettre de M. de Broſſe, datée de Dijon, le 3 juillet 1774.

communiqué les notices ſuivantes. Le condoma ou coëſdoës a quatre pieds de hauteur, meſuré aux jambes de devant, & les cornes ont trois pieds neuf pouces de longueur; leurs extrémités ſont éloignées l'une de l'autre de deux pieds ſept ou huit pouces; elles ſont griſes, mais blanchâtres à la pointe; leur arête ſuit toute leurs inflexions ou courbures, & elles ſont un peu comprimées & torſes en héliſſe. La femelle porte des cornes comme le mâle; les oreilles ſont larges, & la queue qui n'a qu'un demi-pied de longueur, eſt brune à ſon origine, blanche ſur le milieu, & noire à l'extrémité qui eſt terminée par une touffe de poils aſſez longs.

Le pelage eſt ordinairement gris & quelquefois rouſſâtre; il y a ſur le dos une ligne blanche qui s'étend juſqu'à la queue; il deſcend de cette ligne ſept barres de même couleur blanche, dont quatre ſur les cuiſſes & trois ſur les flancs; dans quelques individus, ces barres deſcendantes ſont au nombre de huit & même de neuf; dans d'autres il n'y en a que ſix, mais ceux qui en ont ſept ſont les plus communs; il y a ſur l'arête du cou une eſpèce de crinière formée de longs poïls; le devant de la tête eſt noirâtre, & du coin antérieur de chaque œil, il part une ligne blanche qui s'étend ſur le muſeau; le ventre & les pieds ſont d'un gris-blanchâtre; il y a des larmiers ſous les yeux.

Ces animaux ſe trouvent dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-eſpérance; ils ne vont point en troupes comme certaines eſpèces de gazelles; ils font des bonds & des ſauts ſurprenans; on en a vu franchir une porte grillée qui avoit dix pieds de hauteur, quoiqu'il n'y eût que très-peu d'eſpace pour pouvoir s'élancer. On peut les apprivoiſer & les nourrir de pain; on en a eu pluſieurs à la ménagerie du cap de Bonne-eſpérance.

Nous ajouterons encore à ces obſervations, l'excellente deſcription de cet animal que M. Allamand vient de publier à la ſuite du quatrième volume de mes

De Seve del. LE CONDOMA ou COËSDOES. Flme Le Villain Sculp.

ſupplémens à l'Hiſtoire Naturelle, édition de Hollande; il y a joint une très-belle figure d'un individu beaucoup plus grand que celui que j'ai fait deſſiner & graver ici.

ADDITION *à l'hiſtoire du Condoma* ou *Coëſdoës (a)*.

Par M. le Profeſſeur ALLAMAND.

QUOIQUE les cornes de l'animal, à qui M. de Buffon a donné le nom de condoma, ſoient aſſes connues & ſe trouvent très-ſouvent dans les Cabinets de curioſités naturelles, l'animal n'a jamais été décrit; il eſt pourtant aſſez remarquable pour mériter l'attention des Voyageurs & des Naturaliſtes.

M. de Buffon a eu raiſon de dire qu'il approchoit beaucoup de l'animal que Cajus a donné ſous le nom de *ſtrepſiceros*, puiſqu'on ne ſauroit douter que ce ne ſoit le même, vu la parfaite conformité des cornes *(b)*. Il ſoupçonne auſſi que ce pourroit

---

(a) Voyez le *tome IV des* ſupplémens à l'Hiſtoire Naturelle, édition de Hollande, *page 143 & ſuiv.*

(b) « M. de Buffon remarque que Cajus s'eſt trompé en donnant à cet animal le nom de *ſtrepſiceros*, qui ne déſigne que l'antilope, dont le « condoma diffère beaucoup. Le nouveau traducteur de Pline, prétend que « M. de Buffon s'eſt entièrement mépris au caractère diſtinctif des cornes du « *ſtrepſiceros*, auxquelles il n'accorde point la double flexion que M. de Buffon « leur attribue: il veut qu'elles ſoient droites, mais canelées en ſpirale, & « cela fondé ſur ce paſſage de Pline. *Erecta autem (cornua) rugarumque ambitu « contorta & in leve faſtigium exacuta, ut liras diceres, ſtrepſiceroti, quam « addacem Africa appellat*, ce qu'il traduit ainſi. » *Le chevreuil ſtrepſiceros des Grecs, nommé* addax *en Afrique, a les cornes droites & terminées en pointes, mais contournées en ſpirale, & canelées tout autour.* « S'il avoit fait attention qu'il a omis dans ſa traduction celle de ces mots, *ut liras diceres*, qui ne « convient qu'à la figure des cornes de l'antilope, il n'auroit ſans doute pas fait « cette critique. » *Voyez* ſa traduction de Pline, *tome IV, page 339, note 26.*

bien être l'animal auquel Kolbe a donné le nom de *chèvre ſauvage*; & effectivement la deſcription que celui-ci en a faite a quelque rapport à celle que je vais donner du condoma; mais auſſi il y a des différences notables, comme on s'en apercevra bientôt.

M. Pallas, qui dans ſes *Spicilegia Zoologica, faſc. 1, page 17*, a donné une bonne deſcription des cornes & de la tête du condoma, croit que M. de Buffon s'eſt trompé en prenant cet animal pour cette chèvre ſauvage, parce qu'il n'en a point la barbe. S'il n'a pas d'autre raiſon que celle-là pour appuyer ſon avis, c'eſt lui qui s'eſt trompé; car le condoma a une barbe très-remarquable.

Mais ſans nous arrêter aux conjectures qu'on a pu former ſur la figure de cet animal, faiſons le connoître véritablement tel qu'il eſt, en lui conſervant le nom de condoma que M. de Buffon lui a donné, quoique ce ne ſoit pas celui qu'on lui donne au Cap, où on l'appelle *coëſdoës* ou *coudous*. Nous avons eu la ſatisfaction d'en voir un ici vivant, qui a été envoyé du cap de Bonne-eſpérance en 1776, à la ménagerie du Prince d'Orange.

Je lui ai rendu de fréquentes viſites; frappé de ſa beauté, je ne pouvois me laſſer de l'admirer, & je renvoyois de jour à autre d'en faire une deſcription exacte; comme je me propoſois d'y retourner pour le mieux examiner, j'eus le chagrin d'apprendre qu'il étoit mort; & ainſi tout ce que j'en pourrois dire, ſe réduiroit à ce que ma mémoire me fourniroit. Heureuſement avant que d'être conduit à la ménagerie du Prince, il avoit paſſé par Amſterdam; là M. Schneider en fit faire le deſſin.... & M. le docteur Klockner, qui ne perd aucune occaſion d'augmenter nos connoiſſances en fait d'Hiſtoire Naturelle, l'examina avec les yeux d'un véritable Obſervateur, & en fit une deſcription, qu'il a eu la bonté de me communiquer; ainſi c'eſt à lui qu'on doit les principaux détails où je vais entrer.

On eſt ſurpris au premier coup-d'œil qu'on jette ſur cet animal; la légèreté de ſa marche, la fineſſe de ſes jambes, le poil court

dont

dont la plus grande partie de ſon corps eſt couvert, la manière haute dont il porte ſa tête, la grandeur de ſa taille, tout cela annonce un très-beau cerf; mais les grandes & ſingulières cornes dont il eſt orné; les taches blanches qu'il a au-deſſous des yeux, & les raies de même couleur que l'on voit ſur ſon corps, & qui ont quelque rapport à celles du zèbre, font qu'on l'en diſtingue bientôt, de façon cependant qu'on ſeroit tenté de lui donner la préférence; la tête du condoma reſſemble aſſez à celle du cerf; elle eſt couverte de poils bruns, avec un petit cercle de couleur rouſſâtre autour des yeux, du bord inférieur de chacun deſquels part une ligne blanche, qui s'avance obliquement & en s'élargiſſant du côté du muſeau, & enfin ſe termine en pointe; de côté & d'autre de ces lignes, on voit trois taches rondes d'un blanc-pâle, dont les deux ſupérieures ſont de la grandeur d'une pièce de vingt ſous, & celle qui eſt au-deſſous, près du muſeau, eſt un peu plus grande; les yeux ſont noirs, bien fendus & ont beaucoup de vivacité; le bout du muſeau eſt noir & ſans poils; les deux lèvres ſont couvertes de poils blancs, & le deſſous de la mâchoire inférieure eſt garni d'une barbe griſâtre de la longueur de cinq à ſix pouces qui ſe termine en pointe; la tête eſt ſurmontée de deux cornes, de couleur brune tirant ſur le noir, & couvertes de rugoſités; elles ont une arête qui s'étend ſur toute leur longueur, excepté vers leur extrémité qui eſt arrondie & qui ſe termine en une pointe noirâtre; elles ont une double flexion, comme celles des antilopes, & ſont préciſément telles que celles qui ont été décrites par M.rs de Buffon & Daubenton; leur longueur perpendiculaire n'étoit que de deux pieds un pouce huit lignes dans l'animal que je décris, ce qui me porte à croire qu'il n'avoit pas encore acquis toute ſa grandeur, car on trouve de ces cornes qui ſont plus longues; j'en ai placé deux paires au Cabinet de notre Académie, dont les plus courtes ont deux pieds cinq pouces en ligne droite, & trois pieds & demi en ſuivant

les contours; la circonférence de leur baſe eſt de neuf pouces, & il y a entre leur pointe une diſtance de deux pieds & demi.

Les oreilles ſont longues, larges & de la même couleur que le corps, qui eſt couvert d'un poil fort court, d'une couleur fauve tirant ſur le gris; le deſſus du cou eſt garni d'une eſpèce de crinière, compoſée de longs poils bruns, qui s'étendent depuis l'origine de la tête juſqu'au-deſſus des épaules, là ils deviennent plus courts, changeant de couleur, ils forment tout le long du dos juſqu'à la queue une raie blanche; le reſte du cou eſt couvert de ſemblables poils bruns & aſſez longs, particulièrement dans la partie inférieure juſqu'au-deſſous de la poitrine; de chaque côté de cette ligne blanche qui eſt ſur le dos, partent d'autres raies auſſi blanches, de la largeur d'environ un pouce, qui deſcendent le long des côtés; ces raies ſont au nombre de neuf, & la première eſt derrière les pieds de devant; il y en a quatre qui deſcendent juſqu'au ventre; la troiſième eſt plus courte; les quatre dernières ſont ſur la croupe, comme on le voit dans la figure.

La queue eſt longue de plus d'un pied, elle eſt un peu aplatie & fournie de poils d'un gris-blanchâtre ſur les bords, & qui forment à l'extrémité une touffe d'un brun-noirâtre; les jambes ſont déliées, mais nerveuſes, ſans cette touffe de poil ou broſſe qui ſe trouve ſur le haut des canons des jambes poſtérieures des cerfs; la corne du pied eſt noire & fendue, comme celle de tous les animaux qui appartiennent à cette claſſe.

Cette deſcription eſt celle du condoma de la ménagerie du Prince d'Orange; cependant il ne faut pas croire que tous les condomas ſoient préciſément marqués de la même façon. M. Klockner a vu diverſes peaux où les raies blanches différoient par leur longueur & par leur poſition; mais on comprend qu'une telle différence n'eſt pas une variété qui mérite quelque attention. Il y a une choſe plus importante à remarquer ici; c'eſt que la plupart de ces peaux n'ont point de barbe, & l'on en voit une

dans le Cabinet de la Société de Harlem, qui eſt très-bien préparée pour repréſenter au vrai la figure de l'animal, mais auſſi ſans barbe. Y auroit-il donc des condomas barbus & d'autres ſans barbes ! c'eſt ce que j'ai peine à croire ; & je penſe avec M. Klockner, que la barbe eſt tombée de ces peaux quand on les a préparées, & cela d'autant plus que ſi on les regarde avec attention, on voit la place où paroiſſent avoir été les poils dont la barbe étoit compoſée.

Notre condoma étoit fort doux ; il vivoit en bonne union avec les animaux qui paiſſoient avec lui dans le même parc ; & dès qu'il voyoit quelqu'un s'approcher de la cloiſon qui étoit autour, il accouroit pour prendre le pain qu'on lui offroit ; on le nourriſſoit de riz, d'avoine, d'herbes, de foin, de carottes, &c. Dans ſon pays natal, il broutoit l'herbe & mangeoit les boutons & les feuilles des jeunes arbres, comme les cerfs & les boucs.

Quoique je l'aie vu très-fréquemment, je ne l'ai jamais entendu donner aucun ſon ; mais M. Klockner m'apprend que ſa voix étoit à peu-près celle de l'âne.

Voici ſes dimenſions telles qu'elles ont été priſes ſur l'animal vivant, par le même M. Klockner, ſur la meſure pied-de-roi.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à la queue	5.	8.	//
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'aux oreilles	1.	//	//
Longueur de la tête juſqu'aux cornes	//	8.	8.
Longueur des cornes meſurée en ligne droite	2.	1.	8.
Longueur des oreilles	//	8.	4.
Hauteur du train de devant	4.	3.	6.
Hauteur du train de derrière	4.	1.	//
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant	4.	4.	//
Circonférence du milieu du corps	4.	5.	8.
Circonférence du corps devant les jambes poſtérieures	4.	2.	//
Longueur de la queue	1.	2.	//

En comparant cette deſcription du condoma, avec celle que Kolbe a donnée de la chèvre ſauvage du cap de Bonne-eſpérance, & que M. de Buffon a inſérée à la page 142 du XII.e tome, on a la confirmation de ce que j'ai dit ci-devant; c'eſt que le condoma reſſemble, à quelques égards, à cette chèvre; il eſt de la même taille; ſon poil eſt à peu-près de la même couleur griſe, & il a comme elle une barbe & des raies qui deſcendent depuis le dos ſur les côtés. En voilà aſſez pour autoriſer M. de Buffon à dire qu'il n'avoit trouvé aucune notice d'animal qui approchât de plus près le condoma que la *chèvre ſauvage* de Kolbe; mais auſſi j'ai obſervé qu'il y avoit des différences remarquables entre ces deux animaux. Le nombre des raies blanches qui deſcendent ſur leurs côtés n'eſt pas le même, & elles ſont différemment poſées; la chèvre ne paroît point avoir ces taches blanches qui ſont au-deſſous des yeux du condoma, & qui ſont trop frappantes, pour qu'on puiſſe ſuppoſer que Kolbe ait oublié d'en parler; mais ce qui diſtingue principalement ces animaux, ſont les cornes; celles de la chèvre ſont dites ſimplement recourbées; ce qui n'exprime point cette double flexion qui eſt ſi remarquable dans celles du condoma; auſſi dans la figure que Kolbe a ajoutée à ſa deſcription, la chèvre y eſt repréſentée avec des cornes qui ſeroient tout-à-fait droites, ſans une légère courbure au haut, à peine perceptible.

L'Auteur d'une Hiſtoire Naturelle qui ſe publie en Hollandois, a donné la figure d'un animal tué ſur les côtes orientales d'Afrique, & dont le deſſin lui a été communiqué par un Médecin de ſes amis *(c)*. A en juger par les cornes, cet animal eſt un véritable condoma; mais s'il eſt bien repréſenté, il a le corps plus lourd,

---

(c) Voyez *Natuurlyke hiſtorie, of uitvoerige beſchryving der dieven, planten en mineraalen volgens het ſamenſtel van den heer Linnæus.* Eerſte Deel, derde ſtak, *pag. 267, plaat. XXVI.*

& il n'a aucune des raies, ni des taches blanches qui ſe trouvent ſur celui que nous avons décrit.

M. Muller, qui travaille en Allemagne à éclaircir le ſyſtème de la Nature de Linnæus, a donné une planche coloriée, qui repréſente paſſablement le condoma.

DU BUBALE.

Nous donnons ici *(planche XIV)*, la figure du Bubale qui manquoit dans notre volume XII. M. Pallas dit avoir vu cet animal vivant; il eſt doux, mais d'une figure moins élégante & d'une forme plus robuſte que les autres grandes gazelles; il a même par la groſſeur de la tête, par la longueur de la queue & par la figure du corps, une aſſez grande reſſemblance avec nos géniſſes; il eſt plus haut qu'un âne, & plus élevé ſur le train de devant que ſur celui de derrière; les dents ſont toutes larges, tronquées, égales, celles du milieu ſont néanmoins les plus grandes; la lèvre inférieure eſt noire & porte une mouſtache ou plutôt un petit faiſceau de poils noirs de chaque côté; il a ſur le muſeau & le long du chanfrain, une bande noire terminée ſur le front par une touffe de poil placée en devant des cornes. Le reſte de la courte deſcription de M. Pallas, s'accorde avec la mienne *(a)*, & avec celle de M.rs de l'Académie des Sciences *(b)*, qui ont donné cet animal ſous le nom de *vache de Barbarie*.

(a) Hiſtoire Naturelle, *volume XII, page 294 & ſuivantes.*

(b) Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des animaux, *vol. I, p. 205.*

J'obſerverai ſeulement que cet animal eſt aſſez différent de toutes les gazelles, pour qu'on doive le regarder comme faiſant une eſpèce particulière & moyenne entre celle des bœufs & celle du cerf, tandis que les gazelles forment la nuance entre les chèvres & les cerfs.

M. Forſter ſoupçonne que le bubale & le koba ſont le même animal, ou que du moins ils ſont de deux eſpèces très-voiſines: il dit auſſi que la grande vache brune ou cerf du Cap, eſt le même animal. Il a rapporté la peau d'un de ces prétendus cerfs du Cap, & il dit avoir trouvé que par tous ſes caractères, il reſſembloit parfaitement au koba. Les chaſſeurs diſent que ces animaux ne ſe trouvent qu'à une grande profondeur dans les terres du Cap, & qu'ils ne vont jamais en troupes; ils diſent auſſi, ajoute M. Forſter, que le bubale a quatre pieds de hauteur, & qu'il eſt en tout de la grandeur du cerf d'Europe; mais qu'il eſt en même temps d'une forme moins élégante.

Le pelage de cet animal eſt d'un rouge-brun, & le poil eſt liſſe & ondoyé; le ventre & les pieds ſont d'une couleur plus pâle; il y a depuis les cornes juſqu'au garot une ligne noire, ainſi que ſur le devant des pieds; mais dans ceux de derrière cette ligne noire eſt interrompue au genou; deux autres bandes de même couleur deſcendent de chaque côté de la tête, depuis le deſſous des cornes juſqu'au muſeau, qui eſt auſſi rayé de noir; ces deux dernières bandes ſont ſurmontées d'une tache blanche, qui eſt placée tout auprès de l'origine de la corne; il y a ſur le front un épi de poils en étoile qui ſe dirige en haut; les poils du menton ſont de couleur noire, longs d'environ un pouce & demi, & forment une eſpèce de barbe auprès de laquelle on voit une tache noire;

De Seve del.

M. R. veuve Tardieu Sculp.

LE BUBALE.

la queue eſt terminée par une touffe de longs poils de cette dernière couleur, & eſt longue de plus d'un pied; la figure des cornes eſt abſolument ſemblable à celle que M. de Buffon a fait graver dans le XII.e volume de l'Hiſtoire Naturelle; elles ſont ridées de dix-neuf ou vingt anneaux, & ont environ vingt pouces de longueur.

ADDITION à l'article du BUBALE, volume XII.

APRÈS avoir écrit cet article ſur le Bubale, j'ai reçu de la part de M. Allamand les obſervations ſuivantes, qui confirment ce que je viens de dire; & comme il a joint à ces obſervations une figure deſſinée d'après l'animal vivant, j'ai cru devoir la faire graver *pl. XV*, afin qu'on puiſſe la comparer avec la précédente, qui ne me paroît pas auſſi exacte que celle-ci. Je vais de même rapporter ici ce que M.rs Gordon & Allamand ont obſervé & publié dans le nouveau ſupplément à mon hiſtoire des animaux quadrupèdes, imprimé à Amſterdam cette année 1781.

Le bubale eſt un de ces animaux dont la race eſt répandue dans toute l'Afrique; au moins ſe trouve-t-il dans les contrées méridionales & ſeptentrionales de cette partie du monde. L'eſpèce eſt très-nombreuſe près du cap de Bonne-eſpérance, & on la retrouve dans la Barbarie. M.rs de l'Académie royale des Sciences, en ont décrit la femelle ſous le nom de *vache de Barbarie*, & M. de Buffon a prouvé, par des raiſons qui me paroiſſent convaincantes, que notre bubale eſt le vrai *bubalus* des anciens Grecs & Romains *(a)*,

(a) Voyez le volume XI de cet Ouvrage, *page 138.*

qui ſûrement n'ont pas connu les animaux qui n'habitent qu'aux environs du Cap.

M.rs de l'Académie des Sciences, ont ajouté à la deſcription qu'ils ont faite de la femelle bubale, une figure qui eſt très-exacte, mais qui ne ſuffit pas pour faire comprendre ce que je dirai ſur ſes différentes couleurs & ſur la forme de ſes cornes. Je donne ici la figure d'un mâle; voyez la *planche VIII.* *

Le deſſin en eſt fait d'après l'animal vivant, & j'en ſuis redevable à M. Gordon, qui m'a envoyé en même temps la peau d'une femelle que j'ai fait remplir, & que j'ai placée dans le Cabinet de notre Académie; ſuivant ſa coutume, il a joint à cet envoi ſes obſervations; elles me fourniront diverſes particularités qui n'ont pas pu être connues par M. de Buffon, qui n'ayant point vu le bubale, n'en a parlé que d'après M.rs de l'Académie *(b)*; il eſt vrai qu'il ne pouvoit pas ſuivre de meilleurs guides; mais ce qu'ils ont dit de cet animal ſe borne preſque à une deſcription anatomique.

Le bubale eſt nommé *camaa* par les Hottentots, & *licama* par les Caffres; ſa longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, eſt de ſix pieds quatre pouces ſix lignes; il a quatre pieds de haut; la circonférence de ſon corps derrière les jambes de devant, eſt de quatre pieds deux pouces; & devant les jambes de derrière, de quatre pieds. On voit par ces dimenſions qu'il eſt plus petit que le canna que j'ai décrit dans l'article précédent; la couleur de ſon corps eſt d'un roux aſſez foncé ſur le dos, mais qui s'éclaircit ſur les côtés; le ventre eſt blanc, de même que la croupe, l'intérieur des cuiſſes & des jambes, tant antérieures que poſtérieures; ſur la partie extérieure des cuiſſes, il y a une grande tache noire qui s'étend ſur les jambes: on voit une ſemblable tache ſur les jambes de devant, laquelle commence

* *Voyez* dans ce volume la *planche XV*.

(b) Voyez le volume XII de cet Ouvrage, *page 138*.

près

De Seve del

M R veuve Tardieu Se

LE CAMAA *ou* BUBALE *d'après M. Allemand.*

près du corps & parvient extérieurement juſqu'aux ſabots qui ſont noirs auſſi; une bande de cette même couleur qui a ſon origine à la baſe des cornes & ſe termine au muſeau, partage tout le devant de ſa tête en deux parties égales : cette bande a été remarquée par J. Cajus, qui a donné une bonne deſcription du bubale, qu'il a nommé *buſelaphus (c)*. C'eſt la ſeule quon voie ſur les femelles, dont tout le corps eſt couvert de poils d'une même couleur rouſſe; ſa tête eſt aſſez longue à proportion de ſon corps; mais elle eſt fort étroite; elle n'a guère que ſix pouces dans l'endroit le plus large; ſes yeux, comme M.rs de l'Académie l'ont obſervé, ſont ſitués fort haut; ils ſont grands & vifs; leur couleur eſt d'un noir qui tire un peu ſur le bleu; ſes cornes qui s'élèvent au-deſſus de ſa tête, en s'écartant un peu de chaque côté, ſont preſque droites juſqu'à la hauteur de ſix pouces; là elles s'avancent obliquement en devant à peu-près auſſi juſqu'à la diſtance de ſix pouces, & enſuite formant un nouvel angle, elles ſe tournent en arrière, comme la figure l'indique; elles ſont noires, leurs baſes ſe touchent & ont une circonférence de dix pouces; elles ont des anneaux ſaillans, comme des pas de vis qui ſeroient uſés aux côtés, & qui s'étendent, mais quelquefois peu ſenſiblement, juſqu'à la hauteur de huit ou dix pouces; la partie qui eſt retournée en arrière eſt liſſe & ſe termine en pointe; leurs extrémités ſont éloignées environ d'un pied l'une de l'autre. Les femelles ſont un peu plus petites que les mâles, auſſi leurs cornes ſont moins groſſes & moins longues.

Les bubales ont des larmiers au-deſſous des yeux comme les cerfs; leur queue longue de plus d'un pied, eſt garnie en deſſus d'une rangée de poils placés à peu-près comme les dents d'un peigne.

On a vu dans l'article précédent, que le canna étoit nommé

(c) *Voyez* cette deſcription dans le XII.e volume de cet Ouvrage, *p.* 140.

élan, par les habitans du Cap. M. de Buffon qui ignoroit cela, & qui ne connoiſſoit point cet animal, dont aucun Voyageur n'a parlé, a cru que ſous le nom d'élan, Kolbe avoit déſigné le bubale; mais ce que Kolbe en dit ne lui convient pas. Il aſſure que ce prétendu élan a la tête courte à proportion de ſon corps; que ſa hauteur eſt de cinq pieds, & que la couleur de ſon corps eſt cendrée: ce ſont-là autant de caractères qui ſe trouvent dans le canna, mais dont aucun n'eſt applicable au bubale. Je croirois plutôt que Kolbe en a parlé ſous le nom de *cerf d'Afrique*; & c'eſt effectivement celui qu'on lui donne au Cap: voici de quelle manière il en décrit les cornes; ſes cornes ſont d'un brun-obſcur, environnées comme d'une eſpèce de petite vis, pointues & droites juſqu'au milieu, où elles ſe courbent tant ſoit peu; depuis-là elles continuent à ſuivre une ligne droite, de manière qu'en deſſus elles ſont à peu-près trois fois plus éloignées l'une de l'autre qu'à la racine. On reconnoît à cette deſcription, toute imparfaite qu'elle eſt, les cornes du bubale; mais quoique Kolbe aſſure qu'il a vu plus de mille de ces animaux, je doute qu'il en ait examiné un ſeul attentivement, puiſqu'il dit que ce cerf afriquain eſt ſi ſemblable à ceux d'Europe, qu'il ſeroit ſuperflu de le décrire, & qu'il eſt perſuadé que c'eſt le *Spies-hirſch* qu'on trouve communément en Allemagne.

Les bubales, de même que les cannas, ſe ſont éloignés des lieux habités du Cap, & ſe ſont retirés dans l'intérieur du pays, où on les voit courir en grandes troupes, & avec une vîteſſe qui ſurpaſſe celle de tous les autres animaux; un cheval ne ſauroit les atteindre. M. Gordon n'en a jamais rencontré ſur les montagnes, ceux qu'il a vus étoient toujours dans les plaines; leur cri eſt une eſpèce d'éternuement; leur chair eſt d'un très-bon goût; les payſans qui ſont éloignés du Cap, en coupent des tranches fort minces qu'ils font ſécher au ſoleil, & qu'ils mangent ſouvent avec d'autres viandes au lieu de pain.

Les femelles n'ont que deux mamelles, & pour l'ordinaire elles ne font qu'un petit à la fois; elles mettent bas en ſeptembre, & quelquefois auſſi en avril.

M. Pallas a donné une bonne deſcription du bubale, & M. Zimmerman a ſoupçonné que M. de Buffon pourroit s'être mépris en prenant cet animal pour l'élan de Kolbe.

DU KOBA & DU KOB.

J'AI donné, d'après M. Adanſon, le nom de *koba* à un animal d'Afrique, que quelques Voyageurs ont appelé *grande vache brune*, & dont l'eſpèce n'eſt pas éloignée de celle du bubale. J'ai donné de même le nom de *kob* à un animal un peu moins grand, & que les Voyageurs ont appelé *petite vache brune*. Le koba eſt grand comme un cerf, & par conſéquent approche de la grandeur du bubale, tandis que le kob n'eſt pas tout-à-fait ſi grand qu'un daim. M. Pallas dit que de toutes les antilopes, celle-ci lui paroît être la plus voiſine du genre des cerfs, le pelage étant ſemblable. Nous avons donné la figure des cornes du kob, *planche XXXII, figure 1, volume XII:* elles ont à peu-près un pied de longueur, ce qui ne s'accorde pas avec ce que dit M. Pallas, qui ne leur donne qu'un demi-pied; & ce qui me paroît démontrer que M. Pallas n'avoit pris cette meſure des cornes que ſur un jeune individu, c'eſt que M. Forſter m'a écrit qu'il avoit rapporté du cap de Bonne-eſpérance des cornes de cet animal kob de même grandeur, & toutes ſemblables à celles que j'ai fait repréſenter *planche XXXII, figure 1, volume XII.* Il dit que cet animal avoit une tache triangulaire blanche au bas des cornes; que ſon pélage eſt en général d'un rouge-brun, & il penſe comme moi, que le kob n'eſt qu'une variété du koba, & que tous deux ne s'éloignent pas de l'eſpèce du bubale.

De Seve del

LE BOUC *a longs Sabots* .

Caquet Sculp.

DES CHÈVRES & DES BREBIS.

NOUS donnons ici, *planche XVI*, la figure d'un bouc, dont les ſabots avoient pris un accroiſſement extraordinaire; ce défaut ou plutôt cet excès, eſt aſſez commun dans les boucs & les chèvres qui habitent les plaines & les terreins humides.

Il y a des chèvres beaucoup plus fécondes que les autres, ſelon leur race & leur climat. M. Secretary, chevalier de Saint-Louis, étant à Lille en Flandre en 1773 & 1774, a vu chez Mme Denizet, ſix beaux chevreaux qu'une chèvre avoit produits d'une ſeule portée; cette même chèvre en avoit produit dix dans deux autres portées, & douze dans trois portées précédentes *(a)*.

Feu M. de la Nux, mon correſpondant à l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a auſſi dans cette île, des races ſubſiſtantes depuis plus de quinze ans, provenant des chèvres de France & des boucs des Indes; que nouvellement on s'étoit procuré des chèvres de Goa très-petites & très-fécondes, qu'on a mêlées avec celles de France, & qu'elles ſe ſont perpétuées & fort multipliées. J'ai rapporté dans l'article des mulets *(volume III des ſupplémens, page 3)*, les eſſais que j'ai faits ſur le mélange des boucs & des brebis; & ces eſſais démontrent qu'on en

(a) Lettre de M. Secretary à M. de Buffon, datée de Monflanquin en Agénois, le 4 janvier 1777.

obtient aiſément des métis qui ne diffèrent guère des agneaux que par la toiſon, qui eſt plutôt de poil que de laine. M. Roume de Saint-Laurent, fait à ce ſujet une obſervation qui eſt peut-être fondée; comme l'eſpèce des chèvres, dit-il, & celle des brebis produiſent enſemble des métis nommés *chabins*, qui ſe reproduiſent, il ſe pourroit que ce mélange eût influé ſur la maſſe de l'eſpèce, & fut la cauſe de l'effet que l'on a attribué au climat des îles, où l'eſpèce de la chèvre a dominé ſur celle de la brebis.

On ſait que les grandes brebis de Flandre, produiſent communément quatre agneaux chaque année : ces grandes brebis de Flandre, viennent originairement des Indes orientales, d'où elles ont été apportées par les Hollandois, il y a plus de cent ans; & l'on prétend avoir remarqué qu'en général les animaux ruminans qu'on a amenés des Indes en Europe, ont plus de fécondité que les races européennes *(b)*.

M. le baron de Bock, a eu la bonté de m'informer de quelques particularités que j'ignorois ſur les variétés de l'eſpèce de la brebis en Europe. Il m'écrit qu'il y en a trois eſpèces en Moldavie, celle de montagne, celle de plaine & celle de bois. Il eſt fort difficile de ſe figurer, dit-il, la quantité innombrable de ces animaux qu'on y rencontre. Les marchands grecs, pourvoyeurs du Grand-Seigneur, en achetoient au commencement de ce ſiècle plus de ſeize mille tous les ans, qu'ils menoient à Conſtantinople, uniquement pour l'uſage de la cuiſine de Sa Hauteſſe. Ces brebis ſont préférées à toutes les autres, à

(b) Inſtruction ſur la manière de perfectionner les brebis, par M. Hartfer, *page 40 & ſuivantes.*

cauſe du bon goût & de la délicateſſe de leur chair; dans les plaines elles deviennent beaucoup plus grandes que ſur les montagnes, mais elles y multiplient moins. Ces deux premières eſpèces ſont réduites en ſervitude; la troiſième qu'on appelle *brebis des bois*, eſt entièrement ſauvage; elle eſt auſſi très-différente de toutes les brebis que nous connoiſſons; ſa lèvre ſupérieure dépaſſe l'inférieure de deux pouces, ce qui la force à paître en reculant; le peu de longueur & le défaut de flexibilité dans ſon cou, l'empêchent de tourner la tête de côté & d'autre; d'ailleurs quoiqu'elle ait les jambes très-courtes, elle ne laiſſe pas de courir fort vîte, & ce n'eſt qu'avec grande peine que les chiens peuvent l'atteindre; elle a l'odorat ſi fin qu'elle évente, à la diſtance d'un mille d'Allemagne, le chaſſeur ou l'animal qui la pourſuit & prend auſſi-tôt la fuite. Cette eſpèce ſe trouve ſur les frontières de la Tranſilvanie, comme dans les forêts de Moldavie; ce ſont des animaux très-ſauvages & qu'on n'a pas réduits en domeſticité; cependant on peut apprivoiſer les petits. Les naturels du pays en mangent la chair, & ſa laine mêlée de poil, reſſemble à ces fourrures qui nous viennent d'Aſtracan.

Il me paroît que cette troiſième brebis dont M. le baron de Bock donne ici la deſcription, d'après le Prince Cantemir, eſt le même animal que j'ai indiqué ſous le nom de *Saïga*, & qui ſe trouve par conſéquent en Moldavie & en Tranſilvanie, comme dans la Tartarie & dans la Sibérie.

Et à l'égard des deux premières brebis; ſavoir, celle de plaine & celle de montagne, je ſoupçonne qu'elles ont beaucoup de rapports avec les brebis Valachiennes, dont j'ai donné les figures (*ſupplément*, *volume III*, *planches VII & VIII*), d'autant plus que M. le baron de Bock m'écrit, qu'ayant comparé les figures de ces

brebis Valachiennes, gravées dans ce troiſième volume de ſupplément, avec ſa deſcription de la brebis des bois *(ſaïga)*, elles ne lui ont paru avoir aucun rapport; mais qu'il eſt très-poſſible que ces brebis Valachiennes ſoient les mêmes que celles qui ſe trouvent ſur les montagnes ou dans les plaines de la Moldavie *(c)*.

A l'égard des brebis d'Afrique & du cap de Bonne-eſpérance, M. Forſter a obſervé les particularités ſuivantes.

Les brebis du cap de Bonne-eſpérance reſſemblent, dit-il, pour la plupart au belier de Barbarie; néanmoins les Hottentots avoient des brebis lorſque les Hollandois s'y établirent; ces brebis ont, pour ainſi dire, une maſſe de graiſſe au lieu de queue. Les Hollandois amenèrent au Cap des brebis de Perſe, dont la queue eſt longue & très-groſſe juſqu'à une certaine diſtance de l'origine, & enſuite mince juſqu'à l'extrémité. Les brebis que les Hollandois du Cap élèvent à préſent, ſont d'une race moyenne entre les brebis de Perſe & celles des Hottentots; on doit préſumer que la graiſſe de la queue de ces animaux vient principalement de la nature ou qualité de la pâture; après avoir été fondue elle ne prend jamais de la conſiſtance comme celle de nos brebis d'Europe, & reſte au contraire toujours liquide comme l'huile. Les habitans du Cap ne laiſſent pas néanmoins d'en tirer parti, en ajoutant quatre parties de cette graiſſe de queue avec une partie de graiſſe priſe aux rognons, ce qui compoſe une ſorte de matière qui a de la conſiſtance & le goût même du ſain-doux que l'on tire des cochons; les gens du commun la mangent avec du pain, & l'emploient auſſi aux mêmes uſages que le ſain-doux & le beurre. Tous les environs du Cap ſont des terres arides & élevées, remplies de

(c) Lettres de M. le baron de Bock à M. de Buffon, *Metz; 26 août & 11 ſeptembre 1778.*

particules

particules ſalines, qui, étant entraînées par les eaux des pluies dans des eſpèces de petits lacs, en rendent les eaux plus ou moins ſaumâtres. Les habitans n'ont pas d'autre ſel que celui qu'ils ramaſſent dans ces mares & ſalines naturelles; on ſait combien les brebis aiment le ſel & combien il contribue à les engraiſſer; le ſel excite la ſoif qu'elles étanchent en mangeant les plantes graſſes & ſucculentes qui ſont abondantes dans ces déſerts élevés, telles que le *ſedum, l'euphorbe, le cotyledon, &c.* & ce ſont apparemment ces plantes graſſes qui donnent à leur graiſſe une qualité différente de celle qu'elle prend par la pâture des herbes ordinaires; car ces brebis paſſent tout l'été ſur les montagnes qui ſont couvertes de ces plantes ſucculentes; mais en automne on les ramène dans les plaines baſſes pour y paſſer l'hiver & le printemps; ainſi les brebis étant toujours abondamment nourries ne perdent rien de leur embonpoint pendant l'hiver; dans les montagnes, ſurtout dans celles du canton qu'on appelle *Bockenland* ou *pays des chèvres*, ce ſont des eſclaves tirés de Madagaſcar & des Hottentots, avec quelques grands chiens qui prennent ſoin de ces troupeaux & les défendent contre les hyènes & les lions; ces troupeaux ſont très-nombreux, & les Vaiſſeaux qui vont aux Indes ou en Europe, font leurs proviſions de ces brebis; on en nourrit auſſi les équipages de tous les navires pendant leur ſéjour au Cap; la graiſſe de ces animaux eſt ſi copieuſe, qu'elle occupe tout le croupion & les deux feſſes, ainſi que la queue; mais il ſemble que les plantes graſſes, ſucculentes & ſalines qu'elles mangent ſur les montagnes pendant l'été, & les plantes aromatiques & arides dont elles ſe nourriſſent dans les plaines pendant l'hiver, ſervent à former deux différentes graiſſes; ces dernières plantes ne doivent donner qu'une graiſſe ſolide & ferme, comme celle de nos brebis qui ſe dépoſe dans l'omentum, le méſentère & le voiſinage des rognons, tandis que la nourriture qui provient des plantes graſſes, forme cette graiſſe huileuſe qui ſe dépoſe ſur le croupion, les feſſes

& la queue; il ſemble auſſi que cette maſſe de graiſſe huileuſe empêche l'accroiſſement de la queue, qui de génération en génération deviendroit plus courte & plus mince, & ſe réduiroit peut-être à n'avoir plus que trois ou quatre articulations, comme cela ſe voit dans les brebis des Calmouques, des Mongous & des Kirghiſes, leſquelles n'ont abſolument qu'un tronçon de trois ou quatre articulations; mais comme le pays du Cap a beaucoup d'étendue, & que les pâturages ne ſont pas tous de la nature de ceux que nous venons de décrire, & que de plus les brebis de Perſe à queue groſſe & courte, y ont été autrefois introduites & ſe ſont mêlées avec celles des Hottentots; la race bâtarde a conſervé une queue auſſi longue que celles des brebis d'Angleterre, avec cette différence que la partie qui eſt attenante au corps eſt déjà renflée de graiſſe, tandis que l'extrémité eſt mince comme dans les brebis ordinaires. Les pâturages à l'eſt du Cap n'étant pas exactement de la nature de ceux qui ſont au nord, il eſt naturel que cela influe ſur la conſtitution des brebis qui reſtent dans quelques endroits ſans dégénération, & avec la queue longue & une bonne quantité de graiſſe aux feſſes & au croupion, ſans cependant atteindre cette monſtrueuſe maſſe de graiſſe, par laquelle les brebis des Calmouques ſont remarquables; & comme ces brebis changent ſouvent de maître, & ſont menées d'un pâturage au nord du Cap à un autre à l'eſt, ou même dans le voiſinage de la ville, & que les différentes races ſe mêlent enſemble, il s'enſuit que les brebis du Cap ont plus ou moins conſervé la longueur de leur queue. Dans notre trajet du cap de Bonne-eſpérance à la nouvelle Zelande, en 1772 & 1773, nous trouvames que ces brebis du Cap ne peuvent guère être tranſportées vivantes dans des climats très-éloignés, car elles n'aiment pas à manger de l'orge ni du blé, n'y étant pas accoutumées, ni même du foin qui n'eſt pas de bonne qualité au Cap; par conſéquent ces animaux dépériſſoient de jour en jour; ils furent attaqués du ſcorbut, leurs

dents n'étoient plus fixes & ne pouvoient plus broyer la nourriture; deux béliers & quatre brebis moururent, & il n'échappa que trois moutons du troupeau que nous avions embarqué. Après notre arrivée à la nouvelle Zélande, on leur offrit toutes sortes de verdures, mais ils les refusèrent, & ce ne fut qu'après deux ou trois jours que je proposai d'examiner leurs dents; je conseillai de les fixer avec du vinaigre, & de les nourrir de farine & de son trempés d'eau chaude. On préserva de cette manière les trois moutons qu'on amena à Taïti, où on en fit présent au Roi; ils reprirent leur graisse dans ce nouveau climat en moins de sept à huit mois. Pendant leur abstinence dans la traversée du Cap à la nouvelle Zélande, leur queue s'étoit non-seulement dégraissée, mais décharnée & comme desséchée, ainsi que le croupion & les fesses.

M. de la Nux, habitant de l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a dans cette île une race existante de ces brebis du cap de Bonne-espérance, qu'on a mêlée avec des brebis venues de Surate, qui ont de grandes oreilles & la queue très-courte; cette dernière race s'est aussi mêlée avec celle des brebis à grande queue du sud de Madagascar, dont la laine n'est que foiblement ondée. La plupart des caractères de ces races primitives sont effacés, & on ne reconnoît guère leurs variétés qu'à la longueur de la queue; mais il est certain que dans les îles de France & de Bourbon toutes les brebis transportées d'Europe, de l'Inde, de Madagascar & du Cap, s'y sont mêlées & également perpétuées, & qu'il en est de même des bœufs grands & petits. Tous ces animaux ont été amenés de différentes parties du monde, car il n'y avoit dans ces

deux îles de France & de Bourbon, ni hommes, ni aucuns animaux terreſtres, quadrupèdes ou reptiles, ni même aucuns oiſeaux que ceux de mer; le bœuf, le cheval, le cerf, le cochon, les ſinges, les perroquets, &c. y ont été apportés; à la vérité les ſinges n'ont pas encore paſſé (en 1770) à l'île de Bourbon, & l'on a grand intérêt d'en interdire l'introduction pour ſe garantir des mêmes dommages qu'ils cauſent à l'île de France; les lièvres, les perdrix & les pintades y ont été apportés de la Chine, de l'Inde ou de Madagaſcar; les pigeons, les ramiers, les tourterelles, ſont pareillement venus de dehors; les martins, ces oiſeaux utiles auxquels les deux îles doivent la conſervation de leurs récoltes par la deſtruction des ſauterelles, n'y ſont que depuis vingt ans, quoiqu'il y ait peut-être déjà pluſieurs centaines de milliers de ces oiſeaux ſur les deux îles; les oiſeaux jaunes ſont venus du Cap, & les bengalis de Bengale. On pourroit encore nommer aujourd'hui les perſonnes auxquelles ſont dûes l'importation de la plupart de ces eſpèces dans l'île de Bourbon; en ſorte qu'excepté les oiſeaux d'eau, qui, comme l'on ſait, font des émigrations conſidérables, on ne reconnoît aucun être vivant qu'on puiſſe aſſigner pour ancien habitant des îles de France & de Bourbon; les rats qui s'y ſont prodigieuſement multipliés, ſont des eſpèces européennes venues dans les Vaiſſeaux.

DU SAÏGA.

M. Pallas penſe que le Saïga qui ſe trouve en Hongrie, en Tranſilvanie, en Valachie & en Grèce, peut auſſi ſe trouver dans l'île de Candie; & il croit qu'on doit lui rapporter le *Strepſiceros* de Belon. Je ne ſuis pas du même avis, & j'ai rapporté le ſtrepſiceros de Belon *(a)*, au genre des brebis & non à celui des gazelles.

Saïgis, ſaïga, dit M. Gmelin, eſt un animal qui reſſemble beaucoup au chevreuil, ſinon que ſes cornes au lieu d'être branchues ſont droites & permanentes, (au lieu que celles du chevreuil ſont annuelles). On ne connoît cet animal que dans quelques cantons de la Sibérie; car celui qu'on appelle *ſaïga* dans la province d'Irkutzk eſt le muſc. Cette eſpèce de chèvre ſauvage (le ſaïga), eſt aſſez commune dans certaines contrées; on en mange la chair, cependant notre compagnie ne voulut point en goûter, vraiſemblablement parce que nous n'y étions pas accoutumés, & que d'ailleurs il eſt dégoûtant de voir dans cet animal des vers, même de ſon vivant, nichés entre la peau charnue & l'épiderme; c'eſt une grande quantité de vers blancs & gros, d'environ trois quarts de pouces de long & pointus des deux côtés; on trouve la même choſe aux élans, aux rennes & aux biches; les vers de ces chèvres paroiſſent être les mêmes que ceux de ces autres animaux, & n'en différer que par la groſſeur. Quoi qu'il en ſoit, il nous ſuffit d'avoir vu les vers pour ne point vouloir de cette viande, dont on nous dit d'ailleurs que le goût étoit exactement ſemblable à celle du cerf *(b)*. J'obſerverai que ce n'eſt que dans une

(a) Hiſtoire Naturelle, *tome XI, page 358.*

(b) Gmelin, *Voyage en Sibérie.*

ſaiſon, après le temps du rut, que les cerfs, les élans, & probablement les ſaïgas ont des vers ſous la peau: voyez ce que j'ai dit de la production de ces vers à l'article du cerf, *volume VI.*

M. Forſter m'a écrit, que le ſaïga ſe trouve depuis la Moldavie & la Beſſarabie, juſqu'à la rivière d'Irtish en Sibérie; il aime les déſerts ſecs & remplis d'abſynthes, auronnes & armoiſes qui ſont ſa principale nourriture; il court très-vîte, & il a l'odorat fort fin, mais il n'a pas la vue bonne, parce qu'il a ſur les yeux quatre petits corps ſpongieux qui ſervent à le défendre du trop grand reflet de la lumière dans ces terreins, dont le ſol eſt aride & blanc en été, & couvert de neige en hiver; il a le nez large & l'odorat ſi fin, qu'il ſent un homme de plus d'une lieue lorſqu'il eſt ſous le vent, & on ne peut même l'approcher que de l'autre côté du vent. On a obſervé que le ſaïga ſemble réunir tout ce qui eſt néceſſaire pour bien courir; il a la reſpiration plus facile qu'aucun autre animal, ſes poumons étant très-grands, la trachée-artère fort large, & les narines, ainſi que les cornets du nez fort étendus; en ſorte que la lèvre ſupérieure eſt plus longue que l'inférieure, elle paroît pendante, & c'eſt probablement à cette forme des lèvres qu'on doit attribuer la manière dont cet animal paît, car il ne broute qu'en rétrogradant. Ces animaux vont la plupart en troupeaux, qu'on aſſure être quelquefois juſqu'au nombre de dix mille; cependant les Voyageurs modernes ne font pas mention de ces grands attroupemens; ce qui eſt plus certain, c'eſt que les mâles ſe réuniſſent pour défendre leurs petits & leurs femelles contre les attaques des loups & des renards; car ils forment un cercle autour d'elles & combattent courageuſement ces animaux de proie. Avec quelques ſoins on vient à bout d'élever leurs petits & de les rendre privés; leur voix reſſemble au bêlement des brebis. Les femelles mettent bas au printemps,

& ne ſont qu'un chevreau à la fois & rarement deux. On en mange la chair en hiver comme un bon gibier; mais on la rejette en été à cauſe des vers qui s'engendrent ſous la peau. Ces animaux ſont en chaleur en automne, & ils ont alors une forte odeur de muſc; les cornes du ſaïga ſont tranſparentes, & eſtimées pour différens uſages; les Chinois ſur-tout les achettent aſſez cher: on trouve quelquefois des ſaïgas à trois cornes, & même on en voit qui n'en ont qu'une ſeule, ce qui eſt confirmé par M. Pallas; & il ſemble que c'eſt le même animal dont Rzaczinsky parle, en diſant *aries campeſtris (Baran poluy) unius cornu inſtructus ſpectatur in deſertis locis ultra Braclaviam Oczokoviam uſque protenſis.*

Le ſaïga eſt de la grandeur d'une chèvre commune; les cornes ſont longues d'un pied, tranſparentes, d'un jaune-terne, ridées en bas d'anneaux & liſſes à la pointe; elles ſont courbées en arrière, & les pointes ſe rapprochent; les oreilles ſont droites & terminées en pointe mouſſe; la tête eſt arquée ou en chanfrein, depuis le front juſqu'au muſeau, & en la regardant de profil, on lui trouve quelque rapport avec celle de la brebis; les narines ſont grandes & en forme de tube; il y a huit dents inciſives à la mâchoire inférieure, elles ne tiennent pas fortement dans leurs alvéoles & tombent au moindre choc. Il n'y a que les mâles qui aient des cornes, & les femelles en ſont dépourvues; la queue eſt courte, n'ayant à peu-près que trois pouces de longueur; le poil du deſſus & des côtés du corps eſt de couleur iſabelle, & celui du ventre eſt blanc; il y a une ligne brune le long de l'épine du dos.

Saïga eſt un mot Tartare, qui ſignifie chèvre ſauvage; mais communément ils appellent le mâle *matgatch*, & la femelle *ſaïga*.

DES GAZELLES ET DES ANTILOPES.

DEPUIS l'année 1764 que j'ai publié le volume XII de l'Hiſtoire Naturelle, dans lequel j'ai traité des gazelles & des chèvres étrangères, quelques Voyageurs naturaliſtes ont reconnu en Aſie & en Afrique de nouvelles eſpèces dans le genre de ces animaux, & ont donné des figures entières de quelques autres dont je n'avois pu donner que quelques parties détachées, comme les têtes, les cornes, &c. M. Pallas, Docteur en médecine, de l'Univerſité de Leyde, a publié à Amſterdam, en 1767, un premier Ouvrage ſous le nom de *Miſcellanea zoologica*; & peu de temps après il en a donné une ſeconde édition corrigée & imprimée à Berlin dans la même année, ſous le titre de *Spicilegia zoologica*. Nous avons lû ces deux Ouvrages avec ſatisfaction; l'Auteur y montre par-tout autant de diſcernement que de connoiſſances, & nous donnerons l'extrait de ſes obſervations.

D'autre part, M.rs Forſter père & fils, qui ont accompagné M. Coock dans ſon ſecond voyage, ont eu la bonté de me communiquer les remarques & obſervations qu'ils ont faites ſur les chèvres du cap de Bonne-eſpérance, auſſi-bien que ſur les lions marins, ours marins, &c. dont ils m'ont donné des figures très-bien deſſinées. J'ai reçu toutes ces inſtructions avec reconnoiſſance, & l'on verra

que

que ces ſavans Naturaliſtes, m'ont été d'un grand ſecours pour perfectionner l'hiſtoire de ces animaux.

Enfin, M. Allamand que je regarde comme l'un des plus ſavans Naturaliſtes de l'Europe, ayant pris ſoin de l'édition qui ſe fait en Hollande, de mes Ouvrages, y a joint d'excellentes remarques & de très-bonnes deſcriptions de quelques animaux que je n'ai pas été à portée de voir. Je réunis ici toutes ces nouvelles connoiſſances qui m'ont été communiquées, & je les joins à celles que j'ai acquiſes par moi-même depuis l'année 1764 juſqu'en 1780.

M. Pallas impoſe aux gazelles & aux chèvres ſauvages le nom générique d'*antilopes*, & il dit que les Zoologiſtes méthodiſtes ont eu tort de joindre le genre des gazelles à celui des chèvres, & qu'il en eſt plus éloigné que du genre des brebis. La Nature, ſelon lui, a placé le genre des gazelles entre celui des cerfs & celui des chèvres. Au reſte, il convient avec moi, dans ſon ſecond Ouvrage, que les gazelles ne ſe trouvent ni en Europe, ni en Amérique, mais ſeulement en Aſie, & ſur-tout en Afrique où les eſpèces en ſont très-variées & fort nombreuſes. Le chamois eſt, dit-il, le ſeul animal qu'on pourroit regarder comme une gazelle européenne, & le bouquetin ſemble faire la nuance entre les chèvres & certaines eſpèces de gazelles. L'animal du muſc, ajoute-t-il, & les chevrotains ne doivent point être rangés avec les gazelles, mais peuvent aller enſemble, parce que les

uns & les autres, dans les deux ſexes, manquent de cornes, & ont de grandes dents ou défenſes dans la mâchoire ſupérieure.

Ce que je rapporte ici, d'après M. Pallas, ſouffre quelques exceptions, car il y a une eſpèce de chevrotain dont le mâle a des cornes, & le chamois qu'il prétend être du genre des gazelles & non de celui des chèvres, s'unit néanmoins avec les chèvres; on les a ſouvent vus s'accoupler, & l'on nous a même aſſuré qu'ils avoient produit enſemble; le premier fait eſt certain & ſuffit ſeul pour démontrer que le chamois eſt non-ſeulement du même genre, mais d'eſpèce très-voiſine de celle de la chèvre commune.

Et d'ailleurs le genre des chèvres & celui des brebis eſt ſi voiſin, qu'on peut les faire produire enſemble, comme j'en ai donné des exemples; ainſi l'on ne peut guère admettre un genre intermédiaire entr'eux; de même que l'on ne doit pas dire que les gazelles, dont les cornes ſont permanentes dans toutes les eſpèces, ſoient voiſines du genre des chevreuils ou des cerfs, dont les bois tombent & ſe renouvellent chaque année. Nous ne nous arrêterons donc pas plus long-temps ſur cette diſcuſſion méthodique de M. Pallas, & nous paſſerons aux obſervations nouvelles que nous avons faites ſur chacun de ces animaux en particulier.

DE LA GAZELLE-PASAN.

JE donne ici, d'après une peau bourrée, la figure *(planche XVII)*, de la Gazelle-pasan, dont j'ai parlé, *volume XII, page 212*, & de laquelle nous n'avons au Cabinet du Roi qu'un crâne surmonté de ses cornes, dont j'ai fait graver la figure *(planche XXXIII du même volume XII)*. M. Pallas pense avec moi, que le pasan & l'algazelle ne sont que deux variétés de la même espèce *(a)*; j'ai dit *volume XII, page 213*, que ces deux espèces, l'algazelle & le pasan, me paroissoient très-voisines l'une de l'autre, qu'elles sont des mêmes climats, mais que néanmoins l'algazelle n'habite guère que dans les plaines, & le pasan dans les montagnes; c'est par cette seule différence des habitudes naturelles que j'ai cru qu'on pouvoit en faire deux espèces. J'ai même dit positivement, *page 218*, que je présumois que l'algazelle & le pasan n'étoient que deux variétés de la même espèce, & j'ai été fort satisfait de voir que M. Pallas est du même sentiment. Il dit au sujet de ce dernier animal, que M. Houttuyn en a aussi donné une figure d'après les tableaux de M. Burmann *(b)*; mais je n'ai pas eu occasion de voir ces tableaux, & j'ignore si celui du pasan ressemble ou non à la figure que je donne ici *(planche XVII)*.

(a) *Voyez* le *volume XII* de l'Histoire Naturelle, *page 211*.

(b) *Iconem hujus animalis ex Burmaniannis pariter picturis edidit D. Houttuyn tabula supra citata.* Fig. 1, Miscellanea zoologica, p. 8.

M.rs Forſter m'ont écrit que la gazelle-paſan porte auſſi le nom de *chamois du Cap*, & celui de *chèvre du Bézoard*, quoiqu'il y ait une autre chèvre du Bézoard en Orient, dont M. Gmelin le jeune a donné une deſcription ſous le nom de *paſeng (c)*, qui eſt différente du paſan. Il ajoute, que dans la femelle les cornes ne ſont pas auſſi grandes que dans le mâle; que ces cornes ſont marquées vers leur origine d'une large bande noire en demi-cercle, qui s'étend juſqu'à une autre grande tache de même couleur noire, laquelle couvre en partie le muſeau, dont l'extrémité eſt griſe; que de plus, il y a deux bandes noires qui partent du muſeau & s'étendent juſqu'aux cornes, & une ligne noire le long du dos qui ſe termine au croupion, & y forme une plaque triangulaire; qu'on voit auſſi une bande noire entre la jambe & la cuiſſe de devant, & une tache ovale de même couleur ſur le genou; que les pieds de derrière ſont auſſi marqués d'une tache noire ſous la jointure, & qu'il y a une ligne noire de longs poils le long du cou, au-deſſous duquel ſe trouve une eſpèce de fanon qui tombe ſur la poitrine; qu'enfin le reſte du corps eſt gris, à l'exception du ventre, qui eſt blanchâtre, ainſi que les pieds.

Cet animal, dit M. Forſter, a près de quatre pieds de hauteur, en le meſurant aux jambes de devant; les cornes ont juſqu'à trois pieds de longueur, & reſſemblent parfaitement à celles qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire Naturelle de M. de Buffon, *volume XII, planche XXXIII*. Ces gazelles ne vont point en troupes, mais ſeulement par paires, & il me ſemble que c'eſt le même animal que le *paraſol* du Congo, dont parle le P. Charles de Plaiſance *(d)*.

(c) Reiſen. III, *pag. 493.*

(d) Voyage au Congo, *tome I, page 494.*

De Seve del. Jne. Mansard sculp.

LA GAZELLE-PASAN.

ADDITION à cet article du PASAN.

Par M. le Profeſſeur ALLAMAND (e).

M. DE BUFFON a donné à la *Gazelle du Bézoard*, le nom de *Paſan*, qui eſt celui que les Orientaux lui donnent (*f*). Il n'en a vu que le crâne ſurmonté de ſes cornes, dont M. Daubenton a donné une deſcription fort exacte. On trouve ſouvent de ces cornes dans les Cabinets de curioſités naturelles (*g*); j'en ai placé deux dans celui de notre Univerſité qui m'ont été envoyées du cap de Bonne-eſpérance; mais l'animal qui les porte a été peu connu juſqu'à préſent: je ſuis même tenté de dire qu'il ne l'a point été du tout; car je doute fort que ce ſoit le même qui a été indiqué par Kœmpfer, ſous le nom de *paſen* ou *paſan*. La deſcription qu'il en a donnée ne lui convient point à pluſieurs égards (*h*), & la figure dont il l'a accompagnée, toute mauvaiſe qu'elle eſt, repréſente ſûrement un animal différent.

(*e*) *Voyez* le *volume IV* des ſupplémens à l'Hiſtoire Naturelle, édition de Hollande.

(*f*) *Voyez* le *tome XII* de l'Hiſtoire Naturelle.

(*g*) Voyez *Muſeum Wormianum*, pag. 339. *Jacobi muſeum regium hafnienſe*, pag. 4. *Grew's muſeum regalis ſocietatis*, pag. 24. Catalogue du cabinet de M. Davila, *tome I, page 497*.

(*h*) Voici tout ce qu'il en dit: *Genitrix (Bezoardici lapidis) eſt fera quædam montana caprini generis, quam incolæ paſen, noſtrates capricervam nominant, deſtituti voce, quæ utrumque ſexum exprimat. Animal pilis brevibus ex cinereo rufis veſtitur, magnitudinem capræ domeſticæ, ejuſdemque barbatum caput obtinens. Cornua fœminæ nulla ſunt, vel exigua; cornua longiora & liberaliùs extenſa gerit, annuliſque diſtincta inſignioribus, quorum numeri annos ætatis referunt; annum undecimum vel duodecimum rarò exhibere dicuntur, adeoque illum ætatis annum hand excedere: reliquum corpus a cervinâ formâ, colore & agilitate nihil differt. Timidiſſimum & maximè fugitivum eſt, inhoſpita aſperimorum montium incolens, & ex ſolitudine montanâ in campos rariſſimè deſcendens.* Kœmpferi, Amænit. Exot. 398.

Tous les autres Auteurs qui ont parlé de la gazelle du bézoard, ſont peu d'accord entr'eux, quoiqu'ils lui donnent le même nom paſan. Tavernier qui en a eu ſix vivantes, ſe contente de dire que ce ſont de très-jolies chèvres, fort hautes & qui ont un poil fin comme de la ſoie *(i)*. Chardin aſſure que le bézoard ſe trouve aux Indes dans le corps des boucs & des chèvres ſauvages & domeſtiques, & en Perſe dans le corps des moutons *(k)*. Le P. Labat a donné une figure de l'animal qui porte le bézoard en Afrique *(l)*; mais c'eſt la copie de celle qu'a donnée Pomet dans ſon hiſtoire des drogues, & qui eſt celle d'une chèvre avec des cornes chargées de deux ou trois andouillers, c'eſt-à-dire, d'un animal fabuleux. Cluſius, ou plutôt Garciaz, dit que le bézoard ſe trouve dans le ventricule d'une ſorte de bouc *(m)*, dont il a fait repréſenter une corne; elle ne reſſemble point à celle de notre paſan. La figure qu'Aldrovande a donnée de cet animal, eſt celle de l'antilope *(n)*, & Klein a copié ce qu'il en dit *(o)*. L'auteur de l'Hiſtoire Naturelle qui ſe publie en Hollandois, a fait repréſenter l'algazel *(p)* pour l'animal qui fournit le bézoard.

Que faut-il conclure de ces différentes deſcriptions, & de pluſieurs autres qu'on pourroit y ajouter? C'eſt qu'on trouve des bézoards dans diverſes eſpèces de chèvres ou de gazelles, dont aucune n'eſt bien connue; ainſi ce n'eſt pas ſans raiſon que j'ai dit que l'animal que je vais décrire a été inconnu juſqu'à préſent,

---

(i) Voyages de Tavernier, *ſeconde partie, page 389.*

(k) Voyage de Chardin, *tome III, page 19.*

(l) Nouvelle relation de l'Afrique occidentale, par le P. Labat, *tome III, page 79.*

(m) Cluſii exotica, pag. 216.

(n) Aldrovandus de quadrupedibus biſulcis, pag. 756.

(o) Jacobi Theodori Klein. Quadrupedum diſpoſitio, pag. 19.

(p) Natuurlyke hiſtorie of uitvoerige beſchryving der dieren, &c. *Eerſte deels, derde ſtuk, tab, XXIV, fig. 1.*

& qu'il étoit peut-être différent du paſan de Kœmpfer. On en trouve cependant une figure paſſable, quoique fautive à bien des égards, dans les *Deliciæ naturæ ſelectæ* de Knor; mais cet auteur s'eſt ſûrement trompé en le prenant pour la chèvre bleue de Kolbe; il n'en a ni les cornes, ni la couleur, ni les ſabots.

C'eſt encore à M. le docteur Klockner, qu'on doit la connoiſſance de ce bel animal; il a eu occaſion d'en acheter une peau bien complète qu'il a préparée avec ſa dextérité ordinaire. On lui a dit qu'elle avoit été envoyée du cap de Bonne-eſpérance, & je n'en doute pas, puiſque les différentes cornes que nous avons ici nous viennent de cet endroit; & de plus, c'eſt vraiſemblablement le même animal qui a été tué par M. le capitaine Gordon, dont j'ai eu plus d'une fois occaſion de citer le témoignage. Cet Officier étant à une aſſez grande diſtance du Cap, vit ſortir d'un petit bois une très-belle chèvre qui avoit des cornes fort longues & droites, & dont la tête étoit ſingulièrement bigarrée de couleurs tranchantes; il tira deſſus à balle, & le coup l'ayant fait tomber, il accouroit pour l'examiner de près, mais l'Hottentot qui l'accompagnoit le retint, en lui diſant que ces animaux étoient très-dangereux, qu'il arrivoit ſouvent que n'étant que bleſſés ou tombés de peur, ils ſe relevoient tout d'un coup, & ſe jetant ſur ceux qui les approchoient, ils les perçoient de leurs cornes qui ſont très-pointues. Pour n'en avoir rien à craindre, il lui tira un ſecond coup, qui le convainquit qu'elle étoit bien morte. Comme M. Gordon eſt retourné au Cap, d'où nous avons bien des choſes curieuſes à attendre de lui, je ne puis pas lui montrer la figure de notre paſan, pour être aſſuré que c'eſt le même animal qu'il a vu. La deſcription que j'en vais donner eſt tirée de ce que M. Klockner m'en a écrit; ainſi l'on peut compter ſur ſon exactitude.

La taille de cet animal eſt un peu plus petite que celle du condoma; la forme de ſa tête ne reſſemble point à celle du cerf ni à celle du bouc; elle approche plus de celle du nanguer de

M. de Buffon *(q)*; mais le ſingulier mélange des couleurs dont elle eſt ornée, la rend fort remarquable; le fond en eſt d'un beau blanc; entre les deux cornes il y a une tache noire qui deſcend environ deux pouces ſur le front, & qui s'étendant de côté & d'autre juſqu'à la moitié des cornes, y paroîtroit carrée ſans une petite pointe qui s'avance du côté du nez; une autre grande tache, auſſi noire, couvre preſque tout l'os du nez, & des deux côtés elle ſe joint avec deux bandes de même couleur, qui prenant leur origine à la racine des cornes, traverſent les yeux, & deſcendent juſqu'au-deſſous de la mâchoire inférieure, où elles deviennent brunes; de pareilles bandes noires qui paſſent par les yeux ſont rares dans les quadrupèdes: il n'y a que le blaireau & le coati qui nous en fourniſſent des exemples; l'extrémité du muſeau eſt d'un blanc de neige. L'on comprend que ce bizarre aſſemblage de couleurs, offre un coup-d'œil très-frappant; s'il ſe trouvoit ſur la gazelle du bézoard, ceux qui en ont parlé n'auroient pas manqué d'en faire mention: Kœmpfer l'auroit-il inſinué en diſant, que pour juger ſi ces animaux renferment des bézoards, on obſerve leurs ſourcils & les traits de leur front, s'ils ſont bien noirs, c'eſt une bonne marque *(r)*!

Le poil court qui couvre les côtés, les cuiſſes & la croupe de cet animal, n'eſt guère moins remarquable par ſa couleur, il eſt d'un gris-cendré tirant ſur le bleu, avec une légère teinte d'un rouge de fleur de pommier; ſa queue eſt brune preſque juſqu'à ſon extrémité qui eſt noire; cette couleur brune s'étend ſur le dos, où elle forme une bande aſſez large, prolongée juſqu'aux épaules; là les poils ſont plus longs & ſe dirigent en tous

---

(q) Voyez le tome XII, *planche XXXVI.*

(r) Voici ſes propres expreſſions. *Addebat alius incertæ auctoritatis, etiam ſupercilia ac lineamenta frontis obſervanda eſſe, quæ ſi inſigniter nigricent, præſentiam lapidis confirmare.* Amænit. Exot. pag. 400.

ſens,

ſens, en figure d'étoile, & continuent de couvrir le deſſus du cou; ils deviennent plus courts en s'approchant de la tête, ſur laquelle ils diſparoiſſent; ils ſont tournés en avant, & ainſi ils forment une eſpèce de crinière; la partie inférieure des jambes de devant eſt blanche; mais il y a une tache ovale de couleur de marron-foncée, preſque noire, qui commence au-deſſus des ſabots, & qui a cinq pouces de longueur & ſur un pouce de largeur; on voit une ſemblable tache ſur les pieds de derrière, mais plus mêlée de poils blancs; elle s'étend tout le long de la face antérieure de la jambe, ſur laquelle elle paroît comme une ſimple ligne, de couleur de plus en plus claire, juſqu'à ce qu'elle ſe confonde avec des poils d'un brun preſque noir, qui couvrent le devant des cuiſſes & qui y paroiſſent comme une bande large de trois ou quatre doigts; cette bande eſt continuée ſur la partie inférieure du corps, qu'elle ſépare du ventre, & elle s'étend juſqu'aux jambes de devant, dont elle environne le haut & deſcend même aſſez bas.

On voit encore aux deux côtés de la croupe, une autre grande tache ovale qui deſcend preſque juſqu'à la jambe; les poils qui la compoſent ſont d'un brun-clair tirant ſur le jaune, & leur pointe eſt blanche; ſur le cou il y a une bande brune qui s'étend juſqu'aux jambes antérieures, où l'on remarque quelques reſtes de longs poils, dont il ſemble que la gorge a été garnie.

Les oreilles reſſemblent aſſez à celles du condoma; leur longueur eſt de ſept pouces, & leur largeur de quatre pouces & demi; elles ſont bordées au haut d'une rangée de poils bruns; les cornes ſon preſque droites, à une légère courbure près qu'on a peine à remarquer; elles ſont noires, & leur longueur eſt de deux pieds un pouce, ce qui me faiſoit croire qu'elles n'étoient pas encore parvenues à toute leur hauteur. Celles que j'ai placées au cabinet de notre Académie, égalent deux pieds quatre pouces, & la circonférence de leur baſe eſt de ſix pouces. Ces cornes ſont très-

exactement repréſentées dans la figure qu'en a donnée M. de Buffon, & on ne peut rien ajouter à la deſcription qu'en a faite M. Daubenton *(ſ)*; elles ſont environnées d'anneaux obliques juſqu'à la moitié de leur longueur, & le reſte en eſt liſſe & terminé par une pointe fort aiguë.

La corne des pieds offre une ſingularité qu'il ne faut pas omettre; la partie inférieure de chacun des ſabots, a la figure d'un triangle iſocèle fort alongé, au lieu que dans les autres animaux à pieds-fourchus, elle forme un triangle preſque équilatéral; cette configuration donne au pied du paſan une baſe plus étendue, & par-là même plus de fermeté; au-deſſus du talon il y a deux ergots noirs fort pointus, & longs d'un pouce & demi; le port de cet animal a quelque choſe de fort gracieux, & ſoit qu'on le range dans la claſſe des gazelles, à laquelle il paroît qu'il appartient, puiſqu'il n'a point de barbe, ſoit qu'on le compte parmi les chèvres, c'eſt ſûrement une eſpèce très-diſtinguée par ſa couleur & par ſes taches, auſſi-bien que par ſes cornes; il a le cou moins long que la plupart des animaux de ce genre; mais cela ne diminue en rien ſa beauté. Il eſt très-vraiſemblable, à en juger par la forme des cornes de ſes pieds, qu'il habite ſur les montagnes, & cela dans des lieux aſſez éloignés du Cap, puiſque juſqu'à préſent il n'a été connu que des Hottentots. Voici une Table de ſes dimenſions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue	4.	11.	//
Hauteur du train de devant	3.	2.	//
Hauteur du train de derrière	3.	1.	//
Longueur de la tête, depuis le muſeau juſqu'aux cornes	//	7.	8.
Longueur des oreilles	//	7.	//

(ſ) Voyez le volume XII.

	pieds.	pouces.	lignes.
Largeur du milieu des oreilles.....	//	4.	2.
Longueur des cornes, prise en suivant leur courbure, qui est très-peu remarquable.....	2.	1.	8.
Circonférence des cornes à leur base.....	//	6.	8.
Distance entre leurs bases.....	//	//	9.
Distance entre leurs pointes.....	//	9.	8.
Longueur de la queue.....	1.	1.	10.
Longueur des plus longs poils de la queue.....	//	9.	//
Longueur des poils qui forment la crinière.....	//	2.	8.
Longueur des sabots.....	//	4.	8.
Leur circonférence.....	//	7.	8.
Épaisseur de la peau, tant de la poitrine que des côtés..	//	//	3.

DE LA GAZELLE ANTILOPE.

M. PALLAS obſerve, avec grande raiſon, qu'il y a des animaux, ſur-tout dans le genre des chèvres ſauvages & des gazelles, dont les noms donnés par les Anciens, demeureront éternellement équivoques; celui de *cervi capra* que j'ai dit être le même animal que le *ſtrepſiceros* des Grecs ou l'*adax* des Africains, doit être appliqué, ſuivant M. Pallas, à la gazelle que j'ai nommée l'*antilope*. Il dit, & c'eſt la vérité, qu'Aldrovande a donné le premier une bonne figure des cornes *(a)*, & nous avons donné non-ſeulement les cornes, mais le ſquelette entier de cet animal *(b)*. Je penſois alors qu'il étoit l'un des cinq que M.rs de l'Académie des Sciences, avoient diſſéqués ſous le nom de gazelle; mais M. Pallas me fournit de bonnes raiſons d'en douter; j'avois cru de même que la corne deſſinée, *planche XXXVI, figure 2*, pouvoit appartenir à une eſpèce différente de notre antilope; mais M. Pallas s'eſt aſſuré qu'elle appartient à cette eſpèce, & que la ſeule différence qu'il y ait, c'eſt que la corne repréſentée dans notre *planche XXXVI, figure 2, volume XII*, appartient à l'animal adulte, tandis que les autres plus petites ſont du même animal jeune.

J'ai dit que l'eſpèce de l'antilope paroiſſoit avoir des

(a) Aldrov. de quadrup. *bis. pag. 256.*

(b) Volume XII, planche XXXV.

races différentes entr'elles *(c)*, & j'ai insinué qu'elle se trouvoit non-seulement en Asie, mais en Afrique, & sur-tout en Barbarie où elle porte le nom de *lidmée*. M. Pallas dit la même chose, & il ajoute à plusieurs faits historiques, une bonne description de cet animal, dont nous croyons devoir donner ici l'extrait.

J'ai eu occasion, dit-il, d'examiner & de bien décrire ces animaux qui vivent depuis dix ans dans la ménagerie de Mgr le Prince d'Orange, lesquels, quoiqu'amenés de Bengale en 1755 ou 1756, non-seulement ont vécu, mais ont multiplié dans le climat de la Hollande; on les garde avec les axis ou daims mouchetés; ils vivent en paix & y élèvent également leurs petits.

Le premier mâle étoit déjà vieux lors de son arrivée, & la femelle étoit adulte; ce mâle est mort en 1766, mais la femelle étoit encore vivante alors, & quoiqu'elle fût âgée de plus de dix ans, elle avoit mis bas l'année précédente 1765; le mâle qui étoit très-sauvage ne s'est jamais apprivoisé; la femelle au contraire est très-familière; on la fait aisément approcher & suivre en lui présentant du pain; elle se lève comme les axis sur les pieds de derrière pour y atteindre lorsqu'on le lui présente trop haut; cependant elle se fâche aisément dès qu'on la tourmente, elle donne même des coups de tête comme un bélier; on voit alors sa peau & son poil frémir; les jeunes, à l'exemple du père, sont sauvages & fuient lorsqu'on veut les approcher; ils vont en troupes marchant d'abord assez doucement, ensuite par petits sauts, & quand ils précipitent leur fuite, ils bondissent & font des sauts qu'on ne peut comparer qu'à ceux du cerf ou du chamois. Je n'ai jamais entendu leur voix, cependant les gardes de la ménagerie disent que dans le temps du rut, les mâles ont une espèce de henniſſement.

(c) Histoire Naturelle, *volume XII, page 216.*

On les nourrit comme les autres animaux ruminans, & ils ſupportent aſſez bien nos hivers; ils aiment la propreté, car la troupe entière choiſit un terrein pour aller faire ſes ordures. Le temps de la chaleur des femelles n'eſt pas fixe; elles ſont quelquefois pleines deux mois après avoir mis bas; les mâles en uſent en toutes ſaiſons, ils ne s'en abſtiennent que quand elles ſont pleines; l'accouplement ne dure que très-peu de temps; la femelle porte près de neuf mois, ne produit qu'un petit qu'elle allaite ſans ſe refuſer à en allaiter d'autres; les petits reſtent couchés pendant huit jours après leur naiſſance, après quoi ils accompagnent la troupe. Les jeunes femelles ſuivent les mères lorſquelles ſe ſéparent de la troupe.... Ces animaux croiſſent pendant trois ans, & ce n'eſt guère qu'à cet âge que les mâles ſont en état d'engendrer; les femelles ſont mûres de meilleure heure & peuvent produire à deux ans d'âge. Dans les ſix premières années, il y a peu de différence entre les mâles & les femelles; mais enſuite les femelles ſe diſtinguent aiſément par une bande blanche ſur les flancs près du dos, & par un caractère encore moins équivoque, c'eſt qu'il ne leur vient jamais de cornes ſur la tête, tandis que dans le mâle on peut apercevoir les rudimens des cornes dès l'âge de ſept mois, & ces cornes forment deux tours de vis, avec dix ou douze rides à l'âge de trois ans; c'eſt alors auſſi que les bandes blanches du dos & de la tête commencent à s'évanouir, la couleur des épaules & du dos noircit, & le deſſus du cou devient jaune; ces mêmes couleurs prennent une teinte plus foncée à meſure que l'animal avance en âge.... Les cornes croiſſent bien lentement.... Ces animaux, ſur-tout après leur mort, ont une légère odeur qui n'eſt pas déſagréable, & qui eſt pareille à celle que les cerfs & les daims exhalent auſſi après leur mort.... Au reſte, cet animal approche de l'eſpèce que M. de Buffon a appelée la *gazelle*, par la couleur noire des côtés du cou & du corps, par les touffes de poil au-deſſous des genoux, dans les jambes de devant; elle

De Seve Del: Guttenberg Sc.

L'ANTILOPE MÂLE.

L'ANTILOPE FEMELLE.

approchè du tzeïran & de la grimme de M. de Buffon, parce que les femelles n'ont de cornes dans aucune de ces trois eſpèces; mais elle diffère en général de toutes les autres gazelles en ce qu'il n'y a aucune eſpèce où le mâle & la femelle devenus adultes, ſoient de couleurs auſſi différentes que dans celle-ci.

M. Pallas donne en même temps les figures du mâle & de la femelle en deux planches ſéparées qui m'ont paru très-bonnes; je les ai fait copier & graver ici *(planches XVIII & XIX)*. Voici encore quelques remarques de M. Pallas ſur les parties extérieures de cet animal.

Il eſt à peu-près de la même figure de notre daim d'Europe, cependant il en diffère par la forme de la tête & il lui cède en grandeur; les narines ſont ouvertes, la cloiſon qui les ſépare eſt épaiſſe, nue & noire.... Les poils du menton ſont blancs, & le tour de la bouche brun; la langue eſt plane & arrondie; les dents de devant ſont au nombre de huit, celles du milieu ſont fort larges & bien tranchantes, & celles des côtés plus aiguës... Les yeux ſont environnés d'une aire blanche, & l'iris eſt d'un brun-jaunâtre; il y a une raie blanche au-devant des yeux, au commencement de laquelle ſe trouvent les narines; les oreilles ſont aſſez grandes, nues en dedans, bordées de poils blancs & couvertes en dehors d'un poil de la même couleur que celui de la tête.... Les jambes ſont longues & menues, mais celles de derrière ſont un peu plus hautes que celles de devant; les ſabots ſont noirs, pointus & aſſez ſerrés l'un contre l'autre; la queue eſt plate & nue par-deſſous vers ſon origine; la verge du mâle eſt appliquée longitudinalement ſous le ventre; le ſcrotum eſt ſi ſerré entre les cuiſſes, que l'un des teſticules eſt devant & l'autre derrière; le poil eſt très-fort & très-roide au-deſſus du cou & au commencement du dos; il eſt blanc comme neige ſur le ventre & au-dedans des cuiſſes & des jambes, ainſi qu'au bout de la queue.

DE LA GAZELLE TZEÏRAN.

M. PALLAS remarque, avec raiſon, que M.rs Houttuyn & Linnæus ont eu tort de nommer *cervi capra* cette gazelle, d'autant plus qu'ils citent en même temps les figures du cervi capra de Dodard & de Jonſton, qui ſont très-différentes de celle de notre tzeïran; mais M. Pallas auroit dû adopter le nom tzeïran que cette gazelle porte dans ſon pays natal, & l'on ne voit pas pourquoi il a préféré de lui donner celui de *pigargus.* Il a jugé par la grandeur des peaux que cet animal eſt plus grand que le daim; la deſcription qu'il en donne ajoute peu de choſe à ce que nous en avons dit, & la ſignification du mot *pigargus* ne peut pas diſtinguer cette gazelle du chevreuil, ni même de quelques autres gazelles qui ont une grande tache blanche au-deſſus de la queue,

M.rs Forſter père & fils, m'ont donné ſur cet animal les notices ſuivantes. Juſqu'ici on ignore, diſent-ils, s'il y a des tzeïrans en Afrique, & il paroît qu'ils affectent le milieu de l'Aſie; on les trouve en Turquie, en Perſe, en Sibérie, dans le voiſinage du lac Baikal, en Daourie & à la Chine. M. Pallas décrit une chaſſe à l'arc avec des flèches très-lourdes, qu'un grand nombre de chaſſeurs décochent à la fois ſur ces animaux qui vont en troupes. Quoiqu'ils paſſent l'eau à la nage de leur propre mouvement, & pour aller chercher leur pâture au-delà d'une rivière, cependant ils ne s'y jettent pas lorſqu'ils ſont pourſuivis & preſſés par les chiens & par les hommes; ils ne s'enfuient pas même dans les forêts voiſines, & préfèrent d'attendre leurs ennemis.

Les

Les femelles entrent en chaleur à la fin de l'automne, & mettent bas au mois de juin. Les mâles ont ſous le ventre, aux environs du prépuce, un ſac ovale qui eſt aſſez grand, & dans lequel eſt un orifice particulier; ces ſacs reſſemblent à la poche du muſc, mais ils ſont vides, & ce n'eſt peut-être que dans la ſaiſon des amours qu'il s'y produit quelque matière par ſecrétion. Ce ſont auſſi les mâles qui ont des proéminences au larynx, leſquelles groſſiſſent à meſure que les cornes prennent de l'accroiſſement. On prend quelquefois des faons de tzeïran, qui s'apprivoiſent tellement qu'on les laiſſe aller ſe repaître aux champs, & qu'ils reviennent régulièrement le ſoir à l'étable; lorſqu'ils ſont apprivoiſés, ils prennent en affection leur maître; ils vont en troupes dans leur état de liberté, & quelquefois ces troupes de tzeïrans ſauvages ſe mêlent avec les troupeaux de bœufs & de veaux ou d'autres animaux domeſtiques; mais ils prennent la fuite à la vue de l'homme; ils ſont de la grandeur & de la couleur du chevreuil & plus roux que fauves; les cornes ſont noires, un peu comprimées en bas, ridées d'anneaux & courbées en arrière de la longueur d'un pied; la femelle ne porte point de cornes.

Je vais ajouter à ces notices de M.rs Forſter, la deſcription & la figure *(planche XX)* du tzeïran que M. le Profeſſeur Allamand a publiées dans l'édition faite en Hollande de mes Ouvrages ſur l'Hiſtoire Naturelle, ſupplément, *tome IV, page 151 & ſuivantes.*

On a vu, dit ce ſavant Naturaliſte, dans l'article où j'ai parlé du paſan, que je doutois fort que l'animal auquel j'ai donné ce nom, fût celui qu'on appelle ainſi dans l'Orient; cependant je lui ai conſervé ce nom, parce que c'eſt vraiſemblablement le même que le paſan de M. de Buffon. Une ſemblable raiſon m'engage à nommer *tzeïran* l'animal qui eſt repréſenté *(planche LXIII) (d)*.

(d) Voyez le tome IV du ſupplément, *édition de Hollande.*

Par un heureux haſard, mais qui ne ſe préſente qu'à ceux qu méritent d'en être favoriſés, M. le docteur Klockner en a découvert la dépouille dans la boutique d'un marchand; ſes cornes ſont les mêmes que celle que M. de Buffon a trouvée dans le Cabinet du Roi *(e)*, & qu'il a jugé appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzëiran*, & les Perſans *ahu*. Il en a porté ce jugement à cauſe de ſa reſſemblance avec les cornes que Kœmpfer a données à ſon tzeïran dans la figure qu'il en a fait graver; mais cette figure eſt ſi mauvaiſe, qu'on ne peut guère ſe former une idée de l'animal qu'elle doit repréſenter; & d'ailleurs, comme M. de Buffon l'a remarqué, elle ne s'accorde point avec la deſcription que Kœmpfer en a donnée *(f)*; & même dans la planche on trouve le nom de *ahu* ſous la figure de l'animal qui, dans le texte, porte le nom de paſan, & celui de paſan ſous la figure du tzeïran; ſi le tzeïran de cet auteur eſt, comme M. de Buffon paroît le ſuppoſer, le même animal que M. Gmelin a décrit dans ſes Voyages en Sibérie, & qu'il a appelé *dsheren*, & dont il a donné la figure dans les nouveaux Actes de l'Académie de S.t Péterſbourg *(g)*, ſous le nom de *caprea campeſtris gutturoſa*; il eſt encore plus douteux que la corne trouvée dans le Cabinet du Roi lui appartienne, car elle ne reſſemble aucunement à celles que porte le dsheren de M. Gmelin, ſi au moins on peut compter ſur la figure qu'il en a publiée, & qui le repréſente avec des courtes cornes de gazelle, tandis que dans le texte il eſt dit qu'elles ſont ſemblables à celles du bouquetin.

M. Pallas nomme le tzeïran *antilope pygargus (h)*, & il lui donne des cornes pareilles à celles que M. de Buffon lui ſuppoſe,

---

(e) Voyez le tome XII, *planche XXXIII, figure 6.*

(f) Kœmpferi amœnitates exoticæ, pag. 404.

(g) Voyez-en le tome V, *page 347*, & la *planche IX.*

(h) Spicilegia zoologica. Faſcicul. I, pag. 10.

puiſqu'il renvoie à la figure qu'il en a publiée ; & cependant dans la deſcription qu'il en a faite, il dit que ſes cornes ſont recourbées en forme de lyre, & plus petites à proportion que celles de la gazelle ; or, il n'y a qu'à jeter les yeux ſur la figure qu'il cite, pour ſe convaincre qu'elle repréſente une corne très-différente de celles qu'il décrit.

Je ne déciderai point ſi l'animal dont je vais parler eſt le véritable tzeïran de Kœmpfer ou non ; pour lui en conſerver le nom, il me ſuffit qu'il ait des cornes ſemblables à celles que M. de Buffon lui attribue ; l'on n'en doutera pas ſi l'on compare la corne, quoique tronquée, qui eſt repréſentée dans la *planche XXXIII, figure 6 du XII.e volume*, avec celles que porte notre tzeïran ; elles ſont annelées de même, & quelques-uns de leurs anneaux ſe partagent en forme de fourche ; leur courbure eſt auſſi ſemblable, & leur groſſeur ne paroît pas différer, non plus que leur longueur, comme on le verra en comparant les dimenſions que nous en donnerons, avec celles que M. Daubenton en a rapportées *(i)*. Je n'oſerai pas en dire autant de la corne qui eſt gravée dans Aldrovande, *lib. I, de biſulcis, pag. 757*. Les anneaux de celle-ci me ſemblent être différens, auſſi-bien que ſa longueur, ſa groſſeur & ſa courbure ; cependant ce n'eſt pas ſans raiſon que M. de Buffon croit que c'eſt la même que celle qu'il donne au tzeïran. Cet animal eſt rangé par Kœmpfer parmi ceux qui portent des bézoards, & Aldrovande a fait repréſenter cette corne dans le chapitre où il eſt queſtion de ces animaux.

J'ai déjà remarqué que c'eſt à M. le docteur Klockner que l'on doit la découverte de notre tzeïran, & c'eſt à lui auſſi que l'on eſt redevable de la deſcription que j'en vais faire. Il en a préparé la peau avec beaucoup de ſoin, & elle eſt actuellement un des principaux ornemens du riche Cabinet d'Hiſtoire Naturelle que

(i) Voyez le tome XII.

feu M. J. C. Sylvius Van Lennep, Conſeiller & Échevin de la ville de Harlem, a laiſſé par teſtament à la Société Hollandoiſe des Sciences, établie dans ladite ville. Celui de qui il acheta cette peau, ne put lui dire de quel endroit elle avoit été envoyée; mais la manière dont elle étoit empaquetée, & quelques autres circonſtances, lui firent juger qu'elle venoit du Cap.

Cet animal a la grandeur & la figure d'un cerf, mais ſon front avance plus en devant; ſa couleur eſt d'un gris blanchâtre, où ſe trouvent quelques poils tirant ſur le noir; ſous le ventre il eſt tout-à-fait blanc; la tête eſt d'un gris plus ſombre, & au-devant des yeux il y a une large tache d'un blanc-pâle qui deſcend, en devenant moins large, preſque juſqu'au coin de la bouche; ſes cornes forment un arc-de-cercle, mais dont la courbure eſt plus forte que celle de la corne qui eſt repréſentée dans la *planche XXXIII, figure 6 du XII.e tome*; elles ſont noires & creuſes; elles ſont environnées d'anneaux circulaires juſqu'aux trois quarts de leur longueur, & ces anneaux ſont plus éminens du côté intérieur que du côté oppoſé; le reſte de ces cornes eſt fort liſſe & ſe termine en une pointe très-aiguë.

Les oreilles ſont pointues & d'une longueur remarquable à proportion de la tête.

Le cou reſſemble à celui d'un cerf, mais il eſt un peu plus mince; les poils qui le couvrent, tant en deſſus qu'en deſſous, ſont ſingulièrement arrangés: ſur une moitié ils ſont dirigés vers en bas, & ſur l'autre moitié ils ſont tournés vers en haut; un pareil arrangement a lieu ſur le dos; ſur la partie antérieure, les poils ſont dirigés vers la tête, & ſur la partie poſtérieure juſqu'à la queue, ils ſont placés en ſens contraire, & ils ſont d'une couleur plus ſombre; de côté & d'autre du cou on voit des places de la grandeur d'un écu, où les poils ſont diſpoſés en rond & ſemblent partir d'un centre, comme autant de rayons dirigés un peu obliquement vers la circonférence d'un cercle.

De... Seve. del.... C... Baron. Sculp.

LA GAZELLE TZEÏRAN.

La queue eſt plus longue que dans la plupart des animaux de ce genre, & elle eſt terminée par une touffe de poils.

Les jambes reſſemblent à celles d'un cerf, mais elles n'ont point de broſſes de poils ſur le genou; celles de devant ſont tant ſoit peu plus courtes que celles de derrière; au lieu d'ergots au-deſſus des talons, il y a une ſimple éminence ou bouton.

En général, cet animal ſe rapproche plus de la race des boucs que de toute autre eſpèce; ſi c'eſt le tzeïran de Kœmpfer, ſa femelle n'a point de cornes ou n'en a que de très-petites. On ſe formera des idées plus juſtes de ſa grandeur, par les dimenſions que M. Klockner en a priſes.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps meſurée le long du dos, depuis le bout du muſeau juſqu'à la queue.....	5.	10.	8.
Hauteur du train de devant.....	3.	6.	9.
Hauteur du train de derrière.....	3.	7.	8.
Longueur de la tête, depuis le commencement du nez juſqu'aux cornes.....	//	9.	//
Longueur de la tête juſqu'aux oreilles.....	1.	1.	//
Longueur des oreilles.....	//	8.	//
Longueur des cornes priſe en ſuivant leur courbure....	2.	2.	2.
Contour des cornes près de la tête.....	//	6.	7.
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	4.	//	5.
Circonférence du milieu du corps.....	4.	2.	6.
Circonférence devant les jambes de derrière.....	4.	3.	4.
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante du pied juſqu'à la poitrine.....	1.	11.	8.
Hauteur des jambes de derrière.....	2.	3.	//
Longueur de la queue.....	//	9.	5.
Longueur de la touffe de poils qui eſt au bout de la queue.	//	3.	3.

DE LA GRIMME.

JE dois ajouter à ce que j'ai dit de cet animal *(a)*, quelques remarques de M.rs Forſter.

Le docteur Grimm eſt le premier, diſent-ils, qui ait décrit cet animal au cap de Bonne-eſpérance, mais comme il n'en a vu que la femelle, Linnæus a cru qu'elle appartenoit au chevrotain à muſc. M. de Buffon a été le premier qui ait rangé la grimme avec les gazelles, & après lui M. Pallas ayant examiné un mâle de cette eſpèce à la ménagerie du Prince d'Orange, en a donné une belle & très-exacte deſcription *(b)*. M. Voſmaer, Directeur de cette Ménagerie, ſe plaignit amèrement que M. Pallas eût donné le premier une connoiſſance exacte de cet animal au public, cependant il n'étoit pas capable de corriger la deſcription du ſavant Pallas, qui eſt un excellent Zoologue. Étant au cap de Bonne-eſpérance, je fis l'acquiſition d'une corne qu'on me donnoit pour celle d'une *chèvre plongeante* (Duykerbok); & j'appris qu'on l'appelloit *chèvre plongeante*, parce qu'elle ſe tenoit toujours parmi les broſſailles, & que dès qu'elle apercevoit un homme elle s'élevoit par un ſaut pour découvrir ſa poſition & ſes mouvemens, après quoi elle replongeoit dans les broſſailles, s'enfuyoit, & de temps en temps reparoiſſoit pour reconnoître ſi elle étoit pourſuivie. M. Pallas avoit connoiſſance de cette chèvre plongeante, parce qu'il l'avoit trouvée dans Kolbe, mais il ne ſavoit pas que c'étoit le même animal que la grimme; il l'appelle en latin *capra nictitans*. Je fus encore informé que dans cette eſpèce la femelle

(a) Voyez Hiſtoire Naturelle, *volume XII, page 308;* & ſupplément, *volume III, page 98.*

(b) Nota. C'eſt cette même figure que j'ai donnée, ſupplément, *vol. III, planche XLV,*

n'a point de cornes, mais qu'elle porte, comme le mâle, un petit toupet de poil ſur le front; les cornes n'ont que quatre pouces de longueur, elles ſont droites, noires, ridées d'environ quatre ou cinq anneaux peu diſtincts; elles m'ont paru un peu comprimées, avec une ſtrie ſans rides ſur la face poſtérieure; le reſte juſqu'à la pointe en eſt liſſe; on m'a auſſi aſſuré que cette grimme n'excèdoit jamais la grandeur d'un faon de daim.

DE LA GAZELLE
ou CHÈVRE SAUTANTE
DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

NOUS donnons ici *(planche XXI)*, la figure de cet animal d'après un deſſin qui m'a été communiqué par M. Forſter, & qu'il a fait d'après nature vivante. Il me paroît qu'on doit le rapporter au genre des gazelles plutôt qu'à celui des chèvres, quoiqu'on l'ait appelé *chèvre ſautante.* L'eſpèce de ces gazelles eſt ſi nombreuſe dans les terres du Cap, où M. Forſter les a vues, qu'elles arrivent quelquefois par milliers, ſur-tout dans de certains temps de l'année, où elles paſſent d'une contrée à l'autre. Il m'a aſſuré qu'ayant vu, pendant ſon ſéjour en Afrique, un grand nombre de gazelles de pluſieurs eſpèces, il a reconnu que la forme & la direction des cornes n'eſt pas un caractère bien conſtant, & que dans la même eſpèce on trouve des individus dont les cornes ſont de différente grandeur & contournées différemment.

Au reſte, il paroît que dans les terres du cap de Bonne-eſpérance, il ſe trouve deux eſpèces de ces gazelles ou chèvres ſautantes, car on m'a donné un deſſin que j'ai fait graver *(planche XXII)*, dont l'animal porte le nom de *klipſpringer*, ſauteur de rochers, & dont nous parlerons dans l'article ſuivant. En comparant ſa figure avec celle de la chèvre ſautante *(planche XXI)*, on voit que

que ce ſauteur de rochers a les cornes plus droites & moins longues, la queue beaucoup plus courte, le pelage plus gris, plus uniforme que la chèvre ſautante; ces différences me paroiſſent plus que ſuffiſantes pour en faire deux eſpèces diſtinctes.

Voici les obſervations que M. Forſter a faites ſur la première eſpèce de ces chèvres ſautantes, qui juſqu'ici n'étoit pas bien connue.

Les Hollandois du cap de Bonne-eſpérance, appellent, dit-il, ces animaux *ſpringbok*, chèvres ſautantes; elles habitent les terres intérieures de l'Afrique, & n'approchent les colonies du Cap, que lorſque la grande ſéchereſſe ou le manque d'eau & d'herbage les force de changer de lieu; mais c'eſt alors qu'on en voit des troupes, depuis dix mille juſqu'à cinquante mille, quoiqu'elles ſoient toujours accompagnées ou ſuivies par les lions, les onces, les léopards & les hyènes qu'on appelle au Cap *chiens ſauvages*, qui en dévorent une grande quantité. L'avant-garde de la troupe, en s'approchant des habitations, a de l'embonpoint, le corps d'armée eſt en moins bonne chair, & l'arrière-garde eſt fort maigre & mourant de faim, mangeant juſqu'aux racines des plantes dans ces terreins pierreux; mais en s'en retournant, l'arrière-garde devient à ſon tour plus graſſe, parce qu'elle part la première & l'avant-garde, qui alors ſe trouve la dernière, devient plus maigre. Au reſte, ces chèvres ne ſont point peureuſes lorſqu'elles ſont ainſi raſſemblées, & ce n'eſt même qu'à coups de fouet ou de bâton qu'un homme peut paſſer à travers leur troupe. En les prenant jeunes, elles s'apprivoiſent aiſément; on peut les nourrir de lait, de pain, de blé, de feuilles de choux, &c. les mâles ſont aſſez pétulans & méchans même en domeſticité, & ils donnent des coups de cornes aux perſonnes qu'ils ne connoiſſent pas; lorſqu'on

leur jette des pierres, ils ſe mettent en poſture de défenſe, & parent ſouvent le coup de pierre avec les cornes. Une de ces chèvres ſautantes, âgée de trois ans, que nous avions priſe au Cap, & qui étoit fort farouche, s'apprivoiſa ſur le Vaiſſeau, au point de venir prendre du pain dans la main, & elle devint ſi friande de tabac, qu'elle en demandoit avec empreſſement à ceux qui en uſoient; elle ſembloit le ſavourer & l'avaler avec avidité; on lui donna une aſſez grande quantité de tabac en feuille qu'elle mangea de même avec les côtes & les tiges de ces feuilles; mais nous remarquames en même temps que les chèvres d'Europe qu'on avoit embarquées ſur le Vaiſſeau pour avoir du lait, mangeoient auſſi très-volontiers du tabac.

Les chèvres ſautantes ont une longue tache blanche qui commence par une ligne au milieu du dos, & finit vers le croupion en s'élargiſſant; cette tache blanche n'eſt pas apparente ſur le dos lorſque l'animal eſt tranquille, parce qu'elle eſt couverte par les longs poils fauves qui l'entourent; mais lorſqu'il ſaute ou bondit en baiſſant la tête, on voit alors cette grande tache blanche à découvert.

Les chèvres ſautantes ſont de la grandeur des axis du Bengale, mais le corps & les membres en ſont plus délicats & plus déliés; les jambes ſont plus hautes; le pelage en général eſt d'un fauve-jaunâtre ou d'une couleur de canelle vive; la partie poſtérieure des pieds, une partie du cou, la poitrine, le ventre & la queue, ſont d'un aſſez beau blanc, à l'exception de l'extrémité de la queue qui eſt noire; le blanc du ventre eſt bordé par une bande d'un brun-rougeâtre, qui s'étend tout le long du flanc; il y a auſſi une bande de brun-noirâtre qui deſcend depuis les yeux juſqu'aux coins de la bouche; & ſur le front une autre bande triangulaire de fauve-jaunâtre, qui deſcend quelquefois juſque ſur le muſeau où elle finit en pointe, & qui en remontant ſur le ſommet de la tête, où elle s'élargit, ſe joint au fauve-jaunâtre

du deſſus du corps; le reſte de la tête eſt de couleur blanche, elle eſt de forme oblongue; les narines ſont étroites & en forme de croiſſant; leur cloiſon répond à la diviſion de la lèvre ſupérieure qui eſt fendue, & c'eſt-là qu'on remarque un amas de petites éminences hémiſphériques, noires, dénuées de poils & toujours humides; les yeux ſont grands, vifs & pleins de feu, l'iris eſt de couleur brune; ſous l'angle antérieur de chaque œil il y a un larmier dont l'orifice eſt preſque rond; les oreilles ſont à peu-près auſſi longues que la tête entière; elles forment d'abord un tube aſſez étroit, s'élargiſſent enſuite & finiſſent en pointe mouſſe; le cou eſt aſſez long, grêle & un peu comprimé ſur les côtés; les jambes de devant paroiſſent moins hautes que celles de derrière qui ſont divergentes, de manière qu'en marchant l'animal ſemble ſe balancer de côté & d'autre; les ſabots des quatre pieds ſont petits, de forme triangulaire & de couleur noire, de même que les cornes qui ont environ un pied de longueur, avec douze anneaux à compter depuis la baſe, & qui ſe terminent en une pointe liſſe.

Il ſemble que ces chèvres ſautantes aient quelque preſſentiment de l'approche du mauvais temps, ſur-tout du vent de ſud-eſt qui, au cap de Bonne-eſpérance, eſt très orageux & très-violent; c'eſt alors qu'elles font des ſauts & des bonds, & que la tache blanche qui eſt ſur le dos & le croupion paroît à découvert; les plus vieilles commencent à ſauter & bientôt tout le reſte de la troupe en fait de même. La femelle dans cette eſpèce a des cornes ainſi que le mâle, & la corne qui eſt figurée dans le tome XII de l'Hiſtoire Naturelle, eſt celle d'un vieux mâle. Au reſte, les cornes ſont de figures ſi différentes dans ces animaux, que ſi on vouloit ranger l'ordre des gazelles par ce caractère, il y auroit des chèvres ſautantes dans toutes les diviſions.

Après avoir comparé cette deſcription de M. Forſter,

& la figure que nous donnons ici *(planche XXI)* de cette chèvre ſautante du Cap, il paroîtroit au premier coup-d'œil que c'eſt le même animal que celui que M. Allamand appelle *bontebok*, & dont il donne la deſcription & la figure dans le nouveau ſupplément à mon Ouvrage, imprimé à Amſterdam cette année 1781, & que j'ai fait copier ici *(planche XXI)*; cependant j'avoue qu'il me reſte encore quelque doute ſur l'identité de ces deux eſpèces, d'autant que la chèvre ſautante eſt appelée *ſpringerbok*, & non pas *bontebok* par les Hollandois du Cap.

Il ſe pourroit donc que cette chèvre ſautante, décrite par M. Forſter, fut de la même eſpèce ou d'une eſpèce très-voiſine de celle que M. Allamand a nommée la *gazelle à bourſe ſur le dos*, d'autant que tous deux s'accordent à dire qu'on n'aperçoit la bande blanche qui eſt ſur le dos, que quand cette chèvre ou gazelle coure ou ſaute, & qu'on ne voit pas ce blanc lorſqu'elle eſt en repos : voici ce que ce ſavant Naturaliſte en a publié dans le ſupplément à mes Ouvrages, *volume IV, édition de Hollande, page 142.*

DE LA GAZELLE À BOURSE SUR LE DOS.

Par M. ALLAMAND.

AVEC ſa ſagacité ordinaire, M. de Buffon a éclairci tout ce qui a été dit juſqu'à préſent d'embrouillé au ſujet des gazelles; il en a exactement décrit & déterminé toutes les différentes eſpèces qui ſont parvenues à ſa connoiſſance, & il en a connu plus que

De Seve del

C. Baron Sculp.

LA GAZELLE *ou* CHÉVRE SAUTANTE DU CAP.

perſonne avant lui; mais dans la nombreuſe liſte qu'il nous en a donnée, il n'a pas cru qu'il les avoit toutes compriſes. Ces animaux habitent pour la plupart l'Afrique, dont l'intérieur eſt preſque encore entièrement inconnu; ainſi on ne peut pas douter qu'il n'y en ait nombre d'eſpèces qui n'ont point été décrites. La gazelle dont je vais parler en eſt une preuve; c'eſt à M. le capitaine Gordon que nous en ſommes redevables. Cet Officier, que j'ai eu plus d'une fois occaſion de nommer, joint à toutes les connoiſſances de l'art militaire, un vif deſir d'enrichir l'Hiſtoire Naturelle de nouvelles découvertes: c'eſt ce qui l'a déterminé, il y a quelques années, à entreprendre un voyage au cap de Bonne-eſpérance, & à y retourner l'année paſſée, après avoir obtenu de la Compagnie des Indes, un emploi de confiance, qui ne pouvoit être mieux exercé que par lui, mais qui ne l'empêchera point de pouſſer ſes recherches comme Naturaliſte. Depuis qu'il y eſt arrivé, j'ai eu la ſatisfaction d'apprendre par ſes lettres, qu'il a déjà découvert trois animaux qu'il m'envoie, & qui juſqu'à préſent n'ont point été vus en Europe. En les attendant avec impatience, je vais faire connoître la gazelle qui fera le ſujet de cet article, & qu'il avoit placée dans la Ménagerie du Prince d'Orange. C'étoit la ſeule qui fût reſtée en vie d'une douzaine qu'il avoit amenées avec lui.

Nous ſommes redevables du deſſin de cette gazelle à M. J. Temminck, Receveur de la Compagnie des Indes, amateur bien connu par ſa Ménagerie précieuſe d'oiſeaux vivans, & par ſon Cabinet d'oiſeaux préparés très-rares. Cette gazelle reſſemble preſqu'en tout à la gazelle commune, décrite par M.rs de Buffon & Daubenton *(a)*; elle a les cornes annelées & contournées de la même façon, & également noires; elle eſt de la même couleur, avec les mêmes taches; elle eſt un peu plus grande, mais ce qui

(a) Voyez tome XII, *pages 97 & 115.*

la diſtingue, eſt une raie de poils blancs longue de dix pouces, qui au premier coup-d'œil n'offre rien de particulier, & qui eſt placée ſur la partie poſtérieure du dos, en s'étendant vers l'origine de la queue; quand elle court, on eſt frappé de voir tout d'un coup cette raie s'élargir & ſe convertir en une grande tache blanche qui s'étend preſque de côté & d'autre ſur toute la croupe; voici comment cela s'opère: l'animal a ſur le dos une eſpèce de bourſe faite par la peau, qui ſe repliant des deux côtés, forme deux lèvres qui ſe touchent preſque; le fond de cette bourſe eſt couvert de poils blancs, & c'eſt l'extrémité de ces poils qui, paſſant entre les deux lèvres, paroît être une raie ou ligne blanche; lorſque la gazelle court, cette bourſe s'ouvre, le fond blanc paroît à découvert, & dès qu'elle s'arrête, la bourſe ſe referme. Cette belle gazelle n'a pas vécu long-temps dans ce pays, elle eſt morte quelques mois après ſon arrivée; elle étoit fort douce & craintive, la moindre choſe lui faiſoit peur & l'engageoit à courir. J'ai joui très-ſouvent du plaiſir de lui voir ouvrir ſa bourſe.

LE KLIPPSPRINGER ou SAUTEUR DES ROCHERS.

VOICI la ſeconde eſpèce de gazelle ou chèvre ſautante dont M.rs Forſter ont bien voulu me donner le deſſin, & que j'ai fait graver *(planche XXII)*. M. Kolbe eſt le ſeul, diſent-ils, qui ait jamais parlé de ce bel animal, le plus leſte de tous ceux de ſon genre; il ſe tient ſur les rochers les plus inacceſſibles, & lorſqu'il aperçoit un homme, il ſe retire d'abord vers des places qui ſont entourées de précipices; il franchit d'un ſaut de grands intervalles d'une roche à l'autre, & ſur des profondeurs affreuſes; & lorſqu'il eſt preſſé par les chiens ou les chaſſeurs, il ſe laiſſe tomber ſur de petites ſaillies de rocher, où l'on croiroit qu'à peine il y eût aſſez d'eſpace pour le recevoir; quelquefois les chaſſeurs qui ne peuvent les tirer que de très-loin & à balle ſeule, les bleſſent & les font tomber dans le fond des précipices. Leur chair eſt excellente à manger, & paſſe pour le meilleur gibier du pays; leur poil eſt léger, peu adhérent & tombe aiſément en toute ſaiſon; on s'en ſert au Cap pour faire des matelas, & même on pique avec ces poils des jupes de femmes.

Ce ſauteur des rochers eſt de la grandeur de la chèvre commune, mais il a les jambes beaucoup plus longues; ſa tête eſt arrondie, elle eſt d'un gris-jaunâtre, marqueté par-ci par-là de petites raies noires; le muſeau, les lèvres & les environs des yeux ſont noirs; devant chaque œil il y a un larmier avec un grand orifice de forme ovale; les oreilles ſont aſſez grandes & finiſſent en pointe; les cornes ont environ cinq pouces de longueur, elles ſont droites & liſſes à la pointe, mais ridées de quelques anneaux à la baſe; la femelle n'a point de cornes; le poil du corps eſt d'un fauve-jaunâtre, chaque poil eſt blanc à ſa racine, brun ou noir au milieu, & d'un jaune-griſâtre à l'extrémité; les pieds & les oreilles ſont couverts de poils blanchâtres; la queue eſt très-courte.

DU NANGUER & DU NAGOR.

Nous mettons ces deux animaux enſemble, parce qu'ils ont un caractère commun, qui n'appartient qu'à eux ; c'eſt d'avoir les cornes recourbées en avant, au lieu que dans toutes les autres eſpèces de gazelles & de chèvres, les cornes ſont recourbées en arrière ou tout-à-fait droites. Jai donné *(volume XII, planche XXXIV)*, la figure du nanguer, & *planche XLVI*, celle du nagor ; & j'ai dit, d'après M. Adanſon, qu'il y avoit trois variétés ou trois eſpèces de ces animaux, dont la première, c'eſt-à-dire le nanguer, paroît être le dama des Anciens. M. Pallas eſt du même avis, il dit que la femelle & le mâle nanguer ont également des cornes ; & il a remarqué, comme dans le kob, une diſpoſition ſingulière dans les dents *(a)*.

La ſeconde eſpèce eſt le nagor : M. Pallas avoit écrit dans ſon premier Ouvrage *(Miſcellanea)*, que cet animal étoit le mazame de Séba ; mais il avoue dans ſon ſecond Ouvrage *(Spicilegia)*, qu'il s'étoit trompé ; & il convient avec moi *(b)*, que ce n'eſt point le mazame d'Amérique, mais une gazelle d'Afrique.

(a) Solum hujus animalis caput cum cornibus vidi, e quo dentium primorum *in inferiore maxillâ numerum planè ſingularem eſſe didici ; habet enim tantùm* ſenos *quorum duo medii latiſſimi, ſubobliqui, rectâ tranſverſâ acie terminantur, laterales vero parvi, lineares ſunt.* Pallas, Spicilegia Zoologica, *pag. 8.*

(b) Hiſt. Nat. *tome XII, page 326 & planche XLVI.*

Au

Deseve, del

L. Le Grand Sculp

LE KLIPPSRINGER *ou* LE SAUTEUR DES ROCHERS .

Au reſte, l'eſpèce du nanguer paroît être iſolée & ſans variété, mais celle du nagor a des eſpèces voiſines, dont je dois la connoiſſance à M.rs Forſter; ils ont bien voulu me donner le deſſin de la tête d'une de ces variétés du nagor du cap de Bonne-eſpérance, qui me paroît différer du nagor dont j'ai donné la figure *(planche XLVI, volume XII)*, en ce que ce nagor du Cap a le muſeau un peu effilé, & les cornes un peu moins courbées en avant que le nagor du Sénégal. Voici les notices qu'ils m'ont données à ce ſujet.

La chèvre que l'on appelle *ſteenbock* ou *bouquetin*, au cap de Bonne-eſpérance, nous paroît être une variété du nagor donné par M. de Buffon. On trouve ces animaux ſur les rochers qui ſont la pointe des terres du cap de Bonne-eſpérance, & ſur les plateaux de ces montagnes pierreuſes parmi les broſſailles; ils courent avec une très-grande vîteſſe & font des ſauts de huit à neuf pieds de hauteur; comme leur chair eſt très-bonne à manger, on les chaſſe ſans ceſſe & l'on en a beaucoup détruit.

Cet animal eſt de la grandeur d'une chèvre commune, d'environ deux pieds ſix pouces de hauteur; ſon poil eſt d'un rouge-brun ſur le dos & les côtés du corps, & d'un blanc-ſale ſous le ventre; il y a au-deſſus des yeux, ſous le cou & ſur les feſſes, une tache de cette dernière couleur blanc-ſale; le poil des oreilles eſt fauve, elles ſont arrondies à leurs extrémités; on voit ſous chaque œil un larmier avec un petit orifice; les cornes n'ont que cinq ou ſix pouces de longueur, elles ſont noires, ridées à la baſe, liſſes à la pointe, extrêmement effilées & courbées en avant; la queue eſt courte, à peu-près comme celle des chèvres ordinaires.

Une autre eſpèce ou variété du nagor, eſt l'animal que l'on appelle au Cap *gryſbok* ou *chèvre griſe;* elle diffère du ſteenbock

par la couleur de ſon poil qui eſt gris, au lieu que celui du ſteenbock eſt rouge-brun. Ce gryſbok eſt une ſeconde eſpèce de nagor, il eſt de la grandeur d'une chèvre commune, & il a les jambes plus longues que le ſteenbock à proportion du corps; ſon poil ne paroît gris que parce qu'il eſt mêlé de longs poils blancs; car en voyant l'animal de près, on s'aperçoit que le fond en eſt d'un brun-rouſſâtre ou marron; la tête & les pieds ſont d'un brun plus clair que le corps, & le ventre eſt d'une couleur encore moins foncée; le muſeau eſt noir; les yeux ſont environnés de poils de cette même couleur noire; il y a, comme dans les autres chèvres, des larmiers ſous les angles antérieurs des yeux; les oreilles ſont à peu-près de même longueur que la tête, elles ſont de forme ovale & couvertes en dehors de poils courts & noirs; les cornes ont environ cinq pouces de longueur, elles ſont ridées d'un ou deux anneaux à la baſe, liſſes vers la pointe qui eſt très-aiguë, courbées en avant & de couleur noire.

Cette eſpèce de nagor ſe trouve toujours dans les plateaux au-deſſus des montagnes parmi les rochers, les broſſailles & la bruyère; il n'eſt pas ſi léger à la courſe que le ſteenbock, car les chiens l'atteignent quelquefois à la chaſſe; ſa chair eſt auſſi bonne à manger que celle du ſteenbock, & on les trouve quelquefois enſemble ſur les montagnes du cap de Bonne-eſpérance.

Une troiſième eſpèce de nagor eſt le *beekbok* ou *chèvre pâle*, qui reſſemble preſqu'en tout au *ſteenbock*, à l'exception de la couleur du poil qui eſt beaucoup plus pâle, ce qui lui a fait donner ſon nom.

En comparant ces trois animaux, d'après les notices que nous venons de citer, il me paroît qu'il n'y a tout au plus que deux eſpèces diſtinctes, c'eſt-à-dire, le nagor ſteenbock & le nagor gryſbok, & que le béekbok n'eſt qu'une variété du premier.

LE RITBOK.

CET animal me paroît être une troiſième variété dans l'eſpèce du nagor; voici la deſcription qu'en a donnée M. Allamand, & que j'ai cru devoir rapporter ici ſans y rien changer.

L'animal dont le mâle eſt repréſenté dans la *planche XIII*, & la femelle dans la *planche XIV (a)*, eſt nommé par les Hollandois, habitans du cap de Bonne-eſpérance, *rietrheebok*, que l'on prononce *rîtrébok*. C'eſt un mot compoſé qui ſignifie chevreuil des roſeaux; ce n'eſt pas un chevreuil, ainſi c'eſt mal-à-propos qu'on lui en donne le nom; j'ai cru devoir lui laiſſer celui de *rietbock* ou *ritbok*, qui ſignifie bouc des roſeaux; quoiqu'il ſoit auſſi compoſé, il ne paroîtra point tel aux François. Il ne m'a pas été poſſible de lui conſerver celui que les Hottentots lui donnent; ils l'appellent *á, ei, á,* en prononçant chacune de ces trois ſyllabes avec un claquement de langue que nous ne ſaurions exprimer.

Cet animal n'eſt pas un bouc, il n'en a pas la barbe; il n'a pas non plus toutes les marques auxquelles on peut reconnoître les gazelles, cependant il appartient à leur claſſe plus qu'à toute autre. M. Gordon qui m'en a envoyé les deſſins & la peau, me mande, que quoique la race de ces animaux ſoit aſſez nombreuſe, ils marchent cependant en petites troupes, & quelquefois même le mâle eſt ſeul avec ſa femelle; ils ſe tiennent près des fontaines, parmi les roſeaux, d'où ils ont tiré leur nom, & auſſi dans les bois; il y en a d'une couleur différente, mais qui paroiſſent cependant être de la même eſpèce, qui ſe tiennent le plus ſouvent ſur les montagnes.

(a) *Voyez* ici *planches XXIII & XXIV.*

Ceux dont nous parlons ici, ont tout le deſſus du corps d'un gris-cendré; ils ont le deſſous du ventre, la gorge & les feſſes blanches; mais ils n'ont point cette bande rouſſâtre ou noire qui ſépare la couleur du ventre d'avec celle du reſte du corps, & qui ſe trouve dans la plupart des autres gazelles; leur tête eſt chargée de deux cornes noires, environnées d'anneaux juſqu'au-delà de la moitié de leur longueur, mais ils ne ſont pas fort proéminens; j'en ai compté dix ſur celles de ces gazelles dont j'ai la peau bourrée; ces cornes ſont tournées en avant, & ſe terminent par une pointe liſſe & fort aiguë; leur longueur eſt conſidérable pour la taille de l'animal; en droite ligne elles ont dix pouces de hauteur, & en ſuivant leur courbure elles ſont longues d'un pied trois pouces; les oreilles ſont auſſi très-longues, elles ſont blanches en dedans; près de chacune d'elles il y a une tache chauve ou ſans poils.

Ces animaux ont de beaux yeux noirs & des larmiers au-deſſous; ils ont quatre mamelles, à côté deſquelles il y a ces deux ouvertures dans la peau, qui forment deux tubes, où l'on peut faire entrer le doigt, & dont il a été parlé dans l'article précédent ſur les gazelles; leur queue eſt longue, plate & garnie de longs poils blanchâtres.

M. Gordon m'a envoyé la peau d'un autre individu de cette eſpèce, qui reſſemble tout-à-fait par les cornes à celui que je viens de décrire, mais qui en diffère par ſa couleur, qui eſt d'un fauve-rouſſâtre très-foncé; c'eſt apparemment un de ceux qui habitent les montagnes.

Les femelles des ritboks reſſemblent par leur couleur aux mâles; mais elles n'ont point de cornes, & elles ſont plus petites, comme on pourra le voir par leurs dimenſions, que je donnerai à la fin de cet article.

Pour trouver ces animaux il faut aller aſſez avant dans l'intérieur du pays. M. Gordon n'en a vu qu'à cent lieues du Cap.

Leurs cornes tournées en devant, font d'abord penſer au nanguer décrit par M. de Buffon *(b)*; mais ce dernier animal a les cornes beaucoup plus courbées en crochet vers leur pointe, & moins longues que celles du ritbok; il eſt auſſi plus petit, ſa couleur eſt différente, & il y a ſur ſon corps beaucoup plus de blanc. Il eſt vrai que M. Adanſon a obſervé qu'il y a trois eſpèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent que par la couleur; ainſi la couleur ne ſuffit pas pour prononcer que ces animaux ne ſont pas de la même eſpèce, mais ce ſont les cornes qui l'indiquent. Je crois, avec M. de Buffon, que le nanguer eſt le *dama* des Anciens; on ne peut guère ſe refuſer aux preuves qu'il en donne: or, Pline compare les cornes du dama à celles du chamois, avec cette ſeule différence, que ces derniers les ont tournées en arrière, au lieu que dans les autres elles ſont tournées en avant. *Cornua*, dit-il, *rupicapris in dorſum adunca, damis in adverſum.* Je doute que Pline ſe fût exprimé ainſi, s'il avoit voulu parler des cornes du ritbok; leur courbure n'a rien de commun avec celle des cornes du chamois. Les cornes de l'animal que M. de Buffon a nommé nagor *(c)*, leur reſſemblent davantage, elles ſont auſſi dirigées en avant, mais légèrement, cependant elles ſont beaucoup plus courtes que celles du ritbok, puiſqu'elles ne s'élèvent pas à la hauteur de ſix pouces, & elles n'ont que deux ou trois anneaux près de la baſe, autant au moins qu'on en peut juger par la figure que M. de Buffon en a donnée; ajoutez à cela que le nagor a une queue fort courte. Ces différences paroiſſent indiquer une diverſité de race, & non pas une ſimple variété dans la même eſpèce. M. de Buffon croit que ce nagor eſt le même animal que Séba a repréſenté dans la *XLIIe planche, figure 3* de ſon Ouvrage, & auquel il a donné très-improprement le nom de *mazane* ou *cerf d'Amérique;*

(b) Voyez le volume XII de cet Ouvrage, *page 101 & planche XXXVI.*

(c) Voyez volume XII, *page 151 & planche XLVIII.*

mais ce prétendu cerf américain a les cornes tournées en arrière, assez grandes & environnées d'une arête contournée en spirale, depuis la base presque jusqu'à l'extrémité; & de plus une fort grosse queue, caractères qui ne conviennent point au nagor.

A cette occasion je remarquerai encore que la quatrième figure de la même planche de Séba, que je viens de citer, ne me paroît pas représenter le kob ou la petite vache brune du Sénégal, comme le suppose M. de Buffon *(d)*, mais le bubale qu'on reconnoît à la conformation de ses cornes, & aux taches noires qu'il a sur les cuisses. M. Pallas l'a bien reconnu; cependant il n'en est pas moins vrai que Séba s'est grossièrement trompé en appelant cet animal *temamaçama*, & en le disant originaire de la nouvelle Espagne.

Dimensions du Ritbok mâle.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau	4.	5.	//
Hauteur du train de devant	2.	9.	//
——— du train de derrière	3.	//	//
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes	//	10.	//
——— des cornes en ligne droite	//	10.	6.
——— en suivant la courbure	//	13.	//
Circonférence de la base des cornes	//	5.	//
Distance entre les pointes des cornes	//	10.	//
——— entre leurs bases	//	2.	//
Longueur des oreilles	//	7.	//
Distance entre leurs bases	//	4.	//
Longueur de la queue	//	11.	//

* *Voyez* volume XII, *page 151 & planche XLVIII.*

de Seve delinc. C^tes haussard Sculpt.

LE RITBOK MÂLE.

De Seve del

fmc Le villain Se

LE RÎTBOK FEMELLE.

Dimenſions de la femelle du Ritbok.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'origine de la queue juſqu'au bout du muſeau	3.	9.	6.
Hauteur du train de devant	2.	7.	6.
——— du train de derrière	2.	9.	6.
Longueur des oreilles	//	7.	//
——— de la queue	//	10.	//

DE LA GAZELLE KEVEL.

M. Pallas me paroît ſe tromper en avançant que le Kevel & la Corine ne ſont pas deux eſpèces différentes, *mais le mâle & la femelle dans la même eſpèce de gazelle;* s'il eût fait attention que j'ai décrit les deux ſexes, ce ſavant Naturaliſte ne ſeroit pas tombé dans cette mépriſe.

LE BOSBOK.

VOICI encore une très-jolie gazelle, dont M. Allamand vient de publier la deſcription dans le nouveau ſupplément à mon Ouvrage ſur les animaux quadrupèdes; nous en donnons ici la figure *(planche XXV)*, & croyons ne devoir rien omettre de ce qu'en dit ce ſavant Naturaliſte.

Les Hollandois du cap de Bonne-eſpérance donnent le nom de *boſbok*, à une très-jolie gazelle. Ce mot que j'ai conſervé, ſignifie *le bouc des bois*, & c'eſt effectivement dans les forêts qu'on trouve cette gazelle, ſes cornes ont quelque rapport avec celles du ritbok, elles ſont dirigées & courbées en avant, mais ſi légèrement qu'on a peine à s'en apercevoir; cependant s'il n'y avoit que cette différence dans la courbure des cornes, je n'héſiterois pas à regarder le boſbok comme une variété dans l'eſpèce du ritbok, mais ils diffèrent ſi fort à d'autres égards, qu'on ne peut guère douter qu'ils n'appartiennent à deux familles diſtinctes.

Le boſbok eſt plus petit que le ritbok; la longueur de ſon corps eſt de trois pieds ſix pouces, c'eſt-à-dire, d'environ un pied plus courte que celle du ritbok; il en diffère encore plus par les couleurs; le deſſus de ſon corps eſt d'un brun fort obſcur, mais qui tire un peu ſur le roux à la tête & ſous le cou; ſon ventre eſt blanc, de même que l'intérieur de ſes cuiſſes & de ſes jambes; il a auſſi une tache blanche au bas du cou; les feſſes ne ſont pas blanches, comme dans la plupart des autres gazelles, mais la croupe eſt parſemée de petites taches rondes, d'un blanc qui ſe fait d'abord remarquer, & qui lui ſont particulières; ſes cornes ſont noires & torſes en longues ſpirales, qui s'étendent au-delà de la moitié de leur hauteur; on voit ſur ſon front une tache noire; il n'a point de larmiers; ſes oreilles ſont

longues

De Seve del. LE BOSBOK. f.me Le Villain sculp.

longues & pointues; ſa queue a près de ſix pouces, & elle eſt garnie de longs poils blancs; il a quatre mamelles & à leur côté les deux poches ou tubes qui ſe trouvent dans le ritbok.

Les femelles diffèrent des mâles en ce qu'elles n'ont point de cornes & qu'elles ſont un peu plus rouſſes. M. Gordon en m'envoyant le deſſin de cet animal, y a joint la peau d'une femelle, où j'ai trouvé les mêmes taches blanches qui ſont ſur la croupe du mâle.

Les boſboks ne ſe trouvent guère qu'à ſoixante lieues du Cap; ils ſe tiennent, comme je l'ai déjà dit, dans les bois, où ils ſe font ſouvent entendre par une ſorte d'aboiement aſſez ſemblable à celui du chien.

Dimenſions du Boſbok.

	pieds	pouces	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue	3.	6.	//
Hauteur du train de devant	2.	5.	6.
——— du train de derrière	2.	7.	3.
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à la baſe des cornes	//	7.	//
——— des cornes	//	10.	//
——— des oreilles	//	6.	2.
——— de la queue	//	6.	//

DE LA CHÈVRE BLEUE.

CETTE antilope, dit M. Forſter, eſt très-commune au cap de Bonne-eſpérance, où on l'appelle la *chèvre bleue;* cependant ſa couleur n'eſt pas tout-à-fait bleue, & encore moins bleu-céleſte, comme Hall l'a ſuppoſé dans ſon Hiſtoire des quadrupèdes, mais ſeulement d'un gris tirant un peu ſur le bleuâtre; cette couleur n'eſt même occaſionnée que par le reflet du poil qui eſt hériſſé lorſque l'animal eſt vivant, car dès qu'il eſt mort, le poil ſe couche ou s'applique ſur le corps, & alors tout le bleuâtre diſparoît entièrement, & on ne voit à ſa place qu'une couleur griſe. Cet animal eſt plus grand que le daim d'Europe; ſon ventre eſt couvert de poils blancs, ainſi que les pieds, la touffe de poil qui termine la queue eſt auſſi blanche; & il y a ſous chaque œil une tache de cette même couleur; la queue n'a que ſept pouces de longueur; les cornes ſont noires, ridées d'environ vingt anneaux, un peu courbées en arrière, & ont dix-huit ou vingt pouces de longueur; la femelle en porte auſſi-bien que le mâle.

LE CHEVREUIL DES INDES.

NOUS donnons ici *(planche XXVI)*, la figure d'un animal des Indes, qui nous paroît être d'une eſpèce très-voiſine de celle de nos chevreuils d'Europe, mais qui néanmoins en diffère par un caractère aſſez eſſentiel, pour qu'on ne puiſſe pas le conſidérer comme ne formant qu'une ſimple variété dans l'eſpèce du chevreuil; ce caractère conſiſte dans la ſtructure des os ſupérieurs de la tête, ſur leſquels ſont appuyés les meules qui portent le bois de ce chevreuil. C'eſt encore au ſavant Profeſſeur M. Allamand que je dois la connoiſſance de cet animal, & je ne puis mieux faire que de rapporter ici la deſcription qu'il en a publiée dans le nouveau ſupplément à mon Ouvrage ſur les animaux quadrupèdes.

Nous avons vu dans les articles précédens, que l'Afrique renferme grand nombre d'animaux qui n'ont jamais été décrits; cela n'eſt pas étonnant, l'intérieur de cette vaſte partie du monde nous eſt preſque encore entièrement inconnue. On a plus de raiſon d'être ſurpris que l'Aſie, habitée en général par des peuples plus policés, & très-fréquentée par les Européens, en fourniſſe ſouvent, dont aucun Voyageur n'a parlé; nous en avons un exemple dans le joli animal qui eſt repréſenté dans la *planche XVII (a)*.

Il a été envoyé de Bengale, en 1778, à feu M. Van der Stel, Commiſſaire de la ville d'Amſterdam; il eſt arrivé chez lui en très-bon état, & il y a vécu pendant quelque temps; ignorant le nom ſous lequel il eſt connu dans le pays dont il eſt originaire,

(a) *Voyez* dans ce volume, *planche XXVI*.

je lui ai donné celui de *chevreuil*, parce qu'il lui reſſemble par ſon bois & par toute ſa figure, quoiqu'il ſoit beaucoup plus petit. Celui de chevrotain auroit mieux répondu à ſa taille, mais ceux d'entre les chevrotains qui portent des cornes les ont creuſes & non pas ſolides comme le ſont celles de l'animal dont nous parlons, qui par conſéquent en diffère par un caractère eſſentiel; il a plus de traits de reſſemblance avec le cerf; mais il en eſt trop différent par la grandeur, pour qu'on puiſſe lui en donner le nom, à peine a-t-il deux pieds ſept pouces de longueur; & ſa plus grande hauteur n'eſt que d'un pied & demi.

Le poil court, dont ſon corps eſt couvert, eſt blanc depuis ſa racine juſqu'à la moitié de ſa longueur; l'extrémité en eſt brune, ce qui fait un pelage gris, où cependant le brun domine, principalement ſur le dos & moins ſous le ventre; l'intérieur des cuiſſes & le deſſous du cou ſont blanchâtres; les ſabots ſont noirs & ſurmontés d'une petite tache blanche; les ergots ſont à peine viſibles.

Sa tête, comme celle de la plupart des animaux mâles à pieds-fourchus, eſt chargée de deux cornes qui offrent des ſingularités bien remarquables; elles ont une origine commune à la diſtance de deux pouces du bout du muſeau: là elles commencent à s'écarter l'une de l'autre, en faiſant un angle d'environ quarante degrés, ſous la peau qu'elles ſoulèvent d'une manière très-ſenſible, enſuite elles montent en ligne droite le long des bords de la tête, toujours recouvertes de la peau, mais de façon que l'œil peut les ſuivre avec autant de facilité que l'attouchement les fait découvrir, car elles forment ſur les os, auxquels elles ſont appliquées, une arête d'un travers de doigt d'élévation; parvenues au haut de la tête, elles prennent une autre direction, elles s'élèvent perpendiculairement au-deſſus de l'os frontal, juſqu'à la hauteur de trois pouces, ſans que la peau qui les environne-là de tous côtés les ait quittées; à ce degré d'élévation, elles ſont ſurmontées par ce qu'on nomme

les meules & leurs pierrures dans les cerfs; elles couronnent la peau qui reſte en deſſous; du milieu de ces meules les cornes continuent à monter, mais inégalement; la corne gauche s'élève juſqu'à la hauteur de trois pouces, & elle eſt recourbée à ſon extrémité qui ſe termine en pointe; elle pouſſe, preſque immédiatement au-deſſus de la meule, un andouiller dirigé en avant, de la longueur d'un demi-pouce; la corne droite n'a que deux pouces & demi de longueur, & il en ſort un andouiller plus petit encore que celui de la gauche & dirigé en arrière. La figure qui a été faite d'après l'animal vivant, repréſente bien tout ce que je viens de dire; ces cornes ſont ſans écorces, liſſes & d'un blanc tirant un peu ſur le jaune; elles ſont ſans perlures, & par conſéquent ſans gouttières.

Cet animal n'a pas vécu fort long-temps dans ce pays, & rien n'a indiqué ſon âge; ainſi j'ignore s'il auroit mis bas ſa tête, comme les chevreuils, ou ſi celle qu'il avoit étoit naiſſante, & ſeroit devenue plus grande & plus chargée d'andouillers.

Si l'on regarde comme une portion du bois cette partie qui a ſon origine près du muſeau, qui s'étend ſous la peau de la face, & qui en reſte couverte juſqu'à la meule, on ne peut pas douter que ce bois ne ſoit permanent; & dans ce cas cet animal offrira, de même que la giraffe, une anomalie très-remarquable dans la claſſe des animaux qui ont du bois ou des cornes ſolides.

Mais on ſait que le bois des cerfs, des daims & des chevreuils, poſe ſur deux éminences de l'os frontal. Dans notre chevreuil Indien, ces éminences ſont des tubéroſités beaucoup plus élevées, dont les prolongemens s'étendent entre les yeux juſqu'au muſeau, en s'appliquant fortement aux os du nez, ſi même ils ne font pas corps avec eux; car quelque effort que j'aie fait pour inſinuer à travers la peau une pointe entre-deux, il m'a été impoſſible d'y réuſſir. Comme la dépouille de cet animal ne m'appartient pas, je regrette de n'avoir pas la permiſſion d'enlever la peau qui

couvre ces os, pour ſavoir au juſte ce qui en eſt; quoi qu'il en ſoit, il peut mettre bas ſa tête avec autant de facilité que le cerf, puiſque poſée ſur le haut de ces éminences les meules ne ſont pas plus fortement adhérentes à ce point d'appui que dans les autres animaux qui perdent leur bois chaque année; ainſi je ſuis très-porté à croire qu'il le perd auſſi : Mais ce qu'il y a ici de certain, c'eſt que cette ſingulière conformation en forme une eſpèce particulière dans la claſſe des ruminans, & non pas une ſimple variété, tel qu'eſt le *cuguacu apara* du Breſil, qui eſt à peu-près de la même grandeur.

Au milieu du front, entre les deux prolongemens des tubéroſités, dont je viens de parler, il y a une peau molle, pliſſée & élaſtique, dans les plis de laquelle on remarque une ſubſtance glanduleuſe, d'où il ſuinte une matière qui a de l'odeur.

Il a huit dents inciſives dans la mâchoire inférieure, & ſix dents molaires à chaque côté des deux mâchoires; il a de plus deux crochets dans la mâchoire ſupérieure, comme le cerf, qui ne ſe trouvent point dans le chevreuil d'Europe; ces crochets ſe projettent tant ſoit peu en dehors, & ils font une légère impreſſion ſur la lèvre inférieure.

Il a de beaux yeux bien fendus, au-deſſous ſont deux larmiers très-remarquables par leur grandeur & leur profondeur, comme ceux du cerf; ces larmiers qui manquent au chevreuil avec ſes deux dents en crochets, m'ont fait dire ci-deſſus, qu'il avoit plus de traits de reſſemblance avec le cerf qu'avec ce dernier animal.

Il a la langue fort longue, il s'en ſervoit non-ſeulement à nettoyer ſes larmiers, mais encore ſes yeux, & quelquefois même il la pouſſoit au-delà.

Ses oreilles ont trois pouces en longueur; elles ſont placées à un demi-pouce de diſtance de la partie inférieure des éminences qui ſoutiennent le bois; ſa queue eſt fort courte, mais aſſez large, elle eſt blanche en deſſous.

La figure de cet animal avoit la même grâce & la même élégance que celle de notre chevreuil ordinaire, il paroiſſoit même être plus leſte & plus éveillé; il n'aimoit pas à être touché de ceux qu'il ne connoiſſoit point; il prenoit cependant ce qu'ils lui préſentoient; il mangeoit du pain, des carottes & toutes ſortes d'herbes; il étoit dans un parc où il entra en chaleur dans les mois de mars & d'avril; il y avoit avec lui une femelle d'axis qu'il tourmentoit beaucoup pour la couvrir, mais il étoit trop petit pour y réuſſir; il mourut pendant l'hiver 1779.

Voici ſes dimenſions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue	2.	7.	//
Hauteur du train de devant	1.	4.	//
Hauteur du train de derrière	1.	6.	//
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'aux oreilles	//	7.	//
Diſtance entre le bout du muſeau & l'extrémité des prolongemens des éminences de l'os frontal qui ſoutiennent le bois	//	2.	//
Longueur de ces prolongemens juſqu'à l'endroit où ils s'élevent au-deſſus de la tête	//	5.	//
——— des éminences de l'os frontal qui ſont recouvertes de la peau, & terminées par les meules	//	3.	//
——— de la corne gauche, depuis la meule juſqu'à ſon extrémité en ligne droite	//	3.	//
——— de ſon andouiller	//	//	6.
——— de la corne droite, depuis ſa meule juſqu'à ſon extrémité	//	2.	6.
——— de ſon andouiller	//	//	4.
Diſtance entre les cornes meſurée ſur l'os frontal	//	2.	1.

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence des cornes au-dessous de la meule.....	//	2.	//
Longueur des oreilles.....	//	3.	//
Longueur des yeux d'un angle à l'autre.....	//	1.	//
Largeur des oreilles.....	//	2.	//
Ouverture des yeux.....	//	//	9.
Longueur de la queue.....	//	3.	//
Circonférence du museau derrière les naseaux.....	//	4.	//
——— de la tête entre les cornes & les oreilles.....	//	11.	//
——— du milieu du cou.....	1.	//	//
——— du corps, derrière les jambes de devant.....	1.	9.	//
——— du milieu du corps.....	1.	10.	//
——— du corps devant les jambes de derrière.....	1.	9.	//

De. Seve Del

Sme. Le villain Sc

LE CHEVREUIL DES INDES.

DU RENNE. (a)

Nous ajouterons à ce que nous avons dit au ſujet du craquement qui ſe fait entendre dans tous les mouvemens du Renne, une obſervation que M. le marquis d'Amezaga a eu la bonté de nous communiquer. On pourroit croire, dit-il, que ce bruit ou craquement vient des pinces du pied qui ſe frapperoient l'une contre l'autre comme des caſtagnettes, d'autant que les rennes ont le pied long & plat. Je cherchai à reconnoître d'où provenoit ce bruit dans les rennes que le Roi de Suède avoit envoyés à S. A. S. Mgr le Prince de Condé, je le demandai aux Lappons qui les avoient amenés; ils touchèrent aſſez légèrement l'un de ces rennes, & j'entendis le craquement ſans pouvoir diſtinguer d'où il venoit; l'animal avoit été touché ſi foiblement qu'il n'avoit pas même changé de place; je jugeai dès-lors que le bruit ne venoit pas de ſes pinces; je me mis ſur le ventre, & ſans faire marcher le renne, je guétai le moment où il lèveroit ſon pied; dès qu'il fit ce mouvement, j'entendis l'articulation du pied faire le bruit que j'avois entendu d'abord, mais plus fort, parce que ce mouvement avoit été plus grand; je reſtai dans la même attitude pour m'aſſurer du craquement dans les pieds de derrière comme dans ceux de devant; j'entendis auſſi celui du genou, mais bien moins fort que celui du pied, celui du jarret ne s'entend preſque pas.

Ces rennes ſont morts tous deux à Chantilly de la même maladie; c'eſt une inflammation à la gorge, depuis la langue juſqu'aux bronches du poumon. On auroit peut-

(a) Suite de l'addition à l'article du Renne; ſupplément, *volume III, page 127.*

être pu les guérir en leur donnant des breuvages rafraîchiſſans, car ils ſe portoient très-bien, & étoient même aſſez gras juſqu'au jour où ils ont été atteints de cette inflammation; ils paiſſoient comme des vaches, & ils étoient très-avides de la mouſſe griſe qui s'attache aux arbres.

Il eſt donc certain, par les obſervations de M. le marquis d'Amezaga, que dans les rennes ce n'eſt qu'aux articulations des os des jambes que ſe fait le craquement, & il eſt plus que probable qu'il en eſt de même dans l'élan & dans les autres animaux qui font entendre ce bruit.

En Lapponie & dans les provinces ſeptentrionales de l'Aſie, il y a peut-être plus de rennes domeſtiques que de rennes ſauvages; mais dans le Groënland les Voyageurs diſent qu'ils ſont tous ſauvages.

Ces animaux ſont timides & fuyards, & ſentent les hommes de loin. Les plus forts de ces rennes du Groënland, ne ſont pas plus gros qu'une géniſſe de deux ans, & c'eſt ce qui me fait préſumer qu'ils ſont de la petite eſpèce, qu'Edwards appelle *daims de Groënland, moins grands de plus d'un tiers que ceux de la grande eſpèce;* les uns & les autres perdent leur bois au printemps, & leur poil tombe preſque en même temps; ils maigriſſent alors, & leur peau devient mince; mais en automne ils engraiſſent & leur peau s'épaiſſit. C'eſt par cette alternative,

dit M. Anderſon *(b)*, que tous les animaux du Nord ſupportent mieux les extrêmes du froid & du chaud; gras & fourrés en hiver, légers & ſecs durant l'été: dans cette dernière ſaiſon, ils broutent l'herbe tendre des vallons; dans l'autre, ils fouillent ſous la neige & cherchent la mouſſe des rochers.

(b) Hiſtoire Naturelle du Groënland.

DU LAMA.

NOUS donnons ici *(planche XXVII)*, la figure d'un Lama, deſſiné d'après nature, & qui eſt encore actuellement vivant (août 1777), à l'École vétérinaire au château d'Alfort. Cet animal amené des Indes eſpagnoles en Angleterre, nous fut envoyé au mois de novembre 1773; il étoit jeune alors, & ſa mère qui étoit avec lui eſt morte preſqu'en arrivant; on en peut voir la peau bourée & le corps injecté ſous la peau, dans le beau Cabinet anatomique de M. Bourgelat.

Quoique ce lama fût encore jeune, & que le tranſport & la domeſticité euſſent ſans doute influé ſur ſon accroiſſement, & l'euſſent en partie retardé, il avoit néanmoins près de cinq pieds de hauteur, en le meſurant en ligne droite, depuis le ſommet de la tête aux pieds de devant, & dans ſon état de liberté il devient conſidérablement plus grand & plus épais de corps. Cet animal eſt, dans le nouveau Continent, le repréſentant du chameau dans l'ancien; Il ſemble en être un beau diminutif, car ſa figure eſt élégante, & ſans avoir aucune des difformités du chameau, il lui tient néanmoins par pluſieurs rapports & lui reſſemble à pluſieurs égards; comme le chameau, il eſt propre à porter des fardeaux; il a le poil laineux, les jambes aſſez minces, les pieds courts & conformés à peu-près comme les jambes & les pieds du chameau; mais il en diffère en ce qu'il n'a point de boſſe, qu'il a la queue courte, les oreilles longues, & qu'en général

il eſt beaucoup mieux fait & d'une forme plus agréable par les proportions du corps; ſon cou long bien couvert de laine, & ſa tête qu'il tient toujours haute, lui donnent un air de nobleſſe & de légèreté que la Nature a refuſé au chameau; ſes oreilles longues de ſept pouces, ſur deux pouces dans leur plus grande largeur, ſe terminent en pointe & ſe tiennent toujours droites en avant; elles ſont garnies d'un poil ras & noirâtre; la tête eſt longue, légère & d'une forme élégante; les yeux ſont grands, noirs & ornés dans les angles internes de grands poils noirs; le nez eſt plat & les narines ſont écartées; la lèvre ſupérieure eſt fendue & tellement ſéparée au-devant des mâchoires, qu'elle laiſſe paroître les deux dents inciſives du milieu, qui ſont longues & plates, & au nombre de quatre à la mâchoire inférieure; ces dents inciſives manquent à la mâchoire ſupérieure, comme dans les autres animaux ruminans: il y a ſeulement cinq mâchelières en haut comme en bas de chaque côté, ce qui fait en tout vingt dents mâchelières & quatre inciſives; la tête, le deſſus du corps, de la croupe, de la queue & des jambes, ſont couverts d'un poil laineux couleur de muſc un peu vineux, plus clair ſur les joues, ſous le cou & ſur la poitrine, & plus foncé ſur les cuiſſes & les jambes, où cette couleur devient brune & preſque noire; le ſommet de la tête eſt auſſi noirâtre, & c'eſt de-là que part le noir qui ſe voit ſur le front, le tour des yeux, le nez, les narines, la lèvre ſupérieure & la moitié des joues; la laine qui eſt ſur le cou eſt d'un

brun-foncé, & forme comme une crinière qui prend du ſommet de la tête & va ſe perdre ſur le garot ; cette même couleur brune s'étend, mais en diminuant de teinte ſur le dos, & y forme une bande d'un brun foible ; les cuiſſes ſont couvertes d'une grande laine ſur les parties poſtérieures, & cette longue laine eſt en aſſez gros flocons ; les jambes ne ſont garnies que d'un poil ras d'un brun-noirâtre ; les genoux de devant ſont remarquables par leur groſſeur, au lieu que dans les jambes de derrière il ſe trouve vers le milieu un eſpace ſous la peau qui eſt enfoncé d'environ deux pouces ; les pieds ſont ſéparés en deux doigts ; la corne du ſabot de chaque doigt eſt longue de plus d'un pouce & demi, & cette corne eſt noire, liſſe, plate ſur ſa face interne, & arrondie ſur ſa face externe ; les cornes du ſabot des pieds de derrière ſont ſingulières en ce qu'elles forment un crochet à leurs extrémités ; le tronçon de la queue a plus d'un pied de longueur, il eſt couvert d'une laine aſſez courte ; cette queue reſſemble à une houpe, l'animal la porte droite, ſoit en marchant, ſoit en courant, & même lorſqu'il eſt en repos & couché.

	pieds.	pouces.	lignes
Longueur du Lama.....	5.	4.	4.
Hauteur du train de devant.....	3.	3.	″
Hauteur du train de derrière.....	3.	6.	″
Hauteur du ventre au-deſſus de terre.....	1.	9.	2.
Longueur de la tête du bout des lèvres à l'occiput..	″	11.	″

Cet animal eſt fort doux, il n'a ni colère ni méchanceté, il eſt même careſſant ; il ſe laiſſe monter par celui qui le nourrit, & ne refuſeroit pas le même ſervice à

Seve del.

Elt Haussard Sculp.

LE LAMA.

d'autres; il marche au pas, trotte & prend même une eſpèce de galop. Lorſqu'il eſt en liberté, il bondit & ſe roule ſur l'herbe. Ce lama que je décris étoit un mâle; on a obſervé qu'il paroît ſouvent être excité par le beſoin d'amour; il urine en arrière, & la verge eſt petite pour la groſſeur de ſon corps; il avoit paſſé plus de dix-huit mois ſans boire au mois de mai dernier; & il me paroît que la boiſſon ne lui eſt pas néceſſaire, attendu la grande abondance de ſalive dont l'intérieur de ſa bouche eſt continuellement humecté.

On lit dans le Voyage du commodore Byron *(a)*, qu'on trouve des guanaques, c'eſt-à-dire, des lamas, à l'île des Pinguins, & dans l'intérieur des terres juſqu'au cap des Vierges, qui forme au Nord l'entrée du détroit de Magellan; ainſi ces animaux ne craignent nullement le froid; dans leur état de nature & de liberté ils marchent ordinairement par troupes de ſoixante ou quatre-vingts, & ne ſe laiſſent point approcher *(b)*, cependant ils ſont très-aiſés à apprivoiſer, car les gens de l'équipage du Vaiſſeau de Byron, s'étant ſaiſis d'un jeune lama, dont on admiroit la jolie figure, ils l'apprivoisèrent au point qu'il venoit leur lècher les mains. Le commodore Byron & le capitaine Wallis, comparent cet animal au daim pour la grandeur, la forme & la couleur; mais Wallis eſt tombé dans l'erreur en diſant qu'il a une boſſe ſur le dos.

(a) *Voyez* le tome I du premier Voyage de Cook, *p. 18 & 33.*

(b) Idem, *page 25.*

DE LA VIGOGNE.

NOUS donnons ici *(planche XXVIII)*, la figure d'une Vigogne mâle, qui a été deſſinée vivante à l'École vétérinaire en 1774, & dont la dépouille empaillée ſe voit dans le Cabinet de M. Bourgelat; cet animal eſt plus petit que le lama, & voici ſes dimenſions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps meſuré en ligne droite, depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue.....	4.	4.	6.
Hauteur du train de devant.....	2.	4.	9.
Hauteur du train de derrière.....	2.	6.	2.
Hauteur du ventre au-deſſus de terre.....	1.	8.	//
Longueur de la tête.....	//	6.	6.
Longueur des oreilles.....	//	4.	3.
Largeur des oreilles.....	//	1.	5.
Grandeur de l'œil.....	//	1.	4.
Diſtance entre l'œil & le bout du muſeau.....	//	3.	9.
Longueur de la queue avec ſa laine.....	//	8.	9.

La vigogne a beaucoup de rapport & même de reſſemblance avec le lama, mais elle eſt d'une forme plus légère; ſes jambes ſont plus longues à proportion du corps, plus menues & mieux faites que celles du lama; ſa tête, qu'elle porte droite & haute ſur un cou long & délié, lui donne un air de légèreté, même dans l'état de repos, elle eſt auſſi plus courte à proportion que la tête du lama, elle eſt large au front & étroite à l'ouverture de la bouche, ce qui rend la phyſionomie de cet animal

fine

fine & vive, & cette vivacité de phyſionomie eſt encore fort augmentée par ſes beaux yeux noirs, dont l'orbite eſt fort grande ayant ſeize lignes de longueur; l'os ſupérieur de l'orbite eſt fort relevé, & la paupière inférieure eſt blanche; le nez eſt aplati, & les naſeaux qui ſont écartés l'un de l'autre ſont, comme les lèvres, d'une couleur brune, mêlée de gris, la lèvre ſupérieure eſt fendue comme celle du lama, & cette ſéparation eſt aſſez grande pour laiſſer voir dans la mâchoire inférieure, deux dents inciſives longues & plates.

La vigogne porte auſſi les oreilles droites, longues & ſe terminant en pointe; elles ſont nues en dedans & couvertes en dehors d'un poil court; la plus grande partie du corps de l'animal eſt d'un brun-rougeâtre tirant ſur le vineux, & le reſte eſt de couleur iſabelle; le deſſous de la mâchoire eſt d'un blanc-jaune; la poitrine, le deſſous du ventre, le dedans des cuiſſes & le deſſous de la queue ſont blancs; la laine qui pend ſous la poitrine a trois pouces de longueur, & celle qui couvre le corps n'a guère qu'un pouce; l'extrémité de la queue eſt garnie de longue laine. Cet animal a le pied-fourchu, ſéparé en deux doigts qui s'écartent lorſqu'il marche; les ſabots ſont noirs, minces, plats par-deſſous & convexes par-deſſus, ils ont un pouce de longueur ſur neuf lignes de hauteur & cinq lignes de largeur ou d'empattement.

Cette vigogne a vécu quatorze mois à l'École vétérinaire, & avoit paſſé peut-être autant de temps en

Angleterre, cependant elle n'étoit pas à beaucoup près auſſi privée que le lama; elle nous a auſſi paru d'un naturel moins ſenſible, car elle ne donnoit nulle marque d'attachement à la perſonne qui la ſoignoit, elle cherchoit même à mordre lorſqu'on vouloit la contraindre, & elle ſouffloit ou crachoit continuellement au viſage de ceux qui l'approchoient; on lui donnoit du ſon ſec & quelquefois détrempé dans l'eau; elle n'a jamais bu d'eau pure ni d'aucune autre liqueur, & il paroît que la vigogne a, comme le lama, une ſi grande abondance de ſalive, qu'ils n'ont nul beſoin de boire; enfin elle jette, comme le lama, ſon urine en arrière, & par toutes ces reſſemblances de nature, on peut regarder ces deux animaux comme des eſpèces du même genre, mais non pas aſſez voiſines pour ſe mêler enſemble.

Lorſque j'ai écrit, en 1766, l'hiſtoire du lama & de la vigogne, *volume XIII*, je croyois qu'il n'y avoit dans ce genre que ces deux eſpèces, & je penſois que l'alpaco ou alpaca étoit le même animal que la vigogne ſous un nom différent; l'examen que j'ai fait de ces deux animaux, & dont je viens de rendre compte, m'avoit encore confirmé dans cette idée; mais j'ai été récemment informé que l'alpaca ou paco, forme une troiſième eſpèce qu'on peut regarder comme intermédiaire entre le lama & la vigogne. C'eſt à M. le marquis de Neſle que je dois ces connoiſſances nouvelles; ce Seigneur auſſi zélé pour l'avancement des Sciences que pour le bien public,

a même formé le projet de faire venir des Indes eſpagnoles, un certain nombre de ces animaux, lamas, alpacas & vigognes, pour tâcher de les naturaliſer & multiplier en France, & il ſeroit très à deſirer que le Gouvernement voulût ſeconder ſes vues, la laine de ces animaux étant, comme l'on ſait, d'un prix ineſtimable. Les avantages & les difficultés de ce projet, ſont préſentés dans le Mémoire ſuivant, qui a été donné à M. le marquis de Neſle par M. l'abbé Beliardy, dont le mérite eſt bien connu, & qui s'eſt trouvé à portée, par ſon long ſéjour en Eſpagne, d'être bien informé.

Le nom de lama, dit-il, eſt un mot générique que les Indiens du Pérou donnent indifféremment à toutes ſortes de bêtes à laine. Avant la conquête des Eſpagnols, il n'y avoit point de brebis en Amérique; ces conquérans les y ont introduites, & les Indiens du Pérou les ont appelées *lamas*, parce qu'apparemment, dans leur langue, c'eſt le mot pour déſigner tout animal laineux; cependant dans les provinces de Cuſco, Potoſi & Tucuman, on diſtingue trois eſpèces de lamas, dont les variétés leur ont fait aſſigner des noms différens.

Le lama dans ſon état de nature & de liberté, eſt un animal qui a la forme d'un petit chameau; il eſt de la hauteur d'un gros âne, mais beaucoup plus long; il a le pied-fourchu comme les bœufs; ſon cou a trente à quarante pouces de long; ſa tête, qu'il porte toujours haute, reſſemble aſſez à celle d'un poulain; une longue laine lui couvre tout le corps, celle du cou & du ventre eſt beaucoup plus courte.

Cet animal eſt originairement ſauvage, on en trouve encore en petites troupes ſur des montagnes élevées & froides; les naturels du pays l'ont réduit à l'état de domeſticité, & on a remarqué

qu'il vit également dans les climats chauds comme dans les plus froids; il produit auſſi dans cet état; la femelle ne fait qu'un petit à chaque portée, & on n'a pu me dire de combien de temps eſt la geſtation.

Depuis que les Eſpagnols ont introduit dans le royaume du Pérou les chevaux & les mulets, l'uſage des lamas eſt fort diminué, cependant on ne laiſſe pas de s'en ſervir encore, ſur-tout pour les ouvrages de la campagne; on le charge comme nous chargeons nos ânes; il porte de ſoixante-quinze à cent livres ſur ſon dos; il ne trotte ni ne galope, mais ſon pas ordinaire eſt ſi doux, que les femmes s'en ſervent de préférence à toute autre monture; on les envoie paître dans les campagnes en toute liberté, ſans qu'ils cherchent à s'enfuir. Outre le ſervice domeſtique qu'on en tire, on a l'avantage de profiter de leur laine; on les tond une fois l'an, ordinairement à la fin de juin; on emploie dans ces contrées leur laine aux mêmes uſages que nous employons le crin, quoique cette laine ſoit auſſi douce que notre ſoie, & plus belle que celle de nos brebis.

Le lama de la ſeconde eſpèce eſt l'*alpaca*. Cet animal reſſemble en général au lama, mais il en diffère en ce qu'il eſt plus bas de jambes & beaucoup plus large de corps; l'alpaca eſt abſolument ſauvage, & ſe trouve en compagnie des vigognes; ſa laine eſt plus fournie & beaucoup plus fine que celle du lama, auſſi eſt-elle plus eſtimée.

La troiſième eſpèce eſt la vigogne, qui eſt encore ſemblable au lama, à la réſerve qu'elle eſt bien plus petite; elle eſt comme l'alpaca tout-à-fait ſauvage. Quelques perſonnes de Lima en nourriſſent par rareté & par pure curioſité (mais on ignore ſi dans cet état ces animaux ſe multiplient & même s'ils s'accouplent). Les vigognes dans cet état de captivité, mangent à peu-près de tout ce qu'on leur préſente, du maïs ou blé de turquie, du pain & toutes ſortes d'herbes.

La laine de la vigogne eſt encore plus fine que celle de l'alpaca, & ce n'eſt que pour avoir ſa dépouille qu'on lui fait la guerre; il y a dans ſa toiſon trois ſortes de laine, celle du dos plus foncée & plus fine eſt la plus eſtimée, enſuite celle des flancs qui eſt d'une couleur plus claire, & la moins aprériée eſt celle du ventre qui eſt argentée. On diſtingue dans le commerce ces trois ſortes de laine par la différence de leur prix.

Les vigognes vont toujours par troupes aſſez nombreuſes; elles ſe tiennent ſur la croupe des montagnes de Cuſco, de Potoſi & du Tucuman, dans des rochers âpres & des lieux ſauvages; elles deſcendent dans les vallons pour paître. Lorſqu'on veut les chaſſer, on recherche leurs pas ou leurs crottes qui indiquent les endroits où on peut les trouver, car ces animaux ont la propreté & l'inſtinct d'aller dépoſer leur crotin dans le même tas..... On commence par tendre des cordes dans les endroits par où elles pourroient s'échapper; on attache de diſtance en diſtance à ces cordes des chiffons d'étoffes de différentes couleurs; cet animal eſt ſi timide, qu'il n'oſe franchir cette foible barrière; les chaſſeurs font grand bruit & tâchent de pouſſer les vigognes contre quelques rochers qu'elles ne puiſſent ſurmonter; l'extrême timidité de cet animal l'empêche de tourner la tête vers ceux qui le pourſuivent; dans cet état il ſe laiſſe prendre par les jambes de derrière, & l'on eſt ſûr de n'en pas manquer un; on a la cruauté de maſſacrer la troupe entière ſur le lieu. Il y a des ordonnances qui défendent ces tueries, mais elles ne ſont pas obſervées. Il ſeroit cependant aiſé de les tondre lorſqu'ils ſont pris, & de ſe ménager une nouvelle laine pour l'année ſuivante: ces chaſſes produiſent ordinairement de cinq cents à mille peaux de vigognes; quand les chaſſeurs ont le malheur de trouver quelque alpaca dans leur battue, leur chaſſe eſt perdue, cet animal plus hardi ſauve immanquablement les vigognes; il franchit la corde ſans s'effrayer ni s'embarraſſer des chiffons qui flottent, rompt l'enceinte & les vigognes le ſuivent.

Dans toutes les Cordillières du nord de Lima, en ſe rapprochant de Quito, on ne trouve plus ni lamas, ni alpacas, ni vigognes dans l'état ſauvage; cependant le lama domeſtique eſt fort commun à Quito, où on le charge & on l'emploie pour tous les ouvrages de la campagne.

Si on vouloit ſe procurer des vigognes en vie de la côte du ſud du Pérou, il faudroit les faire deſcendre des provinces de Cuſco ou Potoſi au port d'Arica, là on les embarqueroit pour l'Europe: mais la navigation depuis la mer du Sud, par le cap de Horn eſt ſi longue & ſujette à tant d'évènemens, qu'il ſeroit peut-être très-difficile de les conſerver pendant la traverſée; le meilleur expédient & le plus ſûr, ſeroit d'envoyer un bâtiment exprès dans la rivière de la Plata; les vigognes qu'on auroit fait prendre, ſans les maltraiter, dans la province de Tucuman, ſe trouveroient très-à portée de deſcendre à Buenos-ayres, & d'y être embarquées; mais il ſeroit difficile de trouver à Buenos-ayres un bâtiment de retour préparé & arrangé pour le tranſport de trois ou quatre douzaines de vigognes; il n'en coûteroit pas davantage pour l'armement en Europe, d'un bâtiment deſtiné tout exprès pour cette commiſſion, que pour le frêt d'un navire trouvé par haſard à Buenos-ayres.

Il faudroit en conſéquence charger une maiſon de commerce à Cadix, de faire armer un bâtiment eſpagnol pour la rivière de la Plata: ce bâtiment qui ſeroit chargé en marchandiſes permiſes pour le compte du commerce, ne feroit aucun tort aux finances d'Eſpagne; on demanderoit ſeulement la permiſſion d'y mettre à bord un ou deux hommes chargés de la commiſſion des vigognes pour le retour; ces hommes ſeront munis de paſſeports & de recommandations efficaces du miniſtère d'Eſpagne, pour les Gouverneurs du pays, afin qu'ils ſoient aidés dans l'objet & pour le ſuccès de leur commiſſion. Il faut néceſſairement que de Buenos-ayres on donne ordre à Santa-Crux de la Sierra, pour que des

montagnes de Tucuman on y amène en vie trois ou quatre douzaines de vigognes femelles, avec une demi-douzaine de mâles, quelques alpacas & quelques lamas, moitié mâles & moitié femelles. Le bâtiment ſera arrangé de manière à les y recevoir & à les y placer commodément; c'eſt pour cela qu'il faudroit lui défendre de prendre aucune autre marchandiſe en retour, & lui ordonner de ſe rendre d'abord à Cadix, où les vigognes ſe repoſeroient, & où l'on pourroit enſuite les tranſporter en France.... Une pareille expédition dans les termes qu'on vient de la projeter, ne ſauroit être fort coûteuſe..... On pourroit même donner ordre aux Officiers de la marine du Roi, ainſi qu'à tous les bâtimens qui reviennent de l'île de France & de l'Inde, que ſi par haſard ils ſont jetés ſur les côtes de l'Amérique & obligés d'y chercher un abrit, de préférer la relâche dans la rivière de la Plata. Pendant qu'on ſeroit occupé aux réparations du Vaiſſeau, il faudroit ne rien épargner, avec les gens du pays, pour obtenir quelques vigognes en vie, mâles & femelles, ainſi que quelques lamas & quelques alpacas; on trouvera à Montevideo des Indiens qui font trente à quarante lieues par jour, qui iront à Santa-Cruz de la Sierra, & qui s'acquitteront fort bien de la commiſſion... Cela ſeroit d'autant plus facile, que les Vaiſſeaux françois qui reviennent de l'île de France ou de l'Inde, peuvent relâcher à Montevideo, au lieu d'aller à Sainte-Catherine, ſur la côte du Breſil, comme il leur arrive très-ſouvent. Le Miniſtre qui auroit contribué à enrichir le Royaume d'un animal auſſi utile, pourroit s'en applaudir comme de la conquête la plus importante. Il eſt ſurprenant que les Jéſuites n'aient jamais ſongé à eſſayer de naturaliſer les vigognes en Europe, eux qui, maîtres du Tucuman & du Paraguai, poſſédoient ce tréſor au milieu de leurs miſſions & de leurs plus beaux établiſſemens.

Ce Mémoire intéreſſant de M. l'abbé Beliardy,

m'ayant été communiqué, j'en fis part à mon digne & respectable ami M. de Tolozan, Intendant du Commerce, qui dans toutes les occasions agit avec zèle pour le bien public; il a donc cru devoir consulter, sur ce Mémoire & sur le projet qu'il contient, un homme intelligent (M. de la Folie, Inspecteur général des Manufactures), & voici les observations qu'il a faites à ce sujet.

L'auteur du Mémoire, animé d'un zèle très-louable, dit M. de la Folie, propose comme une grande conquête à faire par un Ministre, la population des lamas, alpacas & vigognes en France; mais il me permettra les réflexions suivantes.

Les *lamas* ainsi nommés par les Péruviens, & *carneros de la terra* par les Espagnols, sont de bons animaux domestiques, tels que l'auteur l'annonce. On observe seulement qu'ils ne peuvent point marcher pendant la nuit avec leurs charges; c'est la raison qui détermina les Espagnols à se servir de mulets & de chevaux. Au reste, ne considérons point ces animaux comme bêtes de charge (nos ânes de France sont bien préférables); le point essentiel est leur toison: non-seulement leur laine est très-inférieure à celle des vigognes, comme l'observe l'auteur, mais elle a une odeur forte & désagréable qu'il est difficile d'enlever.

La laine de l'alpaca est en effet, comme il le dit, bien supérieure à celle du lama; on la confond tous les jours avec celle de la vigogne, & il est rare que cette dernière n'en soit pas mêlée.

Le lama s'apprivoise très-bien, comme l'observe l'auteur, mais on lui objecte que les Espagnols ont fait beaucoup d'essais chez eux pour y naturaliser les alpacas & les vigognes. L'auteur qui prétend le contraire, n'a pas eu à cet égard des éclaircissemens fidèles. Plusieurs fois on a fait venir en Espagne une quantité de ces animaux, & on a tenté de les faire peupler; les épreuves qu'on

de Seve Ch haussard

LA VIGOGNE.

qu'on a multipliées à cet égard ont été abſolument infructueuſes; ces animaux ſont tous morts, & c'eſt ce qui eſt cauſe qu'on a depuis long-temps abandonné ces expériences.

Il y auroit donc bien à craindre que ces animaux n'éprouvaſſent le même ſort qu'en France; ils ſont accoutumés dans leur pays à une nourriture particulière, cette nourriture eſt une eſpèce de jonc très-fin, appelé *ycho*, & peut-être nos herbes de pâturages n'ont-elles pas les mêmes qualités, les mêmes principes nutritifs en plus ou en moins.

La laine de vigogne fait de belles étoffes, mais qui ne durent pas autant que celles qui ſont faites avec de la laine des brebis.

Ayant reçu cette réponſe ſatisfaiſante à pluſieurs égards, & qui confirme l'exiſtence réelle d'une troiſième eſpèce, c'eſt-à-dire, de l'alpaca dans le genre du lama, mais qui ſemble fonder quelques doutes ſur la poſſibilité d'élever ces animaux, ainſi que la vigogne en Europe: je l'ai communiquée avec le Mémoire précédent de M. Béliardy à pluſieurs perſonnes inſtruites, & particulièrement à M. l'abbé Bexon, qui a fait ſur cela les obſervations ſuivantes.

Je remarque, dit-il, que le lama vit dans les vallées baſſes & chaudes du Pérou, auſſi-bien que dans la partie la plus froide de la Sierra, & que par conſéquent ce n'eſt pas la température de notre climat qui pourroit faire obſtacle & l'empêcher de s'y habituer.

A le conſidérer comme animal de monture, ſon pas eſt ſi doux que l'on s'en ſert de préférence au cheval & à l'âne; il paroît de plus qu'il vit auſſi durement que l'âne, d'une manière auſſi agreſte & ſans exiger plus de ſoins *(page 212)*.

Il ſemble que les Eſpagnols eux-mêmes ne ſavent pas faire le meilleur ou le plus bel emploi de la laine du lama, puiſqu'il eſt dit *que quoique cette laine ſoit plus belle que celle de nos brebis & auſſi douce que la ſoie, on l'emploie aux mêmes uſages auxquels nous employons le crin (page 212)*.

L'alpaca, eſpèce intermédiaire entre le lama & la vigogne, & juſqu'ici peu connue, même des Naturaliſtes, eſt encore entièrement ſauvage; néanmoins c'eſt peut-être des trois animaux Péruviens, celui dont la conquête ſeroit la plus intéreſſante, puiſqu'avec une laine plus fournie & beaucoup plus fine que celle du lama; l'alpaca paroît avoir une conſtitution plus forte & plus robuſte que celle de la vigogne *(ibidem)*.

La facilité avec laquelle ſe ſont nourries les vigognes privées que l'on a eues par curioſité à Lima, mangeant du maïs, du pain & de toutes ſortes d'herbes; garantit celle qu'on trouveroit à faire en grand l'éducation de ces animaux: une négligence inconcevable nous laiſſe ignorer ſi les vigognes privées que l'on a eues juſqu'ici, ont produit en domeſticité; mais je ne fais aucun doute que cet animal ſocial par inſtinct, foible par nature, & doué comme le mouton d'une timidité douce, ne ſe plût en troupeaux raſſemblés, & ne ſe propageât volontiers dans l'aſyle d'un parc ou dans la paix d'une étable, & bien mieux que dans les vallons ſauvages, où leurs troupes fugitives tremblent ſous la ſerre de l'oiſeau de proie ou à l'aſpect du chaſſeur *(voyez page 213)*.

La cruauté avec laquelle on nous dit que ſe font au Pérou les grandes chaſſes, ou plutôt les grandes tueries de vigognes, eſt une raiſon de plus de ſe hâter de ſauver dans l'aſyle domeſtique, une eſpèce précieuſe que ces maſſacres auront bientôt détruite ou du moins affoiblie au dernier point.

Les dangers & les longueurs de la navigation par le cap Horn, me ſemblent, comme à M. Béliardy, être un grand obſtacle à tirer les vigognes de la côte du Sud par Arica, Cuſco ou Potoſi;

& la véritable route pour amener ces animaux précieux, ſeroit en effet de les faire deſcendre du Tucuman par Rio de la Plata, juſqu'à Buenos-ayres, où un bâtiment frété exprès & monté de gens entendus aux ſoins délicats qu'exigeroient ces animaux dans la traverſée, les amèneroient à Cadix, ou mieux encore dans quelques-uns de nos ports les plus voiſins des Pyrénées ou des Sevennes, où il ſeroit le plus convenable de commencer l'éducation de ces animaux dans une région de l'air analogue à celle des *Sierras*, d'où on les a fait deſcendre.

Il me reſte quelques remarques à faire ſur la lettre de M. de la Folie, qui ne me paroît offrir que des doutes aſſez peu fondés & des difficultés aſſez légères.

1.° On a vu que ſi le cheval & l'âne l'emportent par la conſtance du ſervice ſur le lama, celui-ci à ſon tour leur eſt préférable à d'autres égards; & d'ailleurs l'objet eſt bien moins ici de conſidérer le lama comme bête de ſomme, que de le regarder conjointement avec la vigogne & l'alpaca, comme bétail à toiſon.

2.° Qui peut nous aſſurer qu'on ait fait en Eſpagne beaucoup d'eſſais pour naturaliſer ces animaux; & les eſſais ſuppoſés faits, l'ont-ils été avec intelligence! Ce n'eſt point dans une plaine chaude, mais, comme nous venons de l'inſinuer, ſur des croupes de montagnes voiſines de la région des neiges, qu'il faut faire retrouver aux vigognes un climat analogue à leur climat natal.

3.° C'eſt moins des vigognes venues du Pérou, que l'on pourroit eſpérer de former des troupeaux, que de leur race née en Europe; & c'eſt à obtenir cette race & à la multiplier qu'il faudroit diriger les premiers ſoins, qui ſans doute devroient être grands & continuels pour des animaux délicats & auſſi dépaïſés.

4.° Quant à l'herbe *ycho*, il eſt difficile de croire qu'elle ne puiſſe pas être remplacée par quelques-uns de nos gramens ou de nos joncs; mais s'il le falloit abſolument, je propoſerois de tranſporter l'herbe *ycho* elle-même, il ne ſeroit probablement pas plus

difficile d'en faire le ſemis que tout autre ſemis d'herbage, & il ſeroit heureux d'acquérir une nouvelle eſpèce de prairie artificielle avec une nouvelle eſpèce de troupeaux.

5.° Et pour la crainte de voir dégénérer la toiſon de la vigogne tranſplantée, elle paroît peu fondée; il n'en eſt pas de la vigogne comme d'une race domeſtique & factice perfectionnée, ou, ſi l'on veut, dégénérée tant qu'elle peut l'être, telle que la chèvre d'Angora, qui en effet quand on la tranſporte hors de la Syrie, perd en peu de temps ſa beauté; la vigogne eſt dans l'état ſauvage, elle ne poſsède que ce que lui a donné la Nature, & que la domeſticité pourroit ſans doute, comme dans toute autre eſpèce, perfectionner pour notre uſage.

J'adopte entièrement ces réflexions très-juſtes de M. l'abbé Bexon, & je perſiſte à croire qu'il eſt auſſi poſſible qu'il ſeroit important de naturaliſer chez nous ces trois eſpèces d'animaux ſi utiles au Pérou, & qui paroiſſent ſi diſpoſés à la domeſticité.

DU MUSC.

Nous donnons ici *(planche XXIX)*, la figure de l'animal du muſc, que j'ai fait deſſiner d'après nature vivante. Cette figure manquoit à mon Ouvrage, & n'a jamais été donnée que d'une manière très-incorrecte par les autres Naturaliſtes. Il paroît que cet animal, qui n'eſt commun que dans les parties orientales de l'Aſie, pourroit s'habituer & peut-être même ſe propager dans nos climats; car il n'exige pas des ſoins trop recherchés; il a vécu pendant trois ans dans un parc de M. le duc de la Vrilliere, à l'Hermitage près de Verſailles, où il n'eſt arrivé qu'au mois de juin 1772, après avoir été trois autres années en chemin: ainſi voilà ſix années de captivité & de mal-aiſe, pendant leſquelles il s'eſt très-bien ſoutenu, & il n'eſt pas mort de dépériſſement, mais d'une maladie accidentelle. On avoit recommandé de le nourrir avec du riz crevé dans l'eau, de la mie de pain mêlés avec de la mouſſe priſe ſur le tronc & les branches de chêne; on a ſuivi exactement cette recette, il s'eſt toujours bien porté, & ſa mort en avril 1775, n'a été cauſée que par une *égragropile*, c'eſt-à-dire, par une pelotte ou gobe de ſon propre poil qu'il avoit détaché en ſe lèchant & qu'il avoit avalé. M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, qui a diſſéqué cet animal, a trouvé cette pelotte dans la caillette à l'orifice du pylore.

Il ne craignoit pas beaucoup le froid, néanmoins pour l'en garantir, on le tenoit en hiver dans une orangerie, & pendant toute cette saison il n'avoit point d'odeur de musc, mais il en répandoit une assez forte en été, surtout dans les jours les plus chauds ; lorsqu'il étoit en liberté, il ne marchoit pas à pas comptés, mais couroit en sautant, à peu-près comme un lièvre.

Voici la description de cet animal que M. de Sève a faite avec exactitude.

Le musc est un animal d'une jolie figure ; il a deux pieds trois pouces de longueur, vingt pouces de hauteur au train de derrière, & dix-neuf pouces six lignes à celui de devant ; il est vif & léger à la course & dans tous ses mouvemens ; ses jambes de derrière sont considérablement plus longues & plus fortes que celles de devant. La Nature l'a armé de deux défenses de chaque côté de la mâchoire supérieure, qui sont larges, dirigées en bas & recourbées en arrière ; elles sont tranchantes sur leur bord postérieur en finissant en pointe ; leur longueur, au-dessous de la lèvre, est de dix-huit lignes, & leur largeur d'une ligne & demie ; elles sont de couleur blanche, & leur substance est une sorte d'ivoire ; les yeux sont grands à proportion du corps, & l'iris est d'un brun-roux ; le bord des paupières est de couleur noire ainsi que les naseaux ; les oreilles sont grandes & larges, elles ont quatre pouces de hauteur, sur deux pouces quatre ou cinq lignes de largeur ; elles sont garnies en dedans de

grands poils d'un blanc mêlé de griſâtre, & en deſſus de poils noirs-rouſſâtres mêlés de gris, comme celui du front & du nez ; le noir du front eſt relevé par une tache blanche qui ſe trouve au milieu ; il y a du fauve-jaunâtre au-deſſus & au-deſſous des yeux, mais le reſte de la tête paroît d'un gris d'ardoiſe, parce que le poil y eſt mélangé de noir & de blanc, comme celui du cou où il y a de plus quelques légères teintes de fauve ; les épaules & les jambes de devant, ſont d'un brun-noir ainſi que les pieds ; mais cette couleur noire eſt moins foncée ſur les cuiſſes & les jambes de derrière, où il y a quelques teintes de fauve ; les pieds ſont petits, ceux de devant ont deux ergots qui touchent la terre & qui ſont ſitués au talon ; les ſabots des pieds de derrière ſont inégaux en longueur, l'intérieur étant conſidérablement plus long que l'extérieur ; il en eſt de même des ergots, dont l'interne eſt auſſi bien plus long que l'externe ; tous les ſabots des pieds qui ſont fendus comme ceux des chèvres, ſont de couleur noire, ainſi que les ergots ; le poil du deſſus, du deſſous & des côtés du corps eſt noirâtre, mélangé de teintes fauves, & même de rouſſâtre en quelques endroits, parce qu'en général les poils, & ſur-tout les plus longs, ſont blancs ſur la plus grande partie de leur longueur, tandis que leur extrémité eſt brune, noire ou de couleur fauve ; les crottes de cet animal ſont très-petites, d'un brun luiſant & de forme alongée, & n'ont aucune odeur, & le parfum que l'animal répand dans ſa

cabane, n'eſt guère plus fort que l'odeur d'une civette. Au reſte, le muſc paroît être un animal fort doux, mais en même temps timide & craintif; il eſt remuant & très-agile dans ſes mouvemens, & il paroiſſoit ſe plaire à ſauter & à s'élancer contre un mur qui lui ſervoit de point d'appui pour le renvoyer à l'oppoſite.

Comme M. Daubenton a donné à l'Académie des Sciences *(a)*, un bon Mémoire au ſujet de cet animal, nous croyons devoir en rapporter ici l'extrait.

L'odeur forte & pénétrante du muſc, dit-il, eſt trop ſenſible, pour que ce parfum n'ait pas été remarqué en même temps que l'animal qui le porte; auſſi leur a-t-on donné à tous les deux le même nom de *muſc*. Cet animal ſe trouve dans les royaumes de Boutan & de Tunquin, à la Chine & dans la Tartarie chinoiſe, & même dans quelques parties de la Tartarie moſcovite. Je crois que de temps immémorial il a été recherché par les habitans de ces contrées, parce que ſa chair eſt très-bonne à manger, & que ſon parfum a toujours dû faire un commerce; mais on ne ſait pas en quel temps le muſc a commencé à être connu en Europe, & même dans la partie occidentale de l'Aſie. Il ne paroît pas que les Grecs ni les Romains aient eu connoiſſance de ce parfum, puiſqu'Ariſtote ni Pline n'en ont fait aucune mention dans leurs écrits. Les auteurs Arabes ſont les premiers qui en aient parlé; Sérapion donna une deſcription de cet animal dans le huitième ſiècle...

Je l'ai vu, au mois de juillet (1772), dans un parc de M. de la Vrillière, à Verſailles; l'odeur du muſc qui ſe répandoit de temps en temps, ſuivant la direction du vent, autour de

(a) Mémoires de l'Académie des Sciences, *année 1772, ſeconde partie, page 215 & ſuivantes.*

l'enceinte

l'enceinte où étoit le porte-muſc, auroit pu me ſervir de guide pour trouver cet animal. Dès que je l'aperçus, je reconnus dans ſa figure & dans ſes attitudes beaucoup de reſſemblance avec le chevreuil, la gazelle & le chevrotain; aucun animal de ce genre n'a plus de légèreté, de ſoupleſſe & de vivacité dans les mouvemens que le porte-muſc; il reſſemble encore aux animaux ruminans en ce qu'il a les pieds-fourchus, & qu'il manque de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure; mais on ne peut le comparer qu'au chevrotain pour les deux défenſes ou longues dents canines qui tiennent à la mâchoire de deſſus, & ſortent d'un pouce & demi au dehors des lèvres.

La ſubſtance de ces dents eſt une ſorte d'ivoire, comme celle des défenſes du babirouſſa & de pluſieurs autres eſpèces d'animaux; mais les défenſes du porte-muſc ont une forme très-particulière, elles reſſemblent à des petits couteaux courbes, placés au-deſſous de la gueule, & dirigés obliquement de haut en bas, & de devant en arrière, leur bord poſtérieur eſt tranchant, . . . je crois qu'il s'en ſert à différens uſages, ſuivant les circonſtances, ſoit pour couper les racines, ſoit pour ſe ſoutenir dans des endroits où il ne peut pas trouver d'autre point d'appui, ſoit enfin pour ſe défendre ou pour attaquer. . . .

Le porte-muſc n'a point de cornes; les oreilles ſont longues, droites & très-mobiles; les deux dents blanches qui ſortent de la gueule & les renflemens qu'elles forment à la lèvre ſupérieure, donnent à la phyſionomie du porte-muſc, vu de face, un air ſingulier, qui pourroit le faire diſtinguer de tout autre animal, à l'exception du chevrotain.

Les couleurs du poil ſont peu apparentes; au lieu de couleur décidée, il n'y a que des teintes de brun, de fauve & de blanchâtre, qui ſemblent changer lorſqu'on regarde l'animal ſous différens points de vue, parce que les poils ne ſont colorés en brun ou en fauve qu'à leur extrémité, le reſte eſt blanc & paroît

plus ou moins à différens aſpects.... Il y a du blanc & du noir ſur les oreilles du porte-muſc, & une étoile blanche au milieu du front.

Cette étoile me paroît être une ſorte de livrée qui diſparoîtra lorſque l'animal ſera plus âgé; car je ne l'ai pas vue ſur deux peaux de porte-muſc qui m'ont été adreſſées pour le Cabinet du Roi, par M. le Monnier, Médecin du Roi, de la part de Madame la comteſſe de Marſan..... Les deux peaux dont il s'agit, m'ont paru venir d'animaux adultes, l'un mâle & l'autre femelle; les teintes des couleurs du poil y ſont plus foncées que ſur le porte-muſc vivant que je viens de décrire; il y a de plus ſur la face inférieure du cou, deux bandes blanchâtres, larges d'environ un pouce, qui s'étendent irrégulièrement le long du cou, & qui forment une ſorte d'ovale alongé, en ſe rejoignant en avant, ſur la gorge & en arrière entre les jambes de devant.

Le muſc eſt renfermé dans une poche placée ſous le ventre à l'endroit du nombril; je n'ai vu ſur le porte-muſc vivant que de petites éminences ſur le milieu de ſon ventre; je n'ai pu les obſerver de près, parce que l'animal ne ſe laiſſe pas approcher... La poche du muſc tient à l'une des peaux envoyées au Cabinet du Roi, mais cette poche eſt deſſéchée; il m'a paru que ſi elle étoit dans ſon état naturel, elle auroit au moins un pouce & demi de diamètre; il y a dans le milieu un orifice très-ſenſible, dont j'ai tiré de la ſubſtance du muſc, très-odorante & de couleur rouſſe.... M. Gmelin ayant obſervé la ſituation de cette poche ſur deux mâles, rapporte dans le *quatrième volume des Mémoires de l'Académie impériale de Péterſbourg*, qu'elle étoit placée au-devant & un peu à droite du prépuce....

Le porte-muſc diffère de tout autre animal, par la poche qu'il a ſous le ventre & qui enferme le muſc; cependant quoique ce caractère ſoit unique par ſa ſituation... il ne contribue nullement à déterminer la place du porte-muſc parmi les quadrupèdes, parce

qu'il y a des ſubſtances odoriférantes qui viennent d'animaux très-différens du porte-muſc....

Les caractéres extérieurs du porte-muſc qui indiquent ſes rapports avec les autres quadrupèdes, ſont les pieds-fourchus, les deux longues dents canines & les huit dents inciſives de la mâchoire du deſſus, ſans qu'il y en ait dans celle du deſſous. Par ces caractères le porte-muſc reſſemble plus au chevrotain qu'à aucun autre animal; il en diffère en ce qu'il eſt beaucoup plus grand, car il a plus d'un pied & demi de hauteur, priſe depuis le bas des pieds de devant juſqu'au-deſſus des épaules, tandis que le chevrotain n'a guère plus d'un demi-pied.

Les dents molaires du porte-muſc ſont au nombre de ſix de chaque côté de chacune des mâchoires; le chevrotain n'en a que quatre; il y a auſſi de grandes différences entre ces deux animaux, pour la forme des dents molaires & des couleurs du poil; la poche du muſc fait un caractère qui n'appartient qu'au porte-muſc mâle, la femelle n'a ni poche, ni muſc, ni dents canines, ſuivant les obſervations de M. Gmelin, que j'ai cité.

Le porte-muſc que j'ai vu vivant, paroît n'avoir point de queue. M. Gmelin a trouvé, ſur trois individus de cette eſpèce, au lieu de queue, un petit prolongement charnu, long d'environ un pouce.... Il y a des auteurs qui ont fait repréſenter le porte-muſc avec une queue bien apparente, quoique fort courte. Grew dit qu'elle a deux pouces de longueur; mais il n'a pas obſervé ſi cette partie renfermoit des vertèbres.

Dans la deſcription que M. Gmelin a faite du porte-muſc, les viſcères m'ont paru reſſemblans à ceux des animaux ruminans, ſur-tout les quatre eſtomacs, dont le premier a trois convexités, comme dans les animaux ſauvages qui ruminent. Si l'on joint ce caractère à celui des deux dents canines dans la mâchoire du deſſus, le porte-muſc reſſemble plus, par ces deux caractères, au cerf

qu'à aucun autre animal ruminant, excepté le chevrotain, au cas qu'il rumine, comme il y a lieu de le croire.

Ray dit qu'il eſt douteux que le porte-muſc rumine. Les gens qui ſoignent celui que j'ai décrit vivant, ne ſavent pas s'il rumine; je ne l'ai pas vu aſſez long-temps pour en juger par moi-même, mais je ſais, par les obſervations de M. Gmelin, qu'il a les organes de la rumination, & je crois qu'on le verra ruminer, &c. &c.

LE MUSC.

De Seve delin. Blanchon Sculp. 1782

LE CHEVROTAIN DE JAVA.

LE CHEVROTAIN,
appelé à Java PETITE GAZELLE.

Nous donnons ici *(planche XXX)*, la figure d'un Chevrotain venu de Java, ſous le nom de *petite gazelle*, & qui nous paroît être de la même eſpèce, à très-peu près, que celle du chevrotain *mémina* de Ceylan; les ſeules différences que nous puiſſions y remarquer ſont, qu'il n'a point, comme le mémina, de bandes ou de livrée ſur le corps, le poil eſt ſeulement ondé ou jaſpé de noir, ſur un fond couleur de muſc-foncé, avec trois bandes blanches diſtinctement marquées ſur la poitrine; le bout du nez eſt noir, & la tête eſt moins arrondie & plus fine que celle du mémina, & les ſabots des pieds ſont plus alongés, Ces différences aſſez légères, pourroient n'être qu'individuelles, & ne doivent pas nous empêcher de regarder ce chevrotain de Java, comme une ſimple variété dans l'eſpèce du mémina de Ceylan. Au reſte, nous n'avons pas eu d'autre indication ſur ce petit animal, qui n'eſt certainement pas du genre des gazelles, mais de celui des chevrotains.

LE COCHON DE TERRE.

NOUS avons dit & répété ſouvent qu'aucune eſpèce des animaux de l'Afrique ne s'eſt trouvée dans l'Amérique méridionale, & que réciproquement aucun des animaux de cette partie de l'Amérique ne s'eſt trouvé dans l'ancien continent. L'animal dont il eſt ici queſtion a pu induire en erreur des Obſervateurs peu attentifs, tels que M. Voſmaër; mais on va voir, par ſa deſcription & par la comparaiſon de ſa figure avec celle des fourmilliers d'Amérique, qu'il eſt d'une eſpèce très-différente, & qu'il n'a guère d'autres rapports avec eux, que d'être de même privé de dents, & d'avoir une langue aſſez longue pour l'introduire dans les fourmillières. Nous avons donc adopté le nom de cochon de terre que Kolbe donne à ce mangeur de fourmis, de préférence à celui de fourmillier, qui doit être réſervé aux mangeurs de fourmis d'Amérique, puiſqu'en effet cet animal d'Afrique en diffère eſſentiellement par l'eſpèce, & même par le genre. Le nom de cochon de terre, eſt relatif à ſes habitudes naturelles & même à ſa forme, & c'eſt celui ſous lequel il eſt communément connu dans les terres du Cap. Voici la deſcription que M. Allamand a faite de cet animal dans le nouveau ſupplément à mon Ouvrage.

M. de Buffon ſemble avoir épuiſé tout ce qu'on peut dire ſur les animaux mangeurs de fourmis; l'article qu'il en a dreſſé *(a)*,

(a) Voyez le tome X de cet Ouvrage, *page 67*.

doit lui avoir coûté beaucoup de peine, tant à cauſe des recherches qu'il a dû faire de tout ce qui a été dit de ces animaux, que de la néceſſité où il a été de relever les fautes de ceux qui en ont parlé avant lui, & particulièrement de Séba. Celui-ci ne les a pas ſeulement mal décrits, mais il a encore rangé parmi eux un animal d'un genre très-différent.

M. de Buffon après avoir diſſipé la confuſion qui régnoit dans l'hiſtoire de ces animaux, n'admet que trois eſpèces de mangeurs de fourmis, le tamanoir, le tamandua & celui auquel il a conſervé le nom de fourmillier; mais enſuite il a donné la deſcription d'un animal *(b)* qui ſemble être une nouvelle eſpèce de tamandua, plutôt qu'une ſimple variété; enfin il conclut de tout ce qu'il a dit, que les mangeurs de fourmis ne ſe trouvent que dans les pays chauds de l'Amérique, & qu'ils n'exiſtent pas dans l'ancien continent. Il eſt vrai que Deſmarchais & Kolbe diſent qu'il y en a en Afrique; mais le premier affirme ſimplement la choſe ſans en rien dire de plus, ni ſans en apporter aucune preuve; quant à Kolbe, ſon témoignage eſt ſi ſuſpect, que M. de Buffon a été très-autoriſé à n'y pas ajouter foi. J'ai penſé comme lui au ſujet de Kolbe, & je n'ai point cru qu'il y eût des mangeurs de fourmis en Afrique; mais M. le capitaine Gordon m'a tiré de l'erreur où j'étois; il m'a envoyé la dépouille d'un de ces animaux tué au cap de Bonne-eſpérance, où ils ſont connus ſous le nom de cochons de terre; c'eſt préciſément celui que Kolbe leur donne, ainſi je lui fais réparation d'avoir révoqué ici en doute ſa véracité, & je ſuis perſuadé que M. de Buffon lui rendra la même juſtice. Il eſt vrai que M. Pallas a confirmé le témoignage de Kolbe par ſes propres obſervations; il a donné la deſcription d'un fœtus de mangeurs de fourmis, envoyé du cap de Bonne-eſpérance au Cabinet de S. A. S. Mgr le Prince d'Orange; mais un fœtus,

(b) Voyez le tome IVe des ſupplémens, *page 126*; & la *planche* LII.

dénué de ſon poil, étoit peu propre à donner une juſte idée de l'animal dont il tiroit ſon origine, & il pouvoit avoir été envoyé d'ailleurs au Cap; cependant le nom de cochon, par lequel on l'avoit déſigné, a commencé à me faire revenir de mon préjugé contre Kolbe.

J'ai fait remplir la peau que M. Gordon m'a envoyée, ce qui m'a très-bien réuſſi; & c'eſt d'après cette peau bourrée que j'ai fait graver la figure de la *planche XI (c)*. Si l'on doit appeler mangeur de fourmis un animal qui n'a point de dents, & qui a une langue fort longue qu'il enfonce dans les fourmillières, pour avaler enſuite les fourmis qui s'y attachent; on ne peut pas douter que celui qui eſt repréſenté ici n'en mérite le nom; cependant il diffère très-fort des trois eſpèces décrites par M. de Buffon, & que je crois, avec lui, être particulières à l'Amérique.

Il eſt à peu-près auſſi gros & auſſi grand que le tamanoir, comme on le verra par les dimenſions que j'en donnerai. Les poils qui couvrent ſa tête, le deſſus de ſon corps & ſa queue, ſont très-courts, & tellement couchés & appliqués ſur ſa peau, qu'ils ſemblent y être collés; leur couleur eſt d'un gris-ſale, un peu approchant de celui du lapin, mais plus obſcur; ſur les flancs & ſous le ventre ils ſont plus longs & d'une couleur rouſsâtre; ceux qui couvrent les jambes ſont auſſi beaucoup plus longs, ils ſont tout-à-fait noirs & droits.

Sa tête eſt preſque un cône tronqué, un peu comprimé vers ſon extrémité; elle eſt terminée par un plan ou plutôt par un boutoir, tel que celui d'un cochon, dans lequel ſont les trous des narines, & qui avance de près d'un pouce au-delà de la mâchoire inférieure; celle-ci eſt très-petite; ſa langue eſt longue, fort mince & plate, mais plus large que dans les autres mangeurs de fourmis, qui l'ont preſque cylindrique; il n'a abſolument

(c) *Voyez* dans ce volume, *planche XXXI.*

aucune

aucune dent; ſes yeux ſont beaucoup plus près des oreilles que du muſeau, ils ſont aſſez grands, & d'un angle à l'autre ils ont un pouce de longueur; ſes oreilles aſſez ſemblables à celles des cochons, s'élèvent à la hauteur de ſix pouces, & ſe terminent en pointe; elles ſont formées par une membrane preſque auſſi mince que du parchemin, & couvertes de poils à peine remarquables, tant ils ſont courts; j'ignore ſi dans l'animal vivant elles ſont pendantes comme dans les tamandua; M. Pallas dit qu'elles le ſont, mais il en juge d'après celles du fœtus, où leur longueur doit leur faire prendre cette poſition, ſans qu'on en doive conclure qu'elles l'aient dans l'animal lorſqu'il eſt hors du ventre de ſa mère; ſa queue ſurpaſſe le tiers de la longueur de tout le corps; elle eſt fort groſſe à ſon origine, & va en diminuant juſqu'à ſon extrémité; ſes pieds de devant ont quatre doigts, ceux de derrière en ont cinq, tous armés de forts ongles, dont les plus longs ſont aux pieds poſtérieurs, car ils égalent en longueur les doigts mêmes; ils ne ſont pas pointus, mais arrondis à leur extrémité, un peu recourbés & propres à creuſer la terre; il ne paroît pas qu'il puiſſe s'en ſervir pour ſaiſir fortement ou pour ſe défendre, comme les autres mangeurs de fourmis; cependant il doit avoir beaucoup de force dans ſes jambes, qui ſont très-groſſes proportionnellement à ſon corps.

On voit par cette deſcription que cet animal eſt très-différent du tamanoir, par ſon poil, ſa couleur, ſa tête & ſa queue; il ſurpaſſe auſſi fort en grandeur le tamandua, dont il diffère de même par ſon pelage, par ſa couleur & par ſes ongles; je ne dis rien de ſa différence avec le fourmillier, avec lequel perſonne ne le confondra; il appartient donc à une quatrième eſpèce inconnue juſqu'à préſent; & tout ce que j'en ſais de certain, c'eſt que cet animal fourre ſa langue dans les fourmillières, qu'il avale les fourmis qui s'y attachent, & qu'il ſe cache en terre dans des trous; quoiqu'il ait une queue qui reſſemble un peu à celle du

tamandua, je doute qu'il s'en ſerve comme lui pour ſe ſuſpendre à des branches d'arbres, elle ne me paroît pas pour cela aſſez flexible, & les ongles ne ſont pas faits pour grimper.

Comme je l'ai déjà dit, on lui donne au Cap le nom de cochon de terre; mais il reſſemble au cochon, & cela encore très-imparfaitement, uniquement par ſa tête alongée, par le boutoir qui la termine, & par la longueur de ſes oreilles: d'ailleurs il en diffère eſſentiellement par les dents qu'il n'a pas; par ſa queue, & principalement par ſes pieds, auſſi-bien que par la conformation de tout ſon corps.

Au défaut de bonnes autorités ſur ce qui regarde ce mangeur de fourmis (car c'eſt le nom que je crois devoir lui donner, pour le diſtinguer des trois eſpèces décrites par M. de Buffon); je mettrai ici en note ce que Kolbe en a dit *(d)*; il a été plus exact dans la deſcription qu'il en a faite qu'il ne l'eſt ordinairement.

(d) « La quatrième eſpèce des cochons ſe nomme le *cochon de terre*; il » reſſemble très-fort aux cochons rouges. (*Nota.* Pourquoi aux cochons » rouges? il ne leur reſſemble pas plus par la couleur qu'aux autres) il a » ſeulement la tête plus longue & le groin plus pointu; il n'a abſolument » point de dents, & ſes ſoies ne ſont pas ſi fortes; ſa langue eſt longue & » affilée; ſa queue eſt longue; il a auſſi les jambes longues & fortes; la » terre lui ſert de demeure, il s'y creuſe une grotte, ouvrage qu'il fait avec » beaucoup de vivacité & de promptitude, & s'il a ſeulement la tête & » les pieds de devant dans la terre, il s'y cramponne ſi bien, que l'homme » le plus robuſte ne ſauroit l'en arracher.

» Lorſqu'il a faim, il va chercher une fourmillière, dès qu'il a fait cette » bonne trouvaille, il regarde tout autour de lui, pour voir ſi tout eſt » tranquille & s'il n'y a point de danger; il ne mange jamais ſans avoir » pris cette précaution, alors il ſe couche, & plaçant ſon groin tout près » de la fourmillière il tire la langue tant qu'il peut, les fourmis montent » deſſus en foule, & dès qu'elle eſt bien couverte, il la retire & les gobe » toutes; ce jeu ſe recommence pluſieurs fois, & juſqu'à ce qu'il ſoit raſſaſié. » Afin de lui procurer plus aiſément cette nourriture, la Nature toute ſage, » a fait en ſorte que la partie ſupérieure de cette langue, qui doit recevoir

De Seve delin.

Magd. Th. Rousselet Sculp.

LE COCHON DE TERRE.

Voici ſes dimenſions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue	3.	5.	//
Circonférence du milieu du corps	2.	8.	//
Longueur de la tête	//	11.	//
Sa circonférence entre les yeux & les oreilles	1.	1.	//
——— près du bout du muſeau	//	7.	//
Longueur des oreilles	//	6.	//
Diſtance entre leurs baſes	//	2.	//
Longueur des yeux meſurée d'un angle à l'autre	//	1.	//
Diſtance des yeux aux oreilles	//	2.	//
——— au bout du muſeau	//	7.	//
——— entre les deux yeux, en ligne droite,	//	4.	//
Longueur de la queue	1.	9.	//
Sa circonférence près de l'anus	1.	3.	//
——— près de l'extrémité	//	2.	//
Longueur des jambes de devant	1.	//	//
Sa circonférence près du corps	//	11.	//
——— près du poignet	//	6.	6.
Longueur des jambes de derrière	1.	1.	//
Leur circonférence près du corps	1.	//	//
——— près du talon	//	7.	6.

---

les fourmis, eſt toujours couverte & comme enduite d'une matière viſ- « queuſe & gluante qui empêche ces foibles animaux de s'en retourner, « lorſqu'une fois leurs jambes y ſont empêtrées; c'eſt-là leur manière de « manger. Ils ont la chair de fort bon goût & très-ſaine; les Européens « & les Hottentots vont ſouvent à la chaſſe de ces animaux; rien n'eſt plus « facile que de les tuer, il ne faut que leur donner un petit coup de bâton « ſur la tête ». *Deſcription du cap de Bonne-eſpérance*, par Kolbe, *tome III, page 43.*

DU RATON-CRABIER. (a)

NOUS donnons ici *(planche XXXII)*, la figure d'un animal qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, ſous la dénomination impropre de *chien-crabier*, & qui n'a d'autre rapport avec le crabier, que l'habitude de manger également des crabes; mais il tient beaucoup du raton par la grandeur, la forme & les proportions de la tête, du corps & de la queue; & comme nous ignorons le nom qu'il porte dans ſon pays natal, nous lui donnerons, en attendant que nous en ſoyons informés, la dénomination de *raton-crabier*, pour le diſtinguer & du raton & du crabier, dont nous avons donné les figures, *volume VIII, planche XLIII*; & ſupplément, *volume III, planche LIV*.

Cet animal a été envoyé de Cayenne avec le nom & l'indication ſuivante; *chien-crabier adulte, femelle priſe nourriſſant trois petits;* mais comme nous venons de le dire, il n'a nul rapport apparent avec le crabier; il n'en a ni la forme du corps ni la queue écailleuſe; ſa longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, eſt de vingt-trois pouces ſix lignes, & par conſéquent elle eſt à peu-près égale à celle du raton, qui eſt de vingt-deux pouces ſix lignes; les autres dimenſions ſont propor-

(a) Addition à ce qui eſt dit de cet animal, ſupplément, *vol. III, page 215.*

tionnellement les mêmes entre ces deux animaux, à l'exception de la queue qui eſt plus courte & beaucoup plus mince dans cet animal que celle du raton.

La couleur de ce raton-crabier, eſt d'un fauve mêlé de noir & de gris; le noir domine ſur la tête, le cou & le dos, mais le fauve eſt ſans mélange ſur les côtés du cou & du corps; le bout du nez & les naſeaux ſont noirs; les plus grands poils des mouſtaches ont quatre pouces de longueur, & ceux du deſſus de l'angle des yeux ont deux pouces deux lignes; une bande d'un brun-noirâtre environne les yeux & s'étend preſque juſqu'aux oreilles, elle paſſe ſur le muſeau, ſe prolonge & s'unit au noir du ſommet de la tête; le dedans des oreilles eſt garni d'un poil blanchâtre, & une bande de cette même couleur règne au-deſſus des yeux, & il y a une tache blanche au milieu du front; les joues, les mâchoires, le deſſous du cou, de la poitrine & du ventre, ſont d'un blanc-jaunâtre: les jambes & les pieds, ſont d'un brun-noirâtre, celles de devant ſont couvertes d'un poil court; les doigts ſont longs & bien ſéparés les uns des autres; la queue eſt environnée de ſix anneaux noirs, dont les intervalles ſont d'un fauve-griſâtre; ce qui établit encore une différence entre cet animal & le vrai raton, dont la queue longue, groſſe & touffue, eſt ſeulement annelée ſur la face ſupérieure. Ces deux eſpèces de raton diffèrent encore entr'elles par la couleur du poil, qui, dans le raton,

eſt ſur le corps d'un noir mêlé de gris & de fauve-pâle, & ſur les jambes de couleur blanchâtre; au lieu que dans celui-ci il eſt d'un fauve mêlé de noir & de gris ſur le corps, & d'un brun-noirâtre ſur les jambes. Ainſi quoique ces deux animaux aient pluſieurs rapports entre eux, leurs différences nous paroiſſent ſuffiſantes pour en faire deux eſpèces diſtinctes.

De Seve del

C Baron . Sculp

LE RATON - CRABIER .

DU COATI.

QUELQUES perſonnes qui ont ſéjourné dans l'Amérique méridionale, m'ont informé que les Coatis produiſent ordinairement trois petits; qu'ils ſe font des tanières en terre comme des renards; que leur chair a un mauvais goût de venaiſon, mais qu'on peut faire de leurs peaux d'aſſez belles fourrures. Ils m'ont aſſuré que ces animaux s'apprivoiſent fort aiſément, qu'ils deviennent même très-careſſans, & qu'ils ſont ſujets à manger leur queue ainſi que les ſapajous, guenons & la plupart des autres animaux à longue queue des climats chauds. Lorſqu'ils ont pris cette habitude ſanguinaire on ne peut pas les en corriger, ils continuent de ronger leur queue & finiſſent par mourir, quelques ſoins & quelque nourriture qu'on puiſſe leur donner; il ſemble que cette inquiétude eſt produite par une vive démangeaiſon; mais peut-être les préſerveroit-on du mal qu'ils ſe font en couvrant l'extrémité de la queue avec une plaque mince de métal, comme l'on couvre quelquefois les perroquets ſur le ventre, pour les empêcher de ſe déplumer.

DU SARIGUE.

NOUS donnons ici *(planche XXXIII)*, la figure d'un Sarigue qui nous paroît n'être qu'une variété dans cette eſpèce, mais dont les différences ſont néanmoins aſſez grandes, pour que nous ayons cru devoir le faire repréſenter. Ce ſarigue ſe trouve dans le pays des Illinois, & diffère de l'autre par la couleur & par le poil qui eſt long ſur tout le corps; il a la tête moins alongée & entièrement blanche, à l'exception d'une tache brunâtre qui prend du coin de l'œil & finit en s'affoibliſſant du côté du nez, dont l'extrémité eſt la ſeule partie de la face qui ſoit noire; la queue eſt écailleuſe & ſans poil dans toute ſa longueur, au lieu que celle du ſarigue de la *planche XLV, volume X*, eſt garnie de poil depuis ſon origine juſqu'à plus des trois quarts de ſa longueur; cependant ces différences ne me paroiſſent pas ſuffiſantes pour conſtituer deux eſpèces; & d'ailleurs comme le climat des Illinois & celui du Miſſipipi où ſe trouve le premier ſarigue ne ſont pas éloignés; il y a toute apparence que ce ſecond ſarigue n'eſt qu'une ſimple variété dans l'eſpèce du premier.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier, depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue.....	1.	3.	3.
Longueur des oreilles.....	//	1.	1.
Largeur des oreilles.....	//	//	9.
Longueur des mouſtaches.....	//	2.	2.
Longueur de la queue.....	//	1.	3.

Les

De Seve. in.

Guyot. Sculp.

LE SARIGUE DES ILLINOIS.

Les oreilles ſont d'une peau liſſe, ſemblable à du parchemin brun, ſans aucun poil en dedans ni en dehors; le poil qui couvre le corps juſqu'à la queue, ainſi que les jambes, eſt d'un brun plus ou moins nuancé de cendré, & mêlé de longs poils blancs qui ont juſqu'à deux pouces trois lignes ſur le dos, & deux pouces ſix lignes près de la queue; le deſſous du corps eſt d'un cendré blanchâtre; il y a cinq doigts à tous les pieds; le pouce ou doigt interne des pieds de derrière, a un ongle plat qui n'excède pas la chair; les autres ongles ſont blancs & crochus.

LE SARIGUE À LONGS POILS.

Nous donnons ici *(planche XXXIV)*, la figure d'un Sarigue mâle à longs poils, qui eſt d'un quart plus grand que le précédent, & qui en diffère auſſi par la queue, qui eſt beaucoup plus courte à proportion; la longueur de ce ſarigue eſt de vingt pouces trois lignes du bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, au lieu que l'autre n'a que quinze pouces trois lignes; la tête eſt ſemblable dans tous deux, à l'exception du bout du nez qui eſt noir dans le précédent, & couleur de chair dans celui-ci; les plus grands poils des mouſtaches ont près de trois pouces de longueur; il y a encore une petite différence, c'eſt que dans le ſarigue Illinois, les deux dents inciſives du milieu de la mâchoire ſupérieure ſont les plus petites, tandis que dans celui-ci, ces deux mêmes dents inciſives ſont les plus grandes; ils diffèrent encore par les couleurs du poil, qui, dans ce ſarigue, eſt brun ſur les jambes & les pieds, blanchâtre ſur les doigts, & rayé ſur le corps de pluſieurs bandes brunes indéciſes, une ſur le dos juſqu'auprès de la queue, & une de chaque côté du corps qui s'étend de l'aiſſelle juſqu'aux cuiſſes; le cou eſt rouſſâtre depuis l'oreille aux épaules, & cette couleur s'étend ſous le ventre & domine par endroits ſur pluſieurs parties du corps; la queue eſt écailleuſe & garnie à ſon origine de poils blancs & de poils bruns: nous ne

Seve del

M.R veuve Tardieu Sc

LE SARIGUE *à longs poils.*

déciderons pas par cette ſimple comparaiſon de l'identité ou de la diverſité de ces deux eſpèces de ſarigues, qui toutes deux pourroient bien n'être que des variétés de celle du ſarigue commun.

DE LA MARMOSE.

ON ſait qu'en général les Sarigues, Marmoſes & Cayopolins portent également leurs petits dans une poche ſous le ventre, & que ces petits ſont attachés à la mamelle longtemps avant d'avoir pris leur accroiſſement entier; ce fait, l'un des plus ſinguliers de la Nature, me ſaiſoit deſirer des éclairciſſemens au ſujet de la génération de ces animaux qui ne naiſſent pas à terme comme les autres; voici ce que M. Roume de Saint-Laurent m'en a écrit en m'envoyant le Catalogue du Cabinet d'Hiſtoire Naturelle qu'il a fait à l'île de la Grenade.

Des perſonnes dignes de croyance, dit M. de Saint-Laurent, m'ont aſſuré avoir trouvé des femelles de *manicou* (marmoſe), dont les petits n'étoient point encore formés; on voyoit au bout des mamelons de petites boſſes claires, dans leſquelles on trouvoit l'embryon ébauché: tout extraordinaire que ce fait doive paroître, je ne puis le révoquer en doute, & je vais ajouter ici la diſſection que je fis d'un de ces animaux en 1767, qui peut donner quelques lumières ſur la façon dont la génération s'effectue dans cette eſpèce.

La mère avoit dans ſon ſac ſept petits, au bout d'autant de mamelons, auxquels ils étoient fortement fixés, ſans qu'ils y adhéraſſent; ils avoient environ trois lignes de longueur, & une ligne & demie de groſſeur; la tête étoit fort groſſe à proportion du corps, dont la partie antérieure étoit plus formée que la poſtérieure;

la queue étoit moins avancée que tout le reſte; ces petits n'avoient point de poil, leur peau très-fine paroiſſoit ſanguinolente; les yeux ne ſe diſtinguoient que par deux petits filets en cercles; les cornes de la matrice étoient gonflées, fort longues, formant un tour & ſe portant enſuite vers les ovaires, elles contenoient un mucus blanc, épais & parſemé de globules d'air nombreux; l'extrémité des cornes ſe terminoit par des filets gros comme de forts crins, d'une ſubſtance à peu près ſemblable à celle des trompes de Fallope, mais plus blanche & plus ſolide; on ſuivoit ces filets juſque dans le corps glanduleux des mamelles, où ils aboutiſſoient chacun à des mamelons, ſans que l'on put en diſtinguer la fin, parce qu'elle ſe confondoit dans la ſubſtance des mamelles; ces filets paroiſſoient être creux & remplis du même mucus qui étoit contenu dans les cornes: peut-être les petits embryons, produits dans la matrice, paſſent-ils dans ces canaux pour ſe rendre aux mamelons contenus dans le ſac.

Cette obſervation de M. de Saint-Laurent, mérite aſſurément beaucoup d'attention; mais elle nous paroît ſi ſingulière, qu'il ſeroit bon de la répéter plus d'une fois & de s'aſſurer de cette marche très-extraordinaire des fœtus & de leur paſſage immédiat de la matrice aux mamelles, & du temps où ſe fait ce paſſage après la conception; il faudroit pour cela élever & nourrir un certain nombre de ces animaux, & diſſéquer les femelles peu de temps après leur avoir donné le mâle à un jour, deux jours, trois jours, quatre jours après l'accouplement, on pourroit ſaiſir le progrès de leur développement, & reconnoître le temps & la manière dont ils paſſent réellement de la matrice aux mamelles qui ſont renfermées dans la poche de la mère.

LE KOURI ou LE PETIT UNAU. (a)

NOUS donnons ici *(planche XXXV)*, la figure d'un animal dont l'eſpèce eſt voiſine de celle de l'Unau; il eſt à la vérité de moitié plus petit, mais il lui reſſemble beaucoup par la forme du corps. Cet animal a été trouvé dans une habitation de la Guyane françoiſe; il étoit dans la baſſe-cour au milieu des poules & il mangeoit avec elles; c'eſt, dit-on, le ſeul individu de cette eſpèce que l'on ait vu à Cayenne, d'où il nous a été envoyé pour le Cabinet du Roi, ſous le nom de *kouri;* mais nous n'avons eu aucune information ſur ſes habitudes naturelles, & nous ſommes obligés de nous reſtreindre à une ſimple deſcription.

Ce petit unau reſſemble au grand par un caractère eſſentiel; il n'a, comme lui, que deux doigts aux pieds de devant, au lieu que l'aï en a trois, & par conſéquent il eſt d'une eſpèce différente de celle de l'aï; il n'a que douze pouces de longueur, depuis l'extrémité du nez juſqu'à l'origine de la queue, tandis que l'unau, dont nous avons donné l'hiſtoire & la deſcription, *vol. XIII*, avoit dix-ſept pouces ſix lignes; cependant ce petit unau paroiſſoit être adulte; il a, comme le grand, deux doigts aux pieds de devant & cinq à ceux de derrière; mais il en diffère non-ſeulement par la taille, mais encore

(a) Suite de l'addition du ſupplément, *volume III, page 289.*

par ſon poil qui eſt d'un brun-muſc nuancé de griſâtre & de fauve ; & ce poil eſt bien plus court & plus terne en couleur que dans le grand unau ; ſous le ventre il eſt d'une couleur de muſc-clair, nuancé de cendré, & cette couleur s'éclaircit encore davantage ſous le cou juſqu'aux épaules, où il forme comme une bande foible de fauve-pâle ; les plus grands ongles de ce petit unau n'ont que neuf lignes, tandis que ceux du grand ont un pouce ſept lignes & demie.

Nous avons eu le grand unau vivant, mais comme nous n'avons pu faire la deſcription du petit que d'après une peau bourrée, nous ne ſommes pas en état de prononcer ſur toutes les différences qui peuvent ſe trouver entre ces deux animaux ; nous préſumons néanmoins qu'ils ne forment qu'une ſeule & même eſpèce, dans laquelle il ſe trouve deux races, l'une plus grande & l'autre plus petite.

J'ai dit, d'après M. de la Borde *(ſupplément, volume III, page 289)* que le pareſſeux qu'il nomme *mouton*, ſe jette ſur les hommes depuis le haut des arbres ; cela a été mal exprimé par M. de la Borde ; il eſt certain qu'il n'attaque pas les hommes, mais comme tous les pareſſeux en général ne peuvent deſcendre des arbres, ils ſont forcés de ſe laiſſer tomber, & tombent quelquefois ſur les hommes. M. de la Borde, dans ſes nouveaux Mémoires, indique quatre eſpèces de pareſſeux ; ſavoir, le *pareſſeux cabri*, le *pareſſeux mouton*, le *pareſſeux dos brûlé*

De Seve delin. Charle Guyot Sculp.

LE KOURI *ou* LE PETIT UNAU .

& le nouveau pareſſeux que nous venons d'appeler *kouri.* Comme il ne donne point la deſcription exacte de ces quatre eſpèces, nous ne pouvons les comparer avec celles que nous connoiſſons ; nous préſumons ſeulement que ſon pareſſeux cabri & ſon pareſſeux mouton ſont notre aï & notre unau ; il nous a envoyé une peau qui nous paroît être celle de ſon pareſſeux dos brûlé, mais qui n'eſt pas aſſez bien conſervée, pour que nous puiſſions juger ſi elle vient d'un animal dont l'eſpèce ſoit différente de celle de l'aï, à laquelle cette peau nous paroît reſſembler, plus qu'à celle de l'unau.

DE LA TAUPE. (a)

DEPUIS la publication du volume de mon Ouvrage où j'ai donné la deſcription de la taupe, il a paru un très-bon Mémoire de M. de la Faille, ſur l'hiſtoire naturelle de cet animal, imprimé en 1769, dont je crois devoir donner ici l'extrait, parce que ce Mémoire contient pluſieurs obſervations nouvelles & quelques faits qui ne m'étoient pas connus.

Selon M. de la Faille, on peut diſtinguer en Europe cinq taupes différentes; 1.° celle de nos jardins, dont le poil eſt fin & d'un très-beau noir.

2.° La taupe blanche, qui ne diffère de la taupe noire commune que par la couleur; elle eſt plus commune en Hollande qu'en France, & ſe trouve encore plus fréquemment dans les contrées ſeptentrionales.

3.° La taupe fauve, qui ſelon lui ne ſe trouve guère que dans le pays d'Aunis, & qui a le poil d'un roux-clair, tirant ſur le ventre de biche, ſans aucune tache ni mélange; il paroît que c'eſt une nuance dans l'eſpèce de la taupe blanche, ſeulement elle eſt un peu plus groſſe; mais M. de la Faille n'en a vu qu'un ſeul individu, qui avoit été pris près de la Rochelle dans le même terrein que la taupe blanche.

(a) Suite de l'addition à l'article de la Taupe, *ſupplément, vol. III, page 193.*

4.° La

4.° La taupe jaune-verdâtre ou couleur de citron, qui ſe trouve dans le territoire d'Alais en Languedoc; elle eſt d'une belle couleur de citron, & l'on prétend que cette couleur n'eſt dûe qu'à la qualité de la terre qu'elle habite; c'eſt entre le bourg d'*Aulas* & les hameaux qu'on appelle *les Carrières*, dans le diocèſe d'Alais, que ſe trouve cette taupe citron.

5.° La taupe tachetée ou variée qu'on trouve dans pluſieurs contrées de l'Europe. Celles de l'Oſt-friſe ont tout le corps parſemé de taches blanches & noires: en Suiſſe, en Angleterre & dans le pays d'Aunis, elles ont le poil noir varié de fauve.

Indépendamment de ces cinq races de taupes qui ſe trouvent en Europe, les Voyageurs parlent d'une taupe de l'île de Java, dont les quatre pieds ſont blancs, ainſi que la moitié des jambes; en Amérique, celles de Virginie ont le poil noirâtre & luiſant, mêlé d'un pourpre-foncé. Toutes ces taupes ne paroiſſent être que de ſimples variétés de l'eſpèce de la taupe commune, parce qu'elles n'en diffèrent que par les couleurs; mais il y en a d'autres qui ſemblent conſtituer des eſpèces différentes, parce qu'elles diffèrent de la taupe commune, non-ſeulement par les couleurs, mais par la forme du corps & des membres.

LA TAUPE ROUGE D'AMÉRIQUE.

LA première eſpèce eſt la Taupe d'Amérique, qui a le poil roux mêlé de cendré-clair, & qui n'a pas les pieds conformés comme ceux de la taupe d'Europe, n'ayant que trois doigts aux pieds de devant, & quatre à ceux de derrière qui ſont à peu-près égaux, tandis que ceux des pieds de devant ſont très-inégaux; le doigt extérieur étant beaucoup plus long que les deux autres, & armé d'un ongle plus fort & plus crochu; le ſecond doigt eſt plus petit, & le troiſième l'eſt encore beaucoup plus. J'ai dit à ce ſujet, *vol. VIII, page 86*, que cette prétendue taupe étoit un autre animal que notre taupe d'Europe, & je crois devoir perſiſter dans cette opinion, juſqu'à ce qu'elle n'ait été mieux obſervée & décrite plus en détail.

LA GRANDE TAUPE D'AFRIQUE.

UNE ſeconde eſpèce eſt la Taupe du cap de Bonne-eſpérance, dont nous avons fait mention dans le *vol. III* de nos ſupplémens, *page 193*. Ces taupes d'Afrique, ſuivant M. l'abbé de la Caille, ſont plus groſſes que celles d'Europe, & ſont ſi nombreuſes dans les terres du Cap, qu'elles y forment des trous & des élévations en ſi grand nombre, qu'on ne peut les parcourir à

cheval, ſans courir riſque de broncher, à chaque pas *(b)*.

ADDITION à l'article de la TAUPE du cap de Bonne-eſpérance, tome IV des ſupplémens, dans l'édition de Hollande de mes Ouvrages, page 81.

DEPUIS la publication du *volume III* de mes ſupplémens, j'ai reçu de M. Allamand, une deſcription plus exacte de cette Taupe du Cap, avec une figure faite ſur l'animal vivant, que je crois devoir donner ici *(planche XXXVI)*, comme plus exacte que la *planche XXXIII* de mes ſupplémens : Voici ce que cet habile Naturaliſte a publié cette année 1781, ſur cet animal, que je n'avois guère pu qu'indiquer d'après M.rs Sonnerat & de la Caille.

M. de Buffon a donné une figure de cette taupe, faite d'après une peau bourrée, qui lui a été donnée par M. Sonnerat, & il ne lui étoit pas poſſible d'en donner une meilleure, parce qu'un tel animal ne peut pas être tranſporté vivant en Europe; mais cette figure repréſente ſi imparfaitement ſon original, que je n'ai pas héſité d'en donner une meilleure ; Voy. *planches IX & XXXVI.* M. Gordon m'en a envoyé le deſſin.

Cette taupe reſſemble à la taupe ordinaire par les habitudes & par la forme du corps, mais auſſi elle en diffère en des parties ſi eſſentielles, que M. de Buffon a eu raiſon de dire que c'étoit une eſpèce particulière, qui ne pouvoit pas être regardée comme

---

(b) Voyage de M. l'abbé de la Caille, *page 299.*

une ſimple variété. Sa longueur eſt de ſept pouces; & ſon poil eſt d'un brun-minime, qui devient plus foncé & preſque noir ſur la tête; vers les côtés & ſous le ventre, il eſt d'un blanc-cendré ou bleuâtre.

La tête de cette taupe eſt preſque auſſi haute que longue, & elle eſt terminée par un muſeau aplati, & non pas alongé comme celui de nos taupes; cependant elle a ceci de commun avec ces dernières, c'eſt que ſon muſeau reſſemble à une eſpèce de boutoir, de couleur de chair, où l'on voit les ouvertures des narines, comme dans le cochon, mais qui n'avance point au-delà des dents *(c)*; la gueule eſt environnée d'une bande blanche de la largeur de quatre ou cinq lignes, qui paſſe au-deſſus du muſeau; il en part quelques longs poils blancs qui forment une eſpèce de mouſtache; elle a à chaque mâchoire deux dents inciſives fort longues, qui paroiſſent même quand la gueule eſt fermée; celles d'en haut ſont de la longueur de quatre lignes, & celles d'en bas de plus de ſix; ſes yeux ſont extrêmement petits & placés preſque à égale diſtance du muſeau & des oreilles, ils occupent le centre d'une tache ovale blanche, dont ils ſont environnés, ce qui fait qu'on n'a pas de peine à les trouver, comme dans nos taupes; ſes oreilles n'ont point de conque qui paroiſſe en dehors, tout ce qu'on en voit extérieurement conſiſte dans l'orifice du canal auditif qui eſt aſſez grand, & dont le rebord a un peu de ſaillie; cet orifice eſt auſſi placé au milieu d'une tache blanche; enfin, il y a une troiſième tache de la même couleur au-deſſus de la tête; & c'eſt à cauſe de ces différentes taches, qu'on la nomme au Cap *bleſmol* ou *taupe tachetée;* ſes pieds ont tous cinq doigts munis de forts ongles; ils ſont ſans poils en deſſus, mais ils en ont d'aſſez longs en deſſous; ceux de devant ſont faits comme ceux de derrière,

---

(c) Comparez cette deſcription avec celle que M. Daubenton a donnée de la taupe ordinaire, dans le *tome VIII* de cet Ouvrage, *page 34*.

esave. del, L. Legrand. Sculp.

LA PETITE TAUPE DU CAP.

& ils n'ont rien qui reſſemble à ceux des taupes d'Europe, qui ſont beaucoup plus grands que les pieds poſtérieurs, & dont la figure approche de celle d'une main, dont la paume ſeroit tournée en arrière.

Sa queue qui ne ſurpaſſe pas ſept ou huit lignes, eſt couverte de longs poils de la même couleur que ceux des côtés.

Ces taupes reſſemblent encore aux nôtres par leurs habitudes, elles vivent ſous terre, elles y creuſent des galeries, & elles font beaucoup de mal aux jardins. M. Gordon a vu, fort avant dans l'intérieur du pays, une eſpèce beaucoup plus petite & de couleur d'acier, auſſi lui en donne-t-on le nom; mais quant au reſte elle étoit tout-à-fait ſemblable à celle que nous venons de décrire. Ce que nous en avons dit eſt une nouvelle preuve du peu d'attention que Kolbe a donné à ce qu'il a vu; en parlant de la taupe du Cap, voici comment il s'exprime.

« Il y a des taupes au Cap & même en fort grande quantité, qui reſſemblent, à tous égards, à celles que nous avons en Europe, « ainſi je n'ai rien à dire ſur ce ſujet »; il auroit donc pu ſe paſſer d'en faire un article, où il n'eſt queſtion que du piége qu'on leur tend, en lui faiſant tirer une corde qui fait partir un coup de fuſil qui les tue, & même encore je doute qu'on ſe donne la peine de faire tant d'appareil pour un auſſi petit animal que cette taupe; le piége paroît plutôt être tendu pour une autre taupe, dont il ſera queſtion dans l'article ſuivant, mais dont Kolbe n'aura connu que le nom; cependant il ſeroit dangereux de prendre ces animaux avec la main, ils ſont méchans & mordent bien fort.

M. de Buffon, dans l'article intéreſſant qu'il a donné de la taupe ordinaire *(d)*, a remarqué que pour la dédommager du ſens de la vue dont elle eſt preſque privée, la Nature lui a accordé avec magnificence les organes qui ſervent à la génération. La taupe du

---

(d) Voyez le *volume VIII* de cet Ouvrage, *page 41*.

Cap auroit beſoin du même dédommagement; mais j'ignore ſi la Nature a été ſi libérale à ſon égard.

Dans le Journal d'un Voyage entrepris par l'ordre du Gouvernement du Cap, il eſt dit dans une note de l'Éditeur, que cette taupe reſſemble plus au hamſter, qu'à tout autre animal de l'Europe. Je ne comprends pas où l'auteur de cette note trouve la reſſemblance. Si l'on compare la figure que j'en donne ici avec celle du hamſter qui ſe trouve dans le *tome XIII* de cet Ouvrage; je doute qu'on trouve aucun rapport entr'elles.

LA TAUPE DE CANADA.

UNE troiſième eſpèce eſt celle que M. de la Faille a fait graver à la ſuite de ſon Mémoire, & de laquelle nous donnons ici la figure *(planche XXXVII)*: M. de la Faille dit qu'elle ſe trouve au Canada, & qu'elle n'a été indiquée par aucun auteur; & voici la courte deſcription qu'il en donne.

Ce quadrupède n'a de la taupe vulgaire, que quelques parties; dans d'autres il porte un caractère qui le rapproche beaucoup plus de la claſſe des rats; il en a la forme & la légèreté; ſa queue longue de trois pouces eſt noueuſe & preſque nue, ainſi que ſes pieds qui ont chacun cinq doigts; ils ſont défendus par de petites écailles brunes & blanches qui n'en couvrent que la partie ſupérieure; cet animal eſt plus élevé de terre & moins rampant que la taupe d'Europe; il a le corps effilé & couvert d'un poil noir, groſſier, moins ſoyeux & plus long; il a auſſi les mains moins fortes & plus délicates.... les yeux ſont cachés ſous le poil; le muſeau eſt relevé d'une mouſtache qui lui eſt particulière, & ce muſeau n'eſt pas pointu, ni terminé par un cartilage propre à

Seve del

M.R veuve Tardieu Sc

LA TAUPE DE CANADA.

fouiller la terre, mais il eſt bordé de muſcles charnus & très-déliés qui ont l'air d'autant d'épines; toutes ces pointes ſont nuancées d'une belle couleur de roſe, & jouent à la volonté de l'animal, de façon qu'elles ſe rapprochent & ſe réuniſſent au point de ne former qu'un corps aigu & très-délicat; quelquefois auſſi ces muſcles épineux s'ouvrent & s'épanouiſſent à la manière du calice des fleurs; ils enveloppent & renferment le conduit naſal auquel ils ſervent d'abri; il ſeroit difficile de décider à quels autres uſages qu'à fouiller la terre, cet animal fait ſervir une partie auſſi extraordinaire....

Cette taupe ſe trouve au Canada où cependant elle n'eſt pas fort commune; comme elle eſt forcée de paſſer la plus grande partie de ſa vie ſous la neige, elle s'accoutume probablement à vivre en retraite & ſort fort peu de ſa tanière, même dans le bon temps; elle manœuvre comme nos taupes, mais avec plus de lenteur, auſſi ſes taupinières ſont-elles peu nombreuſes & aſſez petites.

M. de la Faille conſerve dans ſon cabinet l'individu dont il a fait graver la figure, & on lui doit en effet la connoiſſance de cet animal ſingulier.

LA GRANDE TAUPE DU CAP.

Nous ajouterons à toutes ces nouvelles eſpèces de Taupes, celle dont M.rs Gordon & Allamand nous ont donné la deſcription & la figure, ſous la dénomination de *grande taupe du Cap* ou *taupe des Dunes*, & qui eſt en effet ſi grande & ſi groſſe, en comparaiſon de toutes les autres, qu'on n'a pas beſoin de lui donner un autre

nom que celui de grande taupe, pour en diſtinguer & reconnoître aiſément l'eſpèce.

L'animal, dit M. Allamand, qui eſt repréſenté dans la *pl. X (e)*, a été juſqu'à préſent inconnu à tous les Naturaliſtes, & vraiſemblablement il l'auroit été encore long-temps ſans les ſoins toujours actifs de M. le capitaine Gordon, qui ne néglige aucune occaſion d'enrichir l'Hiſtoire Naturelle par de nouvelles découvertes; c'eſt lui qui m'en a envoyé le deſſin. Je nomme cet animal, avec les habitans du Cap, *la taupe des Dunes*, & c'eſt un peu malgré moi, je n'aime pas ces noms compoſés, & d'ailleurs celui de taupe lui convient encore moins qu'à la taupe du Cap, que j'ai décrite ci-devant; j'aurois ſouhaité de pouvoir lui donner le nom par lequel les Hottentots le déſignent, mais il eſt lui-même compoſé & fort dur à l'oreille, c'eſt celui de *kauw howba*, qui ſignifie *taupe hyppopotame*. Les Hottentots l'appellent ainſi à cauſe de je ne ſais quelle reſſemblance qu'ils lui trouvent avec ce gros animal, peut-être faut-il la chercher dans ſes dents inciſives qui ſont très-remarquables par leur longueur; quoi qu'il en ſoit, s'il diffère de la taupe à quelques égards, il a auſſi diverſes affinités avec elle, & il n'y a point d'autre animal dont le nom lui convienne mieux.

Ces taupes habitent dans les Dunes qui ſont aux environs du cap de Bonne-eſpérance & près de la mer; on n'en trouve point dans l'intérieur du pays; celle dont on voit ici la figure étoit un mâle, dont la longueur, depuis le muſeau juſqu'à la queue, en ſuivant la courbure du corps, étoit d'un pied; ſa circonférence priſe derrière les jambes de devant, étoit de dix pouces, & de neuf devant les jambes de derrière; la partie ſupérieure de ſon corps étoit blanchâtre, avec une légère teinte de jaune, qui ſe changeoit en couleur griſe ſur les côtés & ſous le ventre.

Sa tête n'étoit pas ronde comme celle de la taupe du Cap, elle

(e) *Voyez* dans ce volume, *planche XXXVIII.*

étoit

étoit alongée & elle ſe terminoit par un muſeau plat, de couleur de chair, aſſez ſemblable au boutoir d'un cochon; ſes yeux étoient fort petits, & ſes oreilles n'étoient marquées que par l'ouverture du canal auditif, placée au milieu d'une tache ronde plus blanche que le reſte du corps; elle avoit à chaque mâchoire deux dents inciſives qui ſe montroient, quoique la gueule fût fermée; celles d'en bas étoient fort longues; celles d'en haut étoient beaucoup plus courtes; au premier coup-d'œil il ſembloit qu'il y en eût quatre, elles étoient fort larges, & chacune avoit par-devant un profond ſillon qui la partageoit en deux & la faiſoit paroître double; mais par-derrière elles étoient tout-à-fait unies; ſes dents molaires étoient au nombre de huit dans chaque mâchoire, ainſi avec les inciſives elle avoit vingt-deux dents en tout; les inférieures avançoient un peu au-delà des ſupérieures; mais ce qu'elles offroient de plus ſingulier, c'eſt qu'elles étoient mobiles, & que l'animal pouvoit les écarter ou les réunir à volonté; faculté qui ne ſe trouve dans aucun quadrupède qui me ſoit connu.

Sa queue étoit plate & de la longueur de deux pouces ſix lignes, elle étoit couverte de longs poils qui, de même que ceux qui formoient ſes mouſtaches, & ceux de deſſous ſes pattes, étoient roides comme des ſoies de cochon.

Il y avoit à chaque pied cinq doigts, munis d'ongles fort longs & blanchâtres.

On voit par cette deſcription, que ſi ces animaux ſurpaſſent de beaucoup les autres taupes en grandeur & en groſſeur, ils leur reſſemblent par les yeux & par les oreilles; mais il y a plus encore, ils vivent comme elles ſous terre; ils y font des trous profonds & de longs boyaux; ils jettent la terre comme nos taupes en l'accumulant en de très-gros monceaux; cela fait qu'il eſt dangereux d'aller à cheval dans les lieux où ils ſont, ſouvent il arrive que les jambes des chevaux s'enfoncent dans ces trous juſqu'aux genoux.

Il faut que ces taupes multiplient beaucoup, car elles ſont très-nombreuſes; elles vivent de plantes & d'oignons, & par conſéquent elles cauſent beaucoup de dommage aux jardins qui ſont près des Dunes; on mange leur chair & on la dit fort bonne.

Elles ne courent pas vîte, & en marchant elles tournent leurs pieds en dedans, comme les perroquets; mais elles ſont très-expéditives à creuſer la terre; leur corps touche toujours le ſol ſur lequel elles ſont; elles ſont méchantes; elles mordent très-fort & il eſt dangereux de les irriter.

De Seve del. LA GRANDE TAUPE DU CAP. f.me Le Villain Sculp.

DE LA GERBOISE.

NOUS donnons ici *(planches XXXIX & XL)*, la figure de la Gerboiſe *(Gerbo)*, qui manquoit dans le *volume XIII* de notre Ouvrage, où nous avons donné une courte hiſtoire des différentes eſpèces de gerboiſes, & une deſcription particulière de celle-ci, tirée d'Edwards & d'Haſſelquiſt. Les petites différences qu'on pourroit y remarquer ne feroient tout au plus qu'une légère variété dans cette eſpèce, dont les couleurs & la longueur des pattes de devant & des ongles, ne paroiſſent pas conſtantes.

Il exiſte dans le déſert de Barca, une gerboiſe différente de celle-ci, en ce qu'elle a le corps encore plus mince, les oreilles plus longues, arrondies, & à peu-près également larges du haut en bas; les ongles des quatre pieds beaucoup plus courts; & les couleurs en général moins foncées; la bande ſur les cuiſſes moins marquée; les talons noirs; la pointe du muſeau beaucoup plus aplatie *(a)*. On voit que ces diſconvenances ſont encore aſſez légères, & qu'on peut les regarder comme de ſimples variétés.

Les gerboiſes ſe trouvent dans tous les climats de l'Afrique, depuis la Barbarie juſqu'au cap de Bonne-

(a) Note communiquée à M. de Buffon, par M. le chevalier de Bruce.

eſpérance ; on en voit auſſi en Arabie & dans pluſieurs autres contrées de l'Aſie ; mais il paroît qu'il y en a de grandeur très-différente, & il eſt aſſez étonnant que dans ces animaux à longues jambes, il s'en trouve de vingt & même de cent fois plus gros que les petites gerboiſes dont nous avons parlé. J'ai vu, dit M. le vicomte de Querhoënt, à la ménagerie du Cap, un animal, pris dans le pays, qu'on nomme *lièvre ſauteur;* il eſt de la grandeur du lapin d'Europe ; il a la tête à peu-près comme lui, les oreilles au moins de la même longueur; les pattes de devant très-courtes & très-petites, il s'en ſert pour porter à ſa gueule, & je ne crois pas qu'elles lui ſervent beaucoup à marcher, il les tient ordinairement ramaſſées dans ſon long poil qui les recouvre entièrement ; les pattes de derrière ſont grandes & groſſes ; les doigts du pied, au nombre de quatre, ſont longs & ſéparés ; la queue eſt de la longueur du corps au moins & couverte de longs poils couchés ; le poil du corps eſt jaunâtre ; le bout des oreilles & de la queue ſont de la même couleur ; les yeux ſont noirs, grands & ſaillans ; on le nourriſſoit de feuilles de laitue ; il aime beaucoup à ronger, on lui mettoit exprès dans ſa cage de petits morceaux de bois pour l'amuſer *(b)*.

M. Forſter nous a communiqué un deſſin de cette grande gerboiſe ou lièvre ſauteur du Cap, que nous donnons ici *(planche XLI)*. Ce deſſin étoit accompagné de la notice ſuivante. Cette gerboiſe, dit-il, a cinq doigts aux pieds de devant & quatre à ceux de derrière ; les ongles du devant ſont noirs, longs, minces & courbés ; ceux des jambes de derrière ſont bruns, gros, courts, de figure conique, un peu courbés vers l'extrémité ; l'œil eſt noir & fort gros ; le nez & les

(b) Extrait du Journal du Voyage de M. le vicomte de Querhoënt.

naſeaux ſont d'un brun-roux; les oreilles ſont grandes, liſſes, nues en dedans & couvertes en dehors d'un petit poil court qui eſt couleur d'ardoiſe; la tête reſſemble aſſez à celles des petites gerboiſes; il y a des mouſtaches autour de la gueule & aux angles des yeux; les jambes ou plutôt les bras de devant ſont très-courts & les mains fort petites; les jambes de derrière, au contraire, ſont très-groſſes & les pieds exceſſivement longs; la queue qui eſt auſſi fort longue & fort chargée de poil, paroît mince à ſa naiſſance & fort groſſe à ſon extrémité, elle eſt d'un fauve-foncé ſur la plus grande partie de ſa longueur, & d'un brun-minime vers le bout; les jambes & les pieds ſont d'un fauve-pâle mêlé de gris; la couleur du corps & de la tête, eſt d'un jaune-pâle preſque blanc; les cuiſſes & le deſſous du corps ſont plus jaunes; tout le deſſus du corps, ainſi que l'extrémité de la mâchoire, le deſſus du nez, les mains, ont une teinte de fauve; le derrière de la tête eſt couvert de grands poils mêlés de noirs, de gris & de fauve. Au reſte, nous penſons que cette gerboiſe du Cap, décrite par M. de Querhoënt & par M. Forſter, eſt la même que celle dont M. Allamand a donné l'hiſtoire & la figure *(pl. XV)* de l'Hiſtoire Naturelle, édition de Hollande.

Il nous paroît auſſi que l'animal dont nous avons donné la deſcription *(volume XIII, page 87 & ſuivantes)*, ſous le nom de tarſier, eſt du même genre que les gerboiſes, & qu'il appartient à l'ancien continent, aucune eſpèce de gerboiſe grandes & petites ne ſe trouvant qu'en Afrique & en Aſie, nous ne pouvons guère douter que le tarſier ne ſoit de l'une ou de l'autre de ces parties du monde.

J'ai vu pluſieurs figures de gerboiſes deſſinées d'après des pièces antiques, & ſur-tout d'après une ancienne

médaille de Cyrène, qui portoit en revers une gerboiſe, dont la figure ne reſſemble point à celle de la gerboiſe dont le docteur Shaw a donné la deſcription, ſous le nom de Daman-iſraël; car elle en diffère beaucoup par la grandeur, par la forme de la tête, par les yeux & par pluſieurs autres caractères; il eſt aiſé de démontrer que le docteur Shaw s'eſt trompé en rapportant le daman-iſraël à cette eſpèce de gerboiſe. Celle qui eſt deſſinée ſur la médaille de Cyrène, eſt une vraie gerboiſe, & n'a nul rapport avec le daman. Dans d'autres gravures tirées des marbres antiques d'Oxford, j'ai vu la figure de quelques gerboiſes, dont les unes avoient les pattes de devant & ſur-tout les oreilles beaucoup plus longues que celles dont nous donnons ici les figures; mais au reſte ces gerboiſes gravées ſur des marbres antiques, ne ſont pas aſſez bien repréſentées pour pouvoir les rapporter aux eſpèces que nous venons d'indiquer.

ADDITION

de l'Éditeur hollandois (M. le Profeſſeur ALLAMAND), *à l'article de la* GERBOISE ou GERBO.

DANS l'hiſtoire des Gerboiſes, M. de Buffon diſtingue quatre eſpèces différentes de ces animaux *(c)*; mais il n'en a vu qu'une qui eſt celle du tarſier, auſſi eſt-ce la ſeule dont il ait donné la figure; ce qu'il a dit des trois autres eſt tiré des auteurs qui en ont

(c) Voyez le *tome XIII, page 77* de cette Hiſtoire Naturelle, *édition de Hollande.*

le Sueur del.

LA GERBOISE *de bout.*

Sculp. Le Villain Sculp.

De Seve del. LA GERBOISE *Sautante*. *Mme Le Villain sculp.*

Scire Del

Le villain Sc

LA GRANDE GERBOISE *ou Lievre sauteur du Cap.*

parlé avant lui; il a emprunté entr'autres, la deſcription du gerbo qui appartient à la ſeconde eſpèce de M.rs Edwards & Haſſelquiſt. Cet animal eſt actuellement vivant à Amſterdam, chez le docteur Klockner, qui nous a permis de le faire deſſiner *(d)*, & qui a bien voulu nous communiquer ce qu'il a offert de plus remarquable; c'eſt en faiſant uſage de ſes obſervations, que nous allons ajouter quelques particularités à celles que M. de Buffon en a rapportées.

La deſcription que celui-ci en a faite *(e)*, eſt très-exacte; on retrouve dans le gerbo de M. Klockner tout ce qu'il en a dit, à l'exception de cette grande bande noire tranſverſale en forme de croiſſant, qui eſt au bas des reins près de la queue; c'eſt une femelle, & peut-être cette bande ne ſe voit-elle que ſur le mâle; ce qui me porte à le croire, c'eſt que j'ai mis dans le Cabinet de l'Académie de Leyde, la peau d'un autre gerbo femelle, où cette bande ne paroît pas non plus.

M. Klockner a reçu cette gerboiſe de Tunis; la caiſſe dans laquelle elle lui a été apportée étoit garnie en dedans de fer-blanc; elle en avoit enlevé avec ſes dents quelques pièces, & en avoit rongé le bois en différens endroits; elle fait la même choſe dans la cage où elle eſt actuellement gardée; elle n'aime pas à être renfermée, cependant elle n'eſt point farouche, car elle ſouffre qu'on la tire de ſon nid & qu'on l'y remette avec la main nue, ſans qu'elle morde jamais; au reſte, elle ne s'apprivoiſe que juſqu'à un certain point, comme l'a remarqué M. de Buffon; car elle ne paroît mettre aucune différence entre celui qui lui donne à manger & des étrangers; lorſqu'elle eſt en repos, elle eſt aſſiſe ſur ſes genoux & ſes jambes de derrière étendues ſous le ventre atteignent preſque ſes jambes de devant, en formant une eſpèce d'arc-de-cercle; ſa queue alors eſt poſée le long de ſon corps; dans cette attitude, elle recueille les grains de blés ou les pois dont elle ſe

(d) *Voyez* planche VII du tome XV, *édition de Hollande.*
(e) *Voyez* tome XIII, *page 78*, *ibid.*

nourrit; c'eſt avec ſes pattes de devant qu'elle les porte à ſa bouche, & cela ſi promptement qu'on a peine à en ſuivre de l'œil les mouvemens; elle porte chaque grain à ſa bouche & en rejette l'écorce pour ne manger que l'intérieur.

Quand elle ſe meut, elle ne marche pas en avançant un pied devant l'autre, mais en ſautant comme une ſauterelle, & en s'appuyant uniquement ſur l'extrémité des doigts de ſes pieds de derrière; alors elle tient ſes pieds de devant ſi bien appliqués contre ſa poitrine, qu'il ſemble qu'elle n'en a point; la figure qu'en offre la planche *(f)*, la repréſente dans l'attitude où elle eſt quand elle ſe prépare à ſauter, & il eſt difficile de concevoir comment elle peut ſe ſoutenir; quelquefois même ſon corps forme, avec ſes jambes, un angle plus aigu encore, mais pour l'ordinaire elle ſe tient dans une ſituation qui approche plus de la perpendiculaire; ſi on l'épouvante elle ſaute à ſept ou huit pieds de diſtance; lorſqu'elle veut grimper ſur une hauteur elle fait uſage de ſes quatre pieds, mais lorſqu'il faut deſcendre dans un creux, elle traîne après ſoi ſes jambes de derrière ſans s'en ſervir, & elle avance en s'aidant uniquement des pieds de devant.

Il ſemble que la lumière incommode cet animal, auſſi dort-il pendant tout le jour, & il faut qu'il ſoit bien preſſé par la faim, pour qu'il lui arrive de manger quand le ſoleil luit encore; mais dès qu'il commence à faire obſcur il ſe réveille, & durant toute la nuit il eſt continuellement en mouvement, & c'eſt alors ſeulement qu'il mange; quand le jour paroît, il raſſemble en tas le ſable qui eſt diſperſé dans ſa cage, il met par-deſſus le coton qui lui ſert de lit & qui eſt fort dérangé par le mouvement qu'il vient de ſe donner; & après avoir raccommodé ſon nid, il s'y fourre juſqu'à la nuit ſuivante.

Pendant le voyage qu'il a fait de Tunis à Amſterdam, &

(f) *Voyez* dans ce volume, *planche* XL.

qui

qui a été de quelques mois, on l'a nourri de gruau ou de biſcuit ſec ſans lui donner à boire. Dès qu'il fut arrivé, le premier ſoin de M. Klockner fut de lui préſenter un morceau de pain trempé dans l'eau, ne doutant pas qu'il ne fût fort altéré, mais il ne voulut point y toucher, & il préféra un biſcuit dur; cependant M. Klockner ne ſoupçonnant pas qu'il pût ſe paſſer d'eau, lui donna des pois verts & des grains de blé qui en étoient imbibés, mais ce fut inutilement, il n'en goûta point; il fallut en revenir à ne lui donner que du manger ſec ſans eau; & juſqu'à préſent, depuis une année & demie, il s'en eſt bien trouvé.

Quelques auteurs ont rangé cet animal parmi les lapins auxquels il reſſemble par la couleur & la fineſſe de ſon poil, & par la longueur de ſes oreilles; d'autres l'ont pris pour un rat, parce qu'il eſt à peu-près de la même grandeur; mais il n'eſt ni lapin ni rat; l'extrême diſproportion qu'il y a entre ſes jambes de devant & celles de derrière, & l'exceſſive longueur de ſa queue, le diſtinguent des uns & des autres. Il forme un genre à part & même très-ſingulier avec l'alagtaga, dont M. Gmelin nous a donné la deſcription & la figure, mais qui approche ſi fort de notre gerbo, qu'on ne peut le regarder, avec M. de Buffon, que comme une variété de la même eſpèce.

Il ne faut pas oublier que le gerbo a autour de la bouche une mouſtache compoſée de poils aſſez roides; parmi leſquels il y en a un de côté d'une longueur extraordinaire, puiſqu'il eſt long de trois pouces.

Je me ſuis ſervi de la peau bourrée qui eſt dans le Cabinet de l'Académie de Leyde, pour prendre les dimenſions que voici.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier meſuré en ligne droite, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus	"	6.	7.
Longueur des oreilles	"	"	10.
Diſtance entre l'oreille & l'œil	"	"	6.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	//	//	6 $\frac{1}{2}$.
Ouverture de l'œil.....	//	//	5.
Diſtance entre l'œil & le bout du muſeau.....	//	1.	//
Circonférence du bout du muſeau.....	//	2.	6.
Circonférence de la tête entre les oreilles & les yeux...	//	5.	//
Circonférence du corps priſe derrière les jambes de devant.	//	5.	5.
Circonférence priſe devant les jambes de derrière.....	//	6.	1.
Longueur des jambes de devant, depuis l'extrémité des doigts juſqu'à la poitrine.....	//	//	10.
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds juſqu'à l'abdomen.....	//	5.	6.
Longueur de la queue.....	//	8.	//

Ces dimenſions ſont celles du gerbo dont j'ai la dépouille, & elles ſont à peu-près celles du gerbo de M. le docteur Klockner, & de preſque tous ceux qui ont été décrits par les Naturaliſtes; il y en a cependant qui ſont beaucoup plus grands. Proſper Alpin, en parlant du daman ou agneau d'Iſraël, que M. de Buffon range avec raiſon, au nombre des gerboiſes *(g)*, avoit déjà dit que cet animal eſt plus gros que notre lapin d'Europe, ce qui a paru douteux au docteur Shaw & même à M. de Buffon *(h)*. A préſent nous ſommes certains que cet auteur n'a point exagéré; toute l'Europe ſait que Mrs Bancks & Solander, animés d'un zèle, je dirois preſque héroïque, pour avancer nos connoiſſances dans l'Aſtronomie & dans l'Hiſtoire Naturelle, ont entrepris le tour du monde; à leur retour en Angleterre, ils ont fait voir deux gerbos qui ſurpaſſent en groſſeur nos plus grands lièvres; en courant ſur leurs deux pieds de derrière ils mettent en défaut les meilleurs chiens. Ce n'eſt-là qu'une des moindres curioſités qu'ils ont apportées

(g) Nota. On verra ci-après les raiſons que j'ai de changer de ſentiment à cet égard.

(h) Voyez le tome XIII, *page 80* de cet Ouvrage, *édition de Hollande.*

avec eux; ils en ont fait une ample collection, qui leur fournira de quoi remplir un millier de planches. On prépare, par ordre de l'Amirauté d'Angleterre, une relation de leur Voyage; on y verra des particularités très-intéreſſantes ſur un pays des terres auſtrales, que nous ne connoiſſions juſqu'à préſent que de nom; je veux parler de la nouvelle Zélande, &c.

SECONDE ADDITION

À l'hiſtoire des GERBOISES, par M. Allamand.

DANS l'hiſtoire que j'ai donnée du Gerbo, j'ai remarqué que Proſper Alpin a eu raiſon de dire que le daman, qui appartient au genre des gerboiſes *(i)*, étoit plus gros que notre lapin d'Europe. J'ai avancé cela, fondé ſur ce qu'on m'avoit écrit d'Angleterre, que M. Banks revenu de ſon Voyage autour du monde, avoit apporté un de ces animaux qui ſurpaſſoit en groſſeur nos plus grands lièvres. A préſent je ſuis en état de dire quelque choſe de plus poſitif ſur cet animal, dont M. Banks a eu la bonté de me faire voir la dépouille, & dont nous avons la deſcription & la figure dans la relation du Voyage de M. le capitaine Cook *(k)*. Il diffère de toutes les eſpèces de gerboiſes décrites juſqu'à préſent, non-ſeulement par ſa grandeur, qui approche de celle d'une brebis, mais encore par le nombre ou l'arrangement de ſes doigts. Parkinſon *(l)*, qui étoit parti avec M. Banks, en qualité de ſon deſſinateur, & dont on a publié les Mémoires, nous apprend qu'il

(i) Nota. Le daman du docteur Shaw, appartient en effet au genre des gerboiſes; mais nous verrons, comme nous venons d'en avertir, les raiſons qui nous perſuadent qne le docteur Shaw a mal appliqué à cet animal le nom de daman.

(k) Voyez An account of the Voyages performed by Commodore Byron, capitain Wallis, capitain Carteret, and capitain Cook, *vol. III, pag. 577.*

(l) A journal of a Voyage to the ſouth ſan by Sydney Parkinſon, *p. 145.*

avoit cinq doigts aux pieds de devant, armés d'ongles crochus, & quatre à ceux de derrière; comme c'étoit un jeune qui n'étoit pas encore parvenu à toute ſa grandeur, il ne peſoit que trente-huit livres; ſa tête, ſon cou & ſes épaules, étoient fort petites en comparaiſon des autres parties de ſon corps; ſes jambes de devant avoient huit pouces de longueur, & celles de derrière en avoient vingt-deux; il avançoit en faiſant de très-grands ſauts & en ſe tenant debout; il tenoit ſes jambes de devant appliquées à ſa poitrine, & elles paroiſſoient ne lui ſervir qu'à creuſer la terre; ſa queue étoit épaiſſe à ſon origine, & ſon diamètre alloit en diminuant juſqu'à ſon extrémité; tout ſon corps étoit couvert d'un poil gris-de-ſouris foncé, excepté à la tête & aux oreilles qui avoient quelque reſſemblance à celles d'un lièvre.

Par cette deſcription, on voit que cet animal n'eſt pas le gerbo qui a quatre doigts aux pieds de devant & trois à ceux de derrière, ni le daman ou agneau d'Iſraël qui a quatre doigts aux pieds de devant & cinq à ceux de derrière *(m)*, avec lequel par conſéquent je n'aurois pas dû le confondre; l'alagtaga eſt l'eſpèce des gerboiſes qui en approche le plus par le nombre des doigts; il en a cinq aux pieds de devant & trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut paſſer pour un pouce ou quatrième doigt, comme le remarque M. de Buffon; mais la différence de grandeur, la diſtance des lieux & la diverſité du climat où ces deux animaux ſe trouvent, ne permettent guère de les regarder comme une ſeule & même eſpèce. Celui que M. Banks nous a fait connoître, eſt habitant de la nouvelle Hollande, & l'alagtaga eſt commun en Tartarie & ſur le Wolga.

Nous avons actuellement en Hollande un animal vivant qui pourroit bien être le même que celui de la nouvelle Hollande:

(m) Nota. Cela eſt vrai du prétendu daman du docteur Shaw, qui eſt une gerboiſe, mais faux à l'égard du véritable daman qui n'a que trois doigts aux pieds de derrière. *Voyez* ci-après ſon article.

on en jugera par la deſcription ſuivante, dont je ſuis redevable à M. le docteur Klockner, à qui j'ai dû auſſi celle que j'ai donnée ci-devant du petit gerbo.

Cet animal a été apporté du cap de Bonne-eſpérance par le ſieur Holſt, à qui il appartient; il a été pris ſur une montagne nommée *Snenwberg*, ſituée à une très-grande diſtance du Cap & fort avant dans les terres; les payſans Hollandois lui donnent le nom de *aerdmannetje*, de *ſpringendehaas* ou *lièvre ſautant;* il eſt de la grandeur d'un lièvre ou d'un lapin; ſon pelage eſt de couleur fauve par le haut, mais de couleur de cendré ſur la peau, & entre-mêlé de quelques poils plus longs, dont la pointe eſt noire; ſa tête eſt fort courte, mais large & plate entre les oreilles, & elle ſe termine par un muſeau obtus qui a un fort petit nez; ſa mâchoire ſupérieure eſt fort ample & cache l'inférieure qui eſt très-courte & petite; il n'eſt point de quadrupède connu qui ait l'ouverture de la gueule ſi en arrière au-deſſous de la tête.

Les oreilles ſont d'un tiers plus courtes que celles du lapin, elles ſont fort minces & tranſparentes au grand jour; leur partie ſupérieure eſt noirâtre, l'inférieure eſt de couleur de chair & plus tranſparente que la partie ſupérieure; il a de grands yeux à fleur de tête, d'un brun tirant ſur le noir; ſes paupières ſont garnies de cils & ſurmontés de cinq ou ſix poils très-longs; chaque mâchoire eſt garnie de deux dents inciſives très-fortes, celles de la ſupérieure ne ſont pas ſi longues que celles de la mâchoire inférieure; la lèvre d'en haut eſt garnie d'une mouſtache compoſée de longs poils.

Les pieds de devant ſont petits, courts & ſitués tout près du cou, ils ont chacun cinq doigts auſſi très-courts, placés ſur la même ligne, ils ſont armés d'ongles crochus de deux tiers plus grands que les doigts mêmes; il y a au-deſſous une éminence charnue ſur laquelle ces ongles repoſent; les deux jambes de derrière ſont plus grandes que celles de devant; les pieds ont quatre doigts, dont les deux intérieurs ſont plus courts que le troiſième, qui

eſt un tiers plus grand que l'extérieur; ils ſont tous garnis d'ongles, dont le dos eſt élevé, & qui ſont concaves en deſſous.

Le corps eſt étroit en avant & un peu plus gros en arrière; la queue eſt auſſi longue que le corps, les deux tiers en ſont couverts de longs poils fauves, & l'autre tiers de poils noirs.

Comme les autres ſortes de gerboiſes, il ne ſe ſert que de ſes pieds de derrière pour marcher, ou, pour parler juſte, pour ſauter; auſſi ces pieds ſont-ils très-forts, & ſi on le prend par la queue, il en frappe avec beaucoup de violence. On n'a pas pu déterminer la longueur de ſes plus grands ſauts, parce qu'il ne peut pas exercer ſa force dans le petit appartement où il eſt renfermé: dans l'état de liberté, on dit que ces animaux ſont des ſauts de vingt à trente pieds.

Son cri eſt une eſpèce de grognement; quand il mange il s'aſſied en étendant horizontalement ſes grandes jambes & en courbant ſon dos; il ſe ſert de ſes pieds de devant comme de mains pour porter ſa nourriture à ſa gueule; il s'en ſert auſſi pour creuſer la terre, ce qu'il fait avec tant de promptitude, qu'en peu de minutes il peut s'y enfoncer tout-à-fait.

Sa nourriture ordinaire eſt du pain, des racines, du blé, &c.

Quand il dort, il prend une attitude ſingulière, il eſt aſſis avec les genoux étendus; il met ſa tête à peu-près entre ſes jambes de derrière, & avec ſes deux pieds de devant il tient ſes oreilles appliquées ſur ſes yeux, & ſemble ainſi protéger ſa tête par ſes mains; c'eſt pendant le jour qu'il dort, & pendant la nuit il eſt ordinairement éveillé.

Par cette deſcription on voit que cet animal doit être rangé dans la claſſe des gerboiſes, décrites par M. de Buffon, mais qu'il en diffère cependant beaucoup, tant par ſa grandeur que par le nombre de ſes doigts. Nous en donnons ici la figure *(planche XV) (n)*.

(n) Voyez dans ce volume, *planche XLI.*

qui quoiqu'elle ait beaucoup de rapport avec celle que nous avons donnée du gerbo *(planche VII de ce volume)*, en diffère cependant assez pour qu'on ne puisse pas les confondre : nous avons fait graver, au bas de la planche, les pieds de cet animal, pour qu'on comprenne mieux ce que nous en avons dit.

S'il est le même animal que celui qui a été décrit dans la relation du Voyage du capitaine Cook, comme il y a grande apparence, la figure qui s'en trouve dans l'ouvrage Anglois & dans la traduction françoise, n'est pas exacte; la tête en est trop longue; ses jambes de devant ne sont jamais dans la situation où elles sont représentées comme pendantes vers le bas; le nôtre les tient toujours appliquées à sa poitrine, de façon que ses ongles sont placés immédiatement sous sa mâchoire inférieure; situation qui s'accorde avec celle que leur donne l'auteur Anglois, mais qui a été mal exprimée par le dessinateur & par le graveur.

Voici les dimensions de notre grand gerbo, qui feront mieux connoître combien il diffère de toutes les autres espèces décrites.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.....	I.	2.	//
Longueur des oreilles.....	//	2.	9.
Distance entre les yeux.....	//	2.	//
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	//	I.	I.
Ouverture de l'œil.....	//	//	9.
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	//	II.	//
Circonférence prise devant les jambes de derrière.....	I.	//	2.
Hauteur des jambes de devant, depuis l'extrémité des ongles jusqu'à la poitrine.....	//	3.	//
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen.....	//	8.	9.
Longueur de la queue.....	I.	2.	9.

En comparant ces descriptions de M. Allamand, & en résumant les observations que l'on vient de lire, nous trouverons dans ce genre des gerboises quatre espèces bien distinctement connues : 1.° la *gerboise* ou *gerbo* d'Edwards, d'Hasselquist & de M. Allamand, dont nous avons donné la description, *volume XII,* & dont nous donnons ici la figure *(planche XXXIX & XL)*, & à laquelle nous laissons simplement le nom de gerboise, en persistant à lui rapporter l'alagtaga, & en lui rapportant encore, comme simple variété, la *gerboise de Barca* de M. le chevalier Bruce ; 2.° notre *tarsier (planche IX, tome XIII)*, qui est bien du genre de la gerboise & même de sa taille, mais qui néanmoins forme une espèce différente, puisqu'il a cinq doigts à tous les pieds ; 3.° la grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap que nous venons de reconnoître dans les descriptions de M.rs de Querhoënt, Forster & Allamand, & dont nous donnons ici la figure *(pl. XLI)* ; 4.° la très-grande gerboise de la nouvelle Hollande, appelée *kanguroo* par les naturels du pays ; elle approche de la grosseur d'une brebis, & par conséquent est d'une espèce beaucoup plus forte que celle de notre grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, quoique M. Allamand semble les rapporter l'un à l'autre. Nous n'avons pas cru devoir copier la figure de cette gerboise, donnée dans le premier Voyage du capitaine Cook, parce qu'elle nous paroît trop défectueuse ; mais nous devons rapporter ici ce que ce célèbre Navigateur a dit de ce singulier animal,

animal, qui jusqu'à ce jour ne s'est trouvé nulle part que dans le continent de la nouvelle Hollande.

Comme je me promenois le matin à peu de distance du Vaisseau, dit-il *(à la baie d'Endeavour, côte de la nouvelle Hollande)*, je vis un des animaux que les gens de l'équipage m'avoient décrit si souvent; il étoit d'une légère couleur de souris, & ressembloit beaucoup par la grosseur & la figure à un lévrier, & je l'aurois en effet pris pour un chien sauvage, si au lieu de courir il n'avoit pas sauté comme un lièvre ou un daim..... M. Banks qui vit imparfaitement cet animal, pensa que son espèce étoit encore inconnue.... Un des jours suivans, comme nos gens partoient au premier crépuscule du matin pour aller chercher du gibier, ils virent quatre de ces animaux, dont deux furent très-bien chassés par le lévrier de M. Banks, mais ils le laissèrent bientôt derrière en sautant par-dessus l'herbe longue & épaisse qui empêchoit le chien de courir; on observa que ces animaux ne marchoient pas sur leurs quatre jambes, mais qu'ils sautoient sur les deux de derrière *(m)*, comme le *gerbua* ou *mus jaculus*.... Enfin M. Gore mon lieutenant, faisant peu de jours après, une promenade dans l'intérieur du pays avec son fusil, eut le bonheur de tuer un de ces quadrupèdes qui avoit été si souvent l'objet de nos spéculations. Cet animal n'a pas assez de rapport avec aucun autre déjà connu, pour qu'on puisse en faire la comparaison; sa figure est très-analogue à celle du *gerbo*, à qui il ressemble aussi par ses mouvemens; mais sa grosseur est fort différente, le gerbo étant de la taille d'un rat ordinaire, & cet animal parvenu à son entière croissance, de celle d'un mouton; celui que tua mon Lieutenant étoit jeune, & comme il n'avoit pas encore pris tout son accroissement, il ne pesoit que trente-huit

(m) Le traducteur dit les *deux de devant;* mais c'est évidemment une faute, comme le prouve ce qui suit.

livres; la tête, le cou & les épaules, ſont très-petits en proportion des autres parties du corps; la queue eſt preſque auſſi longue que le corps, elle eſt épaiſſe à ſa naiſſance & elle ſe termine en pointe à l'extrémité; les jambes de devant n'ont que huit pouces de long, & celles de derrière en ont vingt-deux; il marche par ſauts & par bonds; il tient alors la tête droite & ſes pas ſont fort longs; il replie ſes jambes de devant tout près de la poitrine, & il ne paroît s'en ſervir que pour creuſer la terre; la peau eſt couverte d'un poil court, gris ou couleur de ſouris-foncé; il faut en excepter la tête & les oreilles, qui ont une légère reſſemblance avec celles du lièvre : cet animal eſt appelé *kanguroo* par les naturels du pays... Le même M. Gore, dans une autre chaſſe tua, un ſecond *kanguroo*, qui, avec la peau, les entrailles & la tête, peſoit quatre-vingt-quatre livres, & néanmoins en l'examinant nous reconnumes qu'il n'avoit pas encore pris toute ſa croiſſance, parce que les dents mâchelières intérieures n'étoient pas encore formées... Ces animaux paroiſſent être l'eſpèce de quadrupèdes la plus commune à la nouvelle Hollande, & nous en rencontrions preſque toutes les fois que nous allions dans les bois *(n)*.

On voit clairement par cette deſcription hiſtorique, que le kanguroo ou très-grande gerboiſe de la nouvelle Hollande n'eſt pas le même animal que la grande gerboiſe ou lièvre ſauteur du cap de Bonne-eſpérance; & M.rs Forſter, qui ont été à portée d'en faire la comparaiſon avec le *kanguroo* de la nouvelle Hollande, ont penſé comme nous, que c'étoit deux eſpèces différentes dans le genre des gerboiſes; d'un autre côté ſi l'on compare ce que dit le docteur Shaw de l'animal qu'il appelle *daman*,

(n) Premier Voyage de Cook; collection d'Hawkeſwort, traduction françoiſe, *tome IV, pages 24, 34, 45, 56 & 62.*

avec la deſcription du lièvre ſauteur, on reconnoîtra aiſément que ces deux animaux ne ſont qu'une ſeule & même eſpèce, & que ce ſavant Voyageur s'eſt trompé ſur l'application du nom *daman*, qui appartient à un animal tout différent.

On peut auſſi inférer de ce qui vient d'être dit, que l'eſpèce du lièvre ſauteur, appartient non-ſeulement à l'Afrique, mais encore à la Phénicie, la Syrie & autres régions de l'Aſie mineure, dont la communication avec l'Afrique eſt bien établie par l'Arabie, pour des animaux ſur-tout qui vivent dans les ſables brûlans du déſert. En ſéparant donc le vrai daman des gerboiſes, nous devons indiquer les caractères qui les diſtinguent.

DU DAMAN-ISRAËL.

C'EST à M. le chevalier Bruce que nous devons l'exacte connoiſſance & la vraie deſcription du daman, déjà bien indiqué par Proſper Alpin, & mal-à-propos rapporté par le docteur Shaw à la grande gerboiſe. Voici ce que m'a écrit à ce ſujet cet illuſtre Voyageur.

Le daman-iſraël n'eſt point une gerboiſe; il eſt mal indiqué par notre docteur Shaw, qui dit que ſes pattes de devant ſont courtes en comparaiſon de celles de derrière, dans la même proportion que celles des gerboiſes; ce fait n'eſt point vrai: voici la figure de cet animal que j'ai deſſiné moi-même. Il eſt fort commun aux environs du Mont-Liban & encore plus dans l'Arabie pétrée; il ſe trouve auſſi dans les montagnes de l'Arabie heureuſe, & dans toutes les parties hautes de l'Abyſſinie; il eſt de la forme & de la grandeur d'un lapin; les jambes de devant un peu plus courtes que celles de derrière, mais non pas plus que le lapin; un caractère très-diſtinct, c'eſt qu'il n'a point du tout de queue, & qu'il a trois doigts à chaque patte, à peu-près comme ceux des ſinges, ſans aucun ongle, & environnés d'une chair molle d'une forme ronde; par ce caractère & par le manque de queue, il paroît approcher du loris; les oreilles ſont petites & courtes, couvertes de poil en dedans comme en dehors, par où il diffère encore du lapin; tout le deſſous du corps eſt blanc, & le dedans à peu-près de la couleur de nos lapins ſauvages; il lui ſort ſur le dos & ſur tout le deſſus du corps & des cuiſſes, des longs poils iſolés, d'un noir fort luiſant. Ces animaux vivent toujours dans les cavernes des rochers & non pas dans la terre, puiſqu'ils n'ont point d'ongles.

Je donne ici *(planche XLII)*, la figure de cet animal,

d'après le deſſin de M. Bruce, & il paroît par ſon témoignage que le docteur Shaw s'eſt trompé; & ce qui le confirme encore, c'eſt que ne voulant pas s'en tenir à ce que Proſper Alpin avoit dit du daman, que ſa chair eſt excellente à manger, & qu'il eſt *plus gros que notre lapin d'Europe;* il a retranché ce dernier fait du paſſage de Proſper Alpin qu'il cite au reſte en entier. Il faut donc rectifier ce que j'en ai dit moi-même, & rendre à Proſper Alpin la juſtice d'avoir indiqué le premier le daman-iſraël, & de lui avoir donné ſes véritables caractères.

Au reſte, il ne paroît pas douteux que ce daman ou agneau d'Iſraël ne ſoit le *ſaphan* de l'Écriture Sainte. M. le chevalier Bruce dit qu'il l'a vu, non-ſeulement dans les différentes parties de l'Aſie, mais juſqu'en Abyſſinie; mais il exiſte dans les terres du cap de Bonne-eſpérance une autre eſpèce de daman que M. Sonnerat nous a rapporté, & dont nous donnons ici la figure *(planche XLIII)*. Ce daman du Cap diffère du daman Iſraël par plus de rondeur dans la taille, & auſſi parce qu'il n'a pas autant de poils ſaillans ni auſſi longs que ceux du daman Iſraël; il a de plus un grand ongle courbe & creuſé en gouttière au doigt intérieur du pied de derrière, ce qui ne ſe trouve pas dans les pieds du daman Iſraël. Ces caractères nous paroiſſent ſuffiſans pour faire une eſpèce diſtincte de ce daman du Cap, & le ſéparer, comme nous le faiſons ici, de celle du daman de Syrie, avec lequel néanmoins il a la plus grande

reſſemblance par la grandeur & la conformation, par le nombre des doigts & par le manque de queue.

Au reſte, nous devons ajouter ici qu'à l'inſpection ſeule de ce daman du Cap, nous l'avons reconnu pour le même animal que celui dont nous avons donné la figure *(tome III du ſupplément, planche XXIX)*, ſous le nom de *marmotte du Cap*, en avertiſſant en même temps que je n'adoptois cette dénomination que proviſionnellement, & en attendant que je fuſſe mieux informé de la nature & du vrai nom de cet animal; & comme la figure que j'en ai donnée & que je viens de citer, a été faite ſur un aſſez mauvais deſſin, on doit conſulter de préférence celle que je donne ici *(pl. XLIII)*; ainſi il faut rapporter à ce daman du Cap, ce que nous avons dit de cette prétendue marmotte, & encore tout ce que nous donne M. Allamand, d'après M. Klockner, ſur ce même animal, ſous la dénomination de *klipdaas* ou *blaireau de roches (a)*, en obſervant que par la ſeule conformation de ſes pieds, il ne doit pas être mis dans le genre des blaireaux, & que c'eſt mal-à-propos qu'on lui en a appliqué le nom. Voici ce qu'en dit ce ſavant Naturaliſte dans ſes additions à mon Ouvrage.

M.rs Pallas & Voſmaër, croient que cet animal ſe creuſe des trous en terre comme notre marmotte ou notre blaireau, & cela, diſent-ils, parce que ſes pieds ſont propres à cette opération; mais à en juger par ces mêmes pieds, on ſeroit porté à croire

(a) Volume IV des ſupplémens, édition de Hollande, *pl. LXV.*

qu'il ne s'en ſert jamais pour un pareil uſage, car ils ne paroiſſent point propres à creuſer; ils ſont couverts en deſſous d'une peau fort douce, & les doigts ſont armés d'ongles courts & plats, qui ne s'étendent point au-delà de la peau; cela n'indique guère un animal qui gratte la terre pour s'y former une retraite. M. Pallas dit, à la vérité, que les ongles ſont très-courts ou plutôt qu'il n'en a point, pour qu'en creuſant ils ne s'uſent pas contre les rochers, au milieu deſquels ces animaux habitent; cette raiſon eſt ingénieuſement trouvée, mais ne ſeroit-on pas autoriſé auſſi à dire, & peut-être avec plus de fondement, que la Nature ne leur a donné des ongles ſi courts, que parce qu'ils n'ont pas beſoin de s'en ſervir pour creuſer! au moins eſt-il ſûr que celui qui eſt à Amſterdam, ne les emploie pas à cela, jamais on ne le voit gratter ou creuſer la terre....

M. Voſmaër dit que ces animaux ſont lents dans leurs mouvemens; cela eſt vrai, ſans doute, de celui qu'il a vu, mais M. Pallas nous apprend qu'il étoit mort pour avoir trop mangé; ainſi ne pourroit-on pas ſuppoſer que la graiſſe dont il étoit ſurchargé le rendoit lourd & peſant! Au moins ceux que M. Klockner a obſervés ne ſont point tels; au contraire, ils ſont très-preſtes dans leurs mouvemens; ils ſautent avec beaucoup d'agilité de haut en bas, & tombent toujours ſur leurs quatre pattes; ils aiment à être ſur des endroits élevés; leurs jambes de derrière ſont plus longues que celles de devant, ce qui fait que leur démarche reſſemble plus à celle du cochon d'Inde que de tout autre animal; mais ils ont celle du cochon quand ils courent; ils ne dorment point pendant le jour; quand la nuit arrive, ils ſe retirent dans leur nid, où ils ſe fourrent au milieu du foin, dont ils ſe couvrent tout le corps. On dit qu'au Cap, ils ont leur nid dans les fentes des rochers, où ils ſe font un lit de mouſſe & de feuilles d'épines qui leur ſervent auſſi de nourriture, de même que les autres feuilles qui ſont peu charnues; au moins

celui qui eſt à Amſterdam paroît les préférer aux racines & au pain qu'on lui donne; il ne mange pas volontiers des noix ni des amandes; quand il mâche, ſa mâchoire inférieure ſe meut comme celle des animaux qui ruminent, quoiqu'il n'appartienne point à cette claſſe. Si l'on peut juger de toute l'eſpèce par lui, ces animaux ne parviennent pas auſſi vîte à toute leur grandeur que les cochons d'Inde: quand il a été pris, il étoit de la groſſeur d'un rat, & étoit vraiſemblablement âgé de cinq ou ſix ſemaines; depuis onze mois qu'il eſt dans ce pays, il n'a pas encore la taille d'un lapin ſauvage, quoique ces animaux parviennent à celle de nos lapins domeſtiques.

Les Hottentots eſtiment beaucoup une ſorte de remède que les Hollandois nomment *piſſat de blaireau;* c'eſt une ſubſtance noirâtre, sèche & d'aſſez mauvaiſe odeur, qu'on trouve dans les fentes des rochers & dans des cavernes; on prétend que c'eſt à l'urine de ces bêtes qu'elle doit ſon origine; ces animaux, dit-on, ont la coutume de piſſer toujours dans le même endroit, & leur urine dépoſe cette ſubſtance, qui, ſéchée avec le temps, prend de la conſiſtance, cela eſt aſſez vraiſemblable; celui qui eſt à Amſterdam lâche preſque toujours ſon urine dans le même coin de la loge où il eſt renfermé.

Sa tête eſt petite à proportion de ſon corps; ſes yeux n'ont guère que la moitié de la grandeur de ceux du lapin; ſa mâchoire inférieure eſt un peu plus courte que celle de deſſus; ſes oreilles ſont rondes & peu élevées, elles ſont bordées de poils très-fins, mais qui deviennent plus longs à meſure qu'ils approchent de ceux de la tête; ſon cou eſt plus haut que large, & il en eſt de même de tout le corps; ſes pieds de devant ſont ſans poils en deſſous & partagés en lobes; en deſſus ils ſont couverts de poils juſqu'à la racine des ongles. M. Voſmaër dit que ſes pieds ſont nus, cela ne doit s'entendre que de la partie inférieure; quand il court, les jambes de derrière ne paroiſſent guère plus

longues

longues que celles de devant; leurs pieds n'ont que trois doigts, dont deux ſont toujours appliqués contre terre quand ils marchent, mais le troiſième ou l'intérieur, eſt plus court & ſéparé des deux autres; quelque mouvement que l'animal faſſe, il le tient toujours élevé, ce doigt eſt armé d'un ongle dont la conſtruction eſt ſingulière. M. Voſmaër ſe contente de dire qu'il a un ongle courbe *(b)*; M. Pallas n'en dit pas davantage, & la figure qu'il en a donnée ne le fait pas mieux connoître *(c)*. Cet ongle forme une gouttière, dont les bords ſont fort minces, ils ſe rapprochent à leur origine, & s'éloignent en avançant au-devant, puis ils ſe recourbent en deſſous & ils ſe réuniſſent en ſe terminant en une petite pointe qui s'étend dans la cavité de la gouttière, preſque juſqu'à ſon milieu. Ces ongles ſont ſitués de façon que la cavité de celui du pied droit eſt en partie tournée vers celle du pied gauche, & en partie vers en bas, placés au bout du doigt que l'animal tient toujours élevé, ils ne touchent jamais le ſol ſur lequel il marche; il ne paroît pas vraiſemblable qu'ils ſervent à jeter en arrière la terre, comme M. Pallas l'a ſoupçonné, ils ſont trop tendres pour cela. M. Klockner a mieux vu quel étoit leur uſage; l'animal s'en ſert pour ſe gratter le corps & ſe délivrer des inſectes ou des ordures qui ſe trouvent ſur lui; ſes autres ongles, vu leur figure, lui ſeroient inutiles pour cela. Le Créateur n'a pas voulu qu'aucun des animaux qu'il a formés, manquaſſent de ce qui leur étoit néceſſaire pour ſe délivrer de tout ce qui pourroit les incommoder.

On voit ſur le corps de notre klip-das quelques poils noirs parſemés, un peu plus longs que les autres; c'eſt une ſingularité qui mérite d'être remarquée; cependant je n'en voudrois pas

---

(b) Celui qui a traduit ce paſſage pour M. de Buffon, s'eſt trompé en diſant que c'eſt le doigt du milieu qui a cet ongle; il auroit dû dire le doigt intérieur, comme il y a dans le texte Hollandois.

(c) Voyez ſes *Spicilegia zoologica.* Faſcic. II, tab. III, fig. IV.

conclure avec M. Pallas, que ces poils peuvent être comparés aux épines du porc-épic, ils ne leur reſſemblent en rien.

La longueur du corps de cet animal que M. Klockner a obſervé à Amſterdam, eſt, depuis le muſeau juſqu'à l'anus, de onze pouces trois quarts; celui que j'ai placé au Cabinet de notre Académie, n'a que dix pouces, mais celui qui a été décrit par M. Pallas, étoit long d'un pied trois pouces trois lignes; & la longueur de ſa tête égaloit trois pouces quatre lignes; celle de l'individu d'Amſterdam n'étoit que de trois pouces & demi.

Les femelles de ces animaux n'ont que quatre mamelles, deux de chaque côté, & ſi elles font pluſieurs petits à la fois, comme il eſt très-vraiſemblable, c'eſt une nouvelle confirmation de ce qu'a dit M. de Buffon *(d)*; ſavoir, que le nombre des mamelles n'eſt point relatif, dans chaque eſpèce d'animal, au nombre des petits que la femelle doit produire & allaiter.

(d) Voyez tome V de cet Ouvrage, édition de Hollande, *page 47.*

De Sève del.

C. Pierre Sculp.

LE DAMAN-ISRAEL.

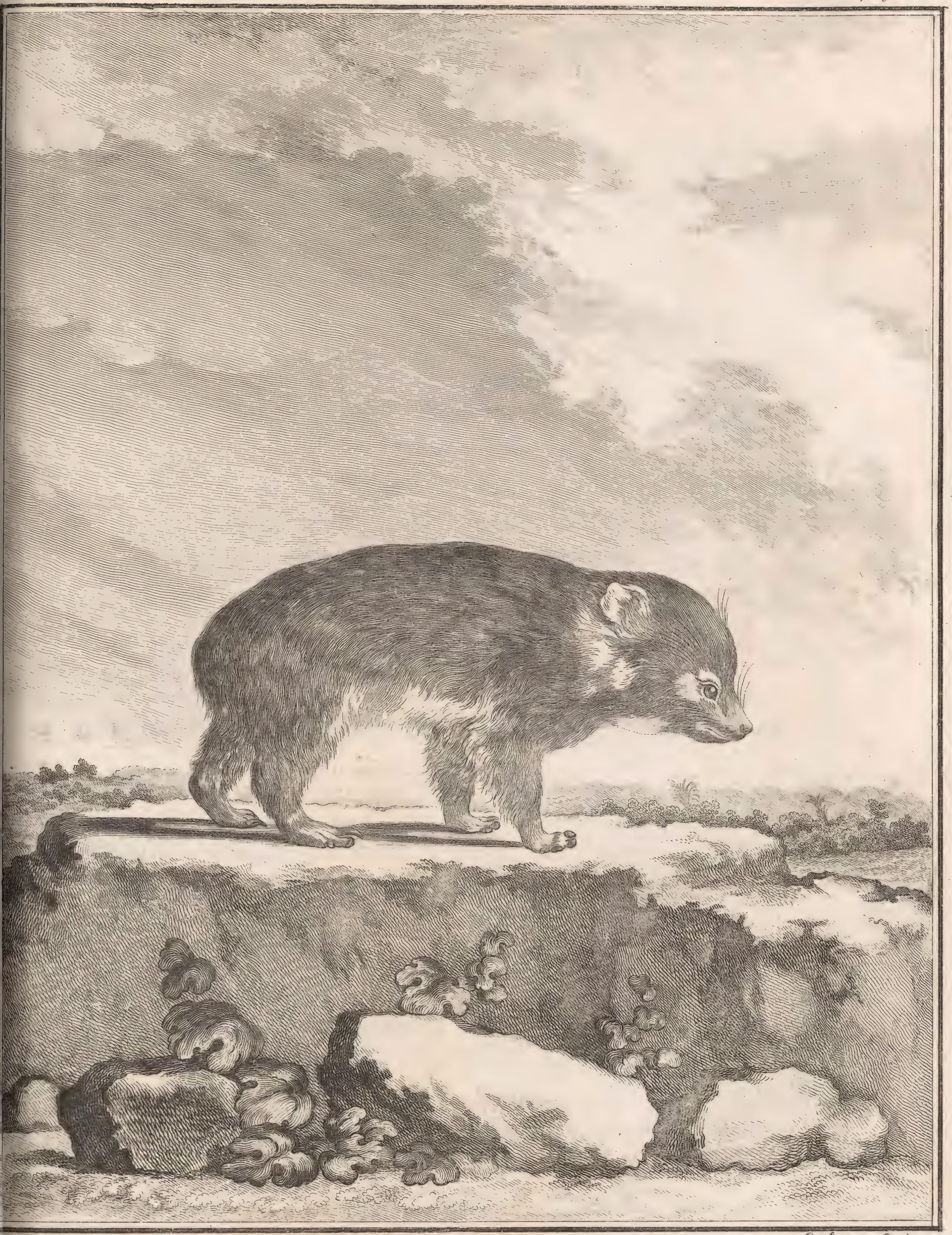

De Seve del

C Baron Sculp.

LE DAMAN DU CAP.

DE LA LOUTRE.

Nous avons dit que la Loutre ne paroiſſoit pas ſuſceptible d'éducation, & que nous n'avions pu réuſſir à l'apprivoiſer; mais des tentatives ſans ſuccès ne démontrent rien, & nous avons ſouvent reconnu qu'il ne falloit pas trop reſtreindre le pouvoir de l'éducation ſur les animaux: ceux même qui ſemblent le plus s'y refuſer, cèdent néanmoins & s'y ſoumettent dans certaines circonſtances; le tout eſt de rencontrer ces circonſtances favorables & de trouver le point flexible de leur naturel, d'y appuyer enſuite aſſez pour former une première habitude de néceſſité ou de beſoin, qui bientôt s'aſſujettit toutes les autres. L'éducation de la loutre dont on va parler en eſt un exemple: voici ce que M. le marquis de Courtivron, mon confrère à l'Académie des Sciences, a bien voulu m'écrire en date du 15 octobre 1779, ſur une loutre très-privée & très-docile qu'il a vue à Autun.

Vous autoriſez, Monſieur, ceux qui ont quelques obſervations ſur les animaux à vous les communiquer, même quand elles ne ſont pas abſolument conformes à ce qui peut paroître avoir été votre première opinion. En reliſant l'article de la loutre, j'ai vu que vous doutez de la facilité qu'on auroit d'apprivoiſer cet animal. Dans ce que je vais vous dire, je ne rapporterai rien que je n'aie vu, & que mille perſonnes n'aient vu comme moi, à l'abbaye de Saint-Jean-le-grand, à Autun, dans les années 1775 & 1776; j'ai vu, dis-je, pendant l'eſpace de près de deux ans, à différentes fois, une loutre femelle qui avoit été apportée

peu de temps après ſa naiſſance dans ce couvent, & que les Tourrières s'étoient plu à élever; elles l'avoient nourrie de lait juſqu'à deux mois d'âge, qu'elles commencèrent à accoutumer cette jeune loutre à toutes ſortes d'alimens; elle mangeoit des reſtes de ſoupe, de petits fruits, des racines, des légumes, de la viande & du poiſſon, mais elle ne vouloit point de poiſſon cuit, & elle ne mangeoit le poiſſon cru que lorſqu'il étoit de la plus grande fraîcheur; s'il avoit plus d'un jour elle n'y touchoit pas. J'eſſaiai de lui donner de petites carpes, elle mangeoit celles qui étoient vives, & pour les mortes, elle les viſitoit en ouvrant l'ouïe avec ſa patte, la flairoit & le plus ſouvent les laiſſoit, même quand on les lui préſentoit avant de lui en donner de vives. Cette loutre étoit privée comme un chien, elle répondoit au nom de *loup-loup* que lui avoient donné les Tourrières; elle les ſuivoit & je l'ai vu revenir à leur voix du bout d'une vaſte cour où elle ſe promenoit en liberté, & quoiqu'étranger je m'en faiſois ſuivre en l'appelant par ſon nom; elle étoit familiariſée avec le chat des Tourrières, avec lequel elle avoit été élevée, & jouoit avec le chien du Jardinier, qu'elle avoit auſſi connu de bonne heure: pour tous les autres chiens & chats, quand ils approchoient d'elle, elle les battoit. Un jour j'avois un petit épagneul avec moi, elle ne lui dit rien d'abord, mais le chien ayant été la flairer, elle lui donna vingt ſoufflets avec ſes pattes de devant, comme les chats ont coutume de faire lorſqu'ils attaquent de petits chiens, & le pourſuivit à coups de nez & de tête juſqu'entre mes jambes; & depuis, toutes les fois qu'elle le vit, elle le pourſuivit de même; tant que les chiens ne ſe défendoient pas, elle ne ſe ſervoit pas de ſes dents, mais ſi le chien faiſoit tête & vouloit mordre, alors le combat devenoit à outrance; & j'ai vu des chiens aſſez gros déchirés & bien mordus, prendre le parti de la fuite.

Cette loutre habitoit la chambre des Tourrières, & la nuit

elle couchoit ſur leur lit; le jour elle ſe tenoit ordinairement ſur une chaiſe de paille où elle dormoit couchée en rond, & quand la fantaiſie lui en prenoit, elle alloit ſe mettre la tête & les pattes de devant dans un ſeau d'eau qui étoit à ſon uſage, enſuite elle ſe ſecouoit & venoit ſe remettre ſur ſa chaiſe ou alloit ſe promener dans la cour ou dans la maiſon extérieure; je l'ai vu pluſieurs fois couchée au ſoleil, alors elle fermoit les yeux; je l'ai portée, maniée, priſe par les pattes & flattée, elle jouoit avec mes mains, les mordoit inſenſiblement, & faiſoit petites dents, ſi cela peut ſe dire, comme on dit que les chats font patte de velours. Je la menai un jour auprès d'une petite flaque d'eau, où la rivière d'Aroux en laiſſe lorſqu'elle eſt débordée: ce qui vous paroîtra ſurprenant, & ce qui m'étonnoit auſſi, c'eſt qu'elle parut craindre de voir de l'eau en ſi grand volume; elle n'y entra pas, paſſé le bord où elle ſe mouilla la tête comme dans le ſeau; je la fis jeter à quelques pas dans l'eau, elle regagna le bord bien vîte avec une ſorte d'effroi, & nous ſuivit très-contente de retrouver ſes Tourrières. Si on peut raiſonner d'après un ſeul fait & un ſeul individu, la Nature paroît n'avoir pas donné à cet animal le même inſtinct qu'aux canards qui barbottent auſſitôt qu'ils ſont éclos, en ſortant de deſſous une poule.

Cette loutre étoit très-malpropre; le beſoin de ſe vider paroiſſoit lui prendre ſubitement, & elle ſe ſatisfaiſoit de même quelque part qu'elle fût, excepté ſur les meubles, mais à terre & dans la chambre comme ailleurs; les Tourrières n'avoient jamais pu, même par des corrections, l'accoutumer à aller, pour ſes beſoins, à la cour qui étoit peu éloignée; dès qu'elle s'étoit vidée elle venoit flairer ſes excrémens, ainſi que les chats, & faiſoit un petit ſaut d'allégreſſe enſuite, comme ſatisfaite de s'être débarraſſée de ce poids.

J'ai ſouvent eu occaſion de voir cette loutre, parce que je ne paſſois point à Autun ſans aller à l'abbaye de Saint-Jean-le-grand,

où Madame de Courtivron avoit une tante; & j'ai dîné dix fois avec la loutre qui étoit de très-bonne compagnie. On me l'offrit, je l'aurois acceptée pour la mettre enchaînée sur le fossé de ma maison à Courtivron, où elle auroit eu occasion de se marier, si je n'avois reconnu la difficulté de l'enchaîner, à cause que le cou de cet animal est presque du même diamètre de sa tête & son corps; je pensai qu'elle pourroit s'échapper, & multiplier chez moi les loutres qui n'y sont que trop communes.

Je me reproche de m'être si fort étendu sur cet article des loutres, comme susceptibles d'être bien apprivoisées; mais j'ai cru devoir vous donner un exemple de ce que j'ai vu dans notre Bourgogne : ainsi sans recourir aux exemples de Danemarck & de Suède, s'ils existent, tels que le P. Vaniere, dans son Poëme du *Prædium rusticum*, les a célébrés : voilà des choses sur lesquelles vous pouvez compter, & il n'y a rien de poëtique dans ce que je vous dis.

DE LA SARICOVIENNE
ou LOUTRE MARINE. (a)

Nous avons dit à l'article de la Loutre-saricovienne ou *Carigueibeju* de Marcgrave, que cet animal paroiſſoit ſe trouver ſur la plupart des côtes poiſſonneuſes & des embouchures des grands fleuves, dans les plages déſertes de l'Amérique méridionale; mais nous ignorions alors que ce même animal ſe retrouve au Kamtſchatka & ſur les côtes & les îles de toute cette partie du nord-eſt de l'ancien continent, & ſans que la différence de climat paroiſſe avoir influé ſur l'eſpèce qui ſemble être par-tout la même. Ces ſaricoviennes de Kamtſchatka ont été ſoigneuſement décrites par M. Steller, & l'on ne peut douter, en comparant ſa deſcription avec celle de Marcgrave, que l'eſpèce de ces ſaricoviennes de Kamtſchatka, ne ſoit la même que celle du carigueibeju ou ſaricoviennes de l'Amérique; on verra de même que les lions marins, les ours marins & la plupart des phoques ſe retrouvent les mêmes dans les mers les plus éloignées les unes des autres & ſous les climats les plus oppoſés.

Les Ruſſes qui demeurent au Kamtſchatka, donnent à la ſaricovienne le nom de *bobr* ou *caſtor*, quoiqu'elle ne reſſemble au caſtor que par la longueur de ſon poil,

(a) Suite de cet article, *tome XIII, page 319* de l'Hiſtoire Naturelle; & ſupplément, *vol. III, page 158.*

& qu'elle n'ait que peu de rapport avec lui par ſa forme extérieure; car c'eſt une véritable loutre à laquelle non-ſeulement nous rapporterons ces grandes loutres de la Guyane & du Breſil, dont nous avons parlé *(ſupplément, volume III, page 158)*; mais auſſi cette loutre du Canada dont nous avons donné la notice *(vol. XIII, page 322)*, & qui paroît être de la taille & de l'eſpèce des ſaricoviennes.

On voit ces ſaricoviennes ou loutres marines ſur les côtes orientales du Kamtſchatka & dans les îles voiſines, depuis le 50.e degré juſqu'au 56.e, & il ne s'en trouve que peu ou point dans la mer intérieure à l'occident du Kamtſchatka, ni au-delà de la troiſième île des Kuriles; elles ne ſont ni féroces, ni farouches, étant même aſſez ſédentaires dans les lieux qu'elles ont choiſis pour demeure; elles ſemblent craindre les phoques, ou du moins elles évitent les endroits qu'ils habitent, & n'aiment que la ſociété de leur eſpèce; on les voit en très-grand nombre dans toutes les îles inhabitées des mers orientales du Kamtſchatka; il y en avoit, en 1742, une ſi grande quantité à l'île de Bering, que les Ruſſes en tuèrent plus de huit cents. Comme ces animaux n'avoient jamais vu d'hommes auparavant, dit M. Steller, ils n'étoient ni timides, ni ſauvages; ils s'approchoient même des feux que nous allumions, juſqu'à ce qu'inſtruits par leur malheur ils commencèrent à nous fuir *(b)*.

Pendant l'hiver, ces ſaricoviennes ſe tiennent tantôt

(b) Novi commentarit Academiæ Petropol. tom. II, 1751.

dans

dans la mer ſur les glaces, & tantôt ſur le rivage; en été elles entrent dans les fleuves & vont même juſque dans les lacs d'eau douce où elles paroiſſent ſe plaire beaucoup; dans les jours les plus chauds, elles cherchent pour ſe repoſer les lieux frais & ombragés; en ſortant de l'eau elles ſe ſecouent & ſe couchent en rond ſur la terre comme les chiens, mais avant que de s'endormir, elles cherchent à reconnoître, par l'odorat plutôt que par la vue qu'elles ont foible & courte, s'il n'y a pas quelques ennemis à craindre dans les environs; elles ne s'éloignent du rivage qu'à de petites diſtances afin de pouvoir regagner promptement l'eau dans le péril, car quoiqu'elles courent aſſez vîte, un homme leſte peut néanmoins les atteindre; mais en revanche elles nagent avec une très-grande célérité & comme il leur plaît, c'eſt-à-dire, ſur le ventre, ſur le dos, ſur les côtés & même dans une ſituation preſque perpendiculaire.

Le mâle ne s'attache qu'à une ſeule femelle, avec laquelle il va de compagnie, & qu'il paroît aimer beaucoup, ne la quittant ni ſur mer, ni ſur terre; il y a apparence qu'ils s'aiment en effet dans tous les temps de l'année, car on voit des petits nouveaux-nés dans toutes les ſaiſons, & quelquefois les pères & mères ſont encore ſuivis par des jeunes de différens âges des portées précédentes, parce que leurs petits ne les quittent que quand ils ſont adultes & qu'ils peuvent former une nouvelle famille; les femelles ne produiſent qu'un petit à la fois

& très-rarement deux ; le temps de la geſtation eſt d'environ huit à neuf mois ; elles mettent bas ſur les côtes ou ſur les îles les moins fréquentées, & le petit dès ſa naiſſance a déjà toutes ſes dents, les canines ſont ſeulement moins avancées que les autres ; la mère l'allaite pendant près d'un an, d'où l'on peut préſumer qu'elle n'entre en chaleur qu'environ un an après qu'elle a produit ; elle aime paſſionnément ſon petit, & ne ceſſe de lui prodiguer des ſoins & des careſſes, jouant continuellement avec lui, ſoit ſur la terre, ſoit dans l'eau ; elle lui apprend à nager, & lorſqu'il eſt fatigué, elle le prend dans ſa gueule pour lui donner quelques momens de repos ; ſi l'on vient à le lui enlever, elle jette des cris & des gémiſſemens lamentables ; il faut même uſer de précautions lorſqu'on veut le lui dérober, car quoique douce & timide, elle le défend avec un courage qui tient du déſeſpoir, & ſe fait ſouvent tuer ſur la place plutôt que de l'abandonner.

Ces animaux ſe nourriſſent de cruſtacées, de coquillages, de grands polypes & autres poiſſons mous qu'ils viennent ramaſſer ſur les grèves & ſur les rivages fangeux lorſque la marée eſt baſſe, car ils ne peuvent demeurer aſſez long-temps ſous l'eau pour les prendre au fond de la mer, n'ayant pas, comme les phoques, le trou ovale du cœur ouvert ; ils mangent auſſi des poiſſons à écailles, comme des anguilles de mer, &c. des fruits rejetés ſur le rivage en été, & même des fucus faute de tout autre

aliment; mais ils peuvent ſe paſſer de nourriture pendant trois ou quatre jours de ſuite; leur chair eſt meilleure à manger que celle des phoques, ſur-tout celle des femelles qui eſt graſſe & tendre lorſqu'elles ſont pleines & prêtes à mettre bas; celle des petits qui eſt très-délicate, eſt aſſez ſemblable à la chair de l'agneau, mais la chair des vieux eſt ordinairement très-dure *(c)*. Ce fut, dit M. Steller, notre nourriture principale à l'île de Bering, elle ne nous fit aucun mal, quoique mangée ſeule & ſans pain, & ſouvent à demi-crue; le foie, les rognons & le cœur, ſont abſolument ſemblables à ceux du veau *(d)*.

(c) « Les Ruſſes jetés dans cette île (de Bering), après s'être réſervé une proviſion de huit cents livres de farine, pour faire le « trajet du Kamtſchatka, dès que la ſaiſon & leur ſanté le permet- « troient, eurent recours aux loutres marines; un de ces animaux leur « fourniſſoit quarante ou cinquante livres de chair, mais ſi dure, du « moins celle des mâles, qu'il falloit la hacher & l'avaler preſque ſans « mâcher; on en préparoit les viſcères pour les malades. Du reſte, « quoique M. Steller prétende que la loutre eſt bonne contre le « ſcorbut, M. Muller en doute, puiſque les Ruſſes qui moururent « de cette maladie en avoient mangé comme les autres; cependant « on en tua beaucoup, même quand on eut ceſſé de s'en nourrir, « parce que les peaux en ſont très-belles, & valent aux Ruſſes qui « les vont porter à la Chine, juſqu'à quatre-vingts ou cent roubles « la pièce; auſſi ramaſſa-t-on neuf cents de ces peaux à la chaſſe des « loutres qui dura juſqu'au mois de mars, alors elles diſparurent & « l'équipage eut recours à la pêche des chiens, des ours & des lions « que la mer leur offrit. » *Voyage de Bering; Hiſtoire générale des Voyages, tome XIX, page 379.*

(d) Novi commentarii Academiæ Petropol. tom. II, 1751.

On voit ſouvent au Kamtſchatka & dans les îles Kuriles, arriver les ſaricoviennes ſur des glaçons pouſſés par un vent d'Orient qui règne de temps en temps ſur ces côtes en hiver; les glaçons qui viennent du côté de l'Amérique, ſont en ſi grande quantité, qu'ils s'amoncellent & forment une étendue de pluſieurs milles de longueur ſur la mer; les chaſſeurs s'expoſent, pour avoir les peaux des ſaricoviennes, à aller fort au loin ſur ces glaçons avec des patins qui ont cinq ou ſix pieds de long ſur environ huit pouces de large, & qui par conſéquent leur donnent la hardieſſe d'aller dans les endroits où les glaces ont peu d'épaiſſeur; mais lorſque ces glaces ſont pouſſées au large par un vent contraire, ils ſe trouvent ſouvent en danger de périr ou de reſter quelquefois pluſieurs jours de ſuite errans ſur la mer avant que d'être ramenés à terre avec ces mêmes glaces par un vent favorable; c'eſt dans les mois de février, de mars & d'avril qu'ils font cette chaſſe périlleuſe, mais très-profitable, car ils prennent alors une plus grande quantité de ces animaux qu'en toute autre ſaiſon, cependant ils ne laiſſent pas de les chaſſer en été, en les cherchant ſur la terre, où ſouvent on les trouve endormis; on les prend auſſi, dans cette même ſaiſon, avec des filets que l'on tend dans la mer, ou bien on les pourſuit en canot juſqu'à ce qu'on les ait forcées de laſſitude.

Leur peau fait une très-belle fourrure; les Chinois les achettent preſque toutes, & ils les payent juſqu'à

ſoixante-dix, quatre-vingts & cent roubles chacune; & c'eſt par cette raiſon qu'il en vient très-peu en Ruſſie. La beauté de ces fourrures varie ſuivant la ſaiſon; les meilleures & les plus belles, ſont celles des ſaricoviennes tuées aux mois de mars, d'avril & de mai; néanmoins ces fourrures ont l'inconvénient d'être épaiſſes & peſantes, ſans cela elles ſeroient ſupérieures aux zibelines, dont les plus belles ne ſont pas d'un auſſi beau noir. Il ne faut cependant pas croire que le poil de ces ſaricoviennes ſoit également noir dans tous les individus, car il y en a dont la couleur eſt brunâtre, comme celle de la loutre de rivière, d'autres qui ſont de couleur argentée ſur la tête, pluſieurs qui ont la tête, le menton & la gorge variés de longs poils très-blancs & très-doux; enfin d'autres qui ont la gorge jaunâtre & qui portent plutôt un feutre crépu, brun & court ſur le corps, qu'un véritable poil propre à la fourrure; au reſte, les poils bruns ou noirs ne le ſont que juſqu'à la moitié de leur longueur; tous ſont blancs à leur racine, & leur longueur eſt en tout d'environ un pouce ou un pouce & demi ſur le dos, la queue & les côtés du corps; ils ſont plus courts ſur la tête & ſur les membres, mais au-deſſous de ce premier long poil il y a, comme dans les ours marins, une eſpèce de duvet ou de feutre qui eſt de couleur brune ou noire, comme l'extrémité des grands poils du corps. On diſtingue aiſément les peaux des femelles de celles des mâles, parce qu'elles ſont plus petites,

plus noires & qu'elles ont le poil plus long ſous le ventre; les petits ont auſſi, dans le premier âge, le poil noir ou très-brun & très-long; mais à cinq ou ſix mois ils perdent ce beau poil, & à un an ils ne ſont couverts que de leur feutre, & les longs poils ne le recouvrent que dans l'année ſuivante; la mue ſe fait, dans les adultes, d'une manière différente de celle des autres animaux, quelques poils tombent aux mois de juillet & d'août, & les autres prennent alors une couleur un peu plus brune.

Communément les ſaricoviennes ont environ deux pieds dix pouces de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, qui a douze ou treize pouces de long; leur poids eſt de ſoixante-dix à quatre-vingts livres; la ſaricovienne reſſemble à la loutre terreſtre par la forme du corps, qui ſeulement eſt beaucoup plus épais en tous ſens; toutes deux ont les pieds de derrière plus près de l'anus que les autres quadrupèdes; les oreilles ſont droites, coniques, & couvertes de poils comme dans l'ours-marin, elles ſont longues de près d'un pouce, ſur autant de largeur, & diſtantes l'une de l'autre d'environ cinq pouces; les yeux & les paupières ſont aſſez ſemblables à ceux du lièvre & ſont à peu-près de la même grandeur; la couleur de l'iris varie dans différens individus, car cette couleur eſt brune dans les uns & noirâtre dans les autres; il y a une membrane au grand angle de chaque œil, comme dans les ours-marins, mais qui ne peut guère couvrir l'œil

qu'à moitié; les narines ſont très-noires, ridées & ſans poil, & les lèvres ſont d'une épaiſſeur à peu-près égale à celles du phoque commun; l'ouverture de la gueule eſt médiocre, n'ayant qu'environ deux pouces trois lignes de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'angle; la mâchoire ſupérieure s'avance d'un demi-pouce ſur la mâchoire inférieure, toutes deux ſont garnies de mouſtaches blanches dirigées en bas, & dont les poils roides ont trois pouces de longueur à côté des coins de la gueule, mais qui ne ſont longs que d'un pouce auprès des narines; la mâchoire ſupérieure eſt armée de quatorze dents, il y a d'abord quatre inciſives très-aiguës & longues de deux lignes, enſuite une canine de chaque côté, de figure conique, un peu recourbée en arrière & d'environ un pouce de longueur; après les canines il y a quatre molaires de chaque coté qui ſont larges & épaiſſes, ſur-tout celles du fond, & ces dernières dents ſont très-propres à caſſer les coquilles & broyer les cruſtacées.

Dans la mâchoire inférieure le nombre des dents eſt ordinairement de ſeize; il y a d'abord, comme dans la mâchoire ſupérieure, quatre inciſives & deux canines; ces dernières n'ont qu'environ huit lignes de longueur, mais il y a cinq dents molaires de chaque côté, dont les deux dernières ſont ſituées dans la gorge; ainſi le nombre total des dents de la ſaricovienne eſt de trente ordinairement; néanmoins comme il y a des individus qui ont auſſi cinq dents molaires de chaque côté à la

mâchoire ſupérieure, il ſe trouve que ce nombre des dents eſt quelquefois de trente-deux; la langue, depuis ſon inſertion juſqu'à ſon extrémité, eſt longue de trois pouces trois lignes, ſur une largeur d'un demi-pouce ſeulement; elle eſt garnie de papilles & un peu fourchue à l'extrémité.

Les pieds, tant ceux de devant que ceux de derrière, ſont couverts de poil juſqu'auprès des ongles, & ne ſont point engagés dans la peau, ils ſont apparens & extérieurs comme ceux des quadrupèdes terreſtres; en ſorte que la ſaricovienne peut marcher & courir, quoiqu'aſſez lentement; ceux de devant n'ont que onze ou douze pouces de longueur & ſont plus courts que ceux de derrière qui ont quatorze ou quinze pouces, ce qui fait que cet animal eſt plus élevé par le train de derrière, & que ſon dos paroît un peu voûté; les pieds de devant ſont aſſez ſemblables, par les ongles, à ceux des chats, & ils diffèrent de ceux de la loutre terreſtre en ce qu'ils ſont réunis par une membrane qui eſt couverte de poil; la plante du pied qui eſt brune avec des tubercules par-deſſous, eſt arrondie & diviſée en cinq doigts: les deux du milieu ſont un peu plus longs que les autres, & l'interne eſt un peu plus court que l'externe; ces ongles crochus des pieds de devant ſervent à détacher les coquillages des rochers; les pieds de derrière ont auſſi cinq doigts qui ſont de même joints par une membrane velue, & qui ont la forme de ceux des oiſeaux palmipèdes; le tarſe, le métatarſe

métatarſe & les doigts de ces pieds de derrière ſont beaucoup plus longs & plus larges que ceux des pieds de devant; les ongles en ſont aigus, mais aſſez courts; le doigt externe eſt un peu plus long que les autres qui vont ſucceſſivement en diminuant, & la peau de la plante de ces pieds de derrière eſt auſſi de couleur brune ou noire, comme dans les pieds de devant.

La queue eſt tout-à-fait ſemblable à celle de la loutre de terre, c'eſt-à-dire, plate en deſſus & en deſſous, ſeulement elle eſt un peu plus courte à proportion du corps, elle eſt recouverte d'une peau épaiſſe, garnie de poils très-doux & très-ſerrés.

La verge du mâle eſt contenue dans un fourreau ſous la peau, & l'orifice de ce fourreau eſt ſitué à un tiers de la longueur du corps; cette verge longue d'environ huit pouces, contient un os qui en a ſix; les teſticules ne ſont point renfermés dans une bourſe, mais ſeulement recouverts par la peau commune; la vulve de la femelle eſt aſſez grande & ſituée à un pouce au-deſſous de l'anus.

Nous devons obſerver que l'animal indiqué par M. Kracheninnikow *(e)*, ſous le nom de *caſtor-marin*, pourroit bien être le même que la ſaricovienne, quoiqu'il le diſe auſſi grand que celui qu'il nomme *chat-marin*, & qui eſt l'ours-marin, car il y a des ſaricoviennes beaucoup plus grandes que celles dont nous venons de donner les dimenſions d'après M. Steller; & on en a vu à la

(e) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page 260.*

Guyane & au Breſil de beaucoup plus groſſes que celles du Kamtſchatka; d'ailleurs il paroît par l'indication même de M. Kracheninnikow, que ſon caſtor-marin a les mêmes habitudes que la ſaricovienne qui porte le nom de *bobr* ou *caſtor* chez les Ruſſes de Sibérie. M. Steller qui a demeuré ſi long-temps dans les parages du Kamtſchatka, & qui en a décrit tous les animaux, ne fait nulle mention de ce caſtor-marin gros comme l'ours-marin, & il y a toute apparence que M. Kracheninnikow n'en a parlé que ſur des relations peut-être exagérées. On peut ajouter à ces preuves les inductions que l'on peut tirer du réſultat des obſervations de différens Voyageurs au Kamtſchatka, dont la récapitulation ſe trouve *tome XIX, page 365 des Voyages*, où il eſt dit, que les peaux de caſtor-marins, ſont d'un profit conſidérable pour la Ruſſie; que les Kamtſchatdales peuvent, avec ces peaux, acheter des Coſaques tout ce qui leur eſt néceſſaire, & que les Coſaques troquent ces fourrures pour d'autres effets avec les marchands Ruſſes, qui gagnent beaucoup dans le commerce qu'ils en font à la Chine, & que le temps de la chaſſe des caſtors-marins, eſt le plus favorable pour lever les tributs, car les Kamtſchatdales donnent un caſtor pour un renard ou une zibeline, quoiqu'il vaille au moins cinq fois davantage, & qu'il ſe vend quatre-vingt-dix roubles, &c. on voit que tout cela ſe rapporte à la ſaricovienne, & qu'il y a toute apparence que Kracheninnikow s'eſt trompé lorſqu'il a dit que ſon *caſtor-marin* étoit auſſi grand que ſon *chat-marin*, c'eſt-à-dire, l'ours-marin.

Au reſte, la ſaricovienne qui s'appelle *bobr* ou *caſtor*

en langue Ruſſe, eſt nommée *kaikon* en langue Kamtſchatdale, *kalaga* chez les Koriaques, & *rakkon* chez les Kouriles.

Je dois ajouter, qu'ayant reçu de la Guyane de nouvelles informations au ſujet des ſaricoviennes d'Amérique, il paroît qu'elles varient beaucoup par la grandeur & pour la couleur; l'eſpèce en eſt commune ſur les côtes baſſes & à l'embouchure des grandes rivières de l'Amérique méridionale.

Leur peau eſt très-épaiſſe, & leur poil eſt ordinairement d'un gris plus ou moins foncé & quelquefois argenté; leur cri eſt un ſon rauque & enroué; ces animaux vont en troupes & fréquentent les ſavannes noyées; ils nagent la tête hors de l'eau & ſouvent la gueule ouverte, quelquefois même au lieu de fuir, ils entourent en grand nombre un canot en jetant des cris, & il eſt aiſé d'en tuer un grand nombre: au reſte, l'on dit qu'il eſt aſſez difficile de prendre une ſaricovienne dans l'eau lors même qu'on l'a tuée, qu'elle ſe laiſſe aller au fond de l'eau dès qu'elle eſt bleſſée, & qu'on perdroit ſon temps à attendre le moment où elle pourroit reparoître, ſur-tout ſi c'eſt dans une eau courante qui puiſſe l'entraîner.

Les jaguars & cougars leur font la guerre & ne laiſſent pas d'en ravir & d'en manger beaucoup; ils ſe tiennent à l'affût, & lorſqu'une ſaricovienne paſſe, ils s'élancent deſſus, la ſuivent au fond de l'eau, l'y tuent & l'emportent enſuite à terre pour la dévorer.

Nous avons dit *(page 158 du ſupplément, volume III)*, d'après le témoignage de M. de la Borde, qu'il y a à Cayenne trois eſpèces de loutres très-différentes par la grandeur; les deux plus grandes de ces loutres paroiſſent être des ſaricoviennes, qui ſe reſſemblent ſi fort par la forme, que l'on peut ſans difficulté les rapporter à une ſeule & même eſpèce, d'autant qu'on doit remarquer comme un fait général, que dans l'eſpèce de la ſaricovienne, ainſi que dans celle du jaguar & de pluſieurs autres animaux des contrées preſque déſertes, ils ſont plus petits dans les lieux voiſins des habitations que dans la profondeur des terres, parce qu'on les tue plus jeunes & qu'on ne leur donne pas le temps de prendre leur entier accroiſſement.

ADDITION à l'article qui a pour titre, des MORSES ou VACHES-MARINES, Volume XIII, page 358.

NOUS ajouterons à ce que nous avons dit du Morſe, quelques obſervations que M. Crantz a faites ſur cet animal dans ſon Voyage au Groënland.

Un de ces morſes, dit-il, avoit dix-huit pieds de longueur, & à peu-près autant de circonférence dans ſa plus grande épaiſſeur; ſa peau n'étoit pas unie, mais ridée par tout le corps & plus encore autour du cou; ſa graiſſe étoit blanche & ferme comme du lard, épaiſſe d'environ trois pouces; la figure de ſa tête étoit ovale; la bouche étoit ſi étroite, qu'on pouvoit à peine y faire entrer le doigt; la lèvre inférieure eſt triangulaire, terminée en pointe, un peu avancée entre les deux longues défenſes qui partent de la mâchoire ſupérieure; ſur les deux lèvres & de chaque côté du nez, on voit une peau ſpongieuſe d'où ſortent des mouſtaches d'un poil épais & rude, longues de ſix ou ſept pouces, treſſées comme une corde à trois brins, ce qui donne à cet animal une ſorte de majeſté hideuſe. Il ſe nourrit principalement de moules & d'algue marine; les défenſes avoient vingt-ſept pouces de longueur, dont ſept pouces étoient cachés dans l'épaiſſeur de la peau & dans les alvéoles qui s'étendent juſqu'au crâne; chaque défenſe peſoit quatre livres & demie, & le crâne entier vingt-quatre livres *(a)*.

Selon le voyageur Kracheninnikow *(b)*, les morſes qu'il appelle *chevaux-marins*, n'entrent pas, comme les

(a) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page 60 & ſuivantes.*

(b) Hiſtoire du Kamtſchatka; *Lyon, 1767, tome I, page 283.*

phoques, dans les eaux douces & ne remontent pas les rivières. On voit peu de ces animaux, dit-il, dans les environs de Kamtſchatka, & ſi l'on en trouve ce n'eſt que dans les mers qui ſont au Nord; on en prend beaucoup auprès du cap *Tchukotskoi*, où ils ſont plus gros & plus nombreux que par-tout ailleurs; le prix de leurs dents dépend de leur grandeur & de leur poids, les plus chères ſont celles qui pèſent vingt livres, mais elles ſont fort rares; on en voit même peu qui pèſent dix à douze livres, leur poids ordinaire n'étant que de cinq ou ſix livres.

Frédéric Martens avoit déjà obſervé quelques-unes des habitudes naturelles de ces animaux; il aſſure qu'ils ſont forts & courageux, & qu'ils ſe défendent les uns les autres avec une réſolution extraordinaire. Lorſque j'en bleſſois un, dit-il, les autres s'aſſembloient autour du bateau, & le perçoient à coups de défenſes, d'autres s'élevoient hors de l'eau & faiſoient tout leur poſſible pour s'élancer dedans; nous en tuames pluſieurs centaines à l'île de *Muff*..... & l'on ſe contente ordinairement d'en emporter la tête pour arracher les défenſes *(c)*.

Ces animaux, comme l'on ſait, vont en très-grandes troupes, & ils étoient autrefois en quantité preſque innombrable dans pluſieurs endroits des mers ſeptentrionales. M. Gmelin rapporte, qu'en 1705 & 1706, les Anglois en tuèrent, à l'île de Chery, ſept à huit cents en ſix heures; qu'en 1708 ils en tuèrent en ſept heures neuf cents; & en 1710, en une journée, huit cents. On trouve, dit-il, les dents de ces animaux ſur les bas

(c) Voyage au Groënland.

bords de la mer : & il y a apparence que ces dents viennent de ceux qui meurent ; on trouve en grand nombre de ces dents du côté des Tſchutſchis, où ces peuples les ramaſſent en monceaux pour en faire des outils *(d)*.

On voit par les relations de tous les Voyageurs qui ont fréquenté les mers du Nord, qu'on a fait une énorme deſtruction de ces grands animaux, & que l'eſpèce en eſt actuellement bien moins nombreuſe qu'elle ne l'étoit jadis ; ils ſe ſont retirés vers le Nord & dans les lieux les moins fréquentés par les pêcheurs qui n'en rencontrent plus dans les mêmes endroits où ils étoient anciennement en ſi grand nombre : nous verrons qu'il en eſt à peu-près de même des phoques & de tous ces amphibies marins, dont le naturel les porte à ſe réunir en troupeaux & former une eſpèce de ſociété ; l'homme a rompu toutes ces ſociétés, & la plupart de ces animaux vivent actuellement dans un état de diſperſion, & ne peuvent ſe raſſembler qu'auprès des terres déſertes & inconnues.

(d) Voyage de Gmelin, *tome II.*

ADDITION à l'article des PHOQUES, Volume XIII, page 330.

LORSQUE j'ai écrit ſur les Phoques, il y a plus de vingt ans, l'on n'en connoiſſoit alors que deux ou trois eſpèces; mais les Voyageurs récens en ont reconnu pluſieurs autres, & nous ſommes maintenant en état de les diſtinguer & de leur appliquer les dénominations & les caractères qui leur ſont propres. Je rectifierai donc en quelques points ce que j'ai dit au ſujet de ces animaux, en ajoutant ici les nouveaux faits que j'ai pu recueillir.

J'établirai d'abord une diſtinction fondée ſur la nature & ſur un caractère très-évident, en diviſant en deux le genre entier des phoques; ſavoir, les phoques qui ont des oreilles externes, & les phoques qui n'ont que de petits trous auditifs ſans conque extérieure. Cette différence eſt non-ſeulement très-apparente, mais ſemble même faire un attribut eſſentiel, le manque d'oreilles extérieures étant un des traits par leſquels ces amphibies ſe rapprochent des cétacées, ſur le corps deſquels la Nature ſemble avoir effacé toute eſpèce de tubéroſités & de proéminences qui euſſent rendu la peau moins liſſe & moins propre à gliſſer dans les eaux, tandis que la conque externe & relevée de l'oreille paroît faire tenir de plus près aux quadrupèdes ceux des phoques qui ſont pourvus

pourvus de cette partie extérieure qui ne manque à aucun animal terreſtre.

Nous ne connoiſſons que deux eſpèces bien diſtinctes de phoques à oreilles ; la première eſt celle du lion-marin, qui eſt très-remarquable par la crinière jaune qu'il porte autour du cou, & la ſeconde, celle que les Voyageurs ont indiquée ſous le nom d'ours-marin, & qui eſt compoſée de deux variétés très-différentes entr'elles par la grandeur ; nous joindrons donc à cette eſpèce le *petit phoque à poil noir*, dont j'ai donné la deſcription & la figure *(volume XIII)*, & qui étant pourvu d'oreilles externes, ne fait qu'une variété dans l'eſpèce de l'ours-marin ; des inductions aſſez plauſibles m'avoient fait regarder alors ce petit ours-marin, comme le *phoca* des Anciens ; mais comme Ariſtote, en parlant du phoca, dit expreſſément *qu'il n'a pas d'oreilles externes & ſeulement des trous auditifs* ; je vois qu'on doit chercher ce phoca des Anciens dans quelqu'une des eſpèces de phoques ſans oreilles, dont nous allons faire l'énumération.

LES PHOQUES SANS OREILLES
ou PHOQUES *proprement dits.*

NOUS connoiſſons neuf ou dix eſpèces ou variétés diſtinctes dans le genre des Phoques ſans oreilles, & nous les indiquerons ici dans l'ordre de leur grandeur, & par les caractères que les Voyageurs ont ſaiſis pour les dénommer & les diſtinguer les uns des autres.

LE GRAND PHOQUE
À MUSEAU RIDÉ.
Première eſpèce.

LA plus grande eſpèce eſt celle du *Phoque à muſeau ridé*, dont nous avons déjà parlé ſous le nom de *lion-marin (volume XIII, page 351 & ſuivantes)*, parce que pluſieurs Voyageurs, & particulièrement le rédacteur du voyage d'Anſon, l'avoient indiqué ſous cette dénomination, mais mal-à-propos, puiſque le vrai lion-marin porte une crinière que celui-ci n'a pas, & qu'ils diffèrent encore entr'eux par la taille & par la forme de pluſieurs parties du corps; en ſorte que le phoque à muſeau ridé n'a de commun avec le vrai lion-marin, que d'habiter les côtes & îles déſertes, & de ſe trouver comme lui dans les mers des deux hémiſphères. Il faut donc ſe

rappeler ici ce que nous avons déjà dit de ce grand phoque à muſeau ridé, ſous le nom mal appliqué de lion-marin. Dampier & Byron, ont trouvé comme Anſon, ce phoque à l'île de Juan Fernandès *(a)*, & ſur la côte occidentale des terres Magellaniques. M. de Bougainville, Dom Pernetti & Bernard Penroſe, l'ont reconnu ſur la côte orientale de ce continent, & aux îles Malouines ou Falkland; M.rs Forſter ont auſſi vu deux femelles de cette eſpèce dans une île à laquelle le capitaine Cook a donné le nom de *nouvelle Georgie (b)*,

(a) « Le lion-marin (phoque à muſeau ridé) eſt un grand animal de douze à quatorze pieds de long, & au plus gros du corps il eſt « de la groſſeur d'un taureau; il eſt de la figure d'un veau-marin, « mais ſix fois auſſi gros; ſa tête eſt faite comme celle du lion, ſa « face eſt large, ayant pluſieurs longs poils aux lèvres comme un chat; « ſes yeux ſont gros comme ceux d'un bœuf; ſes dents, longues de « trois pouces, ſont groſſes environ comme le gros doigt d'un homme.. « il eſt extraordinairement gras. Un lion-marin coupé & bouilli, « rendra un muid d'huile très-douce & fort bonne à frire; le maigre » eſt noir & à gros grains & d'aſſez mauvais goût. Cet animal de- » meure quelquefois des ſemaines entières à terre, s'il n'en eſt pas « chaſſé; quand ils y viennent trois ou quatre de compagnie, ils ſe « couchent les uns auprès des autres, & grognent comme les cochons « en faiſant un bruit horrible; ils mangent le poiſſon, & je crois que « c'eſt leur nourriture ordinaire. » Voyage de Dampier; *Rouen, 1715, tome I, pages 118 & 119.*

(b) Cette île avoit été découverte dans le ſiècle précédent par Antoine de la Roche, & avoit été reconnue de nouveau en 1756 par Duclos Guyot, ſur le Vaiſſeau eſpagnol le *Lyon*, qui l'avoit nommée l'*île de Saint-Pierre.*

& qui eſt ſituée au cinquante-quatrième degré de latitude auſtrale, dans l'Océan atlantique ; ces deux femelles étoient endormies ſur le rivage, & on les tua dans leur ſommeil ; d'autre côté, M. Steller a vu & décrit *(c)* ce même grand phoque à muſeau ridé dans l'île de Bering & près des côtes de Kamtſchatka. Cette grande eſpèce ſe trouve donc également dans les deux hémiſphères, & probablement ſous toutes les latitudes.

Nous nommons aujourd'hui cet animal phoque à muſeau ridé *(d)*, parce qu'il a ſur le nez une peau ridée & mobile, qui peut ſe remplir d'air ou ſe gonfler, & ſe gonfle en effet lorſque l'animal eſt agité de quelque paſſion ; mais nous devons obſerver que cette peau en forme de crête eſt monſtrueuſement exagérée dans la figure donnée par le rédacteur du voyage d'Anſon, & qu'elle eſt réellement beaucoup plus petite dans la nature.

Ce grand & gros animal eſt d'un naturel très-indolent, c'eſt même de tous les phoques celui qui paroît être le moins redoutable malgré ſa forte taille. Penroſe dit que ſes matelots s'amuſoient à monter ſur ces phoques comme ſur des chevaux, & que quand ils n'alloient pas

---

(c) Voyez ſon Traité des animaux marins.

(d) Les mariniers Anglois l'ont nommé *clapmatzh ſeal*, nom évidemment corrompu de celui de *clap-mûtze*, que les Allemands & les Danois donnent à un animal tout différent qui a un capuchon, dans lequel il peut renfermer ſa tête, & que les Groënlandois appellent *neitſerſoak*. *Voyez* ci-après l'article du *phoque à capuchon*.

aſſez vîte, ils leur faiſoient doubler le pas en les piquant à coups de ſtilet ou de couteaux, & leur faiſant même des inciſions dans la peau. Cependant M. Clayton, qui a fait mention de ce phoque dans les Tranſactions philoſophiques, dit que les mâles, comme ceux des autres phoques, ſont aſſez méchans dans le temps de leurs amours.

Celui-ci eſt couvert d'un poil rude très-court, luiſant & d'une couleur cendrée, mêlée quelquefois d'une légère teinte d'olive; ſon corps, dont la longueur eſt ordinairement de quinze à dix-huit pieds anglois, & quelquefois de vingt-quatre à vingt-cinq, eſt aſſez épais auprès des épaules & va toujours en diminuant juſqu'à la queue; une femelle tuée par M. Forſter, n'avoit que treize pieds de longueur, & en la ſuppoſant adulte, il y auroit une grande différence pour la taille entre les mâles & les femelles dans cette eſpèce; la lèvre ſupérieure avance de beaucoup ſur la lèvre inférieure; la peau de cette lèvre eſt mobile, ridée & boufie tout le long du muſeau, & cette peau que l'animal remplit d'air à ſon gré, peut être comparée, pour la forme, à la caroncule du dindon; & c'eſt par ce caractère qu'on l'a déſigné ſous le nom de *phoque à muſeau ridé;* il n'y a dans la tête que deux petits trous auditifs & point d'oreilles externes; les pieds de devant ſont conformés comme ceux du phoque commun, mais ceux de derrière ſont plus informes & faits en manière de nageoires; en ſorte que cet animal

beaucoup plus fort & plus grand que notre phoque, eſt moins agile & encore plus imparfaitement conformé par les parties poſtérieures ; & c'eſt probablement par cette raiſon qu'il paroît indolent & très-peu redoutable.

M. Clayton a fait mention d'un phoque qui ſe trouve dans l'hémiſphère auſtral, il dit qu'on le nomme *furr-ſeal* ou *phoque à fourrure*, parce que ſon poil eſt plus fourni que celui des autres phoques, quoique ſa peau ſoit plus mince. Nous ne ſommes pas en état de juger par d'auſſi foibles indications ſi ce phoque à fourrure eſt d'une eſpèce voiſine de celle du phoque à muſeau ridé, à côté de laquelle M. Clayton l'a placé, ou de celle de l'ours-marin, dont la fourrure eſt en effet bien plus fournie que celles des autres phoques.

LE PHOQUE À VENTRE BLANC.

Seconde eſpèce.

NOUS donnons ici la figure *(planche XLIV)*, de ce grand Phoque à ventre blanc, que nous avons vu vivant au mois de décembre 1778, & qui eſt d'une eſpèce très-différente de celle du phoque à muſeau ridé; nous allons rapporter auſſi les obſervations que nous avons faites ſur ce phoque, auxquelles nous ajouterons quelques faits qui nous ont été fournis par ſes conducteurs.

Le regard de cet animal eſt doux, & ſon naturel

n'eſt point farouche; ſes yeux ſont attentifs & ſemblent annoncer de l'intelligence; ils expriment du moins les ſentimens d'affection, d'attachement pour ſon maître auquel il obéit avec toute complaiſance; nous l'avons vu s'incliner à ſa voix, ſe rouler, ſe tourner, lui tendre une de ſes nageoires antérieures, ſe dreſſer en élevant ſon buſte, c'eſt-à-dire, tout le devant de ſon corps hors de la caiſſe remplie d'eau, dans laquelle on le tenoit renfermé; il répondoit à ſa voix ou à ſes ſignes par un ſon rauque qui ſembloit partir du fond de la gorge, & qu'on pourroit comparer au beuglement enroué d'un jeune taureau; il paroît que l'animal produit ce ſon en expirant l'air auſſi-bien qu'en l'aſpirant, ſeulement il eſt un peu plus clair dans l'aſpiration, & plus rauque dans l'expiration. Avant que ſon maître ne l'eût rendu docile, il mordoit tres-violemment lorſqu'on vouloit le forcer à faire quelques mouvemens; mais dès qu'il fut dompté, il devint doux, au point qu'on pouvoit le toucher, lui mettre la main dans ſa gueule & même ſe repoſer ſans crainte auprès de lui & appuyer le bras ou la tête ſur la ſienne; lorſque ſon maître l'appeloit, il lui répondoit quelqu'éloigné qu'il fût; il ſembloit le chercher des yeux lorſqu'il ne le voyoit pas, & dès qu'il l'apercevoit, après quelques momens d'abſence, il ne manquoit pas d'en témoigner ſa joie par une eſpèce de gros murmure.

Quand cet animal, qui étoit mâle, éprouvoit les

irritations de l'amour, ce qui lui arrivoit à peu-près de mois en mois; ſa douceur ordinaire ſe changeoit tout-à-coup en une eſpèce de fureur qui le rendoit dangereux; ſon ardeur ſe déclaroit alors par des mugiſſemens accompagnés d'une forte érection; il s'agitoit & ſe tourmentoit dans ſa caiſſe, ſe donnoit des mouvemens bruſques & inquiets, & mugiſſoit ainſi pendant pluſieurs heures de ſuite; c'eſt par des cris aſſez ſemblables qu'il exprimoit ſon ſentiment de douleur lorſqu'on le maltraitoit; mais il avoit d'autres accens plus doux, très-expreſſifs & comme articulés pour témoigner ſa joie & ſon plaiſir.

Dans ces accès de fureurs amoureuſes, occaſionnés par un beſoin que l'animal ne pouvoit ſatisfaire pleinement & qui duroit huit ou dix jours; on l'a vu ſortir de ſa caiſſe après l'avoir rompue, & dans ces momens il étoit fort dangereux & même féroce, car alors il ne connoiſſoit plus perſonne, il n'obéiſſoit plus à la voix de ſon maître, & ce n'étoit qu'en le laiſſant ſe calmer pendant quelques heures qu'il pouvoit s'en approcher; il le ſaiſit un jour par la manche, & l'on eut beaucoup de peine à lui faire lâcher priſe en lui ouvrant la gueule avec un inſtrument; une autre fois il ſe jeta ſur un aſſez gros chien & lui écraſa la tête avec les dents, & il exerçoit ainſi ſa fureur ſur tous les objets qu'il rencontroit: ces accès d'amour l'échauffoient beaucoup, ſon corps ſe couvrit de galle, il maigrit enſuite, & enfin il mourut au mois d'août 1779.

Il nous

Il nous a paru que cet animal avoit la reſpiration fort longue, car il gardoit l'air aſſez long-temps & ne l'aſpiroit que par intervalles, entre leſquels ſes narines étoient exactement fermées; & dans cet état elles ne paroiſſoient que comme deux gros traits marqués longitudinalement ſur le bout du muſeau; il ne les ouvre que pour rendre l'air par une forte expiration, enſuite pour en reprendre, après quoi il les referme comme auparavant, & ſouvent il ſe paſſe plus de deux minutes entre chaque aſpiration; l'air dans ce mouvement d'aſpiration formoit un bruit ſemblable à un reniflement très-fort; il découloit preſque continuellement des narines une eſpèce de mucus blanchâtre, d'une odeur déſagréable.

Ce grand phoque, comme tous les animaux de ce genre, s'aſſoupiſſoit & s'endormoit pluſieurs fois par jour; on l'entendoit ronfler de fort loin, & lorſqu'il étoit endormi on ne l'éveilloit qu'avec peine; il ſuffiſoit même qu'il fût aſſoupi pour que ſon maître ne s'en fît pas entendre aiſément, & ce n'étoit qu'en lui préſentant près du nez quelques poiſſons qu'on pouvoit le tirer de ſon aſſoupiſſement; il reprenoit dès-lors du mouvement & même de la vivacité; il élevoit la tête & la partie antérieure de ſon corps en ſe hauſſant ſur ſes deux palmes de devant juſqu'à la hauteur de la main qui lui préſentoit le poiſſon, car on ne le nourriſſoit pas avec d'autres alimens, & c'étoit principalement des carpes, & des anguilles qu'il aimoit encore plus que les carpes: on avoit

ſoin de les aſſaiſſonner, quoique crues, en les roulant dans du ſel ; il lui falloit environ trente livres de ces poiſſons vivans & ſaupoudrés de ſel par vingt-quatre heures ; il avaloit très-goulument les anguilles toutes entières & même les premières carpes qu'on lui offroit, mais dès qu'il avoit avalé deux ou trois de ces carpes entières, il cherchoit à vider les autres avant de les manger, & pour cela il les ſaiſiſſoit d'abord par la tête qu'il écraſoit entre ſes dents, enſuite il les laiſſoit tomber, leur ouvroit le ventre pour en tirer le fiel avec ſes appendices, & finiſſoit par les reprendre par la tête pour les avaler.

Ses excrémens répandoient une odeur très-fétide, ils étoient de couleur jaunâtre & quelquefois liquides, & lorſqu'ils étoient ſolides ils avoient la forme d'une boule. Les conducteurs de cet animal nous aſſurèrent qu'il pouvoit vivre pluſieurs jours & même plus d'un mois ſans être dans l'eau, pourvu néanmoins qu'on eût ſoin de le bien laver tous les ſoirs avec de l'eau nette, & qu'on lui donnât pour boiſſon de l'eau claire & ſalée, car lorſqu'il buvoit de l'eau douce & ſur-tout de l'eau trouble, il en étoit toujours incommodé.

Le corps de ce grand phoque, comme celui de tous les animaux de ce genre, eſt de forme preſque cylindrique, cependant il diminue de groſſeur ſans perdre ſa rondeur en approchant de la queue ; ſon poids total pouvoit être de ſix ou ſept cents livres ; ſa longueur étoit

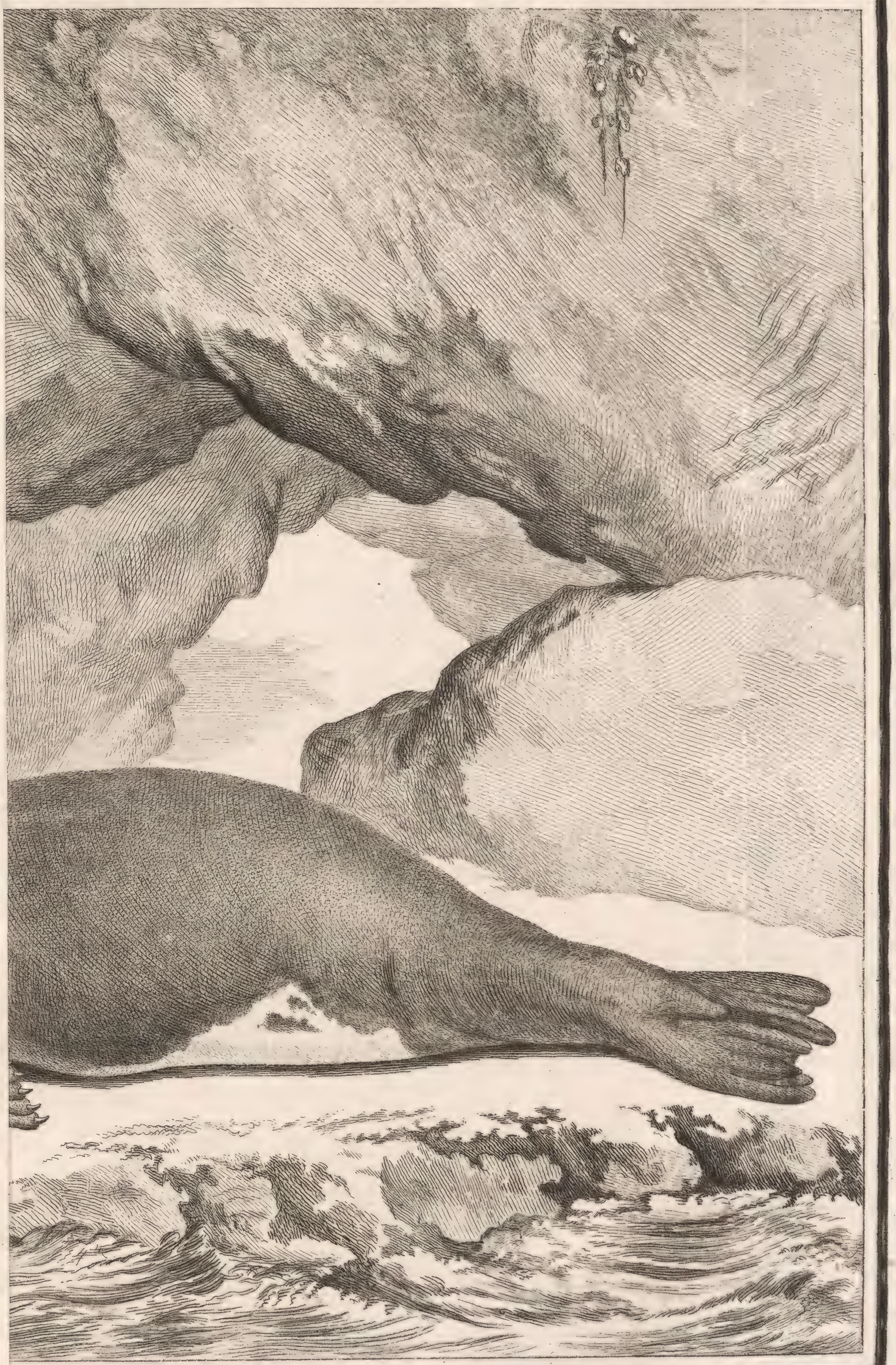

Magd. Th. Rousselet Sculp.

LE PHOQUE *à ventre blanc* .

De Seve delin. Magd. Th. Rousselet Sculp.

LE PHOQUE *à ventre blanc*.

de ſept pieds & demi, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité des nageoires de derrière; il avoit près de cinq pieds de circonférence à l'endroit de ſon corps le plus épais, & ſeulement un pied neuf pouces de tour auprès de l'origine de la queue; ſa peau eſt couverte d'un poil court très-ras, luſtré & de couleur brune, mélangé de griſâtre, principalement ſur le cou & la tête où il paroît comme tigré: le poil eſt plus épais ſur le dos & ſur les côtés du corps que ſous le ventre, où l'on remarque une grande tache blanche qui ſe termine en pointe en ſe prolongeant ſur les flancs; & c'eſt par ce caractère que nous avons cru devoir le déſigner en l'appelant *le grand phoque à ventre blanc.*

Les narines ne ſont ni inclinées, ni poſées horizontalement comme dans les quadrupèdes terreſtres, mais elles ſont étendues verticalement ſur l'extrémité du muſeau, elles ſont longues de trois ou quatre pouces, & s'étendent depuis le haut du muſeau juſqu'à un travers de doigt au-deſſus de la lèvre ſupérieure; ces narines ou naſeaux ſont éloignées l'une de l'autre d'environ cinq pouces, & lorſqu'elles ſont ouvertes, elles ont chacune près de deux pouces de largeur, & reſſemblent alors à deux petits ovales reſſerrés par leurs extrémités.

Les yeux ſont grands, bien ouverts, de couleur brune & aſſez ſemblables à ceux du bœuf; ils ſont ſitués à cinq pouces de l'extrémité du nez, & la diſtance entre leurs angles internes eſt d'environ quatre pouces; lorſque

l'animal eſt long-temps ſans entrer dans l'eau, ſon ſang s'échauffe & le blanc des yeux devient rouge, ſur-tout vers les angles.

La gueule eſt aſſez grande & environnée de groſſes ſoies ou mouſtaches preſque ſemblables à des arêtes de poiſſons; les mâchoires étoient garnies de trente-deux dents fort jaunes & qui paroiſſoient uſées; nous avons compté vingt mâchelières, huit inciſives, & quatre canines.

Les oreilles ne ſont que deux petits trous preſque cachés dans la peau; ces trous ſont placés à environ trois pouces des yeux, & à huit ou neuf pouces du bout du nez; & quoiqu'ils n'aient guère qu'une ligne d'ouverture, l'animal paroît néanmoins avoir l'ouïe très-fine, puiſqu'il ne manque jamais d'obéir ou de répondre, même de loin, à la voix de ſon maître.

Les pieds ou nageoires de devant, meſurées depuis l'endroit où elles ſortent du corps, juſqu'à leur extrémité, ont environ quinze pouces de longueur ſur autant de largeur lorſqu'elles ſont entièrement déployées; elles ont chacune cinq ongles noirs un peu courbés, & ſont conformées de manière que le doigt du milieu eſt le plus court, & les deux de côté les plus longs.

Les nageoires de derrière ont la forme de celles de devant à leur extrémité, c'eſt-à-dire, que le doigt du milieu eſt auſſi plus court que ceux des côtés; elles accompagnent la queue & ont douze à treize pouces

de longueur, ſur environ dix-ſept pouces de largeur lorſque la membrane eſt entièrement étendue; elles ſont groſſes & charnues par les côtés, minces dans le milieu & découpées en feſtons ſur les bords; il n'y avoit pas d'ongles apparens ſur ces nageoires poſtérieures; mais ces ongles ne manquoient ſans doute que par accident, & parce que cet animal ſe tourmentoit beaucoup & frottoit fortement ces nageoires de derrière contre le fond de ſa caiſſe; la membrane même de ces nageoires étoit uſée par les frottemens & déchirée en pluſieurs endroits.

La queue, qui eſt ſituée entre ces deux nageoires, n'a que quatre pouces de long ſur trois de large; elle eſt de forme preſque triangulaire, large à ſa naiſſance, & en pointe arrondie à ſon extrémité; elle n'eſt pas fort épaiſſe & paroît aplatie dans toute ſon étendue.

Ce grand phoque fut pris le 28 octobre 1777, dans le golfe adriatique près de la côte de Dalmatie, dans la petite île de *Guarnero*, à deux cents milles de Veniſe; on lui avoit donné pluſieurs fois la chaſſe ſans ſuccès, & il avoit déjà échappé cinq ou ſix fois en rompant les filets des pêcheurs; il étoit connu depuis plus de cinquante ans, au rapport des anciens pêcheurs de cette côte, qui l'avoient ſouvent pourſuivi, & qui croyoient que c'étoit à ſon grand âge qu'il devoit ſa grande taille; & ce qui ſemble confirmer cette préſomption, c'eſt que ſes dents étoient très-jaunes & uſées, que ſon poil étoit

plus foncé en couleurs que celui de la plupart des phoques qui nous ſont connus, & que ſes mouſtaches étoient longues, blanches & très-rudes.

Cependant quelques autres phoques de la même grandeur ont été pris dans ce même golfe adriatique, ils ont été vus & menés, comme celui-ci, en France & en Allemagne dès l'année 1760. Les conducteurs de ces animaux ayant intérêt de les conſerver vivans, ont trouvé le moyen de les guérir de quelques maladies qui leur ſurviennent par leur état de gêne & de captivité, & que probablement ils n'éprouvent pas dans leur état de liberté; par exemple, lorſqu'ils ceſſent de manger & refuſent le poiſſon, ils les tirent hors de l'eau, leur font prendre du lait mêlé avec de la thériaque; ils les tiennent chaudement en les enveloppant d'une couverture, & continuent ce traitement juſqu'à ce que l'animal ait repris de l'appétit & qu'il reçoive avec plaiſir ſa nourriture ordinaire; il arrive ſouvent que ces animaux refuſent tout aliment pendant les cinq ou ſix premiers jours après avoir été pris, & les pêcheurs aſſurent qu'on les verroit périr d'inanition ſi on ne les contraignoit pas à avaler une doſe de thériaque avec du lait.

Nous ajouterons ici quelques obſervations qui ont été faites par M. Sabarot de la Vernière, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, ſur un grand phoque femelle, qui nous paroît être de la même eſpèce que le mâle dont nous venons de donner la deſcription.

Cet amphibie, dit-il, parut à Nîmes dans l'automne de l'année 1777; il étoit dans un cuvier rempli d'eau, & avoit plus de ſix pieds de longueur; ſa peau liſſe & un peu tigrée affectoit agréablement la vue & le tact; ſa tête plus groſſe que celle d'un veau, en avoit à peu-près la figure, & ſes yeux grands, ſaillans & pleins de feu intéreſſoient les ſpectateurs; ſon cou très-ſouple ſe recourboit aſſez facilement; & ſes mâchoires armées de dents aiguës & tranchantes, lui donnoient un air redoutable; on lui voyoit deux trous auditifs ſans oreilles externes; il avoit la gueule d'un rouge de corail, & portoit une mouſtache fort grande; deux nageoires en forme de main tenoient aux côtés du thorax, & le corps de l'animal ſe terminoit en une queue qui étoit accompagnée de deux nageoires latérales, leſquelles lui tenoient lieu de pieds; ce phoque docile à la voix de ſon maître, prenoit telle poſition qu'il lui ordonnoit; il s'élevoit hors de l'eau pour le careſſer & le lècher; il éteignoit une chandelle du ſouffle de ſes narines qui ſont percées d'une petite fente dans le milieu de leur étendue; ſa voix étoit un rugiſſement obſcur, mêlé quelquefois de gémiſſement: ſon conducteur ſe couchoit auprès de lui lorſqu'il étoit à ſec; l'eau de ſon cuvier étoit ſalée; & lorſqu'il s'y plongeoit, il élevoit de temps en temps la tête pour reſpirer; il vivoit d'anguilles qu'il dévoroit dans l'eau; il mourut à Nîmes, d'une maladie ſemblable à la morve des chevaux; & il nous parut intérieurement conformé comme le veau-marin, dont vous avez parlé, Monſieur *(tome XI, in-12, page 288)*. Voici ce que la diſſection m'apprit ſur cet animal; le trou ovale que vous dites être toujours ouvert dans ces animaux amphibies, étoit exactement fermé par une membrane tranſparente, diſpoſée en forme de poche ſemi-lunaire; je ne pus pas trouver le canal artériel; ſon eſtomac étoit très-fort, & la tunique charnue paroiſſoit comme marbrée; le foie étoit compoſé de cinq lobes, ainſi que les reins qui avoient onze pouces de hauteur; leur ſubſtance corticale étoit un amas de corps pentagones

vaſculeux, liés entr'eux par un tiſſu cellulaire très-lâche; les quatre tuniques des inteſtins ſe ſéparoient par la macération, & nous vimes très-bien les membranes cellulaire, charnue, tendineuſe & veloutée, ainſi que la diſpoſition ſpirale entrelaſſée des trous qui ſervent de paſſage aux vaiſſeaux ſanguins qui percent ces tuniques, ſans pouvoir être lézés par le reſſerrement péryſtaltique: la mauvaiſe odeur développée par le temps humide, nous empêcha de ſuivre plus loin la diſſection de cet animal; & j'ai l'honneur de vous offrir, Monſieur, l'eſtomac entier de ce phoque que j'ai conſervé *(e)*.

Ayant répondu à M. de la Vernière, qu'il me feroit plaiſir de m'envoyer cet eſtomac ou ſa deſcription détaillée, & qu'il me paroiſſoit probable que le trou ovale du cœur, qui eſt ordinairement ouvert dans ces animaux, habitans de la mer, ne s'étoit fermé que par le changement d'habitudes & ſon ſéjour dans l'air. M. de la Vernière me fit réponſe le 20 janvier 1780: Que l'eſtomac de ce phoque n'avoit point été injecté, & que c'étoit une ſimple inſufflation; ce viſcère, dit-il, me paroît contenir quelques grains qui font du bruit par la plus légère agitation .... & à l'égard de la membrane qui fermoit le trou ovale, elle étoit ſemi-lunaire & diſpoſée en forme de poche; le ſegment qui terminoit le bord concave du croiſſant me parut plus dur; les lames qui formoient cette poche, quoique pellucides, étoient organiſées ou tiſſues de fibres régulières; je ne vis cependant pas de vaiſſeaux ſanguins, elles gliſſoient l'une ſur l'autre par la preſſion digitale, & paroiſſoient d'un tiſſu tendineux; je ne ſais pas ſi le changement d'habitudes que cet animal avoit contracté, auroit pu former une membrane de cette ſtructure; mais il me ſuffit, Monſieur, que

(e) Lettre de M. de Sabarot de la Vernière, *Nimes, le 3 janvier 1780.*

vous

vous en affirmiez la poſſibilité pour être de votre ſentiment. Au reſte, M. Montagnon, qui diſſéqua avec moi ce phoque, aſſure avoir remarqué qu'il avoit pluſieurs inflations dans les voies alimentaires, qui lui parurent être quatre eſtomacs; je n'ai pas vu cet animal ruminer, ni entendu dire qu'il ruminât.

M. de la Vernière a apporté à Paris, au mois de novembre dernier 1780, cet eſtomac: & j'ai reconnu qu'il ne formoit qu'un ſeul viſcère avec des poches ou appendices, & non pas quatre eſtomacs ſemblables à ceux des animaux ruminans.

J'ai dit, *volume XIII, page 333*, à la fin de la note, que le grand phoque dont M. Parſon a donné la deſcription & la figure dans les Tranſactions philoſophiques, *n.° 469*, pourroit bien être le même que le lion-marin d'Anſon. A préſent que ce dernier animal eſt mieux connu & bien déſigné par le nom de *phoque à muſeau ridé*, nous reconnoiſſons que le grand phoque de M. Parſon ſe rapporte bien mieux à ce phoque à ventre blanc, dont nous venons de faire la deſcription, quoique ce dernier ſoit plus petit; mais nous ne ſommes pas convaincus de ce que ce ſavant Médecin paroît avoir obſervé ſur la ſtructure intérieure de cet animal, & particulièrement ſur celle de ſon eſtomac. M. Parſon m'écrivit, il y a pluſieurs années, que ce phoque qu'il a décrit dans les Tranſactions philoſophiques, eſt très-réellement, par ſa ſtructure intérieure, auſſi différent des autres phoques, qu'une vache l'eſt d'un cheval: & il ajoutoit qu'il a non-ſeulement diſſéqué ce grand phoque, mais deux petits

phoques d'eſpèces différentes, & qu'il avoit trouvé que ces deux petits phoques différoient auſſi entr'eux par la conformation des parties intérieures, l'un de ces petits phoques ayant deux eſtomacs & l'autre n'en ayant qu'un; il me marquoit encore, dans cette lettre, que les eſpèces de ce genre ſont fort nombreuſes; que le grand phoque qu'il a diſſéqué avoit une large poche *(marſupium)* remplie de poiſſons, & une autre poche qui communiquoit à celle-ci, laquelle étoit pleine de petites pierres anguleuſes, & de plus deux autres poches plus petites qui contenoient de la matière blanche & fluide qui paſſoit dans le *duodenum*, & que certainement ce grand phoque étoit, à tous égards, un animal ruminant *(f)*. Quoique M. Parſon fût un Médecin célèbre, & qu'il ait même publié de bons Ouvrages de phyſique, nous avons toujours douté des faits qu'on vient de lire, ne pouvant croire ſur ſon ſeul témoignage, qu'aucun animal du genre des phoques ſoit ruminant, ni que leurs eſtomacs ſoient conformés comme ceux de la vache; il paroît ſeulement que dans quelques-uns de ces animaux, tels que celui dont M. de la Vernière a fait la diſſection, l'eſtomac eſt diviſé, comme en pluſieurs poches, par différens étranglemens, mais cela n'eſt pas ſuffiſant pour faire mettre les phoques au nombre des animaux ruminans; d'ailleurs ils ne vivent que de poiſſons, & l'on ſait que tous les animaux qui ne ſe nourriſſent que de proie, ne ruminent pas; ainſi on peut donc

(f) Lettre de M. Parſon à M. de Buffon; *Londres, 10 mai 1765.*

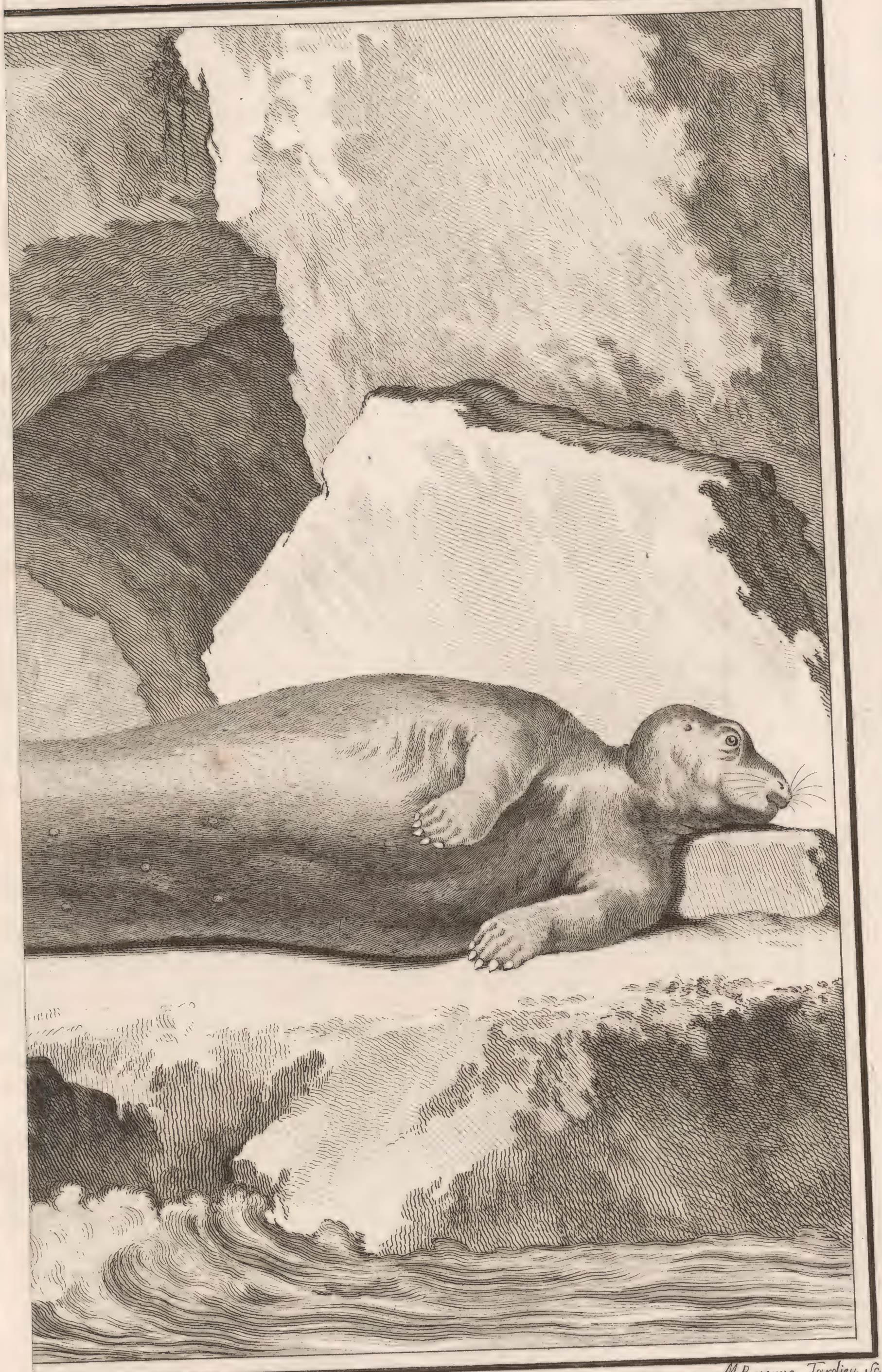

M.R. veuve Tardieu Sc

PHOQUE *de M. Parsons*.

De Seve del

M.R.veuve Tardieu Sc

LE PHOQUE *de M. Parsons*.

préſumer avec fondement que les animaux du genre des phoques, n'ont pas plus la faculté de ruminer que les loutres & autres amphibies qui vivent ſur la terre & dans l'eau.

Au reſte, nous avons fait copier la figure *(planche XLV)* de ce phoque de M. Parſon, quoiqu'elle ſoit aſſez imparfaitement rendue dans la planche des Tranſactions philoſophiques, afin que l'on puiſſe la comparer avec celle de notre phoque à ventre blanc *(planche XLIV)*.

Il me paroît auſſi que le grand phoque dont parle M. Crantz *(g)*, ſous le nom d'*utſuk* ou *urkſuk (h)*, pourroit bien être de la même eſpèce que celui de M. Parſon, quoiqu'il ſoit encore plus grand, puiſque M. Crantz dit qu'il ſe trouve de ces phoques utſuk qui ont juſqu'à douze pieds de longueur & qui pèſent huit cents livres,

Le grand phoque dont parle le P. Charlevoix *(i)*, & qu'il dit ſe trouver ſur les côtes de l'Acadie, pourroit bien être encore de la même eſpèce de celui-ci; cependant il obſerve que ces phoques de l'Acadie ont le nez plus pointu que les autres, & il ajoute, d'après Denys, qu'ils ſont ſi gros, que leurs petits ont plus de volume de corps que nos plus grands porcs; que peu de temps

---

(g) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX.*

(h) Urkſuk *ſpecies phocarum majoris molis, quarum pellibus Groenlandi utuntur ad contexendos funes capturæ balænarum & phocarum inſervientes.* Egede. Dict. Groënl. *Coppenhague, 1750.*

(i) Deſcription de la nouvelle France, *t. III, page 143 & ſuiv.*

après qu'ils ſont nés, le père & la mère les amènent à l'eau, & de temps en temps les ramènent à terre pour leur donner à téter; que la pêche s'en fait au mois de février, pour avoir les petits, qui dans ce temps ne vont point à l'eau; qu'au premier bruit les pères & mères prennent la fuite en jetant des cris pour avertir les petits de les ſuivre; mais qu'on en tue un grand nombre avant qu'ils puiſſent ſe jeter dans la mer *(k)*.

J'avoue que ces indications ne ſont pas aſſez préciſes pour qu'on puiſſe prononcer ſur l'identité ou la diverſité de ces eſpèces de phoques dont nous venons de parler; nous ne les rapportons ici que pour ſervir de renſeignement aux Voyageurs qui ſe trouveront à portée de les reconnoître, & qui pourront nous mieux inſtruire.

LE PHOQUE À CAPUCHON.

Troiſième eſpèce.

LA troiſième eſpèce de grand Phoque, eſt celle que les Groënlandois nomment *neitſer-ſoak (l)*; cet animal a pour attribut diſtinctif, un capuchon de peau dans lequel il peut renfoncer ſa tête juſqu'aux yeux. Les Danois & les Allemands l'ont appelé *klap-mûtze*, ce qui ſignifie bonnet rabattu. Ce phoque, dit M. Crantz *(m)*, eſt

(k) Deſcription de la nouvelle France, *tome III, page 143 & ſuiv.*

(l) Phoca majoris generis, cujus caput cute craſſiori mobili tegitur, quâ faciem contra ictus tuetur. Egede, *ubi ſupra.*

(m) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page 61.*

remarquable par la laine noire qui revêt la peau ſous un poil blanc, ce qui le fait paroître d'une aſſez belle couleur griſe; mais le caractère qui le diſtingue des autres phoques, eſt ce capuchon d'une peau épaiſſe & velue qu'il a ſur le front, & qu'on appelle *cache-muſeau*, parce que l'animal a la faculté d'abattre cette peau ſur ſes yeux, pour ſe garantir des tourbillons de ſable & de neige que le vent chaſſe trop impétueuſement.

Ces phoques ſont régulièrement deux voyages par an; ils ſont fort nombreux au détroit de Davis, & y réſident depuis le mois de ſeptembre juſqu'au mois de mars; ils en ſortent alors pour aller faire leurs petits à terre, & reviennent avec eux au mois de juin fort maigres & fort épuiſés; ils en partent une ſeconde fois en juillet, pour aller plus au Nord, où ils trouvent probablement une nourriture plus abondante, car ils reviennent fort gras en ſeptembre; leur maigreur, dans les mois de mai & de juin, ſemble indiquer que c'eſt alors la ſaiſon de leurs amours, & que dans ce temps ils oublient de manger, & jeûnent comme les lions & les ours-marins.

LE PHOQUE À CROISSANT.

Quatrième eſpèce.

LA quatrième eſpèce de grand Phoque ſans oreilles externes, eſt appelée *attarſoak (n)* par les Groënlandois;

(n) Phoca nigri lateris. Egede, Dict. Groënl. *Coppenhague*, 1750.

il diffère du précédent par quelques caractères, & change de nom dans cette langue à meſure que ſon poil prend de teintes différentes; le fœtus qui eſt tout blanc & couvert d'un poil laineux, ſe nomme *iblau;* dans la première année d'âge le poil eſt un peu moins blanc, & l'animal s'appelle *attarak;* il devient gris dans la ſeconde année, & il porte le nom d'*atteitſiak;* il varie encore plus dans la troiſième, & on l'appelle *aglektok;* il eſt tacheté dans la quatrième, ce qui lui fait donner le nom de *milektok;* & ce n'eſt qu'à la cinquième année que le poil eſt d'un beau gris-blanc, & qu'il a ſur le dos deux croiſſans noirs, dont les pointes ſe regardent; ce phoque eſt alors dans toute ſa force, & il prend le nom d'*attarſoak (o)*. J'ai cru devoir rapporter tous ces différens noms, pour que les Voyageurs qui fréquenteront les côtes du Groënland, puiſſent reconnoître ces animaux.

(o) Outre ces noms qui déſignent des eſpèces ou des variétés du phoque, la langue Groënlandoiſe en a d'autres qui ont rapport à pluſieurs particularités de l'hiſtoire de ces animaux; *amiam*, eſt le troupeau des phoques; le phoque ſe jouant à la ſurface de l'eau & nageant à la renverſe, ſe dit *nulloarpok;* flottant ſur l'eau aſſoupi par la chaleur, il s'appelle *terlikpok;* couché ſur les glaces ou s'efforçant de ſortir par leurs fentes, il ſe nomme *outok;* le trou que le phoque enfermé ſous la glace, y ouvre avec ſes ongles pour reſpirer, eſt *aglo;* le javelot court dont on le frappe, eſt *iperak;* & l'homme qui rampe ſur le ventre pour les atteindre, *aurnarpok; outtulliartok* eſt le chaſſeur dans ſa nacelle qui les pourſuit à grande courſe; leur peau dépilée s'appelle *erisàk;* l'huile tirée de leur graiſſe, *igunak. Recueilli par M. l'abbé Bexon, de la lecture du Dictionnaire Groënlandois.*

La peau de ce phoque à croiſſant, eſt revêtue d'un poil roide & fort; ſon corps eſt couvert d'une graiſſe épaiſſe & dont on tire une huile qui, pour le goût, l'odeur & la couleur, reſſemble aſſez à de la vieille huile d'olive *(p)*.

Au reſte, il me paroît que c'eſt à cet animal qu'on peut rapporter la troiſième eſpèce de phoque indiquée par M. Kracheninnikow *(q)*, qui porte, dit-il, de grands cercles couleur de ceriſe ſur une fourrure jaunâtre, & qui ſe trouve dans la mer orientale. M. Pallas *(r)* rapporte auſſi à cette eſpèce un phoque que l'on prend quelquefois aux embouchures du Lena, de l'Obi & du Jeniſcé, & que les Ruſſes appellent *lièvre de mer (morskoizaëtz)*, à cauſe de ſa blancheur, les lièvres étant tous blancs dans ce pays pendant l'hiver. Si ce dernier animal eſt en effet le même que l'*attarſoak* de M. Crantz, & que celui de M. Kracheninnikow, on voit qu'il ſe trouve non-ſeulement dans le détroit de Davis & aux environs du Groënland, mais encore ſur les côtes de la Sibérie & juſqu'au Kamtſchatka. Au reſte, comme le poil de ce phoque à croiſſant, prend différentes teintes de couleur avec l'âge; il ſe pourroit que les phoques gris, tachetés, tigrés & cerclés, dont parlent les Voyageurs du Nord, ne fuſſent que les mêmes animaux, & tous de l'eſpèce du

---

(p) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page 61.*

(q) Idem, ibidem, *page 256.*

(r) Voyage de Pallas, *troiſième partie, page 91.*

phoque à croiſſant vu dans des âges différens *(ſ)*; & dans ce cas nous ſerions fondés à lui rapporter encore une autre eſpèce de phoque qui, ſelon M. Kracheninnikow, a le ventre blanc-jaunâtre; le reſte de la peau parſemée de taches comme celles du léopard, & dont les petits ſont blancs comme de la neige lorſqu'ils viennent de naître.

LE PHOQUE NEIT-SOAK.

Cinquième eſpèce.

LA cinquième eſpèce de Phoque ſans oreilles externes, eſt appellée *neit-ſoak* par les Groënlandois; il eſt plus petit que les précédens; ſon poil eſt mêlé de ſoies brunes & auſſi rudes que celles du cochon; la couleur en eſt variée par de grandes taches, & il eſt hériſſé comme celui de l'ours-marin *(t)*.

LE

(ſ) A en juger par ce que dit Charlevoix *(Hiſtoire de la nouvelle France, tome III, page 143)*, il paroît que ce phoque à croiſſant ſe trouve auſſi dans les mers près des côtes orientales de l'Amérique ſeptentrionale. « Ces animaux, dit-il, ont le poil de diverſes couleurs; » il y en a qui ſont tout blancs, & tous le ſont en naiſſant; à meſure » qu'ils vieilliſſent, les uns deviennent noirs, d'autres roux & d'autres prennent toutes ces couleurs enſemble. » Ce paſſage, comme l'on voit, ſe rapporte aſſez à ce que nous venons de dire du phoque à croiſſant, & nous croyons devoir le lui appliquer.

(t) Phoca majoris generis, maculis majoribus diſtincta (item veſtis hirſuta è pellibus phocarum confecta) neitſik-ſiak.—*Phoca minor ſpeciei*

ſupra

LE PHOQUE LAKTAK DE KAMTSCHATKA.

Sixième espèce.

LA sixième espèce est celle que les habitans de Kamtschatka appellent *lakhtak (u)*; elle ne se prend qu'au-delà du cinquante-sixième degré de latitude, soit dans la mer de Pengina, soit dans l'océan oriental, & paroît être une des plus grandes du genre des phoques.

LE PHOQUE GASSIGIAK.

Septième espèce.

LA septième espèce de phoques sans oreilles externes, est appelée *kassigiak* par les Groënlandois; la peau des jeunes est noire sur le dos & blanche sous le ventre, & celle des vieux est ordinairement tigrée. Cette espèce n'est pas voyageuse & se trouve toute l'année à *Balsriver*.

---

supra memoratæ, atak.—*Species phocæ cum maculis majoribus*, ateit siak, minor ejusdem speciei, atarak; *catulus generis superioris*, atestak. Diction. Groënl. *Coppenhague, 1750.*

(u) Kracheninnikow; Histoire générale des Voyages, *tome XIX*, *page 260.*

LE PHOQUE COMMUN.

Huitième espèce.

LA huitième espèce est celle du Phoque commun d'Europe *(x)*, dont nous avons donné la description & la figure *(volume XIII, planche XLV)*, & que l'on nomme assez indifféremment *veau-marin*, *loup-marin & chien-marin;* on donne aussi ces mêmes noms à quelques-uns des autres phoques dont nous venons de parler. Cette espèce se trouve non-seulement dans la mer Baltique & dans tout l'Océan, depuis le Groënland jusqu'aux îles Canaries & au cap de Bonne-espérance, mais encore dans la Méditerranée & dans la mer noire. M. Krascheninnikow & M. Pallas *(y)*, disent qu'il y en a même dans la mer Caspienne & dans le lac Baikal, où l'eau est douce & non salée, ainsi que dans les lacs Onéga & Ladoga en Russie; ce qui semble prouver que cette espèce est presque universellement répandue, & qu'elle peut vivre également dans la mer & dans les eaux douces des climats froids & tempérés. Nous donnons ici *(planche XLVI)*, la figure d'un de ces phoques que nous avons fait dessiner

(x) Les mariniers françois l'appellent *veau-marin* ou *loup-marin;* les Anglois *common seal*, c'est-à-dire, *phoque commun;* les Espagnols & les Portugais *lobo de mer.* Note communiquée par M. Forster; mais ces noms de veau & de loup-marin, ont été également appliqués à tous les phoques.

(y) Voyage de Pallas, *tome III.*

vivant, & qui pourroit bien être une variété dans cette eſpèce du phoque commun, n'ayant que quelques légères différences dans la forme du corps & dans les couleurs du poil, avec le phoque du *volume XIII, planche XLV*.

Le voyageur Denis parle d'une eſpèce de phoque, de taille moyenne qui ſe trouve ſur les côtes de l'Acadie, & le P. Dutertre rapporte, d'après lui, que ces petits phoques ne s'éloignent jamais beaucoup du rivage. Lorſqu'ils ſont ſur la terre, il y en a toujours quelqu'un, dit-il, qui fait ſentinelle; au premier ſignal qu'il donne tous ſe jettent dans la mer; au bout de quelque temps ils ſe rapprochent de terre & s'élèvent ſur leurs pattes de derrière pour voir s'il n'y a rien à craindre; mais malgré cela on en prend un très-grand nombre à terre, & il n'eſt preſque pas poſſible de les avoir autrement... Mais quand ces phoques entrent avec la marée dans les anſes, il eſt aiſé de les prendre en très-grande quantité; on en ferme l'entrée avec des filets & des pieux, on n'y laiſſe de libre qu'un fort petit eſpace par où ces phoques ſe gliſſent dès que la marée eſt haute; on bouche cette ouverture dès que la mer eſt retirée, & ces animaux étant reſtés à ſec on n'a que la peine de les aſſommer; on les ſuit en canot dans les endroits où il y en a beaucoup, & quand ils mettent la tête hors de l'eau pour reſpirer on tire deſſus; s'ils ne ſont que bleſſés, on les prend ſans peine, mais s'ils ſont tués roides, ils vont d'abord au fond, où de gros chiens dreſſés pour cette chaſſe, vont les pêcher à ſept ou huit braſſes de profondeur *(z)*.

Ces huit ou neuf eſpèces de phoques, dont nous venons de donner les indications, ſe trouvent pour la plupart aux environs des terres les plus ſeptentrionales

(z) Deſcription de la nouvelle France, *tome III, pages 143 & ſuivantes.*

dans les mers de l'Europe, de l'Aſie & de l'Amérique, tandis que le lion-marin, l'ours-marin & même le phoque à muſeau ridé ſe trouvent également répandus dans les deux hémiſphères. Tous ces animaux, à l'exception du phoque à muſeau ridé & du phoque à ventre blanc, ſont connus par les Ruſſes & autres peuples ſeptentrionaux, ſous les noms de *chien* & de *veau-marin (a)*; il en eſt de même au Kamtſchatka, aux îles Kouriles & chez les Koriaques, où on les appelle *kolkha*, *betarkar* & *memel*, ce qui ſignifie également veau-marin dans les trois Langues; Ils ont tous la peau ferme & velue comme les quadrupèdes terreſtres, à cela près, dit M. Crantz, que le poil eſt épais, court & liſſe dans la plupart, comme s'il étoit huilé. Ces animaux ont les deux pieds de devant formés pour marcher, & ceux de derrière pour nager; à chaque pied il y a cinq doigts, avec quatre jointures à chacun, armés d'ongles pour grimper ſur les rochers ou ſe cramponner ſur la glace; leurs pieds de derrière ont les doigts joints en pate-d'oie, de ſorte qu'en nageant ils ſe déploient comme un éventail; ce ſont des eſpèces d'amphibies, la mer eſt leur élément & le poiſſon leur nourriture; ils vont dormir à terre, & même ils ronflent ſi profondément au ſoleil, qu'il eſt aiſé de les ſurprendre; ils courent des pieds de devant & ſautent ou s'élancent avec ceux de derrière, mais ſi vîte, qu'un homme a de la peine à les attraper; ils ont des dents tranchantes & des poils au muſeau,

(a) Les François les appellent auſſi *veaux-marins* & quelquefois *loups-marins*; & les pêcheurs du Canada nomment les uns *braſſeurs*, parce qu'ils agitent l'eau & la font tournoyer; les autres *nau*, & ils ont donné à un autre le nom de *groſſe tête*; mais il ne faut pas les confondre avec l'ours de mer que pluſieurs Voyageurs ont appelé *veau & loup-marin*, quoiqu'il en diffère eſſentiellement par les oreilles qui ſont ſaillantes & externes.

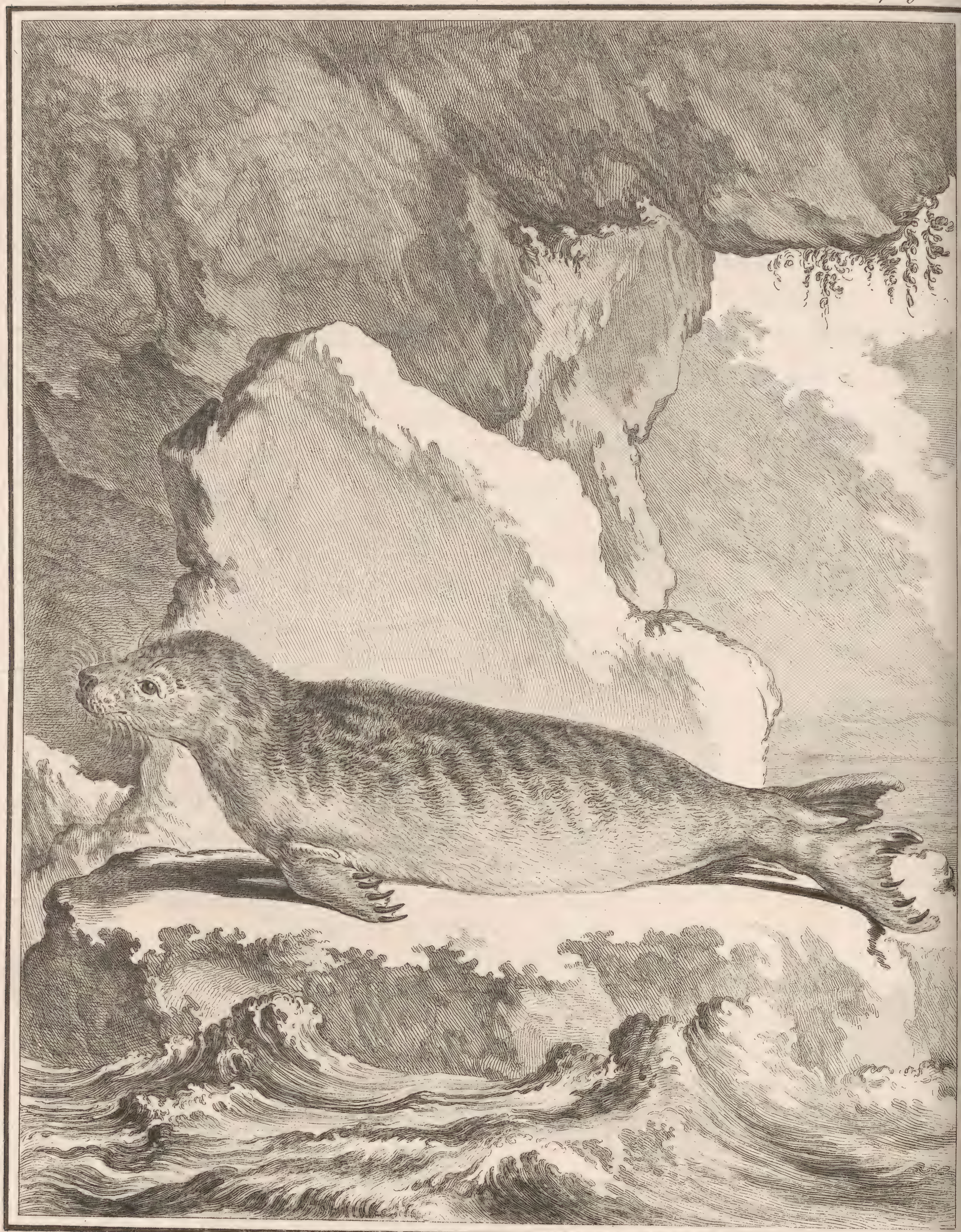

de Seve del.

Variété du PHOQUE COMMUN.

Clb. Beaussard Sculpt.

forts comme des ſoies de ſanglier.... leur corps eſt gros au milieu & terminé en cône par les deux extrémités, ce qui les aide beaucoup à nager *(b)*.

C'eſt ſur les rochers & quelquefois ſur la glace que ces animaux s'accouplent, & que les mères font leurs petits *(c)*; elles les allaitent dans l'eau, mais bien plus ſouvent à terre; elles les laiſſent aller de temps en temps à la mer, enſuite elles les ramènent à terre, & les exercent ainſi juſqu'à ce qu'ils puiſſent faire, en nageant, de plus longs voyages.

Non-ſeulement ces animaux fourniſſent aux Groënlandois le vêtement & la nourriture *(d)*, mais leurs peaux ſont encore employées à couvrir leurs tentes & leurs canots; ils en tirent auſſi de l'huile pour leurs lampes, & ſe ſervent des nerfs & des fibres tendineuſes pour coudre leurs vêtemens; les boyaux bien nettoyés & amincis, ſont employés au lieu de verre pour leurs fenêtres; & la veſſie de ces animaux leur ſert de vaſe pour

---

(b) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, pages 60 & 61.*

(c) Charlevoix; Deſcription de la nouvelle France, *tome III, pages 143 & ſuivantes.*

(d) Les Ruſſes & les habitans de Kamtſchatka, tirent auſſi un très-grand parti de la chaſſe des phoques; ils font de la chandelle de leur graiſſe, que les naturels du pays préfèrent à toute autre graiſſe pour aſſaiſonner leurs alimens; ils en mangent auſſi la chair & la font ſécher au ſoleil pour la conſerver pendant les temps où ils ne peuvent pêcher; on fait avec leurs peaux des ſemelles de ſouliers, & les *Korelli*, les *Olutores* & les *Tſchukotskoi* en font des bateaux. *Hiſtoire de Kamtſchatka*, par M. Kracheninnikow, *tome I, page 277.*

contenir leur huile; ils en font ſécher la chair pour la conſerver pendant le temps qu'ils ne peuvent ni chaſſer ni pêcher: en un mot, les phoques ſont la principale reſſource des Groënlandois, & c'eſt par cette raiſon qu'ils s'exercent de bonne-heure à la chaſſe de ces animaux, & que celui qui réuſſit le mieux, acquiert autant de gloire que s'il s'étoit diſtingué dans un combat,

M. Kracheninnikow qui a vu ces animaux au Kamtſchatka, dit qu'ils remontent quelquefois dans les rivières en ſi grand nombre, que les petites îles éparſes ou voiſines des côtes de la mer, en ſont couvertes *(e)*: en général ils ne s'éloignent guère qu'à vingt ou trente lieues des côtes ou des îles, excepté dans le temps de leurs voyages; lorſqu'ils remontent les rivières, c'eſt pour ſuivre le poiſſon dont ils ſe nourriſſent; ils s'accouplent différemment des quadrupèdes, les femelles ſe renverſant ſur le dos pour recevoir le mâle; elles ne produiſent ordinairement qu'un petit, ainſi que nous l'avons déjà dit, dans les grandes eſpèces, & deux dans les petites; la voix de tous ces animaux, ſelon Kracheninnikow, eſt fort déſagréable; les jeunes ont un cri plaintif & tous ne ceſſent de grogner ou murmurer d'un ton rauque; ils ſont dangereux dès qu'on les a bleſſés: ils ſe défendent alors avec une ſorte de fureur, lors même qu'ils ont le crâne briſé en pluſieurs pièces *(f)*.

(e) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page 256.*

(f) Ils ſont, dit M. Kracheninnikow, vifs & courageux; j'en ai

On voit, par tout ce que nous venons d'expoſer, que non-ſeulement ce genre des phoques eſt aſſez nombreux en eſpèces, mais que chaque eſpèce eſt auſſi très-nombreuſe en individus, ſi l'on en juge par la quantité de ceux que les Voyageurs ont trouvés raſſemblés ſur les terres nouvellement découvertes & aux extrémités des deux continens; ces côtes déſertes ſont en effet le dernier aſyle de ces peuplades marines qui ont fui les terres habitées, & ne paroiſſent plus que diſperſées dans nos mers. Et réellement ces phoques en bandes, ces *troupeaux du vieux Prothée*, que les Anciens nous ont ſi ſouvent peints, & qu'ils doivent avoir vus ſur la Méditerranée, puiſqu'ils connoiſſoient très-peu l'Océan, ont preſque diſparu & ne ſe trouvent plus que diſperſés près de nos côtes, où il n'eſt plus de déſert qui puiſſe leur offrir la paix & la ſécurité dont leurs grandes ſociétés ont beſoin; ils ſont allés chercher ailleurs cette liberté qui eſt néceſſaire à toute réunion ſociale, & ne l'ont trouvée que dans les mers peu fréquentées, & ſous les zones froides des deux pôles.

---

vu un qui s'étant pris à l'hameçon dans l'embouchure de la grande rivière, s'élança ſur nos gens avec beaucoup de férocité, après même qu'ils lui eurent briſé le crâne; on ne l'eut pas plutôt tiré à terre, qu'il eſſaya de ſe jeter dans la rivière, & lorſqu'il vit que la choſe lui étoit impoſſible, il commença à pleurer, & plus on le frappoit plus il étoit féroce. *Hiſtoire du Kamtſchatka, tome I, page 275.*

L'OURS-MARIN. (a)

TOUS les phoques dont nous venons de parler, n'ont que des trous auditifs & point d'oreilles externes; & l'ours-marin n'eſt pas le plus grand des phoques à oreilles, mais c'eſt celui dont l'eſpèce eſt la plus nombreuſe & la plus répandue *(b)*; c'eſt un animal tout différent de l'ours de mer blanc, dont nous avons parlé ci-devant, & *volume III* de nos ſupplémens, *page 200;* ce dernier eſt un quadrupède du genre de l'ours terreſtre, & l'ours-marin dont il s'agit ici, eſt un véritable amphibie de la famille des phoques. M. Forſter qui a vu pluſieurs de ces animaux dans ſon Voyage avec le capitaine Cook, & qui en a deſſiné quelques-uns, a bien voulu me donner le deſſin d'après lequel on a gravé la *planche XLVII;* il m'a auſſi communiqué pluſieurs faits hiſtoriques ſur leurs habitudes naturelles, & ſes obſervations réunies à celles

(a) *Phoca urſina.* Linnæus. — *Urſine ſeal.* Pennant, *Synopſ. quadrup.* pag. 271. — Il eſt appelé *kot* par les Ruſſes; *phoque urſin*, par M. Forſter; *phoque commun*, par pluſieurs Voyageurs; *chat-marin*, par M. Kracheninnikow; *loup de mer*, par les François; & *veau-marin*, par les Anglois.

(b) On l'a reconnu à l'île de Juan Fernandès, ſituée à 36 degrés de latitude auſtrale, à l'île Saint-Pierre, à celle de Sandwich nouvellement découverte, à la côte des Patagons, aux îles Malouines, à la terre des États, à la nouvelle Hollande, à la nouvelle Guinée, aux îles Galapagos, ſituées preſque ſous l'Équateur; & enfin depuis le cap Horn, tout le long des côtes de l'Amérique & juſqu'à Kamtſchatka.

de

de M. Steller & de quelques autres Voyageurs, ſuffiront pour donner une connoiſſance aſſez exacte de cet animal, qui juſqu'à préſent avoit été confondu avec les autres phoques.

L'eſpèce de l'ours-marin paroît ſe trouver dans tous les océans, car les Voyageurs ont rencontré & reconnu ces animaux dans les mers de l'Équateur, & ſous toutes les latitudes juſqu'au cinquante-ſixième degré dans les deux hémiſphères. Dampier eſt le premier qui en ait parlé, & qui les ait indiqués ſous le nom d'*ours-marin;* quelques autres Navigateurs l'ont appelé *phoque commun*, parce qu'on le trouve en effet très-communément dans toutes les mers auſtrales ou boréales; mais nous devons obſerver que ce nom lui a été mal appliqué, puiſqu'il appartient ſpécifiquement au phoque commun qui ſe trouve ſur nos côtes d'Europe, qui n'eſt pas à beaucoup près auſſi grand & qui de plus n'a point d'oreilles extérieures.

De tous les animaux de ce genre, l'ours-marin paroît être celui qui fait les plus grands voyages; ſon tempérament n'eſt pas ſoumis ou s'accommode à l'influence de tous les climats; on le trouve dans toutes les mers & autour des îles peu fréquentées; on le rencontre en troupes nombreuſes dans la mer de Kamtſchatka, & ſur les îles inhabitées qui ſont entre l'Aſie & l'Amérique. M. Steller a eu le temps de l'obſerver à l'île de Bering *(c)*, après

(c) Il y a une ſi grande quantité de ces animaux dans l'île de Bering,

ſon malheureux naufrage; il nous apprend que ces animaux quittent au mois de juin les côtes de Kamtſchatka, & qu'ils y reviennent à la fin d'août ou au commencement de ſeptembre pour y paſſer l'automne & l'hiver *(d)*. Dans le temps du départ, c'eſt-à-dire au mois de juin, les femelles ſont prêtes à mettre bas, & il paroît que l'objet du voyage de ces animaux, eſt de s'éloigner le plus qu'ils peuvent de toute terre habitée pour faire tranquillement leurs petits, & ſe livrer enſuite ſans trouble aux plaiſirs de l'amour, car les femelles entrent en chaleur un mois après qu'elles ont mis bas; tous reviennent fort maigres au mois d'août; ceux que M. Steller a diſſéqués dans cette ſaiſon, n'avoient rien dans l'eſtomac ni dans les inteſtins, & il préſume qu'ils ne mangent que peu ou point du tout tant que durent leurs amours; cette ſaiſon des plaiſirs eſt en même temps celle des combats, les mâles ſe battent avec fureur pour maintenir leur famille &

---

qu'ils couvrent tout le rivage, ce qui oblige ſouvent les Voyageurs à quitter la plaine, & à gravir les rochers & les montagnes. Il eſt bon d'obſerver qu'on n'en trouve que ſur la côte méridionale, qui eſt vis-à-vis de Kamtſchatka; la raiſon en eſt peut-être que c'eſt la première terre qu'ils rencontrent en allant du cap de Kronotzkoi vers l'orient. *Hiſt. du Kamtſchatka*, par Kracheninnikow; *Lyon, 1767, tome I, page 307.*

(d) M. Steller dit qu'une ſeule famille de ces animaux eſt ſouvent compoſée de cent vingt individus; que non-ſeulement cette famille eſt réunie ſur le rivage, mais qu'elle l'eſt encore en nageant dans la mer.

en conſerver la propriété ; car lorſqu'un ours-marin mâle vient pour enlever à un autre ſes filles adultes ou ſes femmes, ou qu'il veut le chaſſer de ſa place, le combat eſt ſanglant & ne ſe termine ordinairement que par la mort de l'un des deux.

Chaque mâle a communément huit à dix femelles & quelquefois quinze ou vingt ; il en eſt fort jaloux & les garde avec grand ſoin ; il ſe tient ordinairement à la tête de toute ſa famille qui eſt compoſée de ſes femelles & de leurs petits des deux ſexes ; chaque famille ſe tient ſéparée, & quoique ces animaux ſoient par milliers dans de certains endroits, les familles ne ſe mêlent jamais, & chacune forme une petite troupe, à la tête de laquelle eſt le chef mâle qui les régit en maître ; cependant il arrive quelquefois que le chef d'une autre famille arrive au combat pour protéger un de ceux qui ſont aux priſes, & alors la guerre devient plus générale, & le vainqueur s'empare de toute la famille des vaincus qu'il réunit à la ſienne.

Ces ours-marins ne craignent aucun des autres animaux de la mer, cependant ils paroiſſent fléchir devant le lion-marin, car ils l'évitent avec ſoin & ne s'en approchent jamais quoique ſouvent établis ſur le même terrein *(e)* ; mais ils ſont une guerre cruelle à la loutre-

---

(e) « Nous obſervames (ſur une petite île près de la terre des États), que les ours & les lions de mer. quoique campés ſur la « même grève, ſe tenoient toujours fort loin les uns des autres, & « qu'ils ne ſe communiquoient point entr'eux. » Forſter. *Second Voyage*

marine (ſaricovienne), qui étant plus petite & plus foible ne peut ſe défendre contr'eux. Ces animaux qui paroiſſent très-féroces par les combats qu'ils ſe livrent, ne ſont cependant ni dangereux ni redoutables; ils ne cherchent pas même à ſe défendre contre l'homme, & ils ne ſont à craindre que lorſqu'on les réduit au déſeſpoir, & qu'on les ſerre de ſi près qu'ils ne peuvent fuir; ils ſe mettent auſſi de mauvaiſe humeur lorſqu'on les provoque dans le temps qu'ils jouiſſent de leurs femelles; ils ſe laiſſent aſſommer plutôt que de déſemparer.

La manière dont ils vivent & agiſſent entr'eux eſt aſſez remarquable; ils paroiſſent aimer paſſionnément leur famille; ſi un étranger vient à bout d'en enlever un individu, ils en témoignent leurs regrets en verſant des larmes; ils en verſent encore lorſque quelqu'un de leur famille, qu'ils ont maltraité, ſe rapproche & vient demander grâce : ainſi dans ces animaux il paroît que la tendreſſe ſuccède à la ſévérité, & que c'eſt toujours à regret qu'ils puniſſent leurs femelles ou leurs petits *(f)*; le mâle ſemble être en même temps un bon père de famille

---

de Cook, tome IV, page 55 & ſuiv. « Les lions de mer occupent » la plus grande partie de la côte; les ours de mer habitent l'intérieur de l'île. » *Ibid. page 73.*

(f) M. Steller dit que ces animaux maltraitent leur famille pour le moindre manquement, mais qu'il ſuffit à la femelle ou à un petit, lorſqu'ils ont déplu, de venir careſſer le mâle en lui lèchant les pieds pour déſarmer ſa colère.

& un chef de troupe impérieux, & jaloux de conſerver ſon autorité, & qui ne permet pas qu'on lui manque.

Les jeunes mâles vivent pendant quelque temps dans le ſein de la famille, & la quittent lorſqu'ils ſont adultes & aſſez forts pour ſe mettre à la tête de quelques femelles dont ils ſe font ſuivre, & cette petite troupe devient bientôt une famille plus nombreuſe; tant que la vigueur de l'âge dure & qu'ils ſont en état de jouir de leurs femelles, ils les régiſſent en maîtres & ne les quittent pas; mais lorſque la vieilleſſe a diminué leurs forces & amorti leurs deſirs, ils les abandonnent & ſe retirent pour vivre ſolitaires; l'ennui ou le regret ſemble les rendre plus féroces, car ces vieux mâles retirés ne témoignent aucune crainte, & ne fuient pas comme les autres à l'aſpect de l'homme *(g)*; ils grondent en montrant les

---

(g) « Les vieux mâles, dit Kracheninnikow, dorment quelquefois un mois entier ſans prendre de nourriture; ils ſont très-féroces & « attaquent les paſſans, & ils ſont ſi obſtinés, qu'ils aiment mieux ſe « faire tuer que de quitter leur place; lorſqu'ils voient venir un « homme, quelques-uns ſe jettent ſur lui, & les autres ſe tiennent « prêts pour les défendre; ils mordent les pierres qu'on leur jette, & « courent ſur celui qui les a jetées, encore qu'on leur caſſe les dents « & qu'on leur crève les yeux; ils ne bougent pas de l'endroit où « ils ſont. Il y a plus, aucun n'oſeroit abandonner ſon poſte, & s'il « le faiſoit les autres le dévoreroient; ſi quelqu'un fait mine de vouloir « ſe retirer, les autres le ſerrent de près pour empêcher qu'il ne s'en- « fuie, & ſi quelqu'un ſe méfie du courage de ſon camarade ou le « ſoupçonne de s'enfuir, il ſe jette ſur lui. » *Hiſtoire de Kamtſchatka, tome I, page 299.* « Nous eumes auſſi beaucoup de peine à tuer

dents, & ſe jettent même avec audace contre celui qui les attaque ſans jamais reculer ni fuir; en ſorte qu'ils ſe laiſſent plutôt tuer que de prendre le parti de la retraite.

Les femelles, plus timides que les mâles, ont un ſi grand attachement pour leurs petits, que même dans les plus preſſans dangers, elles ne les abandonnent qu'après avoir employé tout ce qu'elles ont de force & de courage pour les en garantir & les conſerver, & ſouvent quoique bleſſées elles les emportent dans leur gueule pour les ſauver.

» les veaux & les lions-marins (ſur une petite île près de la terre des » États); leur muſeau étoit la partie la plus ſenſible. Nous manquames, » le docteur Sparrman & moi, d'être attaqué par un des plus vieux » ours de mer, ſur un rocher où il y en avoit pluſieurs centaines de » raſſemblés, qui ſembloient tous attendre l'iſſue du combat; le docteur » avoit tiré ſon coup de fuſil ſur un oiſeau, & il alloit le ramaſſer » lorſque le vieux ours gronda & montra les dents, & parut ſe diſ- » poſer à s'oppoſer à mon camarade; dès que je fus aſſis j'étendis » l'animal roide mort d'un coup de fuſil, & au même inſtant toute » la troupe voyant ſon champion terraſſé s'enfuit du côté de la mer; » pluſieurs s'y jetèrent avec tant de hâte, qu'ils ſautèrent à dix ou » quinze verges perpendiculaires ſur des rochers pointus; je crois » qu'ils ne ſe firent point de mal, parce que leur peau eſt très-dure & que leur graiſſe, très-élaſtique, ſe prête aiſément à la compreſſion. » Forſter. *Second Voyage de Cook, tome IV, page 60.* « Cet amphibie » paroît affreux, & mord avec tant de force qu'il peut trancher la » hampe d'une demi-pique, ainſi qu'on l'éprouva, & la préſence » de deux ou trois hommes ne le fait pas fuir; il oſe même les attaquer dans ſa colère, quand il peut les joindre à la courſe. » G. Spilberg. *Recueil des Voyages qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagnie des Indes orientales, tome II, page 438.*

M. Steller assure que les ours-marins ont plusieurs cris différens, tous relatifs aux circonstances ou aux passions qui les agitent; lorsqu'ils sont tranquilles sur la terre, on distingue aisément les femelles & les jeunes d'avec les vieux mâles par le son de leurs voix, dont le mélange ressemble de loin aux bêlemens d'un troupeau composé de moutons & de veaux; quand ils souffrent ou qu'ils sont ennuyés, ils beuglent ou mugissent, & lorsqu'ils ont été battus ou vaincus, ils gémissent de douleur, & font entendre un sifflement d'affliction à peu-près semblable au cri de la saricovienne; dans les combats ils rugissent & frémissent comme le lion, & enfin dans la joie & après la victoire ils font un petit cri aigu qu'ils réitèrent plusieurs fois de suite.

Ils ont tous les sens & sur-tout l'odorat très-bons, car ils sont avertis par ce sens même pendant le sommeil, & ils s'éveillent lorsqu'on s'avance vers eux quoiqu'on en soit encore loin.

Ils ne marchent pas aussi lentement que la conformation de leurs pieds sembleroit l'indiquer, il faut même être bon coureur pour les atteindre *(h)*; ils nagent avec beaucoup de célérité, & au point de parcourir en une

(h) Steller. *Novi Commentarii Academiæ Petropol.* tom. II, *ann. 1751.* Cependant M. de Pagès qui a vu ces animaux au cap de Bonne-espérance, où l'espèce est de petite taille, dit qu'ils marchent fort lentement, & que comme ils sont fort gras & replets, ils ont peine à se retourner sur la terre. *Note communiquée par M. de Pagès, Enseigne des Vaisseaux du Roi.*

heure une étendue de plus d'un mille d'Allemagne *(i)*; lorſqu'ils ſe délectent ou qu'ils s'amuſent près du rivage, ils font dans l'eau différentes évolutions; tantôt ils nagent ſur le dos & tantôt ſur le ventre; ils paroiſſent même aſſez ſouvent ſe tenir dans une ſituation preſque verticale; ils ſe roulent, ils ſe plongent & s'élancent quelquefois hors de l'eau à la hauteur de quelques pieds *(k)*; dans la pleine-mer ils ſe tiennent preſque toujours ſur le dos, ſans néanmoins que l'on voie leurs pieds de devant, mais ſeulement ceux de derrière qu'ils élèvent de temps en temps au-deſſus de l'eau; & comme ils ont le trou ovale du cœur ouvert, ils ont la faculté d'y reſter long-temps ſans avoir beſoin de reſpirer, ils prennent au fond de la mer les crabes & autres cruſtacées & coquillages dont ils ſe nourriſſent lorſque le poiſſon leur manque.

Les femelles mettent bas au mois de juin, dans les îles déſertes de l'hémiſphère boréal; & comme elles entrent en chaleur au mois de juillet ſuivant, on peut

---

(i) « Le chat-marin (ours-marin), dit M. Kracheninnikow, nage » ſi vîte, qu'il peut aiſément faire dix werſtes par heure. Lorſqu'il » ſe ſent bleſſé, il ſaiſit le bateau du pêcheur avec les dents, & » l'entraîne avec tant de rapidité qu'on diroit qu'il vole ſur l'eau; » il arrive ſouvent qu'il le renverſe, & que ceux qui ſont dedans ſe » noyent, à moins que le timonier ne ſache le conduire & qu'il n'obſerve la route que l'animal prend. » *Hiſtoire de Kamtſchatka, tome* I, *page 306.*

(k) Note communiquée par M. de Pagès, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi.

en

en conclure que le temps de la geſtation eſt au moins de dix mois; leurs portées ſont ordinairement d'un ſeul, & très-rarement de deux petits; les mâles en naiſſant ſont plus gros & plus noirs que les femelles qui deviennent bleuâtres avec l'âge, & tachetées ou tigrées entre les jambes de devant *(l)*; tous, mâles & femelles naiſſent les yeux ouverts, & ont déjà trente-deux dents, mais les dents canines ou défenſes ne paroiſſent que quatre jours après; les mères nourriſſent leurs petits de leur lait juſqu'à leur retour ſur les grandes terres, c'eſt-à-dire, juſqu'à la fin d'août; ces petits déjà forts, jouent ſouvent enſemble, & lorſqu'ils viennent à ſe battre, celui qui eſt vainqueur eſt careſſé par le père, & le vaincu eſt protégé & ſecouru par la mère.

Ils choiſiſſent ordinairement le déclin du jour pour s'accoupler; une heure auparavant le mâle & la femelle entrent tous deux dans la mer, ils y nagent doucement enſemble & reviennent enſuite à terre; la femelle qui, pour l'ordinaire, ſort de l'eau la première, ſe renverſe ſur le dos, & le mâle la couvre dans cette ſituation; il paroît très-ardent & très-actif; il preſſe ſi fort la femelle par ſon poids & par ſes mouvemens, qu'il l'enfonce ſouvent dans le ſable au point qu'il n'y a que ſa tête & les pieds qui paroiſſent; pendant ce temps, qui eſt aſſez long,

(l) Hiſtoire du Kamtſchatka, par M. Kracheninnikow, *tome I, page 296.*

le mâle eſt ſi occupé, qu'on peut en approcher ſans crainte & même le toucher avec la main *(m)*.

Ces animaux ont le poil hériſſé, épais & long, il eſt de couleur noire ſur le corps, & jaunâtre ou rouſſâtre ſur les pieds & les flancs; il y a ſous ce long poil une eſpèce de feutre, c'eſt-à-dire, un ſecond poil plus court & fort doux qui eſt auſſi de couleur rouſſâtre; mais dans la vieilleſſe les plus longs poils deviennent gris ou blancs à la pointe, ce qui les fait paroître d'une couleur griſe un peu ſombre; ils n'ont pas autour du cou de longs poils en forme de crinière comme les lions-marins. Les femelles diffèrent ſi fort des mâles par la couleur, ainſi que par la grandeur, qu'on ſeroit tenté de les prendre pour des animaux d'une autre eſpèce; leurs plus longs poils varient, ils ſont tantôt cendrés & tantôt mêlés de rouſſâtre; les petits ſont du plus beau noir en naiſſant; on fait de leurs peaux des fourrures qui ſont très-eſtimées; mais dès le quatrième jour après leur naiſſance, il y a du rouſſâtre ſur les pieds & ſur les côtés du ventre; c'eſt par cette raiſon que l'on tue ſouvent les femelles qui ſont pleines pour avoir la peau du fœtus qu'elles

---

(m) « J'ai vu, dit M. Stelter, un de ces animaux accouplé depuis » plus d'un quart-d'heure, auquel je donnai un coup de ma main... » ce coup le fit regarder, & le mit en colère, ce qu'il témoigna » par un terrible rugiſſement; mais cela ne l'empêcha pas de continuer & d'achever ſon ouvrage. » *Novi Commentarii Academiæ Petropolit. ann. 1751, tom. II.*

portent, parce que cette fourrure des fœtus eſt encore plus ſoyeuſe & plus noire que celle des nouveaux-nés.

Le poids des plus grands ours-marins des mers de Kamſtchatka, eſt d'environ vingt puds de Ruſſie, c'eſt-à-dire, de huit cents de nos livres, & leur longueur n'excède pas huit à neuf pieds; il en eſt de même de ceux qui ſe trouvent à la terre des États *(n)*, & dans pluſieurs îles de l'hémiſphère auſtral, où les Voyageurs ont reconnu ces mêmes ours-marins, & en ont obſervé d'autres bien plus petits.

Pendant les neuf mois que ces grands animaux ſéjournent ſur les côtes de Kamtſchatka, c'eſt-à-dire, depuis le mois d'août juſqu'au mois de juin, ils ont ſous la peau un panicule graiſſeux de près de quatre pouces ſur le

(n) « Nous montames au ſommet de l'île (près de la terre des États), ſur lequel il y avoit une infinité de petits mondrains, ſur « chacun deſquels croiſſoient une large touffe d'herbes ou de glayeuls « *(dactylis glomerata)*; les intervalles entre ces touffes étoient très- « vaſeux & très-ſales.... Nous découvrimes bien-tôt qu'une eſpèce « de phoques occupoit cette partie de l'île, & que cette vaſe venoit « de ce qu'ils abordoient tous mouillés ſur la terre; ceux-ci étoient « les ours de mer que nous avions vus à la baie *Dusky*, à la nou- « velle Zélande; mais ils étoient infiniment plus nombreux, & leur « groſſeur plus conſidérable égaloit celle que leur donne M. Steller; « ils ſont cependant fort inférieurs aux lions de mer, les mâles n'ont « jamais plus de huit à neuf pieds de long, & leur groſſeur eſt « proportionnée... Ils n'ont pas de crinière comme le lion-marin, « mais la coupe générale du corps & la forme des nageoires ſont « exactement les mêmes. » Forſter. *Second Voyage de Cook, tome IV, page 57.*

corps; la graiſſe des mâles eſt huileuſe & d'un goût très-déſagréable, mais celle des femelles, qui eſt moins abondante, eſt auſſi d'un goût plus ſupportable; on peut manger de leur chair, & celle des petits eſt même aſſez bonne, tandis que celle des vieux eſt noire & de très-mauvais goût, quoique dépouillée de ſa graiſſe; il n'y a que le cœur & le foie qui ſoient mangeables *(o)*.

La longueur de celui qui a été décrit par M. Steller, n'étoit que de ſept pieds trois pouces, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité des nageoires de derrière; & de ſept pieds un pouce ſix lignes, depuis la même extrémité du muſeau juſqu'au bout de la queue.

Si l'on compare l'ours marin avec l'ours terreſtre, on ne leur trouvera d'autre reſſemblance que par le ſquelette de la tête & par la forme de la partie antérieure du corps qui eſt épaiſſe & charnue *(p)*; la tête dans ſon

(o) « Nous tirames ſur-tout de l'huile des vieux lions & des ours-» marins que l'on tua; car excepté leurs freſſures, aſſez bonnes, la » chair eſt trop rance pour être mangée; les petits ourſins étoient » bons, & même la chair de quelques vieilles lionnes n'étoit pas mauvaiſe; mais celle des vieux mâles nous parut déteſtable. » Forſter. *Second Voyage de Cook, tome IV, page 61.*

(p) « Les ours-marins (de l'île Sainte-Éliſabeth) reſſemblent plus » en effet aux ours qu'à des loups. . . leur couleur & leur tête ſont » tout-à-fait approchantes de celle des ours, hormis que leur muſeau » eſt plus aigu; ils leur reſſemblent encore par les mouvemens qu'ils » font & par la manière dont ils les font; mais ils ſont comme para-» lytiques par la partie poſtérieure du corps, car ils ne font que » traîner après eux leurs jambes ou nageoires de derrière; néanmoin

état naturel eſt revêtue d'un panicule graiſſeux d'un pouce d'épaiſſeur, ce qui la fait paroître beaucoup plus ronde que celle de l'ours de terre; elle a en effet deux pieds cinq pouces ſix lignes de tour derrière les oreilles, & n'eſt longue que d'environ huit pouces, depuis le bout du muſeau juſqu'aux oreilles; mais après l'avoir dépouillée de ſa graiſſe, le ſquelette de cette tête de l'ours-marin eſt très-reſſemblant à celui de l'ours de terre. Du reſte, la forme de ces deux animaux eſt très-différente; le corps de l'ours-marin eſt fort mince dans ſa partie poſtérieure, & devient preſque de figure conique, depuis les reins juſqu'auprès de la queue qui n'a que deux pouces de longueur; en ſorte que la groſſeur du corps qui eſt de quatre pieds huit pouces de tour auprès des épaules, ſe réduit à un pied ſix pouces trois lignes auprès de la queue.

L'ours-marin a des oreilles externes comme le lion-marin & la ſaricovienne; ces oreilles ont un pouce ſept lignes de longueur, elles ſont pointues, coniques, droites, liſſes & ſans poil à l'extérieur, elles ne ſont ouvertes que par une fente longitudinale que l'animal peut reſſerrer & fermer lorſqu'il ſe plonge en entier dans l'eau; les yeux ſont proéminens & gros à peu-près comme ceux du bœuf; l'iris en eſt noire; ils ſont garnis de cils &

---

ils courent ſi vîte, qu'à peine un homme peut les atteindre. » G. Spilberg. *Recueil des Voyages qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagnie des Indes orientales, tome II, pages 437 & 438.*

de paupières, & défendus comme ceux des phoques par une membrane qui prend naiſſance au grand angle de l'œil, & qui peut le recouvrir à la volonté de l'animal.

La gueule, depuis l'angle juſqu'au bout du muſeau, n'a qu'environ trois pouces de longueur, elle eſt garnie de mouſtaches dont les ſoies ont cinq pouces huit lignes de long; la lèvre ſupérieure déborde l'inférieure d'un pouce & demi, & la diſtance entre les deux lèvres, lorſque la gueule eſt ouverte, eſt d'environ quatre pouces; la langue qui eſt, comme celle de tous les phoques, un peu fourchue à ſon extrémité, a quatre pouces & demi ou cinq pouces de longueur.

Les dents ſont très-pointues, & diſpoſées dans chaque mâchoire de manière que la pointe de chacune correſpond exactement à l'intervalle qui ſépare l'extrémité des autres; il y en a trente-ſix en tout, vingt en haut & ſeize en bas; 1.° dans la mâchoire ſupérieure quatre dents inciſives diviſées en deux pointes à leur extrémité; 2.° deux canines, une de chaque côté, longues d'environ quatre lignes, leſquelles ſont courbées en dedans; 3.° deux autres dents canines ou défenſes très-aiguës, une de chaque côté d'environ huit à neuf lignes de longueur, c'eſt avec celles-ci que ces animaux ſe déchirent & ſe bleſſent cruellement; 4.° ſix autres dents de chaque côté qui ſont aiguës comme toutes les autres, & qui occupent la place des molaires.

Dans la mâchoire inférieure, il y a comme dans la

ſupérieure, 1.° quatre inciſives ſur le devant de la mâchoire; 2.° deux canines ſeulement, une de chaque côté, elles ſont tranchantes ſur la face intérieure & longues de plus d'un pouce; l'ours-marin s'en ſert dans les combats comme les ſangliers ſe ſervent de leurs défenſes, mais il n'y a pas de ſecondes dents canines comme dans la mâchoire ſupérieure; 3.° cinq dents de chaque côté qui ſont pointues, & qui tiennent, comme dans la mâchoire ſupérieure, la place des dents molaires.

Un caractère qui eſt commun aux ours & aux lions marins, & qui les diſtingue de tous les autres animaux, c'eſt la forme de leurs pieds; ils ſont armés d'une pinne ou nageoire qui, dans les pieds de devant, réunit les doigts en une ſeule maſſe, tandis que dans ceux de derrière les doigts ſont auſſi unis par une pinne, & qu'ils ont à peu-près la forme de ceux des oiſeaux palmipèdes; les pieds de devant ſervent à l'animal à marcher ſur la terre, & ceux de derrière ne lui ſont utiles que pour nager & ſe gratter, il les traîne après lui comme des membres nuiſibles ſur la terre, car ces parties de l'arrière du corps, ramaſſent & accumulent ſous ſon ventre du ſable & de la vaſe en ſi grande quantité, qu'il eſt obligé de marcher circulairement; & c'eſt par cette raiſon qu'il ne peut grimper ſur les rochers.

Les pieds antérieurs, dont la longueur eſt d'environ deux pieds, ſur ſept à huit pouces de largeur, ne ſont pas cachés en partie ſous la peau comme ceux des phoques,

mais ils ſortent en entier; ces pieds ou bras ſont couverts de poil, à l'exception du carpe, du métacarpe & des doigts, dont la peau eſt noire, nue, liſſe à la partie ſupérieure & ridée à la partie inférieure; ils ſont à l'intérieur compoſés de l'os humérus, de ceux du bras, de l'avant-bras, du carpe, du métacarpe & des phalanges des doigts; il y en a cinq à chaque pied, dont les ongles ont deux lignes de longueur; le pouce eſt le plus long des doigts, & les quatre autres vont toujours en diminuant de longueur juſqu'au cinquième & dernier qui eſt le plus court; le pouce, ainſi que le ſecond doigt, ſont compoſés de trois phalanges, le troiſième & le quatrième en ont quatre, & le cinquième n'en a que deux.

Les pieds poſtérieurs, dont la longueur totale eſt d'environ vingt à vingt-un pouces, ſur une largeur de cinq ou ſix pouces, ſont compoſés du fémur, du tibia, du péroné, du tarſe, du métatarſe & des phalanges des doigts; le tibia & le péroné ſont cachés ſous la peau du corps; le tarſe & le métatarſe paroiſſent à l'extérieur & ſont couverts de poils; il y a auſſi cinq doigts armés chacun d'un ongle oblong, aigu, convexe en deſſus & concave en deſſous; ces ongles du pouce & du doigt extérieur ſont très-petits, mais ceux des trois autres doigts ont environ un pouce de longueur, ſur une largeur de quatre lignes à la baſe; ces doigts ſont courts, comme ceux des pieds de devant, couverts d'une peau liſſe en deſſus & ridée en deſſous; le pouce eſt d'un tiers plus large que

les

les autres diogts, il eſt de la même longueur que les trois ſuivans; mais le cinquième eſt beaucoup plus court; ces pieds de derrière ſont moins épais que ceux de devant, & les phalanges des doigts en ſont plus larges, plus plates & plus minces; à l'extrémité des phalanges commencent des épiphyſes cartilagineuſes qui en rendent les extrémités aſſez ſemblables à celles des pieds des oiſeaux palmipèdes, & la nageoire eſt diviſée en cinq à ſon extrémité; le pouce n'a que deux phalanges, mais les quatre autres doigts en ont chacun trois.

La verge eſt longue de dix à onze pouces, elle contient dans ſa partie antérieure un os de près de cinq pouces de longueur, ſemblable à celui qui ſe trouve dans la verge de la ſaricovienne; la peau du ſcrotum qui eſt ſituée ſous l'anus & qui renferme deux teſticules de figure oblongue, eſt de couleur noire, ridée & ſans poil; la femelle n'a que deux mamelles ſituées près de la vulve.

La longueur des inteſtins, dans l'individu décrit par M. Steller, étoit de cent douze pieds cinq pouces, meſurés depuis l'œſophage juſqu'à l'anus; en ſorte que pris tous enſemble, les inteſtins étoient ſeize fois plus longs que le corps de cet animal, dont la grandeur n'étoit que de ſept pieds un pouce ſix lignes, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité des doigts des pieds de derrière. Dans un de ces animaux nouveau-né, la longueur des inteſtins n'étoit que treize fois plus grande que celle du corps entier.

Nous devons encore obſerver & répéter ici que

le petit phoque noir, dont nous avons donné la figure *(volume XIII, planche LIII)*, a tant de rapport avec l'ours-marin, qu'on ne peut ſe diſſimuler que ce ne ſoit un individu qui appartient à cette eſpèce, ou qui n'en eſt qu'une variété; car il reſſemble abſolument au grand ours-marin par la forme du corps, par celle des pattes qui ſont manchottes & entièrement dénuées de poil; par la forme des dents inciſives qui ſont fendues à leur extrémité; par les oreilles qu'il a proéminentes à l'extérieur; & enfin par la qualité ſoyeuſe & la couleur noirâtre de ſa fourrure. Et comme il eſt à préſumer que cet animal, quoique de très-petite taille, étoit néanmoins adulte, puiſqu'il avoit toutes ſes dents bien formées; on pourroit croire qu'il exiſte une ſeconde eſpèce ou race d'ours-marin plus petite que la première, & que c'eſt à cette ſeconde eſpèce qu'on doit rapporter ce que les Voyageurs ont dit des petits ours-marins *(q)*, qu'ils ont vus dans différens endroits de l'hémiſphère auſtral *(r)*, mais que juſqu'ici l'on ne connoiſſoit pas dans l'hémiſphère boréal.

Au reſte, cette petite race ou eſpèce d'ours-marin reſſemble entièrement à la grande, tant par les couleurs

---

(q) M.rs Forſter & de Pagès.

(r) A la baie Dusky, à la nouvelle Zélande; à la nouvelle Georgie, ſous le 54.e degré de latitude auſtrale; Forſter. *Second Voyage de Cook, tome I & tome IV, pages 174 & 84.* M. de Pagès a auſſi vu cette petite eſpèce au cap de Bonne-eſpérance; & je crois qu'on peut lui rapporter ce que dit Dampier des *veaux-marins*, qui ſe trouvent en quantité à l'île de Juan Fernandès. « Ces animaux, dit-il, ſont par

du poil & la forme du corps, que par les mœurs & les habitudes naturelles. Il paroît ſeulement qu'étant bien plus petits, ils ſont auſſi bien plus timides que les grands.

---

milliers ſur cette île; ils ſont de la groſſeur d'un veau ordinaire; « leur tête eſt faite comme celle d'un chien..... leur poil eſt de « diverſes couleurs, comme noir, gris-brun, tacheté, paroiſſant fort « liſſe & fort agréable d'abord qu'ils ſortent de la mer.... ils ont « une fourrure ſi fine & ſi courte, que je n'en ai vu de pareils ailleurs; « il y en a toujours autour de l'île des milliers aſſis dans les baies, ou « allant à la mer ou en revenant; à un mille ou deux de terre, vous « voyez l'île & ſes environs tout couverts de ces animaux qui ſe jouent « à la ſuperficie de l'eau ou ſont au ſoleil à terre; quand ils ſortent de « la mer, ils appellent leurs petits & bêlent comme les brebis; & quoi- « qu'ils paſſent auprès d'une infinité d'autres petits avant que de venir « aux leurs, ils ne ſe laiſſent néanmoins teter qu'aux leurs propres; les « jeunes reſſemblent à de petits chiens & aiment fort la terre; mais « quand ils ſont chaſſés ils gagnent la mer auſſi-bien que les vieux, & « nagent fort vîte & fort légèrement, quoiqu'ils ſoient à terre d'une « très-grande pareſſe & qu'ils ne s'écartent de leur chemin qu'après « qu'on les a battus; mais s'ils ſe jettent ſur ceux qui les frappent, un « coup ſur le nez les tue incontinent.... ils ſe trouvent également « dans les climats froids & chauds; dans les climats froids ils aiment les « pièces de glace, où ils ſe couchent & ſe chauffent au ſoleil, comme « ils font à l'île de Juan Fernandès quand ils ſont à terre. Il y en a beau- « coup dans les parties méridionales de l'Afrique, comme aux environs « du cap de Bonne-eſpérance ainſi qu'en Amérique au détroit de Ma- « gellan.... il y en a ſur toute la côte de la mer méridionale de ce « continent, depuis la terre del Fuego juſqu'à la ligne équinoxiale; mais « du côté du Nord de la Ligne je n'en ai vu qu'à 21 degrés de latitude; « je n'en ai jamais vu dans les Indes orientales; en général ces animaux « cherchent les endroits déſerts des côtes, & les plages de la mer où il « y a beaucoup de poiſſons, car ils en vivent; les poiſſons qu'ils « mangent ſont les merlus, les tâtonneurs, &c. qui ſont abondans ſur « les côtes pierreuſes. » *Voyage de Dampier, tome I, pages 116 & ſuiv.*

Ces animaux, dit M. de Pagès, ne cherchent qu'à ſe ſauver du côté de la mer, & ne mordent jamais que ce qui ſe trouve directement ſur leur paſſage; pluſieurs, en ſe ſauvant, paſſoient même entre nos jambes; ils ſe familiariſent promptement avec les hommes; j'en ai conſervé deux vivans pendant huit jours dans un cuvier de cinq pieds de diamètre; le premier jour j'y avois fait mettre de l'eau de la mer à la hauteur d'un demi-pied, mais comme ils faiſoient des efforts pour l'éviter, je les mis dans de l'eau douce, ils s'y trouvèrent auſſi gênés & je les laiſſai à ſec; dès que l'eau étoit vidée ils ſe ſecouoient comme les chiens, ils ſe grattoient, ſe nettoyoient avec leur muſeau & ſe ſerroient l'un contre l'autre, ils éternuoient auſſi comme les chiens.

Lorſqu'il faiſoit ſoleil, je les lâchois ſur le gaillard du Vaiſſeau, où ils ne cherchoient à fuir que quand ils voyoient la mer; ſur terre ils ſe grattoient & même ils prenoient plaiſir à ſe laiſſer gratter par les hommes, auprès deſquels ils marchoient aſſez familièrement; ils alloient même flairer les gens de l'Équipage, & ils aimoient à grimper ſur les lieux élevés pour être mieux expoſés au ſoleil.

Ils avoient de l'amitié l'un pour l'autre; ils ſe frottoient & ſe grattoient mutuellement, & lorſqu'on les ſéparoit ils cherchoient bientôt à ſe rejoindre; il ſuffiſoit d'en emporter un pour ſe faire ſuivre de l'autre; on leur offrit du poiſſon, du goëmon, du pain trempé dans de l'eau, ils flairoient & prenoient ce qu'on leur préſentoit, mais ils ne l'avaloient pas & le rendoient tout de ſuite. Le ſeptième jour un d'eux eut des palpitations & des ſanglottemens très-forts, il ouvroit la gueule en rendant une liqueur verdâtre, & il rongeoit le bois de ſa cuve, je le fis jeter à la mer; le lendemain je lâchai l'autre dans une prairie, mais il n'y mangea rien, je le chaſſai à la mer, d'abord il nageoit aſſez lentement, mais s'étant plongé ſous l'eau pendant fort long-temps, il revint à ſa ſurface plus leſte qu'auparavant; il venoit apparemment de prendre de la nourriture.

De Seve del

M.R. veuve Tardieu Sc

L'OURS - MARIN.

M. de Pagès ajoute que les plus grands ours-marins qu'il ait vus au cap de Bonne-eſpérance, n'avoient que quatre pieds de longueur, & que la plupart (apparemment les femelles & les jeunes) n'avoient que deux pieds & demi, ce qui diffère prodigieuſement pour la taille de l'eſpèce décrite par M. Steller.

Le poil des jeunes eſt noirâtre, continue M. de Pagès, mais avec l'âge il devient d'un gris-argenté à la pointe; leurs dents ſont petites; leurs mouſtaches aſſez longues; la phyſionomie eſt douce, & leur tête reſſemble aſſez à celle d'un chien qui n'auroit que de petites oreilles; celles de ces ours-marins ſont étroites, peu ouvertes & n'ont que dix-ſept à dix-huit lignes de longueur; le cou eſt gros & preſque de niveau avec la tête, l'endroit le plus gros de l'animal eſt la poitrine, d'où le corps va en diminuant juſqu'à la queue qui n'a qu'environ deux pouces de longueur.

Les pattes de devant ſont formées par une membrane cartilagineuſe qui a preſque la forme de nageoires; cette membrane eſt plus forte à ſa partie antérieure qu'en arrière; ces pattes ont cinq doigts qui ne s'étendent pas autant que la membrane, le plus intérieur eſt le mieux marqué, de même que ſes phalanges, les deux ſuivans le ſont moins & les deux extérieurs le ſont à peine; chaque doigt eſt armé d'un ongle très-petit & à peine viſible étant caché par le poil.

Les pattes de derrière ont auſſi cinq doigts, dont les trois du milieu ont leurs phalanges & leurs ongles bien marqués, les autres ſont moins caractériſés à cet égard; ils ont un ongle très-petit & très-mince; tous ces doigts ſont joints par une membrane comme celle de l'oie *(f)*.

(f) Note communiquée par M. de Pagès, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, ſur les ours-marins du cap de Bonne-eſpérance.

LE LION-MARIN. (a)

LA plus grande des eſpèces de phoques à oreilles externes eſt celle du lion-marin : il eſt, ſans comparaiſon, plus puiſſant & plus gros que l'ours-marin; cependant juſqu'à ce jour il étoit peu connu, & nous avons déjà obſervé que le vrai lion-marin dont il eſt ici queſtion, n'eſt pas l'animal auquel le rédacteur du Voyage d'Anſon a mal-à-propos appliqué ce nom; la figure repréſente le *phoque à muſeau ridé*, dont nous avons donné la deſcription, & qui n'a ni oreilles externes ni crinière, & qui diffère encore du lion-marin par pluſieurs autres caractères; cette mépriſe ou plutôt cette fauſſe application de ce nom, ne pouvoit être rectifiée tant qu'on n'a pas connu diſtinctement l'un & l'autre de ces animaux; mais des Voyageurs inſtruits *(b)*, nous ont récemment

(a) Lion de mer ou *lion-marin.* Beauchêne Gonin; *Navigations aux terres auſtrales, tome II.* — Bougainville, *Voyage autour du monde.* — François Pretty, *Collection d'Ackluyt, tome III.*—Sir Richard Hawkins. ſir John Narborough. Labbe, *Lettres des Miſſionnaires, tome XV.*— Don Pernetty, Bernard Penroſe, *Account of the laſt expedition to por Egmont in Falklands Iſlands. London, in-8.° 1775.* — M. Clayton, *Tranſactions philoſophiques, volume LXVI, partie I, page 102.* — Kracheninnikow, *Hiſtoire de Kamtſchatka; Lyon, 1767, tome I.* — *Phoca leonina.* Steller, *Novi Commentarii Academiæ Petropol. tom. II, ann. 1751.* — *Phoque à crinière*, par M. Forſter. — *Siwutcha*, par les Ruſſes. — *Siout*, par les habitans de Kamtſchatka. — *Oulon*, par les Koriaques. — *Étarpé*, par les Kouriles.

(b) M.rs Steller & Forſter, père & fils.

mis en état de prononcer ſur leurs différences, qui ſont plus que ſuffiſantes pour en faire, avec fondement, deux eſpèces, & même deux genres diſtincts & ſéparés. Nous donnons ici *(planche XLVIII)*, la figure du vrai lion-marin, deſſiné d'après nature par M. Forſter, ſavant Naturaliſte, Voyageur, auquel nous devons auſſi pluſieurs bonnes obſervations ſur quelques autres animaux.

Il a vu des troupes de ces lions-marins ſur les côtes des terres magellaniques, & dans quelques endroits de l'hémiſphère auſtral *(c)*; d'autres Voyageurs ont reconnu ces mêmes lions-marins dans les mers du Nord, ſur les îles Kuriles & au Kamtſchatka. M. Steller *(d)*, a, pour ainſi dire, vécu au milieu d'eux pendant pluſieurs mois dans l'île de Bering. Ainſi l'eſpèce en eſt répandue dans les deux hémiſphères, & peut-être ſous toutes les latitudes, comme celle des ours-marins, de la ſaricovienne & de la plupart des phoques.

Les lions-marins ſe tiennent & vont en grandes familles, cependant moins nombreuſes que celles des ours-marins, avec leſquels on les voit quelquefois ſur le même rivage; chaque famille eſt ordinairement compoſée d'un

---

(c) Les lions-marins ſont ces animaux décrits par les Navigateurs aux terres auſtrales, comme ayant le cou & la tête garnis d'une crinière *(Voyez* la citation, article des Phoques, *page 305, in-12)*: & que nous avions peine à reconnoître *(Voyez ibid.)* quand nous n'avions pour y rapporter que le faux lion-marin d'Anſon, ou le grand phoque à muſeau ridé. *Voyez* l'article des phoques.

(d) Novi Commentarii Academiæ Petropol. tom. II, *ann. 1751.*

mâle adulte, de dix à douze femelles *(e)*, & de quinze à vingt jeunes des deux ſexes; il y a même des mâles qui paroiſſent avoir un plus grand nombre de femelles, mais il y en a d'autres qui en ont beaucoup moins; tous nagent enſemble dans la mer & demeurent auſſi réunis lorſqu'ils ſe repoſent ſur la terre; la préſence ou la voix de l'homme les fait fuir & ſe jeter à l'eau; car quoique ces animaux ſoient bien plus grands & plus forts que les ours-marins, ils ſont néanmoins plus timides; lorſqu'un homme les attaque avec un ſimple bâton, ils ſe défendent rarement & fuient en gémiſſant; jamais ils n'attaquent ni n'offenſent, & l'on peut ſe trouver au milieu d'eux ſans avoir rien à craindre *(f)*; ils ne deviennent dangereux que

(e) M.rs Forſter diſent dix à douze femelles, & M. Steller ne leur en donne que deux, trois & quatre; mais comme le ſentiment de M.rs Forſter paroît le mieux fondé, relativement au nombre des petits qui ſuivent chaque famille, on peut croire qu'en effet les mâles dans cette eſpèce ont le nombre de femelles qu'il leur donne. Au reſte, il paroît que ce nombre des femelles varie dans de certaines circonſtances; car il eſt dit dans le Voyage de Cook, qu'on a vu un mâle entouré de vingt à trente femelles, qu'il étoit très-occupé à retenir auprès de lui; mais qu'il y avoit d'autres mâles qui n'en avoient qu'une ou deux. *Second Voyage de Cook, tome IV, page 70.*

(f) « Il n'étoit pas dangereux de marcher au milieu d'eux (ſur » une île près de la terre des États); car ils s'enfuioient alors ou ils » reſtoient tranquilles; on couroit ſeulement des riſques à ſe placer » entr'eux & la mer; ſi quelque choſe les épouvante, ils ſe précipitent vers les flots en ſi grand nombre, que ſi vous ne ſortez pas de leur

que quand on les bleſſe grièvement ou qu'on les réduit aux abois *(g)*; la néceſſité leur donne alors de la fureur, ils ſont face à l'ennemi, & combattent avec d'autant plus de courage qu'ils ſont plus maltraités. Les chaſſeurs cherchent à les ſurprendre ſur la terre plutôt que dans la mer, parce qu'ils renverſent ſouvent les barques lorſqu'ils ſe ſentent bleſſés. Comme ces animaux ſont puiſſans, maſſifs & très-forts, c'eſt une eſpèce de gloire parmi les Kamtſchadales que de tuer un lion-marin mâle; l'homme dans l'état de Nature fait plus de cas que nous du courage perſonnel; ces Sauvages excités par cette idée de gloire, s'expoſent au plus grand péril, ils vont chercher les lions-marins en errant pluſieurs jours de ſuite ſur les flots de la mer, ſans autre bouſſole que le ſoleil & la lune; ordinairement ils les aſſomment à coups de perches, & quelquefois ils leur lancent des flèches empoiſonnées qui

---

de leur chemin, vous ſeriez terraſſés. Quelquefois, lorſque nous « les ſurprenions tout-à-coup, ou que nous les éveillions (car ils « dorment beaucoup & ils ſont très-ſtupides), ils élevoient leur tête, « ils ronfloient & montroient les dents d'un air ſi farouche, qu'ils « ſembloient vouloir nous dévorer; mais dès que nous avancions ſur « eux ils s'enfuioient.... En général, ils étoient ſi peu ſauvages ou « plutôt ſi ſtupides, qu'ils nous permirent d'approcher aſſez pour les « aſſommer à coups de bâtons; mais nous tirames les gros avec le « fuſil, parce que nous crumes qu'il ſeroit peut-être dangereux de « les approcher. » Forſter, *Second Voyage de Cook, tome IV, pages 53 & 72.*

(g) Steller. *Novi Commentarii Academiæ Petropol.* tom. II, *ann.* 1751.

les font mourir en moins de vingt-quatre heures, ou bien ils les prennent vivans avec des cordes de lianes dont ils leur embarraſſent les pieds *(h)*.

Quoique ces animaux ſoient d'un naturel brut & aſſez ſauvage, il paroît cependant qu'à la longue ils ſe familiariſent avec l'homme. M. Steller dit qu'en les traitant bien on pourroit les apprivoiſer; il ajoute qu'ils s'étoient ſi bien accoutumés à le voir, qu'ils ne fuyoient plus à ſon aſpect comme au commencement; qu'ils le regardoient paiſiblement en le conſidérant avec une eſpèce d'attention; qu'enfin ils avoient ſi bien perdu toute crainte, qu'ils agiſſoient en toute liberté & même

---

(h) « Il n'y a que des gens agiles qui s'adonnent à cette chaſſe; » ils s'approchent à la dérobée, & lui plongent un couteau dans la » poitrine au-deſſous de l'aiſſelle; ce couteau eſt attaché à une longue » courroie faite de cuir de veau-marin, qui eſt arrêtée à un pieux; » chacun s'enfuit au plus vîte & lui jette de loin des flèches ou des » couteaux pour le bleſſer dans pluſieurs endroits du corps, & lorſ- » qu'il a perdu ſes forces on l'achève à coups de maſſues.

» Lorſqu'on les trouve endormis ſur mer, on leur tire des flèches » empoiſonnées, & l'on s'enfuit au plus vîte; l'animal ſe ſentant » bleſſé, & ne pouvant ſupporter la douleur que lui cauſe l'eau de » la mer qui entre dans ſa plaie, gagne le rivage où on l'achève » de le tuer à coups de dard ou de flèche, ou ſi l'endroit n'eſt pas » ſûr, on attend qu'il meure de ſa première bleſſure, ce qui arrive » au bout de vingt-quatre heures. Cette chaſſe eſt ſi honorable, » que celui qui en a tué le plus, paſſe pour un héros, & c'eſt ce » qui fait que pluſieurs s'y adonnent, bien moins pour ſa chair qui paſſe pour être très-délicate, que pour acquérir de l'honneur. » Kracheninnikow. *Hiſtoire du Kamtſchatka, tome I, page 287.*

s'accouploient devant lui. M. Forſter dit auſſi qu'il en a vu quelques-uns qui s'étoient ſi bien habitués à voir les hommes, qu'ils ſuivoient les chaloupes en mer & qu'ils avoient l'air d'examiner ce que l'on y faiſoit,

Cependant quoique les lions-marins ſoient d'un naturel plus doux que les ours-marins, les mâles ſe livrent ſouvent entr'eux des combats longs & ſanglans; on en a vu qui avoient le corps entamé & couvert de grandes cicatrices. Ils ſe battent pour défendre leurs femelles *(i)*, contre un rival qui vient s'en ſaiſir & les enlever; après le combat le vainqueur devient le chef & le maître de la famille entière du vaincu; ils ſe battent auſſi pour conſerver la place que chaque mâle occupe toujours ſur une groſſe pierre qu'il a choiſie pour domicile; & lorſqu'un autre mâle vient pour l'en chaſſer, le combat commence & ne finit que par la fuite ou par la mort du plus foible *(k)*.

Les femelles ne ſe battent jamais entr'elles ni avec les mâles, elles ſemblent être dans une dépendance

---

(i) « Je les ai vu ſe battre pendant deux ou trois jours de ſuite pour une femelle qu'un autre mâle vouloit enlever. » Steller. *Novî Commentarii Academiæ Petropol.* tom. II, *ann. 1751.*

(k) « Les lions de mer vivent enſemble en groſſes troupes; les mâles les plus vieux & les plus gras ſe tiennent à part; chacun « d'eux choiſit une large pierre, dont les autres n'approchent pas « ſans un combat furieux. Nous les avons vu ſouvent ſe ſaiſir avec « un degré de rage, qu'il eſt impoſſible de décrire, & pluſieurs « portoient ſur le dos des balafres reçues dans ces attaques. » Forſter, *Second Voyage de Cook, tome IV, page 55.*

abſolue du chef de la famille; elles ſont ordinairement ſuivies de leurs petits des deux ſexes; mais lorſque deux mâles, c'eſt-à-dire, deux chefs de familles différentes ſont aux priſes, toutes les femelles arrivent avec leur ſuite pour être témoins du combat; & ſi le chef de quelque autre troupe arrive de même à ce ſpectacle & prend parti pour ou contre l'un des deux combattans, ſon exemple eſt bientôt ſuivi par pluſieurs autres chefs, & alors la bataille devient preſque générale & ne ſe termine que par une grande effuſion de ſang, & ſouvent par la mort de pluſieurs de ces mâles, dont les familles ſe réuniſſent au profit des vainqueurs. On a remarqué que les trop vieux mâles ne ſe mêlent point dans ces combats; ils ſentent apparemment leur foibleſſe, car ils ont ſoin de ſe tenir éloignés & de reſter tranquilles ſur leur pierre, ſans néanmoins permettre aux autres mâles ni même aux femelles d'en approcher *(l)*. Dans la mêlée, la plupart des femelles oublient leurs petits, & tâchent de s'éloigner du lieu de la ſcène en fuiant, ce qui ſuppoſe un naturel bien différent de celui des ours-marins, dont les femelles emportent leurs petits, lorſqu'elles ne peuvent les défendre; cependant il y a quelquefois des mères lionnes

(l) « Nous obſervions çà & là un lion-marin couché ſeul, en » grondant, dans un lieu écarté, ſans ſouffrir que les mâles ni les » femelles ſe tinſſent dans les environs; nous jugeames que ceux-là étoient vieux & accablés par l'âge. » Forſter. *Second Voyage de Cook, tome IV, page 71.*

qui emportent auſſi leurs petits dans leur gueule *(m)*, d'autres qui ont aſſez de naturel pour ne les point abandonner, & qui ſe font même aſſommer ſur la place en cherchant à les défendre *(n)*; mais il faut que ce ſoit une exception, car M. Steller dit poſitivement que ces femelles ne paroiſſent avoir que très-peu d'attachement pour leurs petits, & que quand on les leur enlève, elles ne paroiſſent point en être émues; il ajoute qu'il a pris des petits pluſieurs fois lui-même devant le père & la mère, ſans courir le moindre riſque & ſans que ces animaux inſenſibles ou dénaturés ſe ſoient mis en devoir de les ſecourir ou de les venger.

Au reſte, dit-il, ce n'eſt qu'entr'eux que les mâles ſont féroces & cruels; ils maltraitent rarement leurs petits ou leurs femelles; ils ont pour elles beaucoup d'attachement, & ils ſe plaiſent à leurs careſſes qu'ils leur rendent avec complaiſance; mais ce qui paroîtroit ſingulier, ſi l'on n'en avoit pas l'exemple dans nos ſerrails, c'eſt que dans le temps des amours ils ſont moins complaiſans & plus fiers; il faut que la femelle faſſe les premières

---

(m) « Les lions-marins attendoient communément notre approche, mais dès que l'un de la troupe étoit tué, le reſte s'enfuioit avec « beaucoup de précipitation; quelques femelles emportoient alors un « petit dans leur gueule, mais la plupart étoient ſi épouvantées, « qu'elles les abandonnoient par-derrière. » Forſter. *Second Voyage de Cook, tome IV, page 55.*

(n) Mémoire ſur les phoques, communiqué à M. de Buffon, par M. Forſter.

avances *(o)*; non-ſeulement le mâle Sultan paroît être indifférent & dédaigneux, mais il marque encore de la mauvaiſe humeur, & ce n'eſt qu'après qu'elle a réitéré pluſieurs fois ſes prévenances qu'il ſe laiſſe toucher de ſenſibilité, & ſe rend à ſes inſtances; tous deux alors ſe jettent à la mer, ils y font différentes évolutions, & après avoir nagé doucement pendant quelque temps enſemble, la femelle revient la première à terre & s'y renverſe ſur le dos pour attendre & recevoir ſon maître. Pendant l'accouplement qui dure huit à dix minutes, le mâle ſe ſoutient ſur ſes pieds de devant, & comme il a la taille d'un tiers plus grande que celle de la femelle, il la déborde de toute la tête.

Ces animaux, ainſi que les ours-marins, choiſiſſent toujours les îles déſertes pour y aller faire leurs petits,

---

(o) « L'acte d'amour eſt précédé de pluſieurs careſſes étranges; » c'eſt le ſexe le plus foible qui fait les avances..... la femelle ſe » tapit aux pieds du mâle, rampant cent fois autour de lui, & de » temps à autre rapprochant ſon muſeau du ſien comme pour le » baiſer; le mâle pendant cette cérémonie ſembloit avoir de l'humeur, » il grondoit & montroit les dents à ſa femelle comme s'il eût voulu » la mordre: à ce ſignal la ſouple femelle ſe retira, & vint enſuite » recommencer ſes careſſes & lècher les pieds du mâle. Après un » long préambule de cette ſorte, ils ſe jetèrent tous deux dans la » mer & y firent pluſieurs tours en ſe pourſuivant l'un & l'autre; » enfin la femelle ſortit la première ſur le rivage où elle ſe renverſa » ſur le dos; le mâle qui la ſuivoit de près la couvrit dans cette ſituation, & l'accouplement dura huit ou dix minutes. » *Extrait du Mémoire communiqué par M. Forſter.*

& s'y livrer enſuite aux plaiſirs de l'amour. M. Forſter qui les a obſervés ſur les côtes des terres Magellaniques, dit avoir été témoin de leurs amours & de leur accouplement dans les mois de décembre & janvier, c'eſt-à-dire, dans la ſaiſon d'été de ces climats. M. Steller qui les a de même obſervés ſur les côtes de Kamtſchatka & dans les îles voiſines, aſſure qu'ils s'accouplent toujours dans les mois d'août & de ſeptembre, & que les femelles mettent bas au mois de juillet *(p)*; il paroît donc que dans les climats oppoſés, c'eſt toujours en été que les lions-marins ſe recherchent, & que le temps de la geſtation eſt de près de onze mois; cependant le même Steller dit poſitivement que les femelles ne portent que neuf mois, comme s'il n'eût pas compté que de ſeptembre & d'août en juillet, il n'y a pas neuf mois, mais dix & onze mois. Ces deux Voyageurs que nous venons de citer ne s'accordent pas ſur le nombre des petits que la femelle produit à chaque portée; ſelon M. Steller elle n'en fait qu'un, & ſelon M. Forſter elle en fait deux *(q)*; mais il ſe peut qu'elles ne produiſent ordinairement qu'un & quelquefois deux; il ſe peut auſſi qu'elles ſoient moins fécondes au Kamtſchatka qu'aux terres Magellaniques, & enfin il ſe peut que comme les petits de l'année

---

(p) M. Kracheninnikow dit la même choſe dans ſon hiſtoire du Kamtſchatka.

(q) M. Kracheninnikow dit même *juſqu'à trois & quatre*, ce qui n'eſt pas vraiſemblable.

précédente ſuivent leur mère avec ceux de l'année ſuivante, M. Forſter ne les ait pas diſtingués, en voyant la femelle ſuivie de deux petits. Les mêmes Voyageurs rapportent que ces animaux, & ſur-tout les mâles, ne mangent rien tant que durent leurs amours *(r)*, en ſorte qu'après ce temps ils ſont toujours fort maigres & très-épuiſés; ceux qu'ils ont ouverts dans cette ſaiſon n'avoient dans leur eſtomac que de petites pierres, tandis que dans tout autre temps ils ſont très-gras, & que leur eſtomac eſt farci des poiſſons & des cruſtacées qu'ils mangent en grande quantité.

La voix des lions-marins eſt différente, ſelon l'âge & le ſexe, & il eſt aiſé de diſtinguer, même de loin, le cri des mâles adultes, de celui des jeunes & des femelles;

(r) « Tant que les phoques ſont en chaleur, dit M. Forſter, » c'eſt-à-dire, pendant l'eſpace de quelques ſemaines, ils ne prennent » point de nourriture, de ſorte qu'ils retournent à la mer après cette » ſaiſon fort maigres & épuiſés; nous trouvames dans leur eſtomac » pluſieurs cailloux arrondis, de la groſſeur du poing, & dans quel- » ques-uns il y eut juſqu'à vingt cailloux, ſans ſavoir à quoi ſert un » inſtinct qui fait avaler des pierres à ces animaux. Nous remarquerons » ſeulement que Beauchêne Gonin, Navigateur françois, très-habile » & digne de foi, rapporte le même fait, & ajoute, ce qu'on aura » peut-être bien de la peine à croire, que les pierres avoient déjà » l'apparence d'être digérées en partie. Le *liquor gaſtricus* de ces » animaux ſeroit-il ſi âcre qu'ils euſſent beſoin de pierres pour lui donner quelque occupation pendant qu'ils ne mangent pas. » Extrait du Mémoire de M. Forſter déjà cité; *voyez auſſi le* ſecond Voyage de Cook, *tome IV, page 56*; & l'Hiſtoire des Navigations aux terres auſtrales, *tome II.*

les

les mâles ont un mugiſſement ſemblable à celui du taureau *(ſ)* & lorſqu'ils ſont irrités, ils marquent leur colère par un gros ronflement; les femelles ont auſſi une eſpèce de mugiſſement, mais plus foible que celui du mâle, & aſſez ſemblable au beuglement d'un jeune veau; la voix des petits a beaucoup de rapport à celle d'un agneau âgé de quelques mois; de ſorte que de loin on croiroit entendre des troupeaux de bœufs & de moutons qui ſeroient répandus ſur les côtes, quoique ce ne ſoit réellement que des troupes de lions-marins, dont les mugiſſemens, ſur des accens & des tons différens, ſe font entendre d'aſſez loin pour avertir les Voyageurs qu'ils approchent de la terre *(t)*, que les brumes, dans ces parages, dérobent ſouvent à leurs yeux.

Les lions-marins marchent de la même manière que les ours-marins, c'eſt-à-dire, en ſe traînant ſur la terre à l'aide de leurs pieds de devant, mais c'eſt encore plus peſamment & de plus mauvaiſe grâce; il y en a qui ſont ſi lourds, & ce ſont probablement les vieux, qu'ils ne quittent pas la pierre qu'ils ont choiſie pour leur ſiége, & ſur laquelle ils paſſent le jour entier à ronfler & à

(ſ) « Le bruit que produiſoient tous ces animaux, aſſourdiſſoit nos oreilles; les vieux mâles beuglent & rugiſſent comme des taureaux « en colère ou comme les lions; les femelles bèlent exactement comme « les veaux; & les petits (lions-marins) comme des agneaux. » Forſter, *Second Voyage de Cook, tome IV, page 55.*

(t) Kracheninnikow, *Hiſtoire du Kamtſchatka; Lyon, 1767, tome I, page 285.*

dormir ; les jeunes ont auſſi moins de vivacité que les jeunes ours-marins ; on les trouve ſouvent endormis ſur le rivage, mais leur ſommeil eſt ſi peu profond, qu'au moindre bruit ils s'éveillent & fuient du côté de la mer ; lorſque les petits ſont fatigués de nager, ils ſe mettent ſur le dos de leur mère, mais le père ne les y ſouffre pas long-temps & les en fait tomber, comme pour les forcer de s'exercer & de ſe fortifier dans l'exercice de la nage. En général tous ces lions-marins, tant adultes que jeunes, nagent avec beaucoup de vîteſſe & de légèreté ; ils peuvent auſſi demeurer fort long-temps ſous l'eau ſans reſpirer ; ils exhalent une odeur forte & qui ſe répand au loin ; leur chair eſt preſque noire & d'aſſez mauvais goût, ſur-tout celle des mâles ; cependant M. Steller dit que la chair des pieds ou nageoires de derrière eſt très-bonne à manger, mais peut-être n'eſt-ce que pour des Voyageurs, d'autant moins difficiles que ceux-ci manquoient, pour ainſi dire, de tout autre aliment ; ils diſent que la chair des jeunes eſt blanchâtre & peut ſe manger, quoiqu'elle ſoit un peu fade & aſſez déſagréable au goût ; leur graiſſe eſt très-abondante & aſſez ſemblable à celle de l'ours-marin, & quoique moins huileuſe que celle des autres phoques, elle n'en eſt pas plus mangeable. Cette grande quantité de graiſſe & leur fourrure épaiſſe, les défendent contre le froid dans les régions glaciales ; mais il ſemble qu'elles devroient leur nuire dans les climats chauds, d'autant qu'on ne s'eſt point aperçu

d'aucune mue dans le poil, ni de diminution de leur embonpoint dans quelque latitude qu'on les ait rencontrés *(u)*; ces animaux amphibies diffèrent donc en cela des animaux terreſtres qui changent de poil lorſqu'on les tranſporte dans des climats différens.

Le lion-marin diffère auſſi de tous les autres animaux de la mer, par un caractère qui lui a fait donner ſon nom; & qui lui donne en effet quelque reſſemblance extérieure avec le lion terreſtre, c'eſt une crinière de poils épais, ondoyans, longs de deux à trois pouces & de couleur jaune-foncé qui s'étend ſur le front, les joues, le cou & la poitrine; cette crinière ſe hériſſe lorſqu'il eſt irrité, & lui donne un air menaçant *(x)*; la femelle qui a le corps plus court & plus mince que le mâle, n'a pas le moindre veſtige de cette crinière, tout ſon poil eſt

(u) Le lion-marin (des côtes du Breſil) ne diffère du loup-marin (qui y eſt encore commun, & qui probablement eſt l'ours-marin), que par de longues ſoies qui lui pendent ſur le cou; nous en vimes d'auſſi gros que des taureaux; on en tua quelques-uns, leur corps n'eſt qu'une maſſe de graiſſe dont on tire de l'huile, &c. *Lettres édifiantes, quinzième Recueil, pages 344 & ſuiv.*

(x) On lit dans le Voyage de Thomas Candiſch, qu'il y a quelques îles dans ce port (Deſiré), où l'on voit une grande quantité de chiens-marins qui ſont extrêmement puiſſans & hauts, & d'une vilaine figure; le devant de leur corps ne peut être mieux comparé qu'à celui d'un lion; leur cou & toute la partie qui ſe préſente au-deſſous, ſont couverts d'un poil long & rude. *Olivier de Noort;* Recueil des Voyages qui ont ſervi à l'établiſſement des Indes orientales. *Amſterdam, 1702, tome II, pages 14 & 15.*

court, liſſe, luiſant & d'une couleur jaunâtre aſſez claire; celui du mâle, à l'exception de la crinière, eſt de même luiſant, poli & court, ſeulement il eſt d'un fauve-brunâtre & plus foncé que celui de la femelle; il n'y a point de feutre ou petits poils lanugineux au-deſſous des longs poils comme dans l'ours-marin; au reſte, la couleur de ces animaux varie ſuivant l'âge; les vieux mâles ont le pelage fauve comme les femelles, & ils ont quelquefois du blanc ſur le cou & la tête; les jeunes ont ordinairement la même couleur fauve-foncée des mâles adultes, mais il y en a qui ſont d'un brun preſque noir, & d'autres qui ſont d'un fauve-pâle comme les vieux & les femelles.

Le poids de ce gros animal eſt d'environ quinze à ſeize cents livres, & ſa longueur de dix à douze pieds lorſqu'il a pris tout ſon accroiſſement *(y)*; les femelles qui ſont beaucoup plus minces, ſont auſſi plus petites, & n'ont communément que ſept à huit pieds de lon-

---

(y) Les Voyageurs ſont d'accord ſur le poids des lions-marins, mais ils ne le ſont pas également ſur la taille; les uns leur donnent douze à quatorze pieds de longueur, & Dom Pernetti les fait encore plus grands. M. Steller dit que leur corps ne ſurpaſſe guère en longueur celui des ours-marins, mais qu'il eſt beaucoup plus épais; & M. Forſter qui paroît avoir examiné de près ces animaux, dit que les vieux lions-marins ont en général dix à douze pieds de longueur, qui eſt celle que nous adoptons ici, d'autant qu'elle paroît être la plus conforme à la peſanteur de l'animal. *Voyez le Second Voyage de Cook, tome IV, page 54.*

gueur *(z)*; le corps des uns & des autres, dont le diamètre eſt à peu-près égal au tiers de ſa longueur, a preſque partout une épaiſſeur égale, & ſe préſente aux yeux comme un gros cylindre, plutôt fait pour rouler que pour marcher ſur la terre; auſſi ce corps trop arrondi n'y trouve d'aſſiette que parce qu'étant recouvert par-tout d'une graiſſe exceſſive, il prête aiſément aux inégalités du terrein & aux pierres ſur leſquelles l'animal ſe couche pour repoſer *(a)*.

(z) « En venant du port de Deſiré, dit Jacques Lemaire, on relâcha à l'île du Roi, où on prit de jeunes lions-marins qui étoient « de bon goût; ces lions ſont de la grandeur d'un petit cheval, « ayant la tête ſemblable à celle d'un lion, avec une crinière longue « & rude, mais les lionnes n'en ont point, & ne ſont pas de la « moitié ſi groſſes que les mâles; on ne les pouvoit tuer qu'en leur « donnant ſous la gorge ou dans la tête des coups de mouſquets « chargés à balles; on leur donnoit cent coups de levier, juſqu'à « leur faire rendre le ſang par la gueule & par le nez, qu'ils ne « laiſſoient pas de s'enfuir & de ſe ſauver. » *Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes, tome II, page 14.*

(a) A quelques légères circonſtances près, on ne peut guère douter que le paſſage ſuivant du Voyage de Coréal ne déſigne nos lions-marins.

« A midi je pris les deux chaloupes & j'entrai dans le havre de l'île des Veaux-marins, avec quarante hommes armés chacun d'une « maſſue & d'un bâton; étant à terre, nous chaſſames les veaux- « marins en troupes; nous les entourames, & en une demi-heure de « temps nous en tuames quatre cents. . . . Les mâles, quand ils ſont » vieux, ſont ordinairement auſſi grands qu'un veau, & reſſemblent « du cou, du poil & de la tête, du muſeau & du crin, à un lion; « la femelle reſſemble auſſi par-devant à une lionne, excepté qu'elle « eſt toute velue & a le poil uni comme un cheval, au lieu que le »

La tête paroît être trop petite à proportion d'un corps auſſi gros ; le muſeau eſt aſſez ſemblable à celui d'un gros dogue, étant un peu relevé & comme tronqué à ſon extrémité ; la lèvre ſupérieure déborde ſur la lèvre inférieure, & toutes deux ſont garnies de cinq rangs de ſoies rudes en forme de mouſtaches qui ſont longues, noires &

» mâle ne l'a uni qu'au derrière; ils ſont diffornes, le derrière leur » va toujours en rapetiſſant juſqu'à deux nageoires ou pieds fort » courts qu'ils ont à l'extrémité du corps; ils en ont deux autres à » la poitrine, de ſorte qu'ils peuvent marcher ſur la terre & même » grimper ſur des rochers & des montagnes aſſez hautes. Ils ſe plaiſent à coucher au ſoleil & à dormir ſur le rivage; il y en a qui » ont plus de dix-huit pieds de long, & qui ſont gros à proportion; » pour ceux qui n'ont que quatorze pieds de long il y en a des » milliers, mais les plus communs n'en ont que cinq & ſont fort » gras; ils ouvrent toujours la gueule, & deux hommes ont aſſez » de peine à en tuer un des gros avec un épieu, qui eſt la meilleure » arme dont on puiſſe ſe ſervir en cette occaſion.... La chair en » eſt auſſi blanche & auſſi belle que celle d'agneau, & très-bonne » à manger fraîche; mais elle eſt bien meilleure quand on l'a tenue » un peu dans le ſel. Tous ces veaux que nous apprêtames étoient » des plus jeunes & qui tetoient encore leurs mères. Dès qu'elles » viennent à terre, elles bêlent & les petits viennent auprès en bêlant » comme des agneaux; une vieille femelle en allaite quatre ou cinq » & chaſſe les autres petits qui s'approchent d'elle, d'où je juge » qu'elles ont quatre petits d'une ventrée; les petits que nous tuames » & mangeames étoient auſſi gros qu'un chien de moyenne grandeur; » nous dégraiſſames les plus gros & en fimes de l'huile pour les » lampes & pour les uſages du Vaiſſeau; mais nous gardames pour » la friture l'huile qu'on tire des jeunes; mes gens la trouvoient auſſi bonne que l'huile d'olive. » *Voyage de François Coréal; Paris, 1722, tome II, page 180.*

s'étendent le long de l'ouverture de la gueule; ces ſoies ſont des tuyaux dont on peut faire des curedents *(b)*; elles deviennent blanches dans la vieilleſſe; les oreilles ſont coniques & longues ſeulement de ſix à ſept lignes, leur cartilage eſt ferme & roide, & néanmoins elles ſont repliées vers l'extrémité; la partie intérieure en eſt liſſe, & la ſurface extérieure eſt couverte de poil; les yeux ſont grands & proéminens; les caroncules des grands angles en ſont fort apparentes & d'une couleur rouge aſſez vive, en ſorte que les yeux de cet animal paroiſſent ardens & échauffés; l'iris en eſt verte & le reſte de l'œil eſt blanc, varié de petits filets ſanguins; il y a une membrane *(membrana nictitans)* à l'angle intérieur qui peut au beſoin recouvrir l'œil en entier à la volonté de l'animal; des ſourcils compoſés de crins noirs aſſez forts ſurmontent les yeux; la langue eſt couverte de petites fibres tendineuſes, & elle eſt un peu fourchue à ſon extrémité; le palais eſt canelé & ſillonné tranſverſalement par des rides aſſez ſenſibles; les dents ſont au nombre de trente-ſix, comme dans l'ours-marin, & ſont diſpoſées de même; les inciſives ſupérieures *(planche XLIX, figure 1)*, ſont terminées par deux pointes, au lieu que les inférieures n'en ont qu'une; il y en a quatre tant en haut qu'en bas; les dents canines *(figure 2)*, ſont bien plus longues que les inciſives & d'une forme conique, un peu crochues à l'extrémité, avec une canelure au

(b) Mémoire ſur les phoques, *par M. Forſter.*

côté intérieur ; il y a, comme dans l'ours-marin, des doubles dents canines à la mâchoire ſupérieure qui ſont placées l'une auprès de l'autre entre les inciſives & les molaires, & une canine ſeulement de chaque côté à la mâchoire inférieure; mais toutes ces dents canines, ainſi que les inciſives & les molaires, ſont du triple plus longues que celles de l'ours-marin ; ces dents molaires *(fig. 3)*, ſont au nombre de ſix de chaque côté dans la mâchoire ſupérieure, & au nombre de cinq ſeulement de chaque côté dans la mâchoire inférieure; elles ont à peu-près la même figure que les canines, ſeulement elles ſont plus courtes ; on remarque ſur ces dents molaires une proéminence ou tubéroſité oſſeuſe, qui paroît faire partie conſtituante de la dent.

Le lion-marin, au lieu de pieds de devant, a des nageoires qui ſortent de chaque côté de la poitrine, elles ſont liſſes & de couleur noirâtre ſans apparence de doigts, avec une foible trace d'ongle au milieu que l'on diſtingue à peine ; cependant ces nageoires renferment cinq doigts avec des phalanges & leurs articulations ; ces petits ongles ont la forme de tubercules arrondis, & ſont d'une ſubſtance cornée ; ils ſont ſitués au tiers de la longueur de la nageoire en la meſurant depuis l'extrémité ; la forme de la nageoire entière eſt celle d'un triangle alongé & tronqué vers la pointe, & elle eſt abſolument dénuée de poil & comme crénelée ſur la face intérieure.

Les nageoires poſtérieures ſont, comme celles de devant,

devant, couvertes d'une peau noirâtre, liſſe & ſans aucun poil, mais elles ſont diviſées à l'extérieur en cinq doigts fort longs & aplatis, qui ſont terminés par une membrane mince, comprimée & qui s'étend au-delà de l'extrémité des doigts; les petits ongles qui ſont au-deſſus de ces doigts ne ſervent à l'animal que pour ſe gratter le corps.

Dans les phoques, la conformation des pieds eſt très-différente, tous ont des pattes en devant aſſez bien conformées, avec des doigts diſtincts & bien marqués qui ſont ſeulement joints par une membrane; leurs pieds & leurs doigts ſont auſſi garnis de poil comme le reſte du corps, au lieu que dans le lion-marin, comme dans l'ours-marin, ces quatre extrémités ſont plutôt des nageoires que des pattes; auſſi croyons-nous devoir rapporter à l'une ou l'autre de ces eſpèces du lion-marin ou de l'ours-marin ce que dit Frézier des phoques qui ſe trouvent ſur les côtes occidentales de l'Amérique. Ils diffèrent, dit ce Voyageur, des loups-marins du Nord, en ce que ceux-là ont des pattes, & que ceux-ci ont des nageoires alongées à peu-près comme des ailes vers les épaules, & deux autres petites qui enferment le croupion. La Nature a néanmoins conſervé au bout des grandes nageoires quelque conformité avec les pattes, car on y remarque des ongles qui en terminent l'extrémité, peut-être que ces animaux s'en ſervent pour marcher à terre où ils ſe plaiſent fort, & où ils portent leurs petits qu'ils nourriſſent de poiſſon.... Ils jettent des cris comme les veaux, & c'eſt ce qui les a fait appeler *veaux-marins;* mais leur tête reſſemble plutôt à celle d'un chien qu'à tout autre animal; & c'eſt avec raiſon que les Hollandois les appellent *chiens-marins.* Leur peau eſt couverte

d'un poil fort ras & touffu, & leur chair eſt fort huileuſe & de mauvais goût... néanmoins les Indiens de Chiloë la font ſécher, & en font leurs proviſions pour ſe nourrir; les équipages des Vaiſſeaux en tirent de l'huile pour leurs beſoins. La pêche en eſt fort facile, on en approche ſans peine ſur la terre & ſur la mer, & on les tue d'un ſeul coup ſur le nez. Il y en a de différentes grandeurs; dans le Sud ils ſont de la groſſeur des forts mâtins, & au Pérou on en trouve qui ont plus de douze pieds de long *(c)*.

La verge du lion-marin eſt à peu-près de la groſſeur de celle du cheval, & la vulve, dans la femelle, eſt placée fort bas vers la queue qui n'a qu'environ trois pouces de longueur; cette courte queue eſt de forme conique & couverte d'un poil ſemblable à celui du corps; lorſque l'animal eſt dans une ſituation alongée, la queue ſe trouve cachée entre les nageoires de derrière qui, dans cette ſituation, ſont très-voiſines l'une de l'autre.

M. Forſter nous a donné les dimenſions ſuivantes, priſes ſur une femelle, qui probablement n'avoit pas encore acquis tout ſon accroiſſement.

	pieds.	pouces.	lignes.
Du bout du nez à l'extrémité des doigts du milieu de la nageoire de derrière.....	6.	6.	3.
Du bout du nez juſqu'à l'extrémité de la queue.....	5.	6.	//
Du bout du nez juſqu'à l'origine de la queue.....	5.	3.	//
Circonférence du corps aux épaules.....	3.	11.	//
Circonférence de la tête derrière les oreilles.....	2.	1.	5.
Longueur des nageoires de devant.....	1.	9.	//

(c) Voyage à la mer du Sud; *Paris, 1732, in-4.° pages 74 & 75.*

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur des nageoires de derrière juſqu'à l'extrémité du pouce	1.	5.	//
Depuis l'extrémité de la lèvre ſupérieure à l'angle de la bouche	//	3.	8.
Depuis l'extrémité de la lèvre ſupérieure juſqu'à la baſe des oreilles	//	8.	//
Longueur des mouſtaches	//	5,	3.
Longueur de la queue	//	2.	10.
Longueur de l'ongle du doigt du milieu de la nageoire poſtérieure	//	//	11.
Hauteur des oreilles	//	//	7.

Si l'on veut comparer tout ce que nous avons dit de l'ours-marin avec ce que nous venons de dire du lion-marin, on peut voir qu'il y a beaucoup d'analogie entre ces animaux, tant par les habitudes naturelles que par pluſieurs caractères extérieurs; néanmoins comme il y a des différences eſſentielles, & que l'on a quelquefois confondu ces deux eſpèces, il eſt bon de réſumer ici leurs principales différences.

1.° Le lion-marin a, comme le lion terreſtre, une crinière fauve, & tout le reſte de ſon poil eſt court, liſſé, luiſant & couché ſur la peau, au lieu que l'ours-marin n'a point de crinière, & que le poil du cou & de tout le corps eſt long & hériſſé; il y a de plus à la racine du long poil, un ſecond poil plus court; c'eſt une eſpèce de fourrure ou feutre lanugineux qui manque au lion-marin.

2.° La couleur du lion-marin eſt fauve & jaunâtre,

tirant ſur le brun, & à peu-près ſemblable à celle du lion terreſtre; tandis que la couleur de l'ours-marin eſt d'un brun-foncé preſque noir, moucheté quelquefois de petits points blancs.

3.° La taille des lions-marins eſt ordinairement de dix à douze pieds, & celle des ours-marins les plus grands, n'excède jamais huit à neuf pieds.

4.° Les lions-marins ſont indolens & fort lourds, & ils ne marquent que bien peu d'attachement pour leur progéniture; au contraire les ours-marins ſont très-vifs & donnent des preuves d'un grand amour pour leurs petits, par les ſoins qu'ils en prennent.

5.° Enfin, quoique les lions & les ours-marins ſoient ſouvent ſur le même terrein & dans les mêmes eaux, cependant ils y vivent toujours en troupes ſéparées & éloignées les unes des autres; & s'ils ſont aſſez voiſins pour ſe mêler quelquefois, ce n'eſt jamais pour s'habituer enſemble, & chacun rejoint bientôt ſa famille.

De Seve del

M. R. veuve Tardieu Sc

LE LION-MARIN.

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

e Seve del.

DENTS DU LION-MARIN.

Lle Villain Sculp.

LES LAMANTINS. (a)

Nous avons dit que la Nature ſemble avoir formé les Lamantins pour faire la nuance entre les quadrupèdes amphibies & les cétacées : ces êtres mitoyens placés au-delà des limites de chaque claſſe, nous paroiſſent imparfaits, quoiqu'ils ne ſoient qu'extraordinaires & anomaux ; car en les conſidérant avec attention, l'on s'aperçoit bientôt qu'ils poſsèdent tout ce qui leur étoit néceſſaire pour remplir la place qu'ils doivent occuper dans la chaîne des êtres.

Auſſi les lamantins, quoiqu'informes à l'extérieur, ſont à l'intérieur très-bien organiſés, & ſi l'on peut juger de la perfection d'organiſation par le réſultat du ſentiment, ces animaux ſeront peut-être plus parfaits que les autres

(a) *Voyez* ſur l'étymologie de ce nom *Lamantin*, ce que j'ai dit dans la note * *volume XIII, page 377.*

Manati, par les Hollandois ; *ſea-cow*, par les Anglois ; *morskaia, korowa*, par les Ruſſes ; *manatée, manatte*, par les François : *pezze-moulher* & *piexe-molker* ou *poiſſon-femme*, par les Portugais ; *ambira gulo, peſien goni*, par les Nègres du Congo ; *ngulla'umafa* ou *la truie d'eau*, par d'autres Nègres ; & *lereou*, par ceux du Sénégal ; on a auſſi donné au lamantin le nom de *vache-marine*, parce qu'on a cru trouver dans la forme extérieure de ſa tête, quelques rapports avec celle du bœuf, & que d'ailleurs il ſe nourrit auſſi d'herbes ; pluſieurs Voyageurs l'ont même appelée *Syrène*, & c'eſt peut-être en effet la véritable ſyrène des Anciens, qui a donné lieu à tant de contes & de récits fabuleux.

à l'intérieur, car leur naturel & leurs mœurs ſemblent tenir quelque choſe de l'intelligence & des qualités ſociales; ils ne craignent pas l'aſpect de l'homme, ils affectent même de s'en approcher & de le ſuivre avec confiance & ſécurité; cet inſtinct pour toute ſociété eſt au plus haut degré pour celle de leurs ſemblables; ils ſe tiennent preſque toujours en troupes & ſerrés les uns contre les autres avec leurs petits au milieu d'eux, comme pour les préſerver de tout accident; tous ſe prêtent dans le danger des ſecours mutuels; on en a vu eſſayer d'arracher le harpon du corps de leurs compagnons bleſſés *(b)*, & ſouvent l'on voit les petits ſuivre de près le cadavre de leurs mères juſqu'au rivage, où les pêcheurs les amènent en les tirant avec des cordes *(c)*; ils montrent autant de fidélité dans leurs amours que d'attachement à leur ſociété; le mâle n'a communément qu'une ſeule femelle qu'il accompagne conſtamment avant & après leur union; ils s'accouplent dans l'eau la femelle renverſée ſur le dos, car ils ne viennent jamais à terre & ne peuvent même ſe traîner dans la vaſe; ils ont le trou ovale du cœur ouvert, & par conſéquent la femelle peut reſter ſous l'eau pendant la copulation.

Ces animaux ne ſe trouvent pas dans les hautes mers à une grande diſtance des terres, ils habitent au voiſinage des côtes & des îles, & particulièrement ſur les plages

(b) Voyez ci-après l'article du lamantin de Kamtſchatka.

(c) Voyez Dutertre, *Hiſtoire des Antilles.*

qui produiſent les *fucus* & les autres herbes marines dont ils ſe nourriſſent ; leur chair & leur graiſſe ſont également bonnes à manger, & c'eſt par cette raiſon qu'on leur fait une guerre cruelle, & que l'eſpèce en eſt diminuée ſur la plupart des côtes où les hommes ſe ſont habitués en nombre.

Nous connoiſſons quatre ou cinq eſpèces de lamantins ; tous ont la tête très-petite, le cou fort court, le corps épais & très-gros juſqu'à l'endroit où commence la queue, & allant enſuite en diminuant de plus en plus juſqu'à l'origine de la pinne ou nageoire qui termine cette queue en forme d'un éventail étendu dans le ſens horizontal ; les yeux ſont très-petits & ordinairement ſitués à égale diſtance, entre les trous auditifs & l'extrémité du muſeau ; ces trous qui leur ſervent d'oreilles, ſont indiqués par deux petites ouvertures qu'on ne peut apercevoir qu'au moyen d'une inſpection attentive ; la peau du corps eſt raboteuſe, très-épaiſſe, & dans quelques eſpèces elle eſt parſemée de poils rares ; la langue eſt étroite, d'une moyenne longueur & aſſez menue relativement au volume du corps ; la verge eſt placée dans un fourreau adhérent à la peau du ventre qui s'étend juſqu'au nombril ; les femelles ont la vulve aſſez grande avec un clitoris apparent ; cette partie n'eſt pas ſituée comme dans les autres animaux, au-deſſous mais au-deſſus de l'anus ; elles ont les mamelles placées ſur la poitrine & très-proéminentes dans le temps de la geſtation

& de l'allaitement de leurs petits, mais dans tout autre temps elles ne ſont apparentes que par leurs boutons.

Voilà les caractères généraux & communs à tous les lamantins, mais il y en a de particuliers par leſquels on peut diſtinguer les eſpèces; par exemple, le grand lamantin de Kamtſchatka manque abſolument de doigts & d'ongles dans les deux mains ou nageoires; il manque auſſi de dents; & n'a dans chaque mâchoire qu'un os fort & robuſte qui lui ſert à broyer les alimens: au contraire les lamantins d'Amérique & d'Afrique ont des doigts & des ongles, & des dents molaires dans le fond de la gueule.

LE GRAND LAMANTIN DE KAMTSCHATKA.

CETTE eſpèce ſe trouve en aſſez grand nombre dans les mers orientales au-delà de Kamtſchatka, ſur-tout aux environs de l'île Bering, où M. Steller en a décrit & même diſſéqué quelques individus *(a)*. Ce grand lamantin paroît aimer les plages vaſeuſes des bords de la mer; il ſe tient auſſi volontiers à l'embouchure des rivières, mais il ne les remonte pas pour ſe nourrir de l'herbe qui croît ſur leurs bords, car il habite conſtamment les eaux ſalées ou ſaumâtres; il diffère donc à cet égard du petit lamantin de la Guyane & de celui du Sénégal, comme il en diffère auſſi par la grandeur du corps; ſes mains ou bras ne peuvent lui ſervir à marcher ſur la terre, & ne lui ſont utiles que pour nager. J'ai vu, dit M. Steller, au reflux de la marée, un de ces animaux à ſec, il lui fut impoſſible de ſe mouvoir pour regagner le rivage, & on le tua ſur la plage à coups de haches & de perches.

Ces grands lamantins que l'on voit en troupe autour de l'île Bering, ſont ſi peu farouches qu'ils ſe laiſſent approcher & toucher avec la main; ils veillent ſi peu à leur ſûreté, qu'aucun danger ne les émeut, & qu'à peine

(a) Celui dont il eſt ici queſtion a été décrit par ce Voyageur dans les *Novi commentarii Academiæ Petropol. tom. II, 1751*; & tué à l'île de Bering le 12 juillet 1742.

lèvent-ils la tête hors de l'eau *(b)* lorſqu'ils ſont menacés ou frappés, ſur-tout dans le temps qu'ils prennent leur nourriture, il faut les frapper très-rudement pour qu'ils prennent le parti de s'éloigner; mais un moment après on les voit revenir au même lieu, & ils ſemblent avoir oublié le mauvais traitement qu'ils viennent d'eſſuyer; & ſi la plupart des Voyageurs ne diſoient pas à peu-près la même choſe des autres eſpèces de lamantins, on croiroit que ceux-ci ne ſont ſi confians & ſi peu ſauvages autour de de l'île déſerte de Bering, que parce que l'expérience ne leur a pas encore appris ce qu'il en coûte à tous ceux qui ſe familiariſent avec l'homme *(c)*.

Chaque mâle ne paroît s'attacher qu'à une ſeule femelle, & tous deux ſont ordinairement accompagnés ou ſuivis d'un petit de la dernière portée, & d'un autre plus grand de la portée précédente; ainſi dans cette eſpèce le produit n'eſt que d'un; & comme le temps de la geſtation eſt d'environ un an *(d)*, on peut en inférer

---

(b) Kracheninnikow, *Hiſtoire de Kamtſchatka; Lyon, 1767, tome I, page 317.*

(c) « Les loutres-marines (ſaricoviennes), les phoques, les iſatis » de l'île de Bering, ne connoiſſant pas l'homme, dit M. Steller, » n'en avoient nulle crainte, & ces mêmes animaux ſont très-fa- » rouches au contraire ſur les côtes de Kamtſchatka, parce qu'ils » ont éprouvé la puiſſance de l'homme, dont la ſeule odeur les fait fuir. » *Novi commentarii Academiæ Petropol.* tom. II, 1751.

(d) A en juger par ce que dit M. Kracheninnikow *(Hiſtoire du Kamtſchatka, tome I, page 316)*, il ſembleroit que le temps de la

que les jeunes ne quittent leurs père & mère, que quand ils ſont aſſez forts pour ſe conduire eux-mêmes, & peut-être aſſez âgés pour devenir à leur tour les chefs d'une nouvelle famille.

Ces animaux s'accouplent au printemps, & plus ſouvent vers le déclin du jour qu'à toute autre heure; ils profitent cependant des momens où la mer eſt la plus tranquille, & préludent à leur union par des ſignes & des mouvemens qui annoncent leurs deſirs: la femelle nage doucement, en faiſant pluſieurs circonvolutions comme pour inviter le mâle qui bientôt s'en approche, la ſuit de très-près & attend impatiemment qu'elle ſe renverſe ſur le dos pour le recevoir; dans ce moment il la couvre avec des mouvemens très-vifs; ils ſont non-ſeulement ſuſceptibles des ſentimens d'un amour fidèle & mutuel, mais auſſi d'un fort attachement pour leur famille & même pour leur eſpèce entière; ils ſe donnent des ſecours réciproques lorſqu'ils ſont bleſſés; ils accompagnent ceux qui ſont morts & que les pêcheurs traînent au bord de la mer. J'ai vu, dit M. Steller, l'attachement de ces animaux l'un pour l'autre, & ſur-tout celui du mâle pour ſa femelle; en ayant

---

geſtation ne devroit être que de huit ou neuf mois, car il aſſure que les femelles mettent bas en automne, & qu'elles s'accouplent au printemps; mais comme M. Steller a obſervé long-temps ces animaux à l'île de Bering, & qu'il les a très-bien décrits, nous croyons devoir adopter ſon témoignage, & prononcer d'après ſon récit, que dans l'eſpèce de ce lamantin, le temps de la geſtation eſt en effet d'environ un an.

harponné une, le mâle la ſuivit à meſure qu'on l'entraînoit au rivage, & les coups qu'on lui donnoit de toutes parts, ne purent le rebuter ; il ne l'abandonna pas même après ſa mort, car le lendemain, comme les matelots alloient pour mettre en pièces la femelle qu'ils avoient tuée la veille, ils trouvèrent le mâle au bord de la mer qui ne l'avoit pas quittée *(e)*.

On harponne les lamantins d'autant plus aiſément qu'ils ne s'enfoncent preſque jamais en entier ſous l'eau; mais il eſt plus aiſé d'avoir les adultes que les petits ou les jeunes, parce que ces derniers nagent beaucoup plus vîte, & que ſouvent ils s'échappent en laiſſant le harpon teint de leur ſang ou chargé de leur chair. Le harpon, dont la pointe eſt de fer, eſt attaché à une longue corde, quatre ou cinq hommes ſe mettent ſur une barque, le premier qui eſt en avant tient & lance le harpon, & lorſqu'il a frappé & percé le lamantin, vingt-cinq ou trente hommes qui tiennent l'extrémité de la corde ſur le rivage, tâchent de le tirer à terre; ceux qui ſont ſur la barque tiennent auſſi une corde qui eſt attachée à la première, & ils ne ceſſent de tirer l'animal juſqu'à ce qu'il ſoit tout-à-fait hors de l'eau.

Le lamantin rend beaucoup de ſang par ſes bleſſures; & j'ai remarqué, dit M. Steller, que le ſang jailliſſoit comme une fontaine, & qu'il s'arrêtoit dès que l'animal avoit la tête plongée dans l'eau; mais que le jet ſe renouveloit toutes les fois qu'il l'élevoit au-deſſus pour reſpirer; d'où j'ai conclu que dans ces animaux, comme dans les phoques, le ſang avoit une double

(e) Novi commentarii Academiæ Petropol. tom. II, ann. 1751.

voie de circulation; ſavoir, ſous l'eau par le trou ovale du cœur, & dans l'air par le poumon *(f)*.

Les *fucus* & quelques autres herbes qui croiſſent dans la mer, ſont la ſeule nourriture de ces animaux; c'eſt avec leurs lèvres, dont la ſubſtance eſt très-dure, qu'ils coupent la tige des herbes; ils enfoncent la tête dans l'eau pour les ſaiſir, & ne la relèvent que pour rendre l'air & en prendre de nouveau; en ſorte que pendant qu'ils mangent, ils ont toujours la partie antérieure du corps dans l'eau, la moitié des flancs & toute la partie poſtérieure au-deſſus de l'eau; lorſqu'ils ſont raſſaſiés, ils ſe couchent ſur le dos, ſans ſortir de l'eau, & dorment dans cette ſituation fort profondément *(g)*; leur peau qui eſt continuellement lavée, n'eſt pas plus nette, elle produit & nourrit une grande quantité de vermine que les mouettes & quelques autres oiſeaux viennent manger ſur leur dos. Au reſte, ces lamantins qui ſont très-gras au printemps & en été, ſont ſi maigres en hiver, qu'on voit aiſément ſous la peau le deſſin de leurs vertèbres & de leurs côtes; & c'eſt dans cette ſaiſon qu'on en rencontre quelques-uns qui ont péri entre les glaces flottantes.

La graiſſe épaiſſe de pluſieurs pouces, enveloppe tout le corps de l'animal; lorſqu'on l'expoſe au ſoleil, elle y prend la couleur jaune du beurre; elle eſt de très-bon goût & même de bonne odeur, on la préfère à celle de

(f) *Novi commentarii Academiæ Petropol.* tom. II, 1751.

(g) Kracheninnikow, *Hiſtoire de Kamtſchatka, tome I, page 318.*

tous les quadrupèdes, & la propriété qu'elle a d'ailleurs de pouvoir être conſervée long-temps, même pendant les chaleurs de l'été, lui donne encore un plus grand prix; on peut l'employer aux mêmes uſages que le beurre & la manger de même, celle de la queue ſur-tout eſt très-délicate, elle brûle auſſi très-bien ſans odeur forte ni fumée déſagréable; la chair a le goût de celle du bœuf, ſeulement elle eſt moins tendre, & exige une plus longue cuiſſon, ſur-tout celle des vieux qu'il faut faire bouillir long-temps pour la rendre mangeable.

La peau eſt une eſpèce de cuir d'un pouce d'épaiſſeur, plus reſſemblant à l'extérieur à l'écorce rude d'un arbre qu'à la peau d'un animal; elle eſt de couleur noirâtre & ſans poil; il y a ſeulement quelques ſoies rudes & longues autour des nageoires, autour de la gueule & dans l'intérieur des narines, ce qui doit faire préſumer que le lamantin ne les a pas auſſi ſouvent ni auſſi long-temps fermées que les phoques, dont l'intérieur des narines eſt dénué de poil; cette peau du lamantin eſt ſi dure, ſur-tout lorſqu'elle eſt sèche, qu'on a peine à l'entamer avec la hache. Les Tſchutchis s'en ſervent pour faire des nacelles, comme d'autres peuples du Nord en font avec la peau des grands phoques.

Le lamantin décrit par M. Steller, peſoit deux cents *puds* de Ruſſie, c'eſt-à-dire, environ huit milliers; ſa longueur étoit de vingt-trois pieds; la tête fort petite en comparaiſon du corps, eſt de figure oblongue, elle eſt

aplatie au ſommet & va toujours en diminuant juſqu'à l'extrémité du muſeau qui eſt rabattue, de manière que la gueule ſe trouve tout-à-fait au-deſſous *(h)*; l'ouverture en eſt petite & environnée de doubles lèvres, tant en haut qu'en bas; les lèvres ſupérieures & inférieures externes ſont ſpongieuſes, épaiſſes & très-gonflées; l'on voit à leur ſurface un grand nombre de tubercules, & c'eſt de ces tubercules que ſortent des ſoies blanches ou mouſtaches de quatre ou cinq pouces de longueur: ces lèvres font les mêmes mouvemens que celles des chevaux lorſque l'animal mange; les narines qui ſont ſituées vers l'extrémité du muſeau, ont un pouce & demi de longueur, ſur autant de largeur environ quand elles ſont entièrement ouvertes *(i)*.

La mâchoire inférieure eſt plus courte que la ſupérieure; mais ni l'une ni l'autre ne ſont garnies de dents, il y a ſeulement deux os durs & blancs, dont l'un eſt fixé au palais ſupérieur & l'autre à la mâchoire inférieure; ces os ſont criblés de pluſieurs petits trous, leur ſurface extérieure eſt néanmoins ſolide & crénelée de manière que la nourriture ſe broye entre ces deux os en aſſez peu de temps.

(h) Cluſius & Hernandès qui ont donné la deſcription du lamantin des Antilles, ne paroiſſent pas l'avoir bien obſervé, car il n'a pas la tête telle qu'ils la repréſentent, mais aſſez ſemblable à celle de ce lamantin de Kamtſchatka.

(i) Kracheninnikow, *Hiſtoire du Kamtſchatka, tome I, page 314.*

Les yeux ſont fort petits & ſont ſitués préciſément dans les points milieux, entre l'extrémité du muſeau & les petits trous qui tiennent lieu d'oreilles; il n'y a point de ſourcils, mais dans le grand angle de chaque œil il ſe trouve une membrane cartilagineuſe en forme de crête qui peut, comme dans la loutre-marine (ſaricovienne), couvrir le globe de l'œil en entier, à la volonté de l'animal.

Il n'y a point d'oreilles externes, ce ne ſont que deux trous de figure ronde, ſi petits que l'on pourroit à peine y faire entrer une plume à écrire; & comme ces conduits auditifs ont échappé à l'œil de la plupart des Voyageurs, ils ont cru que les lamantins étoient ſourds, d'autant qu'ils ſemblent être muets, car M. Steller aſſure que ceux de Kamtſchatka ne ſont jamais entendre d'autre bruit que celui de leur forte reſpiration; cependant Kracheninnikow dit qu'il brait ou qu'il beugle *(k)*, & le P. Magnien de Fribourg *(l)* compare le cri du lamantin d'Amérique à un petit mugiſſement.

Dans le lamantin de Kamtſchatka, le cou ne ſe diſtingue preſque pas du corps, il eſt ſeulement un peu moins épais auprès de la tête que ſur le reſte de ſa longueur; mais un caractère ſingulier par lequel cet animal diffère de tous les autres animaux terreſtres ou marins, c'eſt que

(k) Hiſtoire du Kamtſchatka, *tome I, page 321.*

(l) Extrait d'un Manuſcrit traduit de l'Eſpagnol, par M. de la Condamine.

les

les bras qui partent des épaules auprès du cou, & qui ont plus de deux pieds de longueur, ſont formés & articulés comme le bras & l'avant-bras dans l'homme; cet avant-bras du lamantin finit avec le métacarpe & le carpe, ſans aucun veſtige de doigts ni d'ongles; caractères qui éloignent encore cet animal de la claſſe des quadrupèdes; le carpe & le métacarpe ſont environnés de graiſſe & d'une chair tendineuſe, recouverte d'une peau dure & cornée.

On a compté ſoixante vertèbres dans ce lamantin, & la queue commence à la vingt-ſixième & continue par trente-cinq autres; en ſorte que le tronc du corps n'en a que vingt-cinq; le lamantin des Antilles en a cinquante-deux, depuis le cou juſqu'à l'extrémité de la queue; dans un fœtus de lamantin de la Guyane, il y en avoit vingt-huit dans la queue, ſeize dans le dos & ſix dans le cou, en tout cinquante *(m)*: ainſi en ſuppoſant qu'il y eût ſept vertèbres dans le cou du lamantin des Antilles, il en auroit en tout cinquante-neuf; la queue va toujours en diminuant de groſſeur, & ſa forme extérieure eſt plutôt quarrée qu'aplatie; dans celui de Kamtſchatka, elle eſt terminée par une pinne épaiſſe & très-dure qui s'élargit horizontalement, & dont la ſubſtance eſt à peu-près pareille à celle du fanon de la baleine.

Le membre du mâle qui reſſemble beaucoup à celui du cheval, mais dont le gland eſt encore plus gros, a

(m) Voyez l'article du lamantin, *volume XIII, page 385.*

deux pieds & demi de longueur; il eſt ſitué dans un fourreau adhérent à la peau du ventre & il s'étend juſqu'au nombril; dans la femelle la vulve eſt ſituée à huit pouces de diſtance au-deſſus de l'anus; le clitoris eſt apparent, il eſt preſque cartilagineux & long de ſix lignes; les deux mamelles ſont placées ſur la poitrine, elles ont environ ſix pouces de diamètre dans le temps de la geſtation, & tant que la mère allaite ſon petit; mais dans tout autre temps elles n'ont que l'apparence d'une groſſe verrue ou d'un ſimple bouton; le lait eſt gras & d'un goût à peu-près ſemblable à celui de la brebis.

Dimenſions du lamantin tué dans l'île de Bering, le 12 juillet 1742, réduites au pied-de-roi de France.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier, depuis la lèvre ſupérieure juſqu'à l'extrémité de la queue.....	23.	1.	6.
Longueur depuis l'extrémité de la lèvre ſupérieure aux narines.....	//	7.	6.
Du milieu du nez à l'angle de l'œil.....	1.	//	7.
Largeur de l'œil entre ſes deux angles.....	//	//	$7\frac{5}{12}$.
Diſtance entre les yeux.....	1.	4.	3.
Largeur & hauteur des narines.....	//	2.	3.
De l'extrémité de la lèvre ſupérieure au coin de la gueule.	1.	2.	//
De l'extrémité de la lèvre ſupérieure à l'épaule.....	4.	//	9.
De l'extrémité de la lèvre ſupérieure à l'orifice de la vulve.	15.	2.	//
De la lèvre inférieure au ſternum.....	4.	2.	8.
Diamètre de la gueule, pris aux coins de ſon ouverture.	1.	6.	9.
Circonférence de la tête à l'endroit des narines.....	2.	5.	1.
Circonférence de la tête aux yeux.....	3.	9.	//
Hauteur du muſeau à ſon extrémité.....	//	7.	$9\frac{1}{2}$.

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence du corps aux épaules	11.	3.	//
Circonférence du cou, prise à la nuque	6.	4.	11.
Circonférence du corps à l'abdomen	19.	//	9.
Circonférence de la queue à l'insertion de la pinne	4.	4.	6.
Distance entre l'anus & la vulve	//	7.	6.
Longueur de la vulve	//	9.	6 $\frac{1}{2}$.
Distance entre les deux extrémités des deux cornes de la queue	6	1.	2.
Longueur de la tête, depuis les narines à l'occiput, prise sur le squelette	2.	1.	3.
Longueur de la tête à l'occiput	//	9.	9.
Longueur de l'os de l'épaule	1.	1.	6.
Longueur de l'os du bras	//	11.	5.
Largeur ou plutôt longueur de l'estomac	3.	6.	3.
Longueur totale des intestins, depuis la gorge jusqu'à l'anus, quatre cents soixante-six pieds trois pouces, c'est-à-dire, vingt fois aussi longs que le corps entier de l'animal	466.	3.	//
Hauteur du cœur	1.	8.	6.
Largeur du cœur	1.	11.	6.
Longueur des reins	2.	6.	//
Largeur des reins	1.	4.	11.
Longueur de la langue	//	11.	3.
Largeur de la langue	//	2.	3.

LE GRAND LAMANTIN DES ANTILLES.

Nous appelons cette eſpèce *le grand Lamantin des Antilles,* parce qu'elle paroît ſe trouver encore aujourd'hui aux environs de ces îles, quoiqu'elle y ſoit néanmoins devenue rare depuis qu'elles ſont bien peuplées. Ce lamantin diffère de celui de Kamtſchatka par les caractères ſuivans; la peau rude & épaiſſe n'eſt pas abſolument nue, mais parſemée de quelques poils qui ſont de couleur d'ardoiſe ainſi que la peau *(a);* il a dans les mains cinq ongles apparens *(b)*, aſſez ſemblables à ceux de l'homme; ces ongles ſont fort courts *(c);* il a de plus, non-ſeulement une calloſité oſſeuſe au-devant de chaque machoire, mais encore trente-deux dents molaires au fond de la gueule *(d);* & au contraire, il paroît certain que dans le lamantin de Kamtſchatka, la peau eſt abſolument denuée de poil, les mains ſans phalanges ni doigts ni ongles, & les mâchoires ſans dents : toutes ces différences ſont plus

(a) La peau du lamantin des Antilles eſt épaiſſe, ridée en quelques endroits, & parſemée de petits poils; étant sèche, elle peut ſervir de rondache impénétrable aux flèches des Indiens. *Hiſtoire naturelle & morale des Antilles, page 178.*

(b) Hiſt. mex. pages 323 & ſuivantes.

(c) Voyez Cluſius.

(d) Voyez Oexmelin; *Hiſtoire des Aventuriers, tome XII, pages 134 & ſuivantes.*

que ſuffiſantes pour en faire deux eſpèces diſtinctes & ſéparées; ces lamantins ſont d'ailleurs très-différens par les proportions & par la grandeur du corps; celui des Antilles eſt moins grand que celui de Kamtſchatka; il a auſſi le corps moins épais; ſa longueur n'eſt que de douze, quatorze, quinze, dix-huit & rarement de vingt pieds, à moins qu'il ne ſoit très-âgé; celui qui eſt décrit dans le nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, imprimé à Paris en 1722, n'avoit que huit pieds de circonférence, ſur quatorze de longueur, tandis que le lamantin de Kamtſchatka, dont nous venons de parler, avoit environ dix-huit pieds de circonférence, & vingt-trois pieds quelques pouces de longueur. Malgré toutes ces différences, ces deux eſpèces de lamantin ſe reſſemblent par tout le reſte de leur conformation; ils ont auſſi les mêmes habitudes naturelles, tous deux également aiment la ſociété de leur eſpèce, & ſont d'un naturel doux, tranquille & confiant; ils ſemblent ne pas craindre la préſence de l'homme.

On voit les lamantins des Antilles toujours en troupes dans le voiſinage des côtes & quelquefois aux embouchures des rivières, & c'eſt probablement ce qui a fait dire à Oviedo *(e)* & à Gomara *(f)*, qu'ils fréquentoient auſſi-bien les eaux des fleuves que celles de la mer; cependant ce fait ne paroît vrai que pour le petit lamantin dont nous parlerons dans la ſuite; & il paroît

(e) Hiſt. Ind. occid. lib. XIII, cap. X.

(f) Hiſt. gener. cap. XXXI.

certain que les grands lamantins des Antilles, non plus que ceux de Kamtſchatka ne remontent point les rivières, & ſe tiennent toujours dans les eaux ſalées & ſaumâtres.

Le grand lamantin des Antilles a, comme celui de Kamtſchatka, le cou fort court, le corps très-gros & très-épais juſqu'à l'endroit où commence la queue qui va toujours en diminuant juſqu'à la pinne qui la termine; tous deux ont encore les yeux fort petits, & de très-petits trous au lieu d'oreilles; tous deux ſe nourriſſent de fucus & d'autres herbes qui croiſſent dans la mer, & leur chair & leur graiſſe, lorſqu'ils ne ſont pas trop vieux, ſont également bonnes à manger; tous deux ne produiſent qu'un ſeul petit, que la mère embraſſe & porte ſouvent entre ſes mains; elle l'allaite pendant un an, après quoi il eſt en état de ſe pourvoir lui-même & de manger de l'herbe. Cependant, ſelon Oviedo *(g)*, le lamantin des Antilles produiroit deux petits: mais comme il paroît que dans cette eſpèce, ainſi que dans celle du lamantin de Kamtſchatka, les petits ne quittent leurs mères que deux ou trois ans après leur naiſſance. Il ſe pourroit que cet auteur ayant vu deux petits de portées différentes ſuivre la même mère, il en eût conclu qu'elles produiſoient en effet deux petits à la fois.

(g) Hiſt. Ind. occident. lib. XIII, cap. X.

LE GRAND LAMANTIN DE LA MER DES INDES.

Nous avons rapporté *(vol. XIII, pag. 392 & 393)*, ce que les Voyageurs Leguat & Dampier ont dit des lamantins qu'ils ont vus à l'île Rodrigue & aux Philippines, & qui nous paroiſſent avoir pluſieurs rapports de reſſemblances avec les grands lamantins des Antilles; cependant nous ne croyons pas qu'ils ſoient abſolument de la même eſpèce, car il n'eſt guère poſſible que ces animaux aient fait la traverſée de l'Amérique aux grandes Indes: l'on verra dans l'article ſuivant, les faits qui prouvent qu'ils ne peuvent voyager au loin ni parcourir les hautes mers.

LE PETIT LAMANTIN D'AMÉRIQUE.

CETTE quatrième eſpèce plus petite que les trois précédentes, eſt en même temps plus nombreuſe & plus répandue que la ſeconde dans les climats chauds du nouveau monde; elle ſe trouve non-ſeulement ſur preſque toutes les côtes, mais encore dans les rivières & les lacs qui ſe trouvent dans l'intérieur des terres de l'Amérique méridionale *(a)*, comme ſur l'Orénoque *(b)*, l'Oyapoc, l'Amazone, &c. on les trouve auſſi dans les rivières; & enfin dans la baie de Campèche & autour des petites îles qui ſont au midi de celle de Cuba.

Les grands lamantins des Antilles ne quittent pas la mer, mais le petit lamantin préfère les eaux douces & remonte dans les fleuves à mille lieues de diſtance de la mer *(c)*; M. de la Condamine en a vu dans la rivière des Amazones juſqu'à la cataracte de Borja, au-deſſus de laquelle il ne s'en trouve plus. Il paroît que ces petits lamantins d'Amérique fréquentent alternativement les eaux

(a) « A ſept lieues de la ville (d'Ilhéos au Breſil), dans l'intérieur » des terres, on rencontre un lac d'eau potable long & large de » trois lieues... dans lequel on trouve différentes eſpèces de poiſſons très-gros, ſur-tout des manatées qui pèſent environ huit cents livres. » *Hiſtoire générale des Voyages, tome XIV, page 230.*

(b) Hiſtoire de l'Orénoque, par le P. Gumilla.

(c) Voyage ſur la rivière des Amazones, par M. de la Condamine.

de

de la mer, & celles des fleuves ſelon qu'ils y trouvent de la pâture, mais ils habitent conſtamment ſur les fonds élevés des côtes baſſes, & les rivières où croiſſent les herbes dont ils ſe nourriſſent; on ne les rencontre jamais dans les endroits voiſins des côtes eſcarpées où les eaux ſont profondes *(d)*, ni dans les hautes mers à de grandes diſtances des terres, car ils n'y pourroient vivre, puiſqu'il ne paroît pas qu'ils mangent du poiſſon; ils ne fréquentent donc que les endroits qui produiſent de l'herbe; & c'eſt par cette raiſon qu'ils ne peuvent traverſer les grandes mers dont le fond ne produit point de végétaux, & où par conſéquent ils périroient d'inanition: ainſi nous ne croyons pas que les lamantins de la mer des Indes & ceux des côtes du Sénégal, ſoient de même eſpèce que les lamantins d'Amérique petits ou grands.

Les Voyageurs *(e)*, s'accordent à dire que le petit lamantin d'Amérique, dont il eſt ici queſtion, ſe nourrit non-ſeulement des herbes qui croiſſent ſous les eaux, mais qu'il broute encore celles qui bordent les rivages lorſqu'il peut les atteindre, en avançant ſa tête ſans ſortir entièrement de l'eau, car il n'a pas plus que les autres lamantins la faculté de marcher ſur la terre ni même de s'y traîner.

(d) Voyage de Dampier, *tome I, pages 46 & ſuivantes.*

(e) Binet; Voyage à Cayenne, *page 346;* le P. Magnien de Fribourg; Manuſcrit communiqué par M. de la Condamine; le P. Gumilla; *Hiſtoire de l'Orénoque.*

Les femelles, dans cette eſpèce, produiſent ordinairement deux petits *(f)*, au lieu que les grands lamantins n'en produiſent qu'un; la mère porte ces deux petits ſous chacun de ſes bras & ſerrés contre ſes mamelles, dont ils ne ſe ſéparent point quelque mouvement qu'elle puiſſe ſe donner, & lorſqu'ils ſont devenus aſſez forts pour nager, ils la ſuivent conſtamment & ne l'abandonnent pas lorſqu'elle eſt bleſſée, ni même après ſa mort, car ils perſiſtent à l'accompagner lorſque les pêcheurs la tirent avec des cordes pour l'amener au rivage.

La peau de ces petits lamantins adultes, eſt, comme celle des grands, rude & fort épaiſſe; leur chair eſt auſſi très-bonne à manger: on peut voir la deſcription d'un de ces animaux dans notre Ouvrage *(volume XIII, page 425)*.

(f) Gumilla; *Hiſtoire de l'Orénoque.*

LE PETIT LAMANTIN DU SÉNÉGAL.

NOUS avons donné *(volume XIII, page 390)* d'après M. Adanſon, la deſcription de ce petit lamantin du Sénégal, qui eſt de la même grandeur que celui de Cayenne, mais qui paroît en différer en ce qu'il a des dents molaires & quelques poils ſur le corps; caractères qui ſuffiſent pour le diſtinguer de celui d'Amérique, auquel les Voyageurs ne donnent ni dents molaires ni poil ſur le corps; ainſi nous préſumons qu'on peut compter cinq eſpèces de lamantin: la première eſt le grand lamantin de Kamtſchatka, qui, comme nous l'avons dit, ſurpaſſe tous les autres en grandeur, & qui n'a ni dents molaires ni ongles au bout des mains, ni poil ſur le corps; la ſeconde, le grand lamantin des Antilles qui a des dents molaires, des ongles & quelques poils ſur le corps, & dont la longueur n'eſt au plus que de dix-huit à vingt pieds, tandis que celle du lamantin de Kamtſchatka eſt de plus de vingt-trois pieds; la troiſième, le grand lamantin de la mer des Indes qui n'eſt pas encore bien connu, mais qui doit être d'une eſpèce différente de celles du Kamtſchatka & des Antilles, puiſque ni l'une ni l'autre ne peut traverſer les hautes mers parce qu'elles ne produiſent point les herbes dont ces animaux ſe nourriſſent; la quatrième, le petit lamantin de l'Amérique méridionale, qui fréquente

également les eaux ſalées & les eaux douces, & diffère beaucoup des trois premiers par la grandeur, qui eſt de plus des deux tiers au-deſſous; & la cinquième, le petit lamantin du Sénégal qui ſe trouve dans pluſieurs fleuves de l'Afrique *(g)*, comme le petit lamantin de la Guyane,

(g) On doit préſumer que c'eſt le même animal que les Voyageurs diſent avoir vu dans quelques rivières du Congo, d'Angola, de Soffala, &c. voici ce qu'ils en ont écrit: « Les rivières de Congo » & d'Angola, abondent en poiſſons de différentes eſpèces; celle de » Zaire en produit un fort remarquable.... La Nature lui a donné » deux mains, & lui a formé le dos comme une targette; ſa chair » eſt fort bonne...., il ſe nourrit de l'herbe qui croît ſur les bords » de la rivière, ſans jamais monter ſur la rive; quelques-uns de ces » poiſſons pèſent cinq cents livres. » *Hiſtoire générale des Voyages, tome V, page 2.* — « Ces animaux ſe trouvent dans les lacs, ſur-tout » dans ceux d'Angola, de Quihite & d'Angolon.... ils ont huit » pieds de longueur & deux bras avec des mains, dont les doigts » ſont cachés dans la chair.... leur tête eſt de forme ovale; ils ont » les yeux petits, le nez plat, la bouche grande, ſans aucune appa- » rence d'oreilles.... les parties naturelles du mâle reſſemblent à » celles du cheval; la femelle a deux mamelles bien formées. » *Idem, ibidem.* — « On prend les mêmes animaux vers Soffala, ſur la côte » orientale d'Afrique; on les ſale pour les proviſions de la mer, & » on ſe trouve fort bien de cette nourriture lorſqu'elle n'a pas eu le » temps de vieillir; mais conſervée long-temps, elle s'altère & devient » dangereuſe pour ceux qui ſont incommodés de quelque maladie » vénérienne. » *Idem, page 93.* — « La manatée de la rivière de la » Sierra-Leona, a des dents au fond de la gueule.... ſes yeux ſont » fort petits, & à peine peut-on faire entrer un poinçon dans ſes » oreilles; fort près des oreilles il y a deux larges nageoires de ſeize » ou dix-huit pouces de longueur.... ſa queue eſt fort large.... » & la peau du corps eſt épaiſſe d'un doigt.... pour prendre cet

dans ceux de l'Amérique. Ces deux petites eſpèces diffèrent en ce que la première n'a point de dents, & que les trous auditifs ſont plus grands que dans la ſeconde.

Voilà ce que j'ai pu recueillir de moins incertain au ſujet des différentes eſpèces de lamantins, qui comme l'on voit ne ſont pas encore parfaitement connues. Quelques Voyageurs ont parlé des lamantins des Philippines, & M. Forſter m'a dit en avoir vu auſſi ſur les côtes de la nouvelle Hollande ; mais nous ignorons ſi ces eſpèces des Philippines & de la nouvelle Hollande, peuvent ſe rapporter à celles dont nous venons de parler, ou ſi elles en diffèrent aſſez pour qu'on doive les regarder comme des eſpèces différentes.

---

animal, les Nègres lui lancent un harpon de fer au bout d'un « manche de bois fort long, l'animal ſe ſentant bleſſé prend la fuite, « mais le manche du harpon qui ſe fait voir ſouvent au-deſſus de « l'eau, ſert de guide pour le ſuivre de vue ; lorſqu'il eſt arrêté « on s'en approche une ſeconde fois pour lui lancer d'autres dards, « & lorſqu'il eſt enfin épuiſé, on l'amène au rivage. » *Hiſtoire générale des Voyages, tome III, pages 240 & ſuivantes.* — « La chair de ces animaux eſt délicate.... les meilleures parties ſont celles « qui approchent du ventre & des mamelles ; le lard a pluſieurs « pouces d'épaiſſeur & ne le cède point à celui du porc... Lemaire « prétend qu'il y a plus de lamantins dans la rivière du Sénégal, « que dans la Gambra, & qu'ils n'y ſont que de la groſſeur du « marſouin. » *Idem, page 316.* « Il y a auſſi des lamantins ſur la côte d'Or. » *Idem, tome IV, page 261.*

FIN du ſixième Volume des Supplémens.

TABLE

des Matières contenues dans ce Volume.

A

AFRIQUE. On ne connoît dans l'Afrique méridionale, ſuivant M. le capitaine Gordon, aucun quadrupède qui perde ſes cornes, & il n'y a par conſéquent ni élans, ni cerfs, ni chevreuils, page 119.

ALPACA *ou* PACO (l') n'eſt pas le même animal que la vigogne; c'eſt une eſpèce intermédiaire entre la vigogne & le lama, 210. — Ses reſſemblances & ſes différences avec le lama. — L'alpaca n'a pas été réduit en domeſticité. — Sa laine eſt plus eſtimée que celle du lama, 212. — Il eſt plus hardi que les vigognes, & ſouvent il en ſauve la troupe entière en lui montrant à franchir le piége, 213.

ANIMAUX du Nord : raiſon pourquoi les rennes & autres animaux du Nord ſupportent mieux les extrêmes du froid & du chaud que les animaux des contrées moins froides; c'eſt parce qu'ils ſont gras & fourrés de poil en hiver, & ſecs & vêtus légèrement pendant l'été, 203.

ANTILOPE, eſpèce de gazelle; ſa deſcription par M. Pallas, 165 & 167. — Cette gazelle a vécu & même multiplié en Hollande, quoiqu'âgée de plus de dix ans; le mâle étoit très-ſauvage & ne s'eſt jamais apprivoiſé; au contraire la femelle étoit très-douce & très-familière, 165. — Habitudes de ces deux animaux en domeſticité, *idem*. — La femelle porte près de neuf mois & ne produit qu'un petit à la fois. — Ce n'eſt guère qu'au bout de trois ans que le mâle eſt en état d'engendrer; mais la femelle produit au bout de deux ans d'âge. — Différences entre le mâle & la femelle, 166.

ATTARSOAK. *Voyez* PHOQUE *à croiſſant*.

AUROCHS. M. Forſter aſſure que la race de l'aurochs ne ſe trouve actuellement qu'en Moſcovie, & que les aurochs qui étoient en Pruſſe & ſur les confins de la Lithuanie, ont péri pendant la dernière guerre, 45.

B

BÉZOARD. Discussion historique sur le bézoard, par M. Allamand, 158.

BISON. M. Forster assure que le bison est encore aujourd'hui commun en Moldavie, où on l'appelle *zimbr*, 45. — Le bison a, dans l'Amérique, une variété constante qu'on appelle *bœuf musqué*, qui diffère par la forme & la position des cornes, du bison commun, 46. — Ce bison ou bœuf musqué se trouve dans les parties les plus septentrionales de l'Amérique. — Sa description. — Ses habitudes naturelles, 47.

BISON *blanc*. Sa race subsiste encore en Écosse, mais ce n'est que dans de grands parcs où on la conserve; ses habitudes. — Elle est aussi farouche que dans son plein état de liberté. — Ce bison blanc ne se mêle jamais avec l'espèce commune du bœuf. Sa description, sa grandeur, son poids, 48.

BŒUFS *de Sicile;* ils diffèrent de nos bœufs de France par la forme des cornes qui sont très-remarquables par leur longueur, & par la régularité de leur figure; ces cornes sont longues de trois pieds, & quelquefois de trois pieds & demi, & ne sont que légèrement courbées. — Elles sont constamment de la même forme sur tous les individus, 46.

BŒUF *gris du Mogol. Voyez* NILGAULT.

BŒUF *musqué. Voyez* BISON.

BOSBOK. Très-jolie gazelle qui se trouve au cap de Bonne-espérance. — Sa description par M. Allamand. — Ses différences avec le ritbok, 192. — Ses dimensions, 193. — Les femelles n'ont point de cornes. — Habitudes naturelles de cette espèce de gazelle; son cri est une espèce d'aboiement, *idem.*

BOUC, dont les sabots avoient pris un accroissement extraordinaire; ce défaut ou plutôt cet excès, est assez commun dans les boucs & les chèvres qui habitent les plaines & les terreins humides, 141.

BREBIS *de Flandre* (les) produisent ordinairement quatre agneaux chaque année; elles viennent originairement des Indes orientales, 142.

BREBIS *de l'île de France;* exemple de mélange de races & de variétés dans les brebis de l'île de France & de Bourbon, 148.

BREBIS *de Moldavie.* Il y a trois races ou espèces de brebis en Moldavie, 242. — Les deux prémières paroissent

paroiſſent être les mêmes que les brebis Valachiennes, 144.

BREBIS *de bois de Moldavie;* ſa deſcription, 143. — Il y a toute apparence que c'eſt le même animal que le ſaïga, *idem.*

BREBIS *de Tartarie;* chez les Calmouques, les Mongous & les Kirghiſes, les brebis ont la queue très-courte & compoſée ſeulement de trois ou quatre articulations, 146.

BREBIS *des pays méridionaux;* la différence de la graiſſe des brebis dans les pays méridionaux vient probablement de la différence de nourriture, & des plantes graſſes dont elles s'y nourriſſent. — Manière dont on les traite & nourrit dans ces climats chauds, 145.

BREBIS *du cap de Bonne-eſpérance* (les) reſſemblent, pour la plupart, au bélier de Barbarie; mélange & variété dans les brebis que les Hollandois ont propagées au Cap. — Différence de la graiſſe de ces brebis & de celle des brebis d'Europe, 144. — Diſcuſſion hiſtorique ſur la variété des brebis qui ſe trouvent actuellement dans les terres du cap de Bonne-eſpérance, 145.

BUBALE, ſon naturel eſt doux, mais ſa figure eſt moins élégante, & ſa forme plus robuſte que celle des autres grandes gazelles; il a quelques reſſemblances avec la vache.—Sa grandeur & ſa deſcription, 133. — On doit regarder le bubale non pas comme une grande gazelle, mais comme faiſant une eſpèce particulière & moyenne entre celle des bœufs & celle du cerf. — Deſcription d'un bubale, 134. — L'eſpèce du bubale eſt répandue dans toute l'Afrique. — Elle eſt très-nombreuſe dans les terres du cap de Bonne-eſpérance, & on la trouve auſſi en Barbarie; c'eſt bien le *bubalus* des anciens Grecs & Romains, 135. — Sa deſcription & ſes dimenſions, 137. — Les bubales vont en troupes, & courent avec une très-grande vîteſſe; ils ſe tiennent dans les plaines plutôt que ſur les montagnes; leur chair eſt bonne à manger, 138.—Les femelles n'ont que deux mamelles, & pour l'ordinaire elles ne font qu'un petit à la fois; elles mettent bas en Septembre & quelquefois auſſi en Avril, 139.

BUFFLE; diſcuſſion critique ſur les étimologies de ce nom, 49. — Les marais Pontins & les maremmes de Sienne, ſont, en Italie, les lieux les plus favorables à ces

animaux.—Ces marais Pontins ſont réſervés & ſpécialement affectés pour la nourriture des buffles, 52. — Les buffles ont naturellement une mauvaiſe & forte odeur de muſc, 53. — Selon Monſignor Gaëtani, ils ont la vue courte & confuſe, mais une mémoire ſupérieure à celle de la plupart des autres animaux ; ils reviennent ſeuls & de pluſieurs lieues de diſtance à leurs habitations ordinaires, 58.—Le lait de la buffle eſt ſupérieur, tant par la blancheur que par la ſaveur, à celui de la vache, & l'on en fait du beurre excellent, & de bons petits fromages, 59. — La femelle a quatre mamelons, cependant elle ne produit ordinairement qu'un petit & très-rarement deux; elle met bas au printemps & une ſeule fois l'année. — Elle produit communément deux années de ſuite & ſe repoſe la troiſième. — Sa fécondité commence à l'âge de quatre ans & finit à douze.—Manière dont on élève & conduit les buffles; leur caſtration, 60. — Spectacle de chaſſe aux buffles, 61.—Le terme de la vie du buffle eſt à peu-près le même que celui de la vie du bœuf, c'eſt-à-dire, à dix-huit ans, quoiqu'il y en ait qui vivent vingt-cinq ans; les dents lui tombent aſſez communément quelque temps avant que de mourir, 61.—Uſage de ſa chair, de ſa peau & de ſes cornes.—Son tempérament.—Ses maladies particulières, 62.—Les buffles amenés à Aſtracan & dans les provinces méridionales de la Ruſſie, par ordre de l'Impératrice Catherine II, s'y ſont bien multipliés. — Cet exemple peut ſuffire pour nous encourager à faire en France l'acquiſition de cette eſpèce utile, qui remplaceroit celle des bœufs à tous égards, & ſurtout dans les temps où la grande mortalité de ces animaux fait un ſi grand tort à la culture de nos terres, 67.

C

CANNA; c'eſt un des plus grands animaux à pieds fourchus de l'Afrique méridionale, 116. — Il a été appelé *élan* par Kolbe, mais ce nom ne lui convient en aucune façon.—Ses dimenſions, ſon poids & ſa deſcription, 117 *& ſuiv.* — Deſcription de ſes cornes; celles de la femelle ſont pour l'ordinaire plus menues, plus droites & plus longues que celles du mâle, 119. — Différences entre le mâle & la femelle, *ibidem.* — Les cannas ſe

trouvent dans les terres des Hottentots à quelques distances du Cap; ils marchent en troupes de cinquante ou soixante. — Leur naturel dans l'état de liberté. — Ils sont très-doux; leur chair est une excellente vénaison. — Leur peau est très-ferme; les femelles ne produisent qu'un petit à la fois, 120. — Le canna n'est point l'*oryx* des Anciens, 121. — Il ne leur étoit pas même connu; description de la femelle canna, 122.

CHAMEAU. Les chameaux sont actuellement en nombre & presque naturalisés dans les gouvernemens d'Astracan & d'Orembourg, aussi-bien que dans quelques parties de la Sibérie méridionale, 33.

CHAMOIS (le) s'accouple avec les chèvres; on assure même qu'ils produisent ensemble, 154.

CHEVAUX *domestiques;* les Tartares ont des chevaux domestiques qui vivent néanmoins dans le désert en grandes troupes, & ce sont ceux qui s'échappent de ces troupes qui deviennent sauvages; exemple à ce sujet, 35.

CHEVAUX *sauvages;* Il se trouve des chevaux sauvages dans toute l'étendue du milieu de l'Asie, depuis le Volga jusqu'à la mer du Japon, 35. — Les chevaux noirs & les chevaux pies sont fort rares parmi ces chevaux sauvages, 36. — Ils sont tous de petite taille, quoiqu'ils aient la tête plus grosse que les chevaux domestiques, *ibid.* — Leur description. — On les nomme *tarpan* dans le pays des Tartares Mongous, 37.

CHÈVRE; grande fécondité dans l'espèce de la chèvre; exemple à ce sujet. — Les chèvres d'Europe ont produit à l'île de Bourbon avec les chèvres des Indes, & avec une très-petite race de chèvres qui venoient de Goa, & qui sont très-fécondes, 141. — On obtient aisément des métis ou mulets qui se reproduisent en mêlant les espèces de la chèvre & celle de la brebis, 142.

CHÈVRE *bleue du cap de Bonne-espérance;* sa description par M. Forster. — Dans cette espèce la femelle porte des cornes comme le mâle, 194.

CHÈVRE *sautante du cap de Bonne-espérance* (la), doit plutôt être rapportée au genre des gazelles qu'à celui des chèvres; l'espèce en est extrêmement nombreuse dans les terres du Cap; elles sont en troupes par centaines & par milliers; il y a deux espèces de ces chèvres sautantes; leurs différences & leurs ref-

ſemblances, l'une eſt appelée *chèvre ſautante*, & l'autre *ſauteur des rochers*, 176. — Obſervations ſur la première eſpèce de ces chèvres ſautantes, par M. Forſter, 177.

CHEVREUIL *des Indes orientales*; eſpèce très-voiſine de celle du chevreuil d'Europe, mais qui en diffère par la conformation des os de la tête & la poſition des bois, 195. — Ce chevreuil des Indes eſt beaucoup plus petit que le chevreuil d'Europe. — Ses dimenſions. — Sa deſcription, 196 *& ſuiv.* — Comparaiſon de la poſition des bois de cet animal avec les bois de nos chevreuils d'Europe, 197. — Son naturel; ſa jolie figure & ſes dimenſions, 199 & 200.

CHEVROTAIN; eſpèce d'animal appelé *petite gazelle* à Java, & qui eſt à peu-près de la même eſpèce que le chevrotain *memina* de Ceylan; ſa deſcription, 229.

COATI; on aſſure que les coatis produiſent ordinairement trois petits. — Leurs habitudes naturelles. — Ils ſont très-habitués à manger l'extrémité de leur queue, & on ne peut pas les corriger de cette habitude qui leur devient funeſte. — Manière dont on pourroit peut-être les en préſerver, 239.

COCHON *de terre* (le) eſt un animal d'Afrique, différent des fourmilliers d'Amérique, & il ne leur reſſemble qu'en ce qu'il eſt de même privé de dents, & qu'il a une langue aſſez longue pour l'introduire dans les fourmillières. — Le nom de cochon de terre eſt relatif à ſes habitudes naturelles, & même à ſa forme; & c'eſt celui ſous lequel il eſt communément connu dans les terres du Cap, 230. — Sa deſcription par M. Allamand, 231. — Ses différences très-reconnoiſſables avec le tamanoir, le tamandua & le fourmillier qui ſont tous trois d'Amérique, tandis que le cochon de terre eſt d'Afrique, 233. — Il introduit ſa langue dans les fourmillières & avale les fourmis qui s'y attachent, *ibid.* — Ses petits rapports avec le cochon commun & ſes grandes différences avec cet animal. — Deſcription du cochon de terre par Kolbe, 234. — Ses dimenſions par M. Allamand, 235.

CONDOMA (le) eſt appelé par les Hollandois *coëſdoës*, qui ſe prononce *coudous*. — Deſcription d'une peau de condoma & des belles cornes de cet animal, 124. — Ses dimenſions. — La femelle porte des cornes comme le mâle. — Variétés dans le pelage de ces animaux. — Ils ſe

trouvent dans l'intérieur des terres au cap de Bonne-eſpérance, & ils ne vont point en troupes; leur force & leur légèreté pour ſauter; on peut les apprivoiſer, 126. — Deſcription d'un condoma vivant, par M.rs Allamand & Klockner, 128. — Sa nourriture en domeſticité & en liberté dans ſon pays natal. — Ses dimenſions, 131.

COUAGGA, animal dont l'eſpèce paroît intermédiaire entre le cheval & le zèbre; ou peut-être entre le zèbre & l'onagre. — Ses reſſemblances & ſes différences avec le zèbre. — Sa deſcription, 85. — Son naturel; il ſe défend très-bien contre les chiens & même contre les hyènes. — Ses habitudes naturelles. — Conjecture ſur l'origine de cet animal, dont l'eſpèce paroît être métive, & qui n'eſt probablement qu'une race bâtarde provenant de l'union du cheval & du zèbre, 86. — Son nom *couagga* eſt tiré de ſon cri *kwah, kwah.* — Sa chair n'eſt pas bonne à manger. — Dimenſions d'un *couagga* jeune, 88.

CZIGITAI; animal qui ſe trouve dans la Tartarie; ce mot ſignifie dans la langue des Mongous, *longue oreille.* — Les czigitais vont par troupes de vingt, trente & même cent. — Ils ſont indomptables. — Chaque troupe a ſon chef comme dans les *tarpans* ou *chevaux ſauvages.* — Habitudes naturelles des czigitais, 37. — Ils forment une eſpèce moyenne entre l'âne & le cheval, qu'on a nommé *mulet fécond de Daourie.* — Ils ſont plus beaux que les mulets; dimenſions & deſcription d'un de ces animaux. — Leur reſſemblance avec l'âne. — Leur courſe très-rapide. — Les Tartares regardent leur chair comme une viande délicieuſe, 38.

D

DAMAN; le daman-iſraël n'eſt point une gerboiſe. — Il eſt fort commun aux environs du mont Liban, & encore plus dans l'Arabie-pétrée; il ſe trouve auſſi dans les montagnes de l'Arabie-heureuſe, & dans toutes les parties hautes de l'Abyſſinie; ſa forme & ſa grandeur. — Il n'a point du tout de queue. — Sa deſcription. — Ses habitudes naturelles, 276. — Sa chair eſt très-bonne à manger, 277.

DAMAN *du Cap;* animal différent du daman-iſraël. — Leurs différences, 278. — C'eſt le même animal que celui dont j'ai donné la figure, *tome III* du ſupplément, *planche XXIX*, ſous le nom de *marmotte du Cap*, 278. — Ce

daman du Cap, eſt auſſi le même animal que le *klipdaas* ou *blaireau des rochers,* décrit par M. Allamand, *ibid.* — Sa deſcription, par M.rs Allamand & Klockner, 279. — Ses habitudes naturelles, *ibid.* — Sa grandeur, lorſqu'il eſt adulte, eſt égale à celle du lapin domeſtique, 280. — Ses dimenſions, 282.

E

ÉLÉPHANT : la hauteur d'un éléphant nouveau-né n'eſt guère que de trois pieds du Rhin; ſelon M. Marcellus Bleſſ, il croît juſqu'à l'âge de ſeize à vingt ans, & peut vivre ſoixante-dix & même juſqu'à cent ans. — La femelle ne produit qu'un petit à la fois. — Obſervations ſur les habitudes naturelles de l'éléphant dans l'état de liberté, & ſur la manière de le prendre & de le réduire en domeſticité, 25. — Les éléphans dans l'état de liberté, vivent dans une eſpèce de ſociété durable; chaque bande ou troupe reſte ſéparée & n'a aucun commerce avec une autre troupe, & même elles paroiſſent s'entr'éviter très-ſoigneuſement. — Manière dont ces animaux ſe conduiſent & marchent en troupes, & comment ils traverſent les eaux. — Il y a des éléphans ſolitaires qui paroiſſent bannis de toute ſociété, & ils ſont féroces & très-méchans, 27. — Au lieu que les autres qui vont en troupes ſont doux & même timides. — Ces éléphans farouches ſont tous mâles. — Les éléphans à longues & groſſes défenſes, ſont très-rares à Ceylan. — Et le plus grand nombre n'a que de petites défenſes longues d'environ un pied; on ne peut voir avant l'âge de douze à quatorze ans ſi leurs défenſes deviendront longues ou ſi elles reſteront à ces petites dimenſions, 28. — Les éléphans ont exiſté dans tous les climats de la terre, car on trouve par-tout leurs oſſemens; nouvel exemple à ce ſujet, 29. — Le petit éléphant ne tete pas par la trompe comme cela m'avoit paru probable, mais il tete avec la gueule & de la même manière que les autres animaux, 33.

G

GAZELLES (les) forment la nuance entre les chèvres & les cerfs, 134.

GAZELLE *à bourſe ſur le dos;* ſa deſcription, par M. Allamand, 180.

GAZELLE, *ſauteur des rochers* (la), eſt l'animal le plus leſte de tous ceux de ſon genre; ſa deſcription,

par M. Forſter. — Il franchit d'un ſaut de grands intervalles d'un rocher à l'autre & ſur des profondeurs affreuſes, 183.

GERBOISES; il ſe trouve dans ce genre à pieds de devant très-courts, & à pieds de derrière très-longs, des eſpèces vingt & même cent fois plus groſſes & plus grandes les unes que les autres, 260.

GERBOISE (très-groſſe) appelée *Kanguroo;* cet animal a été trouvé par l'équipage du capitaine Cook, dans les terres de la nouvelle Hollande. — Sa groſſeur approche de celle d'un mouton, 267. — Elle pèſe quatre-vingt-quatre livres; ſes autres différences avec les gerboiſes, *ibidem.* — Sa deſcription d'après le deſſinateur Parkinſon, qui néanmoins l'a très-mal deſſiné, 268. — Notice ſur cet animal, tirée du Voyage de M. le capitaine Cook, 273.

GERBOISE (grande), appelée au cap de Bonne-eſpérance, *lièvre ſauteur;* elle eſt de la grandeur du lapin d'Europe. — Sa deſcription, par M. le vicomte de Querhoënt, — Notice ſur cet animal, par M. Forſter, 260. — Autre deſcription de cette grande gerboiſe, par M. Klockner, 269. — Ses dimenſions, 271. — Le docteur Shaw lui a donné improprement le nom de daman, 275.

GERBOISE *commune;* ſa deſcription, par M. Allamand, & obſervations ſur ſes habitudes en captivité, par M. Klockner, 263. — Ses dimenſions, 264.

GERBOISE *du déſert de Barca;* ſes différences avec la gerboiſe commune, dont cependant elle n'eſt qu'une variété. — Sa deſcription, 259.

GNOU; animal d'Afrique qui n'étoit pas connu quoiqu'il ſoit d'une grandeur & d'une forme très-remarquables. — Deſcription de ſon pelage. — Il eſt ordinairement de la grandeur d'un grand cerf. — Sa nourriture en captivité, 89. — Sa forme & ſes membres ſemblent l'aſſimiler en partie au cheval & en partie au bœuf, 90. — Il eſt animal ruminant, 91. — Deſcription d'une jeune femelle gnou, *ibid.* — Elle avoit dans la mâchoire inférieure huit dents inciſives ſemblables par la forme à celles du bœuf commun. — Le corps de cet animal ſemble approcher de la forme de celui du cheval. — Reſſemblances & différences du gnou avec le cheval & le bœuf, 92. — Il tient beaucoup du cheval, du taureau & du cerf, ſans être de

l'eſpèce d'aucun de ces animaux, 94. — Deſcription d'un gnou adulte, 95. — Il n'a point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure. — Son naturel tient un peu de la férocité. — L'eſpèce en eſt nombreuſe & fort répandue dans l'Afrique méridionale, & peut-être en Abyſſinie, 96. — Le gnou conſtitue une eſpèce ſingulière, qui réunit en ſoi la force de la tête & des cornes du taureau, la légèreté & le pelage du cerf, & la beauté de la crinière, du corps & de la queue du cheval, 99.

H

HIPPOPOTAME; on a remarqué dans les petites figures de fonte, tirées des anciens tombeaux trouvés en Sibérie, celles de l'hippopotame & du chameau, ce qui prouve que ces animaux qui ſont actuellement étrangers à cette contrée, y étoient connus autrefois, 32. — Les hippopotames ſont en grand nombre dans les terres de l'Afrique, à une certaine diſtance du cap de Bonne-eſpérance; exemple d'une chaſſe où l'on en a tué plus de vingt ſur une rivière, à peu-près à 7 degrés de longitude à l'eſt du Cap, & à 30 degrés de latitude méridionale, 69. — Deſcription des parties extérieures de l'hippopotame. — Sa longueur eſt communément de onze à douze pieds dans les terres de l'intérieur du Cap. — Ainſi les hippopotames de cette partie de l'Afrique, ſont bien plus petits que ceux du Nil, qui, ſelon Zerenghi, avoient plus de ſeize pieds. — Le nombre des dents varie dans ces animaux, 70. — La longueur de leur queue varie auſſi, 71. — Les teſticules ne ſont pas renfermés dans un *ſcrotum* extérieur, mais ſont ſous la peau du ventre. — La femelle a une *follicule* au-deſſous de la vulve; elle n'a point de mamelles pendantes, mais ſeulement deux petits mamelons; ſon lait eſt auſſi doux & auſſi bon que celui de la vache, 72. — Deſcription des pieds & de quelques parties intérieures de l'hippopotame, 73. — Il n'a qu'un eſtomac & ne rumine point. — Il eſt preſque certain qu'il ne mange pas de poiſſon & qu'il ne vit que d'herbes. — Il entre dans la mer juſqu'à plus de deux lieues de diſtance, *ibid.* — Mais il préfère d'habiter les eaux douces. — Ses habitudes naturelles & ſes combats. — Les femelles ne produiſent qu'un petit, 74. — Deſcription d'un fœtus d'hippopotame. — La chair des hippopotames, & ſur-tout

ſur-tout des jeunes, eſt fort bonne à manger, particulièrement celle des pieds & de la queue.—Dimenſions priſes ſur deux hippopotames mâle & femelle, 75.

K

KOB & KOBA; leurs différences. — Ce ſont deux races ou variétés de la même eſpèce, 140.

KOULAN; outre les tarpans ou chevaux ſauvages, & les czigitais ou mulets féconds de Daourie; on trouve dans les grands déſerts, au-delà du Jaik, du Yemba, du Saraſon & dans le voiſinage du lac Aral, une troiſième eſpèce d'animal, que les Kirgiſes ou les Kalmouks appellent *koulan*, qui paroît être l'*onagre* des auteurs, & qui ſemble faire nuance entre le czigitai & l'âne, 39.—Habitudes naturelles des *koulans*.—Ils courent très-rapidement & ſont indomptables, & il y en a des troupes très-nombreuſes; ils ſont plus grands que les chevaux ſauvages ou tarpans, mais moins grands que les czigitais. — Leur deſcription, *ibid.*

KOURI, eſt une petite eſpèce d'unau qui ſe trouve à Cayenne. —Ses reſſemblances avec le grand unau; ſes différences, 245. — Sa deſcription. — Il y a apparence que ce petit unau ne forme avec le grand unau qu'une ſeule & même eſpèce, qui peut varier pour la grandeur, 246.

L

LAMA; ſa grandeur. — Il ſemble être un diminutif en beau du chameau; comparaiſon de ces deux animaux, 204. — Deſcription du lama, 205. — Ses dimenſions, 206. — Son naturel, *ibid.* — Ses allures.— Ses habitudes naturelles. —Il n'a pas beſoin de boire ayant une très-grande abondance de ſalive.—Les lamas ne craignent point le froid; marchent par troupes dans leur état de liberté, & ils ſont très-aiſés à apprivoiſer, 207. — Lama eſt un nom générique que les Indiens du Pérou donnent indifféremment à toutes ſortes de bêtes à laine, 211. — Le lama produit dans les climats chauds comme dans les climats froids, & dans l'état de domeſticité comme dans celui de liberté. La femelle ne fait qu'un petit à chaque portée. — Le lama ne trotte ni ne galope, mais ſon pas ordinaire eſt ſi doux, qu'au Pérou les femmes s'en ſervent de préférence à toute autre monture; on les envoie paître dans les campagnes en toute liberté ſans

qu'ils cherchent à s'enfuir. — On les tond une fois l'an, 212.

LAMANTINS (les) forment la nuance entre les amphibies & les cétacées. — Quoique informes à l'extérieur, ils ſont à l'intérieur très-bien organiſés, 381. — Leur naturel & leurs mœurs ſemblent tenir quelque choſe de l'intelligence & des qualités ſociales. — Ils ſe tiennent preſque toujours en troupes. — Ils ſe prêtent dans le danger des ſecours mutuels. — Le mâle n'a communément qu'une femelle. — Leur manière de s'accoupler. — Ils ne viennent jamais à terre. — Ils ont le trou ovale du cœur ouvert. — Ils n'habitent pas les hautes mers, & ſe nourriſſent de fucus & d'autres herbes marines, 382. — Leur chair & leur graiſſe ſont également bonnes à manger. — Deſcription de quelques-unes de leurs parties extérieures. — Ils n'ont que de très-petits trous auditifs & point d'oreilles externes. — La partie génitale de la femelle n'eſt pas ſituée comme dans les autres animaux, au-deſſous, mais au-deſſus de l'anus, 383. — Caractères généraux & particuliers des différentes eſpèces de lamantins, 384. — On peut compter cinq eſpèces de lamantins; ſavoir, le grand lamantin de Kamtſchatka, le grand lamantin des Antilles, le grand lamantin de la mer des Indes orientales & méridionales, le petit lamantin d'Amérique & le petit lamantin du Sénégal. — Différences caractériſtiques de ces cinq eſpèces, 403.

LAMANTIN (grand) *de Kamtſchatka;* il manque abſolument de doigts & d'ongles dans les deux mains ou nageoires; il manque auſſi de dents, & n'a dans chaque mâchoire qu'un os fort & robuſte qui lui ſert à broyer les alimens, tandis que les lamantins d'Amérique & d'Afrique ont des doigts & des ongles, & des dents molaires au fond de la gueule, 384. — Le lamantin de Kamtſchatka ſe trouve dans la mer orientale, au-delà de Kamtſchatka. — Ses habitudes naturelles, 385. — La femelle ne produit qu'un petit à la fois, & le temps de la geſtation eſt d'environ un an, 386. — Le mâle & la femelle s'accouplent dans l'eau; manière dont ils préludent à l'accouplement, 387. — Il eſt plus aiſé de harponner les lamantins adultes que les petits ou les jeunes; manière dont on les harponne, & comment on les tire au rivage. — Ils ont le trou ovale du cœur

ouvert, 388. — Ils ne mangent point de poiſſon, mais ſeulement des fucus & pluſieurs autres herbes. — Leur manière de dormir dans l'eau.—Ils ſont très-gras en été, & fort maigres en hiver.—Leur graiſſe eſt auſſi bonne que le beurre, 389. — La chair des jeunes eſt aſſez bonne à manger. — La peau des vieux eſt très-épaiſſe.— Elle eſt ſi dure, lorſqu'elle eſt sèche, qu'on a peine à l'entamer avec la hache. — Un lamantin décrit par M. Steller, peſoit huit milliers, & ſa longueur étoit de vingt-trois pieds; deſcription d'un de ces animaux. —Caractères par lequel le lamantin de Kamtſchatka diffère de tous les autres animaux terreſtres ou marins, 392. — Dimenſions d'un de ces animaux tué dans l'île de Bering, 394 *& ſuiv.*

LAMANTIN (grand) *de la mer des Indes*, paroît être d'une eſpèce voiſine de celle du grand lamantin des Antilles, 399.

LAMANTIN (grand) *des Antilles*; ſes différences avec le grand lamantin de Kamtſchatka, 396. — Ses dimenſions; ſes proportions; ſa deſcription, 397. — Ses habitudes naturelles. — Les lamantins ſont toujours en troupes au voiſinage des côtes, *ibid.* — Le grand lamantin des Antilles, ainſi que celui de Kamtſchatka ne fréquentent que la mer & quelquefois les embouchures des fleuves. — Il ne produit qu'un petit que la mère embraſſe & porte entre ſes mains, & qu'elle allaite pendant un an. — Les petits ne quittent leur mère que deux ou trois ans après leur naiſſance, 398.

LAMANTIN (petit) *d'Amérique*; cette eſpèce eſt plus petite, plus nombreuſe & plus répandue que celles des grands lamantins; elle fréquente non-ſeulement les côtes de la mer, mais remonte les rivières à de grandes diſtances dans les terres de l'Amérique méridionale, 400. — Ses habitudes naturelles, 401. — La femelle produit ordinairement deux petits qu'elle porte ſous ſes deux bras. — Attachement réciproque des petits & de la mère, 402.

LAMANTIN (petit) *du Sénégal*; ſes différences & ſes reſſemblances avec le petit lamantin d'Amérique, 403.

LIÈVRE *ſauteur. Voyez* grande gerboiſe, appelée au cap de Bonne-eſpérance, *lièvre ſauteur.*

LION-MARIN (le) eſt la plus grande eſpèce de phoques qui ait des oreilles externes, 358. — On

a trouvé des lions-marins dans les deux hémiſphères aux latitudes les plus élevées, comme dans les mers du Kamtſchatka, & dans celles des terres Magellaniques, & peut-être cette eſpèce d'amphibie fréquente toutes les latitudes, ainſi que la plupart des autres phoques. — Les lions-marins vont en grandes familles, 359. — Chaque famille eſt ordinairement compoſée d'un mâle adulte, de dix à douze femelles, & de quinze à vingt jeunes des deux ſexes, *ibid.* — Leurs habitudes en ſociété tant ſur mer que ſur terre; la préſence & la voix de l'homme les fait fuir. — Ils ſont d'un naturel doux & timide, 360. — Manière dont les habitans de Kamtſchatka chaſſent & tuent ces animaux, 361. — Ils s'habitueroient aiſément avec l'homme, 362. — Les mâles ſe battent ſouvent entr'eux pour conſerver ou ravir les femelles. — Ils choiſiſſent une groſſe pierre pour domicile ſur la terre, 363. — Leurs combats particuliers & généraux, 364. — Les femelles ne paroiſſent pas avoir un grand attachement pour leurs petits. — Les mâles & les femelles ſemblent s'aimer beaucoup dans tous les temps, & cependant les mâles paroiſſent moins complaiſans & plus fiers dans celui des amours, 365. — Manière dont ils préludent à leur accouplement, 366. — L'été eſt la ſaiſon de leurs amours. — Le temps de la geſtation eſt de près de onze mois. — La portée n'eſt ordinairement que d'un petit, 367. — Ils ne mangent que peu ou rien tant que durent leurs amours. — Ils ſe nourriſſent de poiſſons, de cruſtacées & de coquillages. — Leur voix & leurs cris, 368. — Leur manière de marcher, 369. — Ils ſont lourds & dorment ſur le rivage. — Ils peuvent reſter long-temps ſous l'eau ſans reſpirer, 370. — On l'appelle *lion-marin*, parce qu'il porte une crinière jaune comme le lion terreſtre. — La femelle n'a point cette crinière. — Deſcription du lion-marin, 371. — Il n'y a point de feutre ſous les grands poils comme dans l'ours-marin. — Poids & dimenſions des plus grands lions-marins, 372. — Dimenſions d'une jeune femelle, 375. — Différence entre l'ours-marin & le lion-marin, 379.

M

MARMOSE; obſervations de M. Roume de Saint-Laurent, ſur la génération des marmoſes, par leſ-

quelles il paroîtroit que ces animaux & peut-être les sarigues & les cayopolins accouchent par les mamelles, 243. — Ce fait si extraordinaire dans la Nature, n'est cependant pas impossible, & mérite qu'on cherche à le vérifier en élevant ces animaux, & observant la manière dont ils naissent, 244.

MARMOTTE *du Cap. Voyez* DAMAN *du Cap.*

MARTINS; oiseaux utiles, auxquels les deux îles de France & de Bourbon, doivent la conservation de leurs récoltes; ils n'existent dans ces îles que depuis vingt ans, quoiqu'il y en ait peut-être déjà plusieurs centaines de milliers, 148.

MORSES; observations de M. Crantz sur ces animaux; il y en a qui ont jusqu'à dix-huit pieds de longueur, sur une circonférence à peu-près égale. — Description d'un de ces animaux, 301. — Leurs habitudes naturelles.—Leur courage. — Leur grand nombre dans certains parages des mers du Nord, 302. — On a fait une énorme destruction de ces animaux, & l'espèce en est actuellement bien moins nombreuse qu'elle ne l'étoit jadis, 304.

MUSC; il paroît que cet animal, qui n'est commun que dans les parties orientales de l'Asie, pourroit s'habituer & peut-être même se propager dans nos climats, 221. — Sa nourriture en captivité. — Il ne répandoit point de son odeur de musc en hiver, mais en été & sur-tout dans les jours les plus chauds. — Description de cet animal, par M. de Sève, 222.—Son naturel, ses habitudes & sa description, par M. Daubenton, 224.

N

NAGOR; l'espèce du nagor a des espèces voisines. — Comparaison de ces espèces ou variétés avec le nagor du Sénégal, dont j'ai donné la figure & la description, *volume XII;* notices sur ces variétés du nagor, par M. Forster, 185. — Elles sont, selon moi, deux espèces ou races distinctes, 186.

NANGUER. *Voyez* NAGOR.

NANGUER & NAGOR; ces deux animaux ont un caractère qui n'appartient qu'à eux; ce sont les deux seuls animaux dont les cornes soient courbées en avant, au lieu que dans toutes les autres espèces de gazelles & de chèvres, les cornes sont recourbées en arrière ou tout-à-fait droites.—La femelle & le mâle nanguer ont également des cornes, 184.

NEITSERSOAK. *Voyez* PHOQUE *à capuchon.*

NILGAULT, quoique cet animal ait des reſſemblances aſſez marquées avec le cerf par le cou & la tête, & avec le bœuf par les cornes & la queue, il eſt néanmoins plus éloigné de l'un & de l'autre de ces genres, que de celui des gazelles ou des grandes chèvres, 101. — Preuve de cette aſſertion, *ibid.* — Il eſt ſeul de ſon genre & d'une eſpèce particulière. — Ses habitudes naturelles. — Il eſt animal ruminant. — Sa deſcription. — Son naturel. — Cet animal pourroit devenir utile ſi l'on pouvoit le naturaliſer dans notre climat, 102. — Deſcription plus détaillée du mâle & de la femelle, 103. — Variété dans cette eſpèce. — Différences entre le mâle & la femelle, 104. — Leur attachement l'un pour l'autre. — Leur deſcription, par M. William Hunter, 105. — Le nilgault eſt un animal très-doux, il a l'odorat excellent, & flaire tout ce qu'on lui préſente; il craint beaucoup les odeurs fortes. — Combats des mâles, 110. — Deux individus de cette eſpèce, mâle & femelle, ont produit en Angleterre chez Mylord Clive pendant quelques années, 112. — Les nilgaults ſont en grand nombre dans les parties ſeptentrionales de l'empire du Mogol, juſqu'au royaume de Cachemire; mais ils ſont tous ſauvages, & l'on n'a pas connoiſſance que les Indiens les aient réduits en domeſticité, 114. — Il s'en trouve auſſi dans les environs de Surate & de Bombay, & on les croit indigènes dans la province de Guzaratte, *ibid.*

O

ONAGRE. *Voyez* KOULAN.

OURS-MARIN (l') a des oreilles externes, & ſon eſpèce eſt très-répandue dans toutes les mers; ſes différences avec l'ours de mer ou ours blanc qui eſt un animal quadrupède, 336. — Son tempérament n'eſt pas ſoumis ou s'accommode à l'influence de tous les climats, 337. — Il vit en grandes troupes dans cette partie du monde. — Les femelles entrent en chaleur un mois après qu'elles ont mis bas. — Les ours-marins mangent très-peu tant que durent leurs amours. — Les mâles ſe battent avec fureur entr'eux, 338. — Chaque mâle a toujours un grand nombre de femelles dont il eſt fort jaloux. — Leur eſpèce de ſociété dans laquelle les familles particu-

lières ne ſe mêlent jamais. — Ces animaux évitent les lions-marins, & ne craignent aucun des autres habitans de la mer, 339. — Ils ne ſont ni dangereux ni redoutables. — Leurs habitudes dans leurs familles, 340. — Les vieux mâles ſe retirent pour vivre ſolitairement, ils ſont alors plus féroces, 341. — Ils ne fuient plus devant l'homme, — Attachement des femelles pour leurs petits, 342. — Leurs différens cris. — Ils ont l'odorat très-bon. — Ils marchent aſſez vîte & nagent encore plus vîte, 343. — Leurs habitudes naturelles ſur les rivages, & leurs mouvemens dans la mer. — Ils ont le trou ovale du cœur ouvert; ils ſe nourriſſent de poiſſon, de cruſtacées & de coquillages, 344. — Le temps de la geſtation dans les femelles eſt au moins de dix mois; leurs portées ſont ordinairement d'un ſeul & très-rarement de deux petits; manière dont le mâle & la femelle préludent à leur accouplement, 345. — Les femelles diffèrent beaucoup des mâles par la grandeur & par les couleurs du poil. — Les petits & ſur-tout les fœtus, donnent une très-belle fourrure noire, 346. — Poids & dimenſions des plus grands ours-marins, 347. — Comparaiſon de ces animaux avec l'ours de terre, 348. — Deſcription de l'ours-marin, 349.

OURS-MARIN (petit), n'eſt point le *phoca* des Anciens, parce qu'il a des oreilles externes, & que ſuivant Ariſtote le phoca n'en a point, 305. — Les petits ours-marins paroiſſent être une variété ou une eſpèce voiſine de celle des grands, 354. — Leurs habitudes naturelles, 356. — Leur deſcription, 357.

P

PAZAN; dans la gazelle pazan, les cornes de la femelle ne ſont pas ſi grandes que celles du mâle. — Deſcription de cette gazelle, par M.rs Forſter & Klockner, 156 & 159. — Elle ne va point en troupes, mais ſeulement par paires, *ibid.* — Singularité des couleurs & leur diſtribution ſur la face du pazan, 160. — Ses dimenſions, 162.

PÉCARI *ou* TAJACU (le) n'a pas trois eſtomacs, mais un ſeul partagé par deux étranglemens, 8.

PHOQUES. Le genre entier des phoques doit ſe diviſer en deux tributs; ſavoir, les phoques ſans oreilles externes, & les phoques qui ont des oreilles ou conques extérieures, 304. — Nous ne connoiſſons que deux eſpèces bien

distinctes de phoques à oreilles; la première est celle du lion-marin, remarquable par sa crinière jaune; la seconde, celle de l'ours-marin qui est composée de deux variétés l'une plus grande que l'autre, 305. — Pour cé qui est des phoques sans oreilles, nous en connoissons neuf ou dix espèces ou variétés, 306. — Aucun animal du genre des phoques n'est ruminant; leur estomac est seulement divisé en plusieurs poches par différens étranglemens, & c'est ce qui a trompé le docteur Parsons, 322.— Forme de corps & de membres, & habitudes communes à tous les phoques, 332. — Usage que font les Groënlandois de leur peau, de leur graisse & de leurs nerfs, 333. — Les phoques s'accouplent différemment des quadrupèdes terrestres; les femelles se renversent sur le dos pour recevoir le mâle; elles ne produisent ordinairement qu'un petit dans les grandes espèces, & deux dans les petites, 334.

PHOQUE *commun;* l'espèce se trouve non-seulement dans tous les océans, mais dans la Méditerranée, la mer Noire & même dans la mer Caspienne & le lac Baikal, 330.— Ses habitudes naturelles.—Manière de les chasser.— Variété dans cette espèce, 331.

PHOQUE *à capuchon:* il a un capuchon dans lequel il peut renfoncer sa tête jusqu'aux yeux, 324.— Sa description.— Ses habitudes naturelles. — Cette espèce est très-nombreuse au détroit de Davis.— Ses voyages. — Elle ne mange que peu ou point du tout dans la saison des amours, 325.

PHOQUE *à croissant* (le) est encore un grand phoque; ses différences avec le phoque à capuchon.—Ses différens noms en Groënland suivant ses différens âges dans lesquels les couleurs du poil varient beaucoup, 326. — Sa description; sa graisse ou plutôt son huile, 327.

PHOQUE *à museau ridé;* c'est le plus grand des phoques sans oreilles; on lui a donné mal-à-propos le nom de lion-marin, 306. — Il se trouve sur les côtes à la pointe de l'Amérique, & dans l'île de la nouvelle Georgie, découverte par le capitaine Cook, 307. — Il se trouve de même dans l'hémisphère boréal, sur les côtes de Kamtschatka & à l'île Bering, & probablement il se trouve sous toutes les latitudes.— Je l'ai nommé *phoque à museau ridé,* parce qu'il a sur le nez une peau ridée & mobile qui peut se remplir d'air ou se gonfler.—Ce grand & gros animal est d'un

eſt d'un naturel très-indolent & très-peu redoutable, 308. — Il n'eſt méchant que dans le temps des amours. — Sa deſcription. — Il n'y a dans la tête que deux petits trous auditifs & point d'oreilles externes, 309. — Il eſt plus imparfaitement conformé par les parties poſtérieures du corps, que le phoque commun, 310.

PHOQUE *à ventre blanc;* ſa deſcription, ſon naturel, ſes habitudes en captivité, ſa voix qui ſemble ſe produire en expirant & en aſpirant, 311. — Le mâle de cette eſpèce que nous avons vu, éprouvoit les irritations de l'amour tous les mois à peu-près; il étoit alors dangereux. — Ses différens accens & murmures, 312. — Il avoit la reſpiration fort longue, car il gardoit l'air aſſez long-temps, & ne reſpiroit que par intervalles, entre leſquels ſes narines étoient exactement fermées. — Il ne les ouvroit que pour rendre l'air par une forte expiration. — Il s'aſſoupiſſoit ou s'endormoit pluſieurs fois par jour. — On ne le nourriſſoit que de carpes & d'anguilles roulées dans le ſel, & il en mangeoit environ trente livres par vingt-quatre heures. — Cet animal peut vivre pluſieurs jours ſans être dans l'eau. — Il ne boit que de l'eau ſalée. — Son poids eſt d'environ ſix ou ſept cents livres, 314. — Sa deſcription, 315 *& ſuivantes.* — Son hiſtoire, 317. — Manière dont on traite cette eſpèce de phoques dans certaines maladies, 318. — Obſervations de M. Sabarot de la Vernière, ſur une femelle de cette eſpèce, 319. — Cette femelle n'avoit qu'un eſtomac & non pas quatre comme le dit le docteur Parſons, 321.

PHOQUE *gaſſigiak;* ſa deſcription. — Cette eſpèce ſe trouve ſur les côtes de Groënland, & n'eſt pas voyageuſe, 329.

PHOQUE *laktah* (le) eſt un des plus grands animaux de ce genre, & ſe trouve au Kamtſchatka, 329.

PHOQUE *neit-ſoak;* ſa deſcription, 328.

PHOQUE *utſuk* ou *urſuk* (le) de M. Crantz pourroit bien être de la même eſpèce que le phoque à ventre blanc; il en eſt peut-être de même du grand phoque de l'Acadie, dont parle le P. Charlevoix, 323.

R

RATON-CRABIER; animal de l'Amérique méridionale, que j'ai ainſi nommé parce qu'il reſſemble

au raton par la figure, & que, comme le crabier, il se nourrit principalement de crabes. — Ses dimensions, 236. — Sa description, 237. — Ses différences avec le raton, 238.

RENNE; observation sur le craquement qui se fait entendre dans les pieds & les jambes du renne, & sur la maladie dont deux de ces animaux sont morts en France, 201. — En Lapponie & dans les provinces septentrionales de l'Asie, il y a peut-être plus de rennes domestiques que de rennes sauvages; mais dans le Groënland les Voyageurs disent qu'ils sont tous sauvages. — Les plus forts de ces rennes du Groënland, ne sont pas plus gros qu'une génisse de deux ans, 202.

RHINOCÉROS; différence entre les rhinocéros d'Asie & ceux d'Afrique, 78.

RHINOCÉROS *d'Afrique* (le), n'a pas de plis sur la peau comme celui d'Asie, & sa peau n'est pas à l'épreuve d'une grosse balle de mousquet, 78. — Il a toujours deux cornes, 79. — Sa description, 80. — On ne trouve de rhinocéros qu'à cent cinquante lieues de distance du cap de Bonne-espérance, dont ils étoient autrefois plus voisins; on n'en voit guère que deux ou trois ensemble, & quelquefois cependant ils marchent en plus grand nombre. — Leurs mouvemens, leurs courses. — Ils aiment à faire des sillons sur la terre avec leurs cornes. — Les femelles ne produisent qu'un petit à la fois; elles ont deux cornes sur le nez comme le mâle, mais qui sont plus petites. — Grognement & cris du rhinocéros, 82. — Ses dimensions, 83.

RITBOK; cet animal paroît être une troisième variété dans l'espèce du nagor; sa description, par M. Allamand. — Il appartient plus au genre des gazelles qu'à tout autre. — Il ne va qu'en petite troupe. — Ses autres habitudes naturelles, 188. — Les femelles n'ont point de cornes, & sont plus petites que les mâles, *ibid.* — Différences du ritbok & du nanguer, 189. — Dimensions du ritbok mâle, 190.

S

SAÏGA; sa description, par Gmelin. — Le saïga ne doit pas être confondu avec le *saïga* des Tartares *irkutzk*, qui est l'animal du musc, 149. — L'espèce du saïga se trouve, selon M. Forster, depuis la Moldavie & la Bessarabie, jusqu'à la

rivière d'Irtiſch en Sibérie. — Sa nourriture dans l'état de liberté; ſon naturel. — Il a la lèvre ſupérieure plus longue que l'inférieure, elle paroît pendante, & c'eſt probablement à cette forme des lèvres qu'on doit attribuer la manière dont cet animal paît, car il ne broute qu'en retrogradant.—Selon M. Forſter; les ſaïgas vont la plupart en troupeaux, qu'on aſſure être quelquefois juſqu'au nombre de dix mille. Ce qui eſt plus certain, c'eſt que les mâles ſe réuniſſent pour défendre leurs petits & leurs femelles contre les attaques des loups & des renards. — Leur voix reſſemble au bêlement des brebis. — Les femelles mettent bas au printemps, & ne font qu'un petit à la fois & rarement deux, 150.—On trouve quelquefois des ſaïgas à trois cornes, & même on en voit qui n'en ont qu'une ſeule, ce qui eſt confirmé par M. Pallas. — Deſcription du ſaïga, par M. Forſter. — Il n'y a que les mâles qui aient des cornes, les femelles en ſont dépourvues. — *Saïga* eſt un mot Tartare, qui ſignifie chèvre ſauvage; mais communément ils appellent le mâle *matgatch*, & la femelle *ſaïga*, 151.

SARICOVIENNE: la ſaricovienne ou grande loutre-marine, ſe trouve non-ſeulement ſur les côtes de l'Amérique, mais auſſi ſur les côtes de Kamtſchatka & des autres parties du nord-eſt de l'ancien continent, 287. — Faits hiſtoriques au ſujet des ſaricoviennes de Kamtſchatka.—Leur naturel; elles évitent les phoques & n'aiment que la ſociété de leur eſpèce. — Elles ſe tiennent en très-grandes troupes, 288.—Leurs habitudes naturelles, 289.—Elles ont l'odorat très-bon, mais la vue foible & courte.—Leur manière de courir. — Elles nagent avec une très-grande célérité. — Le mâle ne s'attache qu'à une ſeule femelle. — Les femelles ne produiſent qu'un petit à la fois & rarement deux, *ibid.* — Le temps de la geſtation eſt d'environ huit à neuf mois. — Les petits en naiſſant ont déjà toutes leurs dents. — Les ſaricoviennes vivent de coquillages & de poiſſons mous. — Elles n'ont pas comme les phoques le trou ovale du cœur ouvert, 290. — La chair des jeunes eſt aſſez bonne à manger. — Les peaux des ſaricoviennes ſont de très-belles fourrures, & ſont d'un grand prix, 291. — Chaſſe périlleuſe de ces animaux, 292. — Variétés dans la couleur de leurs fourrures, dont

les plus belles ſont celles qui ſont de couleur noire, 293. — Il y a ſous les longs poils un feutre bien fourni.—La femelle eſt plus petite que le mâle, & ſa fourrure eſt plus noire, *ibid.* — Manière dont ſe fait la mue dans ces animaux. — Leurs reſſemblances avec la loutre terreſtre. — Deſcription d'une ſaricovienne de Kamtſchatka, 294.

SARICOVIENNES *de la Guyane* (les) varient beaucoup pour la grandeur & la couleur. — Leurs habitudes naturelles. — Elles ont pour ennemis les jaguars & les cougars, 299.

SARIGUE *à long poil;* il eſt plus grand que le ſarigue des Illinois. — Ses reſſemblances & ſes différences avec ce dernier animal. — Sa deſcription, 242. — Il ne paroît être, comme celui des Illinois, qu'une variété dans l'eſpèce du ſarigue commun, 243.

SARIGUE *des Illinois;* variété dans l'eſpèce du ſarigue commun. — Ses différences & ſes reſſemblances avec ce dernier animal, 240. — Sa deſcription, 241.

SINGES (les) n'ont pas encore paſſé à l'île de Bourbon, & l'on a grand intérêt d'en interdire l'introduction, pour ſe garantir des mêmes dommages qu'ils cauſent à l'île de France, 148.

T

TAPIR; comparaiſon du tapir avec l'éléphant, 1. — Notre climat ne convient guère à cet animal. — C'eſt le plus gros quadrupède de l'Amérique méridionale. — Il va très-ſouvent à l'eau pour ſe baigner, il ne mange point de poiſſon, mais des herbes & des feuilles d'arbriſſeaux. — La femelle ne produit qu'un petit, 2. — Habitudes naturelles du tapir. — Les mâles vont toujours ſeuls, à l'exception du temps où les femelles ſont en chaleur, 3. — L'eſpèce du tapir eſt aſſez nombreuſe dans les forêts écartées des habitations. — Il eſt d'un naturel tranquille & doux, & ne devient dangereux que quand il eſt bleſſé. — Il fait de larges ſentiers battus dans les forêts, & il faut éviter ſa rencontre, parce que ſon allure eſt bruſque, *ibid.* — Manière de le chaſſer. — Sa peau eſt très-ferme & très-épaiſſe, & on le tue rarement d'un ſeul coup de fuſil. — Il n'a pas d'autre cri qu'un ſifflet aigu, 4. — On en élève quelques-uns à Cayenne en domeſticité. — Sa chair n'eſt pas d'un bon goût. — Sa deſcription, par M. Bajon, 5. — Le tapir n'eſt point animal ruminant, & n'a pas trois eſtomacs comme il eſt dit dans

la description de M. Bajon ; preuve de ces faits, 7. — Le mâle est plus grand que la femelle. — Description de cet animal, 9. — Les femelles entrent en chaleur aux mois de novembre & de décembre. — Chaque mâle suit une femelle, & c'est-là le seul temps où l'on trouve deux tapirs mâle & femelle ensemble. — Le temps de la gestation est de dix à onze mois. — Cet animal n'est point amphibie, mais il fait constamment son gîte sur la terre, & même sur les endroits les plus élevés & les moins humides ; il fréquente les lieux marécageux pour chercher sa subsistance, & parce qu'il y trouve plus de feuilles & d'herbes que sur les terreins élevés ; il fréquente aussi les eaux pour se baigner & laver. — Il nage & plonge très-bien, & il tire souvent sa trompe hors de l'eau pour respirer, 10. — Il cherche sa nourriture plutôt la nuit que le jour. — Il se promène aussi le jour quand il fait humide. — Ses autres habitudes naturelles. — En domesticité il semble être susceptible d'attachement, 11. — On a même des exemples qu'on peut le laisser aller en liberté & qu'il revient de lui-même tous les soirs à son étable. — Manière de chasser cet animal, 12. — La chair des jeunes n'est pas mauvaise à manger, 13. — Observations sur les parties intérieures, & dimensions de quelques-unes de ces mêmes parties, 14. — L'espèce du tapir ne s'est pas étendue au-delà de l'Isthme de Panama, 15. — Sa description par M. Allamand, 18. — Le nez de cet animal a beaucoup de rapport avec la trompe de l'éléphant, & il s'en sert à peu-près de la même façon. — Il n'y a cependant point d'appendice ou de doigt à son extrémité, 19. — La femelle n'a pas une crinière comme le mâle, mais seulement quelques poils plus longs & éloignés les uns des autres sur cette partie. — Elle n'a que deux mamelles situées entre les jambes de derrière, 22. — Dimensions d'une femelle tapir, 23.

TARSIER (le) est un animal du genre des gerboises, qui ne se trouve que dans l'ancien continent, 261.

TAUPE *blanche* (la) est plus commune en Hollande qu'en France, & se trouve encore plus fréquemment dans les contrées septentrionales, 248.

TAUPE *d'Afrique* (grande), très-nombreuse dans les terres du Cap, 250. — Sa description, par M. Allamand, 251.

TAUPE *de l'île de Java*, 249.
TAUPE *de Virginie, ibid.*
TAUPE *du Canada;* ſa deſcription, par M. de la Faille. — Elle ſe rapproche par la forme & par la queue du genre des rats, 254. — Deſcription particulière de ſon muſeau & de ſa mouſtache, qui ſont d'une forme très-ſingulière, 255. — Ses habitudes naturelles & ſes manœuvres, *ibid.*
TAUPE *du Cap* (très-grande) ou *taupe des Dunes*, 255. — Ses différences & ſes reſſemblances avec la taupe commune. — La taupe du Cap, ſuivant M. le capitaine Gordon, habite dans les Dunes qui ſont aux environs du cap de Bonne-eſpérance & près de la mer. On n'en trouve point dans l'intérieur du pays. — Elle a un pied de longueur depuis le muſeau juſqu'à la queue; ſes autres dimenſions; ſa deſcription, 256. — Ses habitudes naturelles, 257. — On mange ſa chair au Cap & on la dit fort bonne. — Ses allures & ſa façon de marcher. — Elle creuſe la terre très-vîte. — Son naturel & ſa méchanceté, 258.
TAUPE *fauve* (la) ne ſe trouve guère en France que dans le pays d'Aunis. — Elle ſe trouve dans le même terrein que la taupe blanche, 248.
TAUPE *jaune-verdâtre* ou *couleur de citron;* elle ſe trouve dans le territoire d'Alais en Languedoc, 249.
TAUPE *rouge d'Amérique;* eſpèce différente de la taupe d'Europe; ſa deſcription, 250.
TAUPE *tachetée* ou *variée;* ſe trouve dans pluſieurs contrées de l'Europe. Celle de l'Oſt-friſe a tout le corps parſemé de taches blanches & noires, 249.
TZEÏRAN; habitudes naturelles de cet animal, & manière dont on le chaſſe, par M. Forſter, 168. — Les femelles entrent en chaleur à la fin de l'automne, & mettent bas au mois de juin. Les mâles ont une eſpèce de ſac ſous le ventre, ſemblable à celui du muſc, & une proéminence au larynx; les jeunes ſont très-aiſés à apprivoiſer; ils s'atachent même à ceux qu'ils connoiſſent; ils vont en troupes dans leur état de liberté. — Leur deſcription. — La femelle n'a point de cornes, 169. — Deſcription du tzeïran, par M.rs Allamand & Klockner, 172. — Ses dimenſions, 173.

V

VIGOGNE (la) eſt un animal plus petit que le lama. — Ses dimenſions,

208. — Sa deſcription, 209. — Ses habitudes naturelles en captivité. — Il paroît que la vigogne a, comme le lama, une ſi grande abondance de ſalive, qu'elle n'a nul beſoin de boire; elle jette auſſi ſon urine en arrière, 210. — L'eſpèce n'a pas été réduite en domeſticité. — Nourriture de la vigogne en captivité, 212. — Sa laine eſt encore plus fine que celle de l'alpaca. — Les vigognes vont toujours par troupes nombreuſes, & ſe tiennent ſur la croupe des hautes montagnes du Pérou, du Tucuman & du Chily. — Manière de les chaſſer. — Leur propreté, leur timidité. — On les prend & on les tue en très-grand nombre, 213. — Projet pour ſe procurer en Europe des vigognes, des alpacas & des lamas, 214. — Il ſeroit auſſi poſſible qu'il eſt important de naturaliſer en France les vigognes, les alpacas & les lamas, 220.

Z

ZÈBRE; il y a dans l'eſpèce du zèbre une variété qui paroît conſtante, 37. — Deſcription de cette variété, 39. — Cette variété qui n'eſt pas rayée, eſt d'un naturel plus doux & plus ſouple que les autres zèbres, 40. — Exemple de l'accouplement d'un âne avec une femelle zèbre, & de la production d'un petit métis de ces deux animaux, *ibid.*

ZIMBR. *Voyez* BISON.

FIN de la Table des Matières.